

LA
GRAMMAIRE
SELON
L'ACADEMIE

FRANÇOISE ET LATINE

DE ROUSSEAU

PAR M. DE LA HARPE
PROFESSEUR D'HÉBREU

PAR M. DE LA HARPE
PROFESSEUR D'HÉBREU

PAR M. DE LA HARPE

1000
1000

364

Emile Plante

J. Hercule Signac

L

II

I

LA GRAMMAIRE

SELON

L'ACADÉMIE

Les ouvrages suivants se trouvent à la même librairie :

DRIOUX.

HISTOIRE ANCIENNE, in-12 cartonné.

do	ROMAINE,	do	do
do	MODERNE,	do	do
do	MOYEN-AGE,	do	do
do	ECCLÉSIASTIQUE,	do	do
do	SAINTE,	do	do
do	D'ANGLETERRE,	do	do
do	FRANCE	do	do

BONNEAU ET LUCAN.

GRAMMAIRE DE L'ACADÉMIE, in-12 cartonné.

EXERCICES EN RAPPORT,	do	do
CORRIGÉS EN RAPPORT,	do	do
ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE,	do	do
EXERCICES EN RAPPORT,	do	do
CORRIGÉS EN RAPPORT,	do	do

M. B. JULIEN.

Chaque volume est imprimé dans le format in-12, et se vend cartonné.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE de Lhomond ;
revis et complétés.

QUESTIONS ET EXERCICES sur la Grammaire Française de Lhomond, à l'usage des élèves.

LE MÊME OUVRAGE, avec les réponses, les corrigés et des dictées nouvelles, à l'usage des maîtres.

PETIT TRAITÉ DES PARTICIPES, à l'usage des élèves.

LE MÊME OUVRAGE, avec les réponses et les corrigés, à l'usage des maîtres.

TRAITÉ DE GRAMMAIRE FRANÇAISE.

QUESTIONS ET EXERCICES sur le Traité de Grammaire Française, à l'usage des élèves.

LE MÊME OUVRAGE, avec les réponses et les corrigés, à l'usage des maîtres.

PETIT TRAITÉ D'ANALYSE GRAMMATICALE, à l'usage des élèves.

TRAITÉ COMPLET D'ANALYSE GRAMMATICALE, à l'usage des maîtres.

Bibliothèque

364

LA
GRAMMAIRE

SELON

L'ACADÉMIE

PAR BONNEAU ET LUCAN

REVUE PAR

M. MICHAUD

Membre de l'Académie Française

OUVRAGE ADOPTÉ

PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de la Université,
Québec 4, QUE.



QUÉBEC

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE

NO 68, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

1870

der
éco
res
à v
jus
de
reg
em
mé
pre
inv
aut
P
san
ent
étr
auj
la
por
blé
fer
a s
don
P
l'fu
ma
san
A
seu
pas
il e
leu
pen

AVANT-PROPOS.

L'espace de soixante-treize ans, qui nous séparait de l'avant-dernière édition du Dictionnaire de l'Académie, ne s'est point écoulé sans que les grammairiens se soient crus dispensés du respect dû à une telle autorité. Ce laps de temps, auront-ils dit, a vu naître deux révolutions, et la littérature prendre un essor jusque-là sans exemple, et se régénérer : or, la langue, au milieu de cette rénovation, de cet ébranlement général, n'a pu demeurer stationnaire. Partant de ce principe, et peut-être plus empressés d'accueillir les nouveautés que d'en apprécier le mérite, ils nous ont donné des préceptes souvent peu fondés, et presque toujours trop circonscrits, trop exclusifs : conséquence inverse au motif qui les avait déterminés, au mouvement qui, autour d'eux, élargissait, agrandissait tout.

Mais aujourd'hui que l'Académie s'est prononcée, qu'elle a sanctionné telle locution et rejeté telle autre, qu'elle a brisé les entraves et le cercle étroit où l'on tenait une foule de mots comme étreints par les acceptions bornées auxquelles on les limitait ; aujourd'hui, enfin, qu'elle a fait justice du caprice des uns et de la logique des autres, en passant avec toute la force de sa prépondérance le niveau sur toutes les irrégularités, il nous a semblé que ce ne serait point un ouvrage sans intérêt que celui qui ferait connaître les modifications, les diverses acceptions qu'elle a signalées dans son édition de 1835, et souvent comme pour donner un démenti aux maximes qu'on nous enseignait.

En effet, outre que les principes qu'elle pose font disparaître l'incertitude qui résultait de la diversité d'opinions de nos grammairiens, elle agrandit encore la limite de ces principes en faisant des concessions impérieusement réclamées par l'usage.

Aussi, et nous oserons le dire, il n'existe aujourd'hui pas une seule grammaire en harmonie avec les sentiments de l'Académie, pas une qui ne soit à refondre sur une foule de cas. Par exemple, il en est une très-suivie, et que l'on pouvait croire une des meilleures à en juger sur son immense succès, et dans laquelle, cependant (disons-le dans l'intérêt de la vérité, dans l'intérêt de la

science), il ne serait pas difficile de trouver plus de quatre-vingts règles incomplètes ou fausses (et ici nous ne jugeons que d'après l'Académie), et près de trente tout-à-fait en contradiction avec l'opinion de ce tribunal suprême.

La nôtre, toute basée sur l'opinion de l'Académie, ne pouvait être entachée des mêmes vices. Ce corps savant y a si bien reconnu l'expression de ses sentiments sur les principes de notre langue, que huit de ses membres, savoir : MM. Droz, Dupaty, Lemercier, Michaud, Charles Nodier, de Pongerville, de Ségur et Tissot, en ont spontanément demandé l'adoption au Conseil royal de l'Instruction publique. Aujourd'hui que ce Conseil l'a adoptée comme livre classique, et l'a autorisée pour l'usage des collèges, on ne peut être taxé de présomption en avançant que le succès en est assuré.

Nous y avons signalé la plupart des erreurs dont nous venons de parler. Nous l'avons fait, non sans craindre d'indisposer le Conseil royal. Mais, dans sa justice, ce Conseil n'en a pas moins adopté notre livre, ne l'a pas moins autorisé pour l'usage des collèges : c'est là un fait bien significatif, et dont il est facile de tirer la conséquence ; c'est, nous oserons le dire, l'approbation, la sanction de nos principes, et la condamnation de ceux que nous avons attaqués. Car, de deux choses l'une : ou la critique que nous faisons de la grammaire de M. Chapsal est fondée, ou elle ne l'est pas. Si elle ne l'était pas, le Conseil royal, au lieu d'adopter notre livre, l'eût rejeté ; et puisque, au contraire, il l'a adopté, c'est qu'il partage notre opinion.

Nous signalerons, à partir de la 19^e édition de cette grammaire, deux améliorations d'une très-grande importance : c'est le développement que nous avons donné aux deux questions, jusqu'ici plutôt esquivées que traitées, des *collectifs* et du *participe présent*, questions incontestablement, et sans comparaison aucune, les plus difficiles, les plus délicates de toute la langue française.

Nous présentons les *participes passés* réduits à deux règles sans exception, et sur le plan suivi par l'un de nous dans un ouvrage qui compte déjà huit éditions. Nous avons traité de l'emploi des *temps du subjonctif*, point si important et néanmoins si négligé, avec plus d'étendue que dans aucune de nos grammaires.

de quatre-vingts
sons que d'après
contradiction avec

mie, ne pouvait
nt y a si bien re-
incipes de notre
Droz, Dupaty,
ille, de Ségur et
an Conseil royal
nseil l'a adoptée
ge des colléges,
t que le succès

nt nous venons
d'indisposer le
en a pas moins
our l'usage des
il est facile de
l'approbation,
de ceux que
ou la critique
est fondée, ou
royal, au lieu
a contraire, il

e cette gram-
rtance : c'est
ux questions,
s et du parti-
comparaison
ute la langue

deux règles
ous dans un
ons traité de
ant et néan-
cune de nos

LA GRAMMAIRE

SELON

L'ACADÉMIE.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

1. — La Grammaire est l'art de parler et d'écrire cor-
rectement (1).

2. — Le langage parlé et le langage écrit sont l'un et
l'autre formés de *mots*, et les mots sont composés de *let-
tres* ou *caractères*.

3. — Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les
consonnes.

4. — Les *voyelles* sont *a, e, i, o, u* et *y*. Elle sont ainsi
nommées, parce que, seules, elles forment une *voix*, un
son.

5. — Mais il y a dans la langue française six autres sons, que notre
alphabet ne permet pas de rendre par une seule lettre, tels sont *eu, ou,
an, in, on, un*, qu'il faut considérer comme six voyelles.

6. — Les *consonnes* sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n,
p, q, r, s, t, v, x, z*. On les appelle ainsi, parce qu'elles
ne produisent une voix, un son, qu'à l'aide des voyelles.
En effet, dans *bâ, bo, bu*, etc., le son appartient presque
tout entier aux voyelles *a, o, u*.

7. — Les voyelles sont *longues* ou *brèves*. Les voyelles
longues sont celles sur lesquelles la voix s'appuie quelque

(1) La Grammaire est-elle une science ou un art? L'Académie la
déclare un art.

temps, et les *brèves*, celles dont la prononciation est rapide. Ainsi,

a est long dans *plâtre*, et bref dans *chatte* ;
 é est long dans *tête*, et bref dans *trompette* ;
 i est long dans *abîme*, et bref dans *cime* ;
 o est long dans *rôle*, et bref dans *code* ;
 u est long dans *bûche*, et bref dans *cruche* ;
 eu est long dans *jeûne*, et bref dans *seul* ;
 ou est long dans *route*, et bref dans *goutte* ;
 in est long dans *pinte*, et bref dans *chemin*, etc.

Il n'y a guère que l'usage qui puisse nous apprendre à distinguer les voyelles longues des voyelles brèves.

Remarques sur quelques voyelles

8. — Il y a trois sortes d'*e* : l'*e* muet, l'*e* fermé et l'*e* ouvert.

L'*e* muet n'a qu'un son sourd et peu sensible, comme dans *plume*, *monde*, *que*, *ce*, *me*, ou ne sert qu'à rendre plus longue la voyelle qui le précède, comme dans *pluie*, *soie*, *joie*, il jouera, enjouement.

L'*e* fermé se prononce la bouche presque fermée, comme dans *été*, *sévérité*, *répéter*, *clocher*.

L'*e* ouvert se prononce la bouche un peu plus ouverte que pour l'*e* fermé, et comme dans *cypres*, *excès*, *regret*, *elle*, *même*.

9. — Mais, comme on le voit, les différentes sortes d'*e* sont le plus souvent indiquées par des signes que l'on appelle *accents*.

10. — Il y a trois sortes d'*accents*, savoir : l'*accent aigu* ('), qui se met sur la plupart des *e* fermés : *révéré*, *pénétré* ; l'*accent grave* (`), qui se met sur la plupart des *e* ouverts : *après*, *exprès*, *père*, *mère* ; et l'*accent circonflexe* (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues : *pâle*, *blême*, *abîme*, *impôt*, *bûche*. Nous disons la plupart, attendu qu'il y a : 1° des *e* fermés sans accent aigu, comme dans *payer*, *chanter*, *papier*, vous *payez*, vous *chantez* ; 2° des *e* ouverts sans accent grave, comme dans *sujet*, *appel*, *net* ; 3° des voyelles longues sans accent circonflexe, comme dans *scie*, *bas*, *rue*, etc.

11. — L'*y* sert souvent pour deux *i*, comme dans *crayon*, *noyau*, *royaume*, *payer* ; et quelquefois pour un *i*, comme dans *physique*, *style*, *tyran*, *martyr*.

Remarque sur la consonne H.

12. — La lettre *h* est muette ou aspirée : elle est muette, quand elle est nulle dans la prononciation, comme dans *heureux, honneur, honnête, homme*; e le est aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration la voyelle qui suit : le *héros, la hardiesse, le haut, la hanche*. Alors il ne saurait exister de liaison entre la consonne qui la précède et la voyelle qui la suit; il faut donc prononcer *les haricots, les haines, les hameaux*, comme s'ils étaient ainsi écrits : *lè haricots, lè haines, lè hameaux*.

Des mots considérés sous le rapport de leur articulation.

13. — Les émissions de voix, nécessaires pour l'articulation des mots, sont ce qu'on appelle des *syllabes* : *jour, nuit, pain, vin*, sont des mots d'une seule syllabe; il y en a deux dans *charmant, enfant*, savoir : *char-mant, en-fant*; et trois dans *li-ber-té, ap-pli-qué*.

14. — On appelle *monosyllabe* un mot qui n'a qu'une syllabe; tels sont *bon, pain, sur, lui*; *dissyllabe*, celui qui en a deux; *enfant, poli*; *trissyllabe*, celui qui en a trois : *apporté, satisfait*.

15. — On donne aussi le nom de *polysyllabe* à tout mot formé de plus d'une syllabe : *voisin, complaisant, libéralité*.

16. — Une syllabe dans laquelle on entend distinctement deux sons, prend le nom de *diphthongue*; telles sont les syllabes *ia, ie, io, ieu, oi, oin, ué, ui*, etc. : *fruitier, toi, foïn, vieux*.

17. — La langue française se compose de dix espèces de mots qu'on appelle *les parties du discours*. Ces espèces de mots sont le *nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection*.

Coup d'œil sur l'origine des différentes espèces de mots.

Cette division des mots en dix espèces n'est l'ouvrage ni du hasard ni du caprice des hommes, mais la conséquence nécessaire de l'organisation des personnes et de l'exis-

tence des choses; car toute langue a pour éléments primitifs les objets mêmes qui composent la nature.

C'est ce qui fait que, bien qu'elles diffèrent par les mots et par les sons, les langues ont toutes entre elles une certaine communauté, une certaine affinité sous le rapport des principes fondamentaux.

Il nous a paru que jeter un coup d'œil sur les causes premières de la création des parties du discours, ou, en d'autres termes, que remonter aux choses mêmes pour expliquer les signes appelés à les représenter, ce serait répandre quelque attrait sur une matière aride, et laisser encore sur l'esprit des élèves une impression plus profonde et conséquemment plus profitable.

DU NOM

ET DE SON ORIGINE.

18. — Dès la création, la terre présentant comme aujourd'hui des êtres animés et des êtres inanimés d'une variété infinie, les hommes éprouvèrent le besoin de distinguer chaque objet par un terme spécial, de lui donner un nom particulier.

Or, les grammairiens ont appelé *nom* le mot par lequel on *nomme* une personne ou une chose. Ainsi, lorsque nous disons *père, mère, frère, sœur, parent, ami, Pierre, Jean, César, Napoléon, ville, village, église, maison, table, plume*, nous *nommons*, soit des personnes, soit des choses : donc ces mots sont des *noms* (1).

DE L'ARTICLE

ET DE SON ORIGINE.

19. — L'article n'étant pas de toutes les langues, il faut en conclure que seul, et par lui-même, il ne saurait

(1) Comme nos vues, quant à présent, sont uniquement de faire connaître chaque espèce de mot en remontant à la cause et à l'origine de sa formation, il ne sera rien dit ici des règles qui y ont trait, ces règles devant faire la matière des chapitres suivants.

r éléments pri-
nature.

ffèrent par les
entre elles une
té sous le rap-

sur les causes
discours, ou, en
s mêmes pour
enter, ce serait
ride, et laisser
ssion plus pro-

ant comme au-
nanimés d'une
besoin de dis-
de lui donner

mot par lequel
i, lorsque nous
Pierre, Jean,
maison, table,
annes, soit des

les langues, il
e, il ne saurait

ment de faire con-
t à l'origine de sa
trait, ces règles

rien exprimer; ce n'est guère qu'à l'invariabilité de la terminaison des noms qu'il doit son existence. Aussi, renvoyons-nous, pour ce que nous avons à en dire, à cette espèce de mot même.

Nos seuls articles sont *le, là, les, du, des, au, aux.*

DE L'ADJECTIF

ET DE SON ORIGINE.

20. — Quoique à l'aide du nom, chaque objet fût désigné par un terme particulier, bientôt se déclara la nécessité de dire de ces objets leurs couleurs ou leurs formes, leur force ou leur taille, enfin, remarquez bien ce mot, d'*ajouter* à l'idée de l'objet l'idée de ses qualités.

En effet, voyons-nous un cheval, il est *jeune* ou *vieux*, *blanc* ou *noir*, *grand* ou *petit*, *lourd* ou *léger*, *vif* ou *pesant*. Or, ces mots *jeune*, *vieux*, *blanc*, *noir*, *grand*, *petit*, joints au nom *cheval*, sont, pour ainsi dire, autant d'attributs qui ajoutent à l'idée que nous donne le mot *cheval*, l'idée de ses qualités, de sa taille, de sa légèreté, etc. Remarquons-nous une femme, nous la trouvons *belle* ou *laide*, *petite* ou *grande*, *brune* ou *blonde*, etc.; ici encore chacun de ces mots, *belle*, *laide*, *petite*, *grande*, *brune*, *blonde*, ajoute à l'idée que nous donne le mot *femme* l'idée de ses qualités.

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que d'*ajouter* des idées de formes, de couleurs ou de qualités, les grammairiens ont dû chercher un terme qui rappelât cette fonction; et, au lieu de se servir de l'expression *mot qui ajoute*, ils ont choisi le terme plus court *adjectif*, qui, seul, a toute cette signification.

DU PRONOM

ET DE SON ORIGINE.

21. — Si, comme on le voit, c'est à la nature même des choses que nous devons l'origine du nom et de l'adjectif, il n'en est pas de même du *pronom*, dont l'existence ne peut être attribuée qu'à une raison d'harmonie.

En effet, il est vraisemblable que, dans le principe, on s'occupa de l'indispensable avant de penser à ce qui n'était qu'agrément. On peut conséquemment présumer qu'au lieu de dire, comme nous le faisons aujourd'hui, *lorsque le général eut tout examiné, et qu'il eut harangué ses soldats*, il donna le signal de l'attaque, les premiers hommes s'exprimèrent ainsi : *lorsque le général eut tout examiné, et que le général eut harangué ses soldats, le général donna le signal de l'attaque.*

Mais après avoir accru leurs connaissances, et leur oreille étant devenue plus sensible à l'harmonie, ils durent pour faire disparaître la monotonie et les langueurs de leur premier langage, chercher à éviter cette répétition fatigante du nom.

En conséquence, il leur fallut non-seulement inventer des mots pour remplacer les noms, mais encore leur donner une conformation particulière, c'est-à-dire les faire extrêmement courts, afin que, d'une part, ils pussent se répéter pour ainsi dire sans être aperçus, et que, de l'autre, il en résultât pour la diction une allure plus franche et plus rapide.

Considérée sous ce point de vue, la conformation des pronoms de la langue française est admirablement combinée : ce ne sont guère que des monosyllabes : *je, me, moi, tu, te, toi, il, elle, on, se, soi, le, la, les, lui, leur, qui, que, ce, dont, en, y*, sont des pronoms dont la répétition, grâce à leur brièveté, ne cause ni fatigue ni lenteur (1). Un seul exemple suffira pour en convaincre.

J'aperçus l'empereur et m'en approchai pour mieux le voir et le contempler. La personne exprimée par le mot *empereur* figure quatre fois dans cette courte phrase, savoir, dans les mots *empereur, en, le et le*. Et, sans le secours du pronom, il eût fallu dire, *j'aperçus l'empereur, et m'approchai de l'empereur pour mieux voir l'empereur, et contempler l'empereur.*

(1) S'il en est quelques-uns d'une conformation plus développée, ils sont d'un usage infiniment plus restreint, comme *chacun, quiconque*, ou l'œuvre du temps, qui en a fait des contractions. (P r contraction, on entend la réunion, la fusion de plusieurs mots en un seul ; tels sont les pronoms *celui-ci, celle-là*, qui sont formés des mots *celui qui est ici. Celle qui est là.*)

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que de *remplacer* les noms, les grammairiens, désireux d'exprimer cette fonction par un seul terme, ont fait le mot moitié latin, moitié français, *pronom*, qui signifie *pour le nom, à la place du nom* (1).

DU VERBE

ET DE SON ORIGINE.

22. — Une langue déjà pourvue du nom et de l'adjectif permettait bien de désigner chaque objet et d'en peindre les qualités, les formes, les couleurs, etc. Mais de leur nature ces objets étant animés ou inanimés, il fallut encore créer une espèce de mot pour exprimer les circonstances relatives à leur être : les objets inanimés, c'est-à-dire sans vie, ne peuvent guère qu'être en repos ; mais quant aux êtres animés, c'est-à-dire ayant vie, il y a par rapport à eux trois circonstances différentes, qui dépendent de leur état même d'existence : *se mouvoir, sentir, être en repos, ou en tel ou tel état*, ce qui peut s'exprimer par les trois mots *marcher, aimer, dormir* ; il n'y a pas d'une quatrième alternative.

Or, toutes les actions, tous les mouvements des hommes, tels que *marcher, courir, voyager, venir, parler, écrire, boire, manger*, etc. ; toutes leurs passions, tous leurs sentiments, tels que *chérir, aimer, détester, haïr*, etc. ; toutes les situations, tous les états dans lesquels ils peuvent se trouver, comme *languir, dormir, se reposer, être, exister*, etc. ; toutes ces circonstances, disons-nous, étant exprimées par une même espèce de mot, on comprend que cette espèce, par son importance, tient le premier rang dans les langues, qu'elle en est pour ainsi dire l'âme.

Aussi, les grammairiens, pour exprimer toute cette importance, l'ont-ils appelée *verbe*, expression qui signifie *parole*. En effet, le verbe est la parole même : avec lui, on dit tout ; sans lui, on ne peut rien exprimer qui ait un sens.

(1) *Pronom* est formé de *pro*, préposition latine qui signifie *pour* et *ce* à la place de, et du mot français *nom*, ce qui, réuni, signifie *pour le nom, à la place du nom*.

DU PARTICIPE

ET DE SON ORIGINE.

23. — Dans les langues, il existe une espèce de mot qui, quoique étant née du verbe, tient encore de la nature de l'adjectif ; tels sont *frappé, frappée; chéri, chérie; venu, venue; soumis, soumise*, etc., qui viennent des verbes *frapper, chérir, venir, soumettre*.

C'est de cette double fonction, c'est de ce qu'elle *participe* de ces deux natures, que cette espèce de mot tire son nom de *participe*.

DE L'ADVERBE

ET DE SON ORIGINE.

24. — De même que les objets ne sauraient exister sans avoir telle ou telle forme, telle ou telle couleur, telle ou telle qualité, comme dans ces exemples, *table ronde, chapeau blanc, bon pain*, etc.; de même une action ne saurait avoir lieu sans se faire de telle ou telle manière, à telle ou telle époque, dans tel ou tel ordre, etc. Et ces expressions qui marquent la manière, le temps, l'ordre, sont appelées *adverbes*.

EXEMPLES. — *Il chante agréablement*, c'est-à-dire *d'une manière agréable*; *il se conduit exemplairement*, c'est-à-dire *d'une manière exemplaire*. *Il arrivera bientôt, partirez-vous demain? Bientôt et demain* marquent le temps. *D'abord il nous écrit, puis il vint nous voir. D'abord et puis* marquent l'ordre.

Ainsi qu'on le voit, les adverbes sont en général pour les verbes ce que sont les adjectifs pour les noms.

Et comme cette sorte de mot ne saurait guère être que *près du verbe*, les grammairiens lui ont donné, pour cela, le nom *adverbe*, expression formée de mot latin *ad*, qui signifie *vers* ou *près de*, et du nom français *verbe*, lesquels, réunis, font *vers le verbe*, c'est-à-dire, *qui se place vers le verbe, près du verbe*.

DE LA PRÉPOSITION

ET DE SON ORIGINE.

25. — A l'aide des espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici, il était déjà possible d'exprimer des idées complètes, il est vrai, mais des idées très-étroites et sans plus de rapports ni de liaisons que celles qui suivent :

Ces jeunes personnes étudient leurs leçons.
Mon cheval a brisé ma voiture.
Le général a attaqué l'ennemi.
J'ai acheté des livres instructifs.

La première de ces phrases, par exemple, dit bien que les jeunes personnes étudient leurs leçons; mais si l'on voulait indiquer le lieu où elles étudient, le but de cette étude, depuis quel temps elle dure, etc., on ne le pourrait qu'à l'aide d'une préposition.

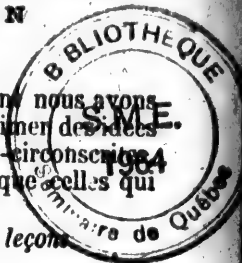
EXEMPLES. — *Ces jeunes personnes étudient leurs leçons dans le jardin, sur le gazon, sous un arbre.* (Dans, sur, sous, servent à désigner le lieu.) *Elles étudient pour avoir la première place, afin d'être les premières.* (Pour et afin de expriment le but de leur étude.) *Elles s'appliquent ainsi depuis une heure.* (Depuis sert à marquer le temps.)

C'est parce que cette espèce de mot se met toujours avant le lieu, le but, le temps, en un mot, avant les rapports qu'elle concourt à exprimer, qu'on l'appelle *préposition*, expression formée du nom français *position*, et du mot latin *præ*, qui signifie *avant*, ce qui fait *position* avant, c'est-à-dire, qui occupe une position, une place avant son rapport.

DE LA CONJONCTION

ET DE SON ORIGINE.

26. — Bien que les hommes eussent dans les espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici presque tous les éléments nécessaires à la représentation des idées, il leur manquait encore les moyens d'attacher, de lier ces idées



les unes avec les autres pour en faire un tout coordonné : ils se trouvaient dans la position d'un constructeur qui a tous les matériaux nécessaires pour édifier, mais qui manque encore de liens et de ciment.

Outre que la diction fût jusque-là décousue et sans grâce, les pensées manquant de liaisons, la communication en était plus laborieuse, et très-souvent le sens plus difficile à saisir.

En effet, cette phrase, *PUISQUE votre ami ne me croit point, ET qu'il pense que je le trompe, je cesserai de le voir*, ne pourrait guère, sans conjonction, se rendre autrement que par, *votre ami ne me croit point, il pense être trompé par moi, je dois cesser de le voir*. Cette dernière façon de s'exprimer n'a ni l'ensemble, ni le coulant, ni la précision que donnent à la première les conjonctions *puisque, que, et, que*.

Les grammairiens donc, pour donner à cette espèce de mot un nom qui peignît sa fonction dans le discours, l'ont appelée *conjonction*, expression qui signifie *liaison, union*, c'est-à-dire *qui lie* un mot à un autre mot, les idées les unes aux autres, les phrases entre elles.

DE L'INTERJECTION

ET DE SON ORIGINE.

27. — Il est dans notre nature, lorsque nous sommes vivement affectés d'un sentiment, soit de joie, soit de douleur, de surprise, de crainte, de colère ou d'admiration, etc., de pousser, de *jeter un cri*.

Un fils, par exemple, aperçoit-il sa mère, dont il a été séparé quelque temps, il s'écriera probablement de surprise : *HA! voilà maman!*

Sommes-nous étonnés de voir encore quelqu'un que nous croyions absent, il pourra nous arriver de dire : *EH BIEN! vous êtes encore ici! HE QUOI! vous n'êtes pas encore parti!*

Avons-nous à peindre les regrets, la douleur que nous cause la perte de quelqu'un, nous pourrions nous exprimer ainsi : *HELAS! il n'est plus!*

Ces mots *ha! eh bien! hé quoi! hélas!* que l'on peut

tout coordonné :
constructeur qui a
édifié, mais qui

écousue et sans
la communica-
vent le sens plus

ami ne me croit
essera de le voir,
endre autrement
pense être trompé
dernière façon de
t, ni la précision
ns *puisque, que,*

à cette espèce de
le discours, l'ont
ie *liaison, union,*
not, les idées les

ON

ue nous sommes
de joie, soit de
ère ou d'admira-

ère, dont il a été
blement de sur-

e quelqu'un que
iver de dire : En
n'êtes pas encore

ouleur que nous
ns nous exprimer

s. que l'on peut

considérer pour la plupart comme des cris brusquement
jetés, ont reçu, pour ce motif, le nom d'*interjection*,
expression qui a quelque analogie avec les mots *jet, jeter*.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM.

28. — Comme nous l'avons déjà dit, le *nom* est le mot par lequel on nomme, par lequel on représente une personne ou une chose; tels sont *père, mère, jardin, maison*. On l'appelle aussi *substantif*, parce que souvent l'objet nommé représente une *substance* (1).

29. — On distingue deux sortes de noms : le *nom commun* et le *nom propre*.

30. — On appelle *nom commun* celui qui peut se donner à toutes les personnes ou à toutes les choses de la même espèce. Or, *ville, maison, homme, femme*, etc., sont des noms communs, car ils peuvent se dire de toutes les villes, de toutes les maisons, de tous les hommes et de toutes les femmes.

31. — Le *nom propre* est le mot par lequel on désigne particulièrement une personne ou une chose, comme *Napoléon, l'Italie*. Or, si je dis, *Paris est la capitale de la France*, je me sers de deux noms propres, savoir, *Paris* et *France*. En effet, *Paris* est le nom particulier d'une ville, et *France* le nom particulier d'un pays. Mais les grammairiens, au lieu de se servir de l'expression *nom particulier*, ont employé cette autre, *nom propre*, qui a la même signification.

La première lettre des noms propres doit être une majuscule, c'est-à-dire une grande lettre.

Du genre des noms.

32. — Comme chez les hommes et les animaux on

(1) Nous donnerons la préférence au mot *nom*, parce qu'il peut sans exception, se dire de tous les noms. L'appellation *substantif* ne peut recevoir une application aussi générale; attendu qu'un nombre infini de choses n'existent que dans notre esprit, et ne représentent aucune substance; tels sont *désir, pensée, loisir, agilité*, etc.

distingue deux espèces, c'est-à-dire le mâle et la femelle, la Grammaire a dû tenir compte de cette distinction. Mais au lieu d'employer les mots *espèce mâle*, *espèce femelle*, on a dit *genre masculin*, *genre féminin*, expressions qui ont la même valeur.

33. — Ainsi, l'on dit qu'un nom est du genre masculin, s'il représente un homme ou un animal de l'espèce mâle, comme *père*, *frère*, *bœuf*, *cheval*; on dit qu'un nom est du genre féminin, s'il représente une femme ou un animal de l'espèce femelle, comme *mère*, *sœur*, *lionne*, *jument*.

34. — Mais on a encore donné le genre masculin et le genre féminin à des noms de choses inanimées. Par exemple, on a fait *habit* et *chapeau* du masculin, et *redingote* et *robe* du féminin, sans que la Grammaire puisse en rendre compte : l'usage seul nous apprendra donc à connaître le genre de ces sortes de noms; faut-il *un* avant un nom, ce nom est du masculin; faut-il *une*, il est du féminin. Ainsi, *jardin*, *tapis*, sont du masculin, parce qu'on dit *un* jardin, *un* tapis; *plume*, *bougie*, sont du féminin, parce qu'on dit *une* plume, *une* bougie.

Du nombre des noms.

35. — On appelle *nombre* une quantité quelconque; *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc., sont des nombres.

36. — Quoique les nombres soient illimités, la Grammaire n'en reconnaît que deux, savoir, *un* et *plusieurs*. Mais à la place de nombre *un*, on a dit nombre *singulier*; à la place de nombre *de plusieurs*, on a dit nombre *pluriel*. Ainsi, *la sœur* est du nombre singulier, *les sœurs*, du nombre pluriel.

De la formation du pluriel dans les noms.

37. — On forme le *pluriel* d'un nom en ajoutant *s* à son singulier : *le père*, *les pères*; *la mère*, *les mères*; *le jour*, *les jours*.

38. — Mais cette règle n'est pas générale, car
1° Les noms qui finissent au singulier par *s*, *x* ou *z*, s'écrivent au pluriel comme au singulier : *un fils*, *un bras*; *des fils*, *des bras*; *un nez*, *une croix*; *des nez*, *des croix*. (Pas d'exception.)

male et la femelle, distinction. Mais e, espèce femelle, expressions qui

genre masculin, de l'espèce male, qu'un nom est du ne ou un animal, lionne, jument. re masculin et le inanimées. Par masculin, et redin- mmaire puisse en prendra donc à ; faut-il un avant t-il une, il est du masculin, parce bougie, sont du e bougie.

tité quelconque; ombres. limités, la Gram- un et plusieurs. ombre singulier; dit nombre plu- gulier, les saurs,

les noms.

n en ajoutant s à ère, les mères; le érale, car er par s, x ou z, un fils, un bras; es nez, des croix,

2° Les noms terminés par *au* ou par *eu* prennent *x* au pluriel: un tonneau, des tonneaux; un neveu, des neveux. Il n'y a qu'une seule exception; c'est *landau*, dont le pluriel se forme par *s*: des *landaus*. (Acad.)

3° Les noms terminés par *ou* prennent *s* au pluriel: un sou, un clou; des sous, des clous.

Il n'y a que sept exceptions: *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou* et *pou*, qui prennent *x*: des bijoux, des cailloux, des choux, des genoux, etc.

4° Les noms terminés en *al* ont leur pluriel en *aux*: général, tribunal, journal, cheval, maréchal, bocal, local, etc., font donc généraux, tribunaux, journaux, chevaux, maréchaux, bocaux, locaux (1).

Il n'y a d'autres exceptions que *bal*, *carnaval*, *regal*, *aval*, *cal* (durillon), *nopal*, *chacal*, *serval*, *narval*, dont le pluriel est *bals*, *carnavals*, *regals*, etc.—*Pal* fait au pluriel *paux* ou *pals*.

40. — Remarque. Les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *al*, comme généraux, qui vient de général, ne prennent pas la lettre *e* dans cette syllabe aux. (Pas d'exception.) Mais les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *ou* prennent un *e*: un chapeau, des chapeaux.

41. — De cette dernière catégorie, cependant, il faut excepter affutau, aloyau, boyau, étau, gluaux, gruaux, hoyau, joyau, noyau, pilau, sarrau, arneau, tuyau et unau, dont la syllabe *au* s'écrit sans *e*.

42. — 5° Les noms qui finissent en *ail* se forment au pluriel par un *s*: un éventail, des éventails; un gouvernail, des gouvernails; un portail, des portails.

43. — Il n'y a d'exceptions que les six suivants: *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *vantail* et *travail*, qui font, *baux*, *coraux*, *émaux*, *soupiraux*, *vantaux* et *travaux*. Ce dernier a aussi le pluriel *travails*, et dans deux cas: 1° lorsqu'il signifie les rapports d'un ministre au roi, ou d'un commis au ministre; 2° lorsqu'il se dit de machines par lesquelles on contient les chevaux vicieux quand on les ferre, ou quand on les panse. Bétail fait bestiaux.

(1) 39. — On trouve dans quelques dictionnaires, des bocals, des locaux, mais l'Académie dit des bocalx, des localx; on doit la féliciter de diminuer ainsi le nombre des exceptions.

44. — *Ail*, espèce d'oignon, a aussi deux pluriels : *aïls* et *aulx* (Acad.). *Des aïls* plaît plus à l'oreille que *des aulx*.

6^e Les trois noms *aïeul*, *ciel*, *aïl*, ont aussi un double pluriel : *aïeul* fait au pluriel *aïeuls*, lorsqu'il signifie *grand-père* : *mes aïeuls paternels*, *mes aïeuls maternels*.

Aïeul fait *aïeux* dans deux cas, 1^o lorsqu'il se dit de ceux qui ont vécu dans les siècles passés : *c'était la mode chez nos aïeux* ; *nos aïeux étaient plus simples que nous* ; 2^o pour désigner ceux de qui l'on descend : *ce droit lui vient de ses aïeux*. (Acad.)

NOTA. Écrivez ainsi avec *e* *aïeule*, pour signifier *grand'mère*, *mon aïeule paternelle*, *mon aïeule maternelle*.

Ciel fait au pluriel *ciels* et *cieux*. On dit un *ciel*, *des ciels*, quand il s'agit de *ciels* de lit ou de l'imitation du *ciel*, soit en peinture, soit en tapisserie : *les ciels réussissent mal en tapisserie* ; *ce peintre fait bien les ciels*. Dans tous les autres cas, il faut *cieux* : *l'immensité des cieux*, *le royaume des cieux*, etc.

Oeil fait au pluriel *yeux* : *des yeux noirs*, *des yeux bleus*.

L'Académie n'admet guère le pluriel *aïls* que dans le nom *aïl-de-bauf*, *des aïls-de-bauf*. (Fenêtres rondes.)

Yeux, ajoute-t-elle, se dit de certains vides, de certains trous qui se trouvent dans la mie du pain, et dans plusieurs espèces de fromage : *un pain qui a des yeux*, *du fromage qui n'a point d'yeux*. Il se dit encore des boutons qui paraissent sur une tige d'arbre : *tailler à deux yeux*, *à trois yeux*.

45. — REMARQUE. — L'Académie conserve le *t* au pluriel des noms en *ant* ou en *ent* ; elle écrit donc, *les enfants*, *les parents*, *les instants*, *les talents*, etc.

46. — Nous ferons remarquer que l'usage autorise aussi à écrire, en supprimant le *t* au pluriel, les mêmes noms, lorsqu'ils sont formés de plus d'une syllabe : *les enfans*, *les parens*, *les instans*, *les talens*. Et s'ils n'ont qu'une syllabe, le *t* se conserve : *les vents*, *les gants*, *les dents*. La première de ces façons d'orthographier est toute logique, la seconde n'a pour elle que le caprice de l'usage.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

47. — *L'article* est un mot qui a pour principale propriété d'indiquer le genre et le nombre des noms avant lesquels il est employé.

48. — Voici tous nos articles : *le*, *la*, *les*, qu'on appelle *articles simples*, et *du*, *des*, *au*, *aux*, qu'on appelle *articles composés*.

49. — *Le* se met avant un nom masculin singulier : *le*

pain, le vin ; la, avant un nom féminin singulier : *la mère, la fille ; les*, avant les noms pluriels des deux genres : *les frères, les sœurs*.

30. — *Du, des, au, aux*, sont appelés articles composés parce qu'ils renferment en eux l'un des mots *de, à* : nous disons donc, *le talent du maître*, pour *de le maître* ; *la légèreté des enfants*, pour *de les enfants* ; *j'ai parlé au général*, pour *à le général* ; *obéir aux lois*, pour *à les lois*.

31. — Mais, pour l'agrément de la langue, on supprime la lettre *e* de l'article *le*, et la lettre *a* de l'article *la*, quand ils se trouvent devant un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet ; et alors on remplace la lettre supprimée par cette figure ('), qu'on appelle *apostrophe*. Ainsi, pour éviter tout ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans *le oiseau, le ami, la oreille, le homme*, on a retranché les lettres *e, a*, des articles *le, la*, et l'on a dit, *l'oiseau, l'ami, l'oreille, l'homme*, etc.

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF.

32. — Nous l'avons déjà dit, l'*adjectif* a pour fonction d'exprimer les qualités, les formes, les couleurs, en un mot, toutes les manières d'être des personnes ou des choses. Voyons-nous un fruit, il nous paraît *petit* ou *gros*, *mûr* ou *vert* ; il est *bon* ou *mauvais*, *tendre* ou *dur*, etc. Or, ces mots *petit, gros, mûr, vert, bon, mauvais, tendre, dur*, exprimant les qualités ou les manières d'être du fruit, sont autant d'adjectifs. Avons-nous à parler d'un chapeau nous aurons à dire qu'il est *blanc* ou *noir*, *léger* ou *pesant*, *rond* ou *ovale*, *grand* ou *étroit*. Ces mots *blanc, noir, léger, pesant, rond, ovale, grand, étroit*, sont encore des adjectifs.

33. — Mais les qualités, les formes, etc., qu'on aperçoit dans un être masculin, pouvant tout aussi bien exister chez un être féminin, un même adjectif se rapportera donc tantôt à un nom masculin, tantôt à un nom féminin.

Cela posé, il reste à examiner les modifications que fait éprouver à un adjectif la différence du genre.

De la formation du féminin dans les adjectifs.

34. — PREMIÈRE RÈGLE. — Tout adjectif terminé au masculin par un *e* muet, comme *sage, utile, agréable*, reste tel au féminin : *le frère SAGE, la sœur SAGE.*

35. — DEUXIÈME RÈGLE. — Tout adjectif qui ne finit pas par un *e* muet au masculin, en prend un au féminin : *petit, grand, poli, vrai, zélé, exquis*, font donc au féminin, *petite, grande, polie, vraie, zélée, exquisse.*

36. — Mais il faut excepter de cette dernière règle, 1° les adjectifs dont le féminin exige la reduplication de la dernière lettre et un *e* muet, 2° et les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière.

37. — Les adjectifs qui exigent au féminin la reduplication de leur dernière lettre sont :

1° Ceux qui sont terminés en *el* ou en *eil* comme *actuel, habituel, vermeil, pareil*, dont le féminin est *actuelle, habituelle, vermeille, pareille*. (Point d'exception.)

38. — Remarquez 1° que *fidèle* et *infidèle* ne sont point partie de cette catégorie ; ils appartiennent à la première règle, c'est-à-dire que, prenant un *e* muet au masculin, le féminin ne change pas : un *serviteur fidèle, une mémoire fidèle* ; 2° que *rebelle* prend toujours deux *l* : un *chef rebelle, une armée rebelle*.

2° Les adjectifs terminés par *ien*, qui, sans exception, font au féminin, *ienne* : *chrétien, païen, ancien* ; *chrétienne, païenne, ancienne*. (Point d'exception.)

3° Les adjectifs terminés par *on*, comme *bon, bouffon, mignon*, qui font au féminin, *bonne, bouffonne, mignonne*. (Pas d'exception.)

4° Les adjectifs terminés par *et* comme *net, sujet, muet, fluet*, qui font au féminin, *ette* : *nette, sujette, muette, fluette*. Il faut en excepter *complète, concrète, discrète, inquiète, replète, secrète*.

5° Les adjectifs *bas, épais, exprès, gras, gros, las, profès*, qui font au féminin, *basse, épaisse, expresse, grasse, grosse, lasse, professe*. — *Nul, gentil, paysan, sot, vaillant*, dont le féminin est *nulle, gentille, paysanne, sotte, vaillante*.

difications que fait
r genre.

les adjectifs.

jectif terminé au
e, utile, agréable,
œur SAGE.

jectif qui ne finit
nd un au féminin :
t donc au féminin,
ise.

te dernière règle,
a réduction de
s adjectifs dont la

minin la rédupli-

en eil comme ac-
minin est *actuelle*,
l'exception.)

nt point partie de cette
e, c'est-à-dire que, pre-
nge pas : un *serviteur*
jours deux : un *chef*

i, sans exception,
en, ancien ; chré-
ception.)

me bon, *bourbon*,
ffonne, *mignonne*.

e net, *sujet*, *muet*,
e, *sujet*, *muette*,
concrète, *discrète*,

as, *gros*, *las*, *pro-*
expresse, *grasse*,
ysan, *sot*, *vieillot*,
ant, *sotte*, *vieil-*

6° Et enfin les adjectifs *sou*, *mou*, *vieux*, *beau* et *nou-veau*, dont le féminin est *folle*, *molle*, *vieille*, *belle*, *nouvelle*, parce qu'au masculin on dit aussi *fol*, *mol*, *vieil*, *bel*, *nouvel*, lorsqu'ils se trouvent avant un nom commençant par une voyelle ou un *h* muet : *fol espoir*, *mol abandon*, *bel enfant*, *nouvel ouvrage*, *vieil homme*. (On dit aussi *vieux homme*.)

59. — Les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière, sont :

1° Ceux qui sont terminés par *f*, tels que *veuf*, *actif*, *bref*, *vif*, qui perdent au féminin la lettre *f* pour prendre *ve* : *veuve*, *active*, *brève*, *vive*.

Il n'y a qu'un seul mot qui fasse exception, encore est-il peu usité : c'est l'adjectif *pouf*, qui se dit du grès, des pierres ou du marbre, qui, lorsqu'on les travaille, tombent en poussière : *ce grès est pour*, *cette pierre est pour* (Acad.).

2° Les adjectifs terminés par *x*, qui perdent cette lettre pour prendre *se* : *heureux*, *boiteux*, *honteux* ; *heureuse*, *boiteuse*, *honteuse*. Il n'y a que cinq exceptions : *doux*, *faux*, *préfix*, *roux* et *vieux*, dont le féminin est *douce*, *fausse*, *préfixe*, *rousse*, *vieille*.

3° Les adjectifs *blanc*, *sec*, *frais*, *franc*, qui font *blanche*, *sèche*, *fraîche*, *franche* (1). — *Public*, *caduc*, *turc*, *grec*, *franc*, dont le féminin est *publique*, *caduque*, *turque*, *grecque* (2), *franque* (3). — *Long*, *oblong*, *tiers*, *malin*, *bénin*, qui font *longue*, *oblongue*, *tierce*, *maligne*, *bénigne*. — *Favori*, *coi*, qui font *favorite*, *coite*.

4° (*Châtain*, *dispos* et *fat*, ne se disent pas au féminin.)

5° Les adjectifs terminés par *eur*, dont le féminin se forme de différentes manières, savoir :

Premièrement. — Les adjectifs en *eur* formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, et qui font *euse* au féminin, comme *parleur*, *menteur*, *voleur*,

(1) *Franc*, *franche*, qui a de la franchise, ou qui est libre.

(2) Remarquez que *grec* est de ces mots le seul qui conserve la lettre *c* au féminin : une *Grecque*.

(3) *Franç*, *franque*, *langue franque*, sorte de jargon mêlé de français, d'italien, d'espagnol, etc., que parlent les Francs de la basse classe, habitables dans le Levant ou en Barbarie.

trompeur, dont le féminin est *parleuse, menteuse, voleuse, trompeuse*, parce qu'ils viennent des participes présents *parlant, mentant, volant, trompant*. Il faut cependant en excepter *débiteur* (qui doit), *exécuteur, inventeur, persécuteur, enchanteur*, qui font au féminin *débitrice, exécutrice, persécutrice, enchanteresse*.

Secondement. — Les adjectifs en *teur* non formés d'un participe présent, et qui font au féminin *trice* : *admirateur, adulateur, approbateur, conciliateur, conservateur, délateur, dénonciateur, directeur, investigateur, lecteur, donateur, testateur*, etc., etc.; *admiratrice, adulatrice, approbatrice, conciliatrice, conservatrice, délatrice, dénonciatrice, directrice, investigatrice, lectrice, donatrice, testatrice*, etc.

60. — *Remarque.* — *Amateur* se dit des deux genres : *un homme, une femme amateur*.

61. — Il est aussi des adjectifs en *eur* qui ont une double formation féminine; tels sont :

62. — *CHATEUR*, dont le féminin est *chanteuse* et *cantatrice*. *CHANTEUSE* se dit de toute femme qui chante, soit qu'elle en fasse ou non sa profession : *les chanteuses de l'Opéra*. Cependant, lorsque la personne dont on parle a acquis quelque célébrité dans l'art du chant, au lieu de *chanteuse*, on dit *CANTATRICE*.* (ACAD.)

63. — *CHASSEUR*, dont le féminin est *chasseuse* et *chasseresse*. *CHASSEUSE* se dit d'une femme qui chasse, ou qui aime à chasser : *j'aperçois une chasseuse dans la plaine, ces dames sont d'habiles chasseuses*. — *CHASSERESSE* ne se dit qu'en poésie : *Diane la chasseresse, les nymphes chasseresses*. (ACAD.)

64. — *DÉBITEUR*, qui, comme on l'a déjà vu, fait *débitrice*, lorsqu'il signifie *qui doit* : *elle est ma débitrice de cinq cents francs*; et *DÉBITEUSE* (qui débite) : *c'est une débitreuse de nouvelles, une grande débitreuse de mensonges*. (ACAD.)

65. — *DEMANDEUR*, dont le féminin est *demandeuse* et *demanderesse*. *DEMANDEUSE* se dit de celle qui a l'habitude de demander pour obtenir quelque chose, ou qui en fait profession : *c'est une demandeuse perpétuelle*. — *DEMANDERESSE* est un terme de procédure, qui signifie celle qui intente un procès, qui fait une demande en justice : *telle est la somme réclamée par la demanderesse*. — *Défendeur*, autre terme de procédure, fait *défenderesse*.

66. — *DEVINEUR*, dont le féminin fait *devineuse*. Il se dit de ceux qui, sans se donner pour prédire les événements, sans en faire profession, aiment à juger par voie de conjecture : *c'est un bon devineur, une adroite devineuse*. — *DEVINERESSE* n'est pas, comme on l'a imprimé, le féminin de *devineur*, mais de *devin*. Ils se disent de ceux qui se donnent pour

menteuse, voleuse,
participes présents
aut cependant en
inventeur, persé-
débitrice, exécutionnaire

non formés d'un
trice : admirateur,
conservateur,
ligateur, lecteur,
rice, adulatrice,
délattrice, dénon-
trice, donatrice,

es deux genres :

qui ont une dou-

antatrice. CHANTEUR
en fasse ou non sa-
it, lorsque la per-
dans l'art du chant,

chasseuse. CHASSEUR
chasser : j'aperçois
d'habiles CHASSEURS.
la CHASSERESSE, les

vu, fait débitrice,
e cinq cents francs ;
ouvelles, une grande

use et demanderesse.
mander pour obtenir
mandruse perpétuelle.
gnile celle qui intente
est la somme réclamée
procédure, fait défen-

Il se dit de ceux qui,
en faire profession,
devant, une adroite
imprimé, le féminin
qui se donnent pour

prédire les événements, et qui en font profession : les DEVINS et les DEVIN-
RESSES sont des imposteurs. (ACAD.)

67. — VENDEUR, dont le féminin est vendeuse et venderesse. VENDEUSE
se dit de celle qui fait profession de vendre : une VENDEUSE de fruits, des
VENDEUSES à la halle. — VENDERESSE ne se dit qu'en pratique, et d'une
femme qui, sans faire profession de vendre, a cédé, a vendu telle chose :
la VENDERESSE est garante. (ACAD.)

68. — BAILLEUR (qui donne à ferme, à loyer), dont le féminin est baille-
resse ; mais ce féminin, dit l'Académie, est maintenant presque musité.
— VENGEUR, dont le féminin est vengeresse, mais ce féminin n'est que du
style soutenu : Jeanne d'Arc fut la VENGERESSE de la France ; la main
VENGERESSE de ce héros brisa les fers de sa patrie. — PÊCHEUR (qui com-
met des péchés), dont le féminin est pécheresse. — GOUVERNEUR, dont le
féminin est gouvernante. — Et SERVITEUR, qui fait servante.

PREMIÈRE REMARQUE. — Le féminin des adjectifs en *érieur* se forme
ainsi par un *e* muet : antérieur, inférieur, supérieur ; antérieure, infé-
rieure, supérieure. Il faut y ajouter majeur, mineur et meilleur ; qui
font majeure, mineure, meilleure.

DEUXIÈME REMARQUE. — Les adjectifs en *eur*, qui expriment des profes-
sions, des états plus particulièrement exercés par des hommes, ne chan-
gent pas au féminin ; tels sont auteur, traducteur, docteur, profes-
seur, etc.

Formation du pluriel dans les adjectifs.

69. — On forme le pluriel des adjectifs comme celui
des noms, c'est-à-dire, en ajoutant un *s* au singulier : petit,
petite ; petits, petites. Cependant il faut remarquer :

1^o Que, comme dans les noms encore, les adjectifs
terminés au singulier par *s* ou *x*, comme gros, heureux,
restent tels au pluriel : un gros cheval, de gros chevaux ;
un homme heureux, des hommes heureux ;

2^o Que les trois adjectifs en *au*, beau, jumeau, nouveau,
les seuls de notre langue qui aient cette terminaison,
prennent un *x* au pluriel : de beaux enfants, deux frères
jumeaux, de nouveaux ouvrages ;

3^o Que la plupart des adjectifs en *al* font leur pluriel
en *aux* : libéral, libéraux ; original, originaux ; princi-
pal, principaux ; égal, égaux ; spécial, spéciaux, etc.

70. — Mais nous insisterons sur les adjectifs en *al*,
attendu que les grammairres les plus suivies même sont

sur ce point incomplètes et en désaccord tout à la fois avec cette autorité imposante de l'Académie.

Adjectifs en AL sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne s'était pas prononcée jusqu'à son édition de 1833, où on lit :

71. — *Biennal*, des emplois biennaux;
Brutal, des appétits brutaux;
Doctrinal, des avis doctrinaux;
Electoral, collèges électoraux;
Équinoxial, des points équinoxiaux;
Fatal, au pluriel *fatals* (peu usité, dit l'Acad.);
Grammatical, les principes grammaticaux;
Illégal, actes illégaux;
Impérial, ornements impériaux;
Loyal, de loyaux services;
Machinal, mouvements machinaux (peu usité);
Matrimonial, droits matrimoniaux;
Musical, des caractères musicaux;
Numéral, des adjectifs numéraux;
Original, des tableaux, des manuscrits originaux;
Radical, termes radicaux;
Social, des rapports sociaux;
Trivial, des détails triviaux (peu usité, Acad.);
Verbal, adjectifs verbaux, procès-verbaux.

Martial, *pectoral*, *nasal*, n'ont de pluriel masculin que lorsqu'ils sont employés comme termes d'anatomie ou de médecine : *remèdes martiaux*, *muscles pectoraux*, *os nasaux* (c'est-à-dire qui ont rapport au nez).

Adjectifs en AL dont l'Académie dit positivement qu'ils n'ont pas de pluriel masculin.

72. — *Amical*, *colossal*, *glacial*, *natal*, *automnal*, *frugal*, *jovial*, *naval* (1).

(1) Cependant nous ferons remarquer que l'usage commence à introduire parmi nous, et que notre oreille commence à supporter des conseils, des rapports amicaux, des édifices colossaux, des repas frugaux, des vents glacials, des caractères des hommes joviaux, des combats navals. Toutefois, nous le répétons, l'Académie ne donne aucun exemple de ces adjectifs employés au pluriel masculin.

accord tout à la fois
dénie.

desquels l'Acadé-
on édition de 1833,

l'Acad.);
aux;

eu usité);

s originaux;

t, Acad.);
aux.

ulin que lorsqu'ils sont
ine : remèdes mariaux,
rapport au nez).

ositivement qu'ils
ulin.

omnal, frugal, jovial,

age commence à intro-
supporter des conseils,
pas frugals, des vents
combats navals. Toute-
n exemple de ces adjec-

Adjectifs en ALS sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne se prononce pas, et dont on ne trouve dans son dictionnaire aucun exemple qui autorise à les y employer.

73. — Annal,	Diagonal,	Instrumental,	Pastoral,
Archiepiscopal (1),	Diamétral,	Labial,	Patriarcal,
Austral (2),	Doctoral,	Lingual,	Patronal,
Bénéficial,	Équilatéral (7),	Littéral,	Primordial,
Boréal (5);	Expérimental,	Lustral,	Proverbial,
Canonical,	Final,	Mental,	Théatral,
Collégial,	Filiat,	Médical,	Transversal,
Crucial,	Horizontal,	Médicinal,	Virginal,
Cruxal (4),	Ideal.	Paradozal,	Vocal,
Décemviral,	Immoral (3),	Paroissial,	Zodiacal.
Décimal (5),	Impartial (9),	Partial,	
Déloyal (6),	Initial,	Pascal,	

74. — Le silence de l'Académie sur l'emploi de ces adjectifs au masculin pluriel est motivé par deux raisons : la principale, c'est qu'ils sont la plupart d'un usage si limité, qu'ils ne s'emploient souvent qu'avec quelques noms féminins, et quelquefois même avec un seul : tels sont *collégial, crucial, diagonal, paroissial, patronal, transversal, médical*, etc., qui ne se disent que dans ces expressions : *église collégiale; incision cruciale (en croix); fête patronale; ligne transversale; ligne diagonale; plante, herbe médicale*. Le besoin du pluriel masculin ne se manifestant pas, ce pluriel devient donc inutile. La seconde raison tient à des motifs d'euphonie, c'est-à-dire que le pluriel masculin soit en *als*, soit en *aux*, serait également désagréable à l'oreille.

(1) Prononcez *arkiepiscopal*.

(2) L'Académie n'a point admis cet exemple, *signes austraux*, qui se trouve dans l'édition de son dictionnaire, faite en 1798; ce silence semble indiquer qu'elle ne reconnaît pas de pluriel masculin à cet adjectif.

(3) *Baréal* doit nécessairement suivre la même loi que *austral*.

(4) Toutefois les chirurgiens terminent en *aux* le pluriel de tous les adjectifs en *al* qui entrent dans les termes de leur art : ils disent donc *les nerfs cruraux*.

(5) L'usage est favorable au pluriel *décimaux* : les arithméticiens disent *des nombres décimaux*.

(6) Il n'y a dans l'Académie aucun exemple de cet adjectif employé au pluriel; mais puisqu'elle dit de *loyaux services*, il doit être permis de dire *des moyens, des procédés déloyaux*.

(7) *Latéral*, faisant au pluriel *latéraux*, *équilatéral* fait *équilatéraux*.

(8) Point d'exemple de l'emploi de cet adjectif au pluriel masculin; mais l'Académie disant *des contes, des préceptes moraux*, il doit être régulier de dire *des contes, des préceptes immoraux, des êtres immoraux*.

(9) L'usage est favorable à *impartiaux* : *des arbitres, des juges impartiaux*.

75. — *Remarque.* — Conformément encore à ce qui a été dit des noms en *ant* ou *ent*, l'Académie conserve le *t* dans les adjectifs qui ont l'une ou l'autre de ces terminaisons. Elle écrit donc, *des enfants diligents* et *obéissants* ; *des monuments intéressants*. Comme nous l'avons déjà dit, cette façon d'orthographier est toute rationnelle, toute logique ; la suppression du *t* au contraire, manque de fondement. Toutefois, l'usage autorise cette suppression, excepté dans l'adjectif *lent*, le seul de cette terminaison qui n'ait qu'une syllabe.

76. — Les adjectifs expriment les qualités ou simplement, ou avec comparaison, ou les élèvent à un très-haut degré ; de là trois degrés de signification, savoir, le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif* (1).

77. — Le *positif* n'est rien autre chose que l'adjectif même : *Dieu est BON, la journée est BELLE.*

78. — Le *comparatif* exprime la comparaison ; et toute comparaison a pour résultat l'égalité, la supériorité ou l'infériorité.

Le comparatif d'égalité se forme à l'aide des mots *autant*, aussi : *le fils est AUSSI vertueux que le père ; il est modeste AUTANT qu'habile.*

Le comparatif de supériorité se forme avec *plus* : *la science est PLUS précieuse que l'or.*

Le comparatif d'infériorité se forme avec *moins* : *ce hiver a été MOINS rigoureux et MOINS long que le précédent.*

Il y a trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas ; *pire* au lieu de *plus mauvais*, et *moindre* au lieu de *plus petit*.

79. — Le *superlatif* exprime la qualité portée à un très-haut degré.

Il y a deux sortes de superlatifs : le superlatif *absolu* qui marque la qualité portée à un très-haut degré absolument, c'est-à-dire sans rapport à aucun objet : *ce serviteur est TRÈS-FIDÈLE* ; et le superlatif *relatif*, qui exprime un très-haut degré *relativement*, c'est-à-dire avec compa-

(1) « Parler de ces trois degrés de signification, c'est, selon un auteur, faire une distinction erronée, et inutile, aller du qu'elle ne sert de base à aucun principe de grammaire. » C'est là une sentence fautive démentie par les faits. On en voit la preuve à un numéro 517 de ce grammaire.

ce qui a été dit des noms adjectifs qui ont l'une ou l'autre des qualités que nous l'avons déjà dit, cette est logique ; la suppression de l'usage autorise cette de cette terminaison qui

qualités ou simple-
ment à un très-haut
tion, savoir, le posi-

chose que l'adjectif
ELLE.

comparaison ; et toute
té, la *supériorité* ou

l'aide des mots au-
c que le père ; il es

forme avec plus : la

me avec moins : ce
ng que le précédent

seuls une comparai-
ui ne se dit pas ; *piu*
au lieu de *plus petit*

qualité portée à un

le superlatif *absolu*
es-haut degré abso-

acun objet : *ce servi*
relatif, qui exprime
à-dire avec compa-

on, c'est, selon un auto-
atter idu qu'elle ne sert
à une sentence fautive
99 n° 1 a numéro 517 de ce

raison : *cet enfant est le plus instruit de sa division, et sa sœur la moins avancée de la sienne*. On forme le superlatif *absolu* en mettant avant l'adjectif l'un des mots *très, fort, bien, extrêmement* : *quo qu'il soit fort instruit, il lui est très-difficile de rendre nettement ses pensées*, etc. On forme le superlatif *relatif* en mettant un des mots *le, la, les, du, des, au, mon, ton, son, no're, votre, leur, leurs*, avant un comparatif de supériorité ou d'infériorité : *la vaccine est une des plus belles et des plus utiles découvertes des temps modernes : les qualités du cœur ne sont pas les moins précieuses*.

80. — Quoique les adjectifs soient le plus souvent appelés à exprimer quelque chose qui soit dans les objets mêmes et leur appartienne, comme quand nous disons *homme instruit, visage ovale*, qualité et forme qui résident dans les noms *homme, visage*, il en est cependant qui déterminent plutôt les noms qu'ils ne les qualifient ; tels sont ces mots *mon, ton, son, ce, cet, un, deux, premier, second*, etc., et que, pour ce motif, on appelle adjectifs *déterminatifs*.

81. — En effet, quand je dis *mon cheval est fatigué, cet enfant est sage, prenez la première rue à droite*, ces mots *mon, cet, première*, n'expriment rien qui soit dans la nature du cheval, de l'enfant ou de la rue ; ils font plus particulièrement entendre que je parle de tel cheval, de tel enfant, de telle rue ; ils les spécifient, ils les déterminent.

82. — Il y a trois sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *numéraux*.

Des adjectifs démonstratifs.

83. — Les adjectifs *démonstratifs* remplissent la double fonction de déterminer les objets, et de les montrer aux yeux, ou de les rappeler à l'esprit.

Les adjectifs démonstratifs sont :

Pour le masculin singulier, *ce, cet* ;
Pour le féminin singulier, *cette* ;
Pour le pluriel des deux genres, *ces*.

Remarque. — Quoique *ce* et *cet* soient l'un et l'autre du masculin, *ce* ne se met qu'avant une consonne ou un *h* aspiré : *CE pays*, *CE hamenu*, et *cet* seulement avant une voyelle ou un *h* muet : *CET emploi*, *CET honneur*.

Des adjectifs possessifs.

84. — Les adjectifs *possessifs* remplissent la double fonction de déterminer tel ou tel objet, et d'exprimer une idée de possession. Voici ces adjectifs :

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
<i>Mon,</i>	<i>ma,</i>	<i>mes,</i>
<i>Ton,</i>	<i>ta,</i>	<i>tes,</i>
<i>Son,</i>	<i>sa,</i>	<i>ses,</i>
<i>Notre,</i>	<i>notre,</i>	<i>nos,</i>
<i>Votre,</i>	<i>votre,</i>	<i>vos,</i>
<i>Leur,</i>	<i>leur,</i>	<i>leurs.</i>

85. — Quoique *mon*, *ton*, *son* soient plus particulièrement du masculin, ils s'emploient aussi, par euphonie, avant les noms et les adjectifs féminins commençant par une voyelle ou un *h* muet : nous disons donc *mon épouse*, *ton aimable mère*, *son honorable famille*, pour éviter ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans *ma épouse*, *ta aimable mère*, *sa honorable famille*.

Des adjectifs numéraux.

86. — Les adjectifs *numéraux* ont aussi la double fonction de déterminer les objets et d'exprimer une idée de nombre ou d'ordre.

87. — Il y en a de deux sortes : les adjectifs de nombres *cardinaux* et les adjectifs de nombres *ordinaux*.

88. — Les adjectifs de nombres *cardinaux* marquent le nombre, la quantité ; tels sont *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *vingt*, *trente*, etc.

89. — Les adjectifs de nombres *ordinaux* ne marquent que l'ordre, le rang où est un objet par rapport à un ou plusieurs autres ; ces adjectifs sont *premier*, *second*, *troisième*, *quatrième*, *vingtième*, *centième*, etc.

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

90. — Le *pronom*, comme on l'a déjà vu, est un mot qui remplace le nom et en tient lieu.

91. — Il y a cinq sortes de pronoms, savoir : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs*, et les pronoms *indéfinis*.

Des pronoms personnels.

92. — Les pronoms *personnels* sont ceux qui représentent plus particulièrement les personnes.

93. — Il n'y a que trois personnes ; et ce nombre vient de la situation différente des individus par rapport à l'action de parler : ou les personnes parlent, ou on leur parle, ou on parle d'elles ; il ne saurait y avoir un quatrième : de là donc le nombre de trois personnes.

94. — La première personne est celle qui parle : *Je marche, ceci est à moi, secourez-moi.*

95. — La seconde personne est celle à qui l'on parle : *Tu es et tu écris sans cesse, repose-toi, j'irai avec toi.*

96. — La troisième personne est celle de qui l'on parle ; *Il rit, elle chante, ils courent, elles marchent.*

Voici les pronoms personnels :

1 ^{re} personne, <i>je, me, moi</i> ; pluriel, <i>nous</i> ;	{ pour les deux genres.
2 ^e personne, <i>tu, te, toi</i> ; pluriel, <i>vous</i> ;	
3 ^e personne, <i>il, ils, eux</i> , pour le masculin ;	
<i>Elle, elles, la</i> , pour le féminin ;	
<i>Lui, les, leur, se, soi</i> , pour les deux genres.	

Des pronoms démonstratifs.

97. — Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui, tout en représentant l'objet, le montrent à nos yeux, ou le rappellent à notre esprit. Par exemple, quand, après avoir examiné plusieurs objets, nous disons, *je prendrai CELUI-ci*, ou *prenez-y encore CELUI-LA*, nous désignons, nous montrons les objets.

Voici les pronoms démonstratifs :

*Ce, celui, celui-ci, celui-là, pour le masculin singulier;
 Ceux, ceux-ci, ceux-là, pour le masculin pluriel;
 Celle, celle-ci, celle-là, pour le féminin singulier;
 Celles, celles-ci, celles-là, pour le féminin pluriel;
 Ceci, cela, pour les deux genres.*

Des pronoms possessifs.

98. — Les pronoms *possessifs* sont ceux qui, tout à la fois, représentent les objets et expriment une idée de possession.

Voici les pronoms possessifs :

SING. MASC.	SING. FÉM.	PLUR. MASC.	PLUR. FÉM.
<i>Le mien,</i>	<i>la mienne,</i>	<i>les miens,</i>	<i>les miennes.</i>
<i>Le tien,</i>	<i>la tienne,</i>	<i>les tiens,</i>	<i>les tiennes.</i>
<i>Le sien,</i>	<i>la sienna,</i>	<i>les siens,</i>	<i>les siennes.</i>
<i>Le nôtre,</i>	<i>la nôtre,</i>	<i>les nôtres,</i>	<i>les nôtres.</i>
<i>Le vôtre,</i>	<i>la vôtre,</i>	<i>les vôtres,</i>	<i>les vôtres.</i>
<i>Le leur,</i>	<i>la leur,</i>	<i>les leurs,</i>	<i>les leurs.</i>

99. — *Remarque.* — Notre et votre ne prennent l'accent circonflexe que lorsqu'ils sont pronoms, c'est-à-dire lorsqu'ils sont précédés d'un article : *votre cheval est plus joli que LE nôtre.*

Des pronoms relatifs.

100. — On appelle pronoms *relatifs* ceux qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède.

Voici les pronoms relatifs :

Qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, dont, en, y.

101. — On appelle *antécédent* le nom ou le pronom auquel le pronom relatif se rapporte. Dans cette phrase : *Dieu, dont nous admirons la sagesse, est l'auteur des choses que nous voyons, et de celles qui nous sont cachées.* Dieu est l'antécédent du relatif *dont*; choses est l'antécédent du relatif *que*, et le pronom celles l'antécédent de *qui*.

Des pronoms indéfinis.

102. — On appelle *indéfinis* les pronoms dont on se sert pour représenter des personnes ou des choses qu'on veut ou qu'on ne peut nommer. Quand je dis, *on sonne, quelqu'un frappe*, ces expressions *quelqu'un, on*,

nt d'une nécessité absolue, attendu l'impossibilité où je
is de déterminer le nom de celui qui sonne ou qui frappe.

103. — Les pronoms indéfinis peuvent se diviser en
quatre classes, savoir :

1° Ceux qui ne sauraient être que pronoms indéfinis,
comme *on*, *quelqu'un*, *quiconque*, *qui que ce soit*, *quoi
que ce soit*, *chacun*, *l'un l'autre*, *les uns les autres*, *autrui*,
en, *tout le monde*;

2° Ceux qui sont tour à tour pronoms indéfinis et adjec-
tifs, comme *autre*, *nul*, *plusieurs*, *tel*, *tout*. Ils sont pro-
noms indéfinis lorsqu'ils n'ont de rapport à aucun nom,
à aucun pronom; ils sont adjectifs s'ils se rapportent
à un nom, soit à un pronom.

Phrases où ces mots sont pro-
noms indéfinis.

Un autre que lui aurait appré-
cié la délicatesse de ce procédé.

Un n'est satisfait de sa fortune,
n'a échappé.

Il ne faut pas que *plusieurs* pa-
rent pour un seul; *plusieurs*
entendent que.... (Acad.)

Il se dit votre ami, qui ne
vous obligerait pas de quelques
mots.

Cela atteste la majesté de Dieu,
est fini, *tout* est prêt.

Phrases où ces mots sont
adjectifs.

Remettons l'examen de cette
affaire à un *autre* jour.

Nulle puissance n'est compara-
ble à celle de Dieu; *nul* désir.

Plusieurs voyageurs rapportent
le même fait, mais j'en ai vu *plus-
ieurs* qui le nient.

Un ami *tel* que lui est un second
soi-même; *telle* vie, *telle* fin.

Tout ce qu'il dit est exact, *tout*
mon temps est employé.

3° Ceux qui sont tantôt pronoms indéfinis, et tantôt
noms relatifs, comme *qui*, *que*, *quoi*. Ils sont pronoms
indéfinis lorsqu'ils ne se rapportent ni à un nom ni à un
pronom; et pronoms relatifs, quand ils se rapportent soit
à un nom soit à un pronom.

Qui, *que*, *quoi*, sont pronoms
indéfinis dans ces phrases :

Qui veut-il? *que* suis-tu? *que*
vous lui devez?

Qui demandez-vous? à *qui* dési-
reriez-vous parler?

Qui de plus hideux que l'igno-
rance? à *quoi* réfléchit-il?

Qui, *que*, *quoi*, sont pronoms
relatifs dans ces phrases :

Le livre *que* je lis, voilà ce *qu'il*
m'a dit.

Celui *qui* s'instruit se prépare
des jouissances.

Je ne fais aucun cas de ce à *quoi*
il passe son temps.

4° Et enfin, le mot *personne* et le mot *chose* dans quel-
ques phrases.

in singulier;
luriers;
gulfiers;
pluriers;

fs.
ceux qui, tout à la
riment une idée de

C. PLUR. FÉM.
les miennes.
les tiennes.
les siennes.
les vôtres.
les leurs.

ment l'accent circoufle
ils sont précédés d'un

fs.
s ceux qui ont rap
qui les précède.

ls, lesquelles, dont

m on le pronom at
Dans cette phrase
est l'auteur des choses
s sont cachées. Die
oses est l'antécédent
técédent de qui.

is.

onoms dont on se se
des choses qu'on
nd je dis, on s'en
quelqu'un, on, et

Personne est pronom indéfini et du masculin, lorsqu'il n'est accompagné ni d'un article, ni d'un des déterminatifs *ce, cet, mon, ton, une, deux, etc.*

PERSONNE n'est plus gracieux que votre mère; c'est un homme qui ne fréquente PERSONNE, qui ne parle à PERSONNE.

Personne est nom commun et du féminin, lorsqu'il est précédé, soit de l'article, soit d'un déterminatif, soit d'un adjectif quelconque.

Avez-vous vu CETTE PERSONNE? Voilà UNE PERSONNE bien aimable et instruite. CERTAINES PERSONNES le croient.

Chose fait partie du pronom indéfini *quelque chose*, quand il signifie *certaine chose*; alors il est du masculin.

Voilà QUELQUE CHOSE de bon, de bien fait.

Chose est nom commun et du féminin dans *quelque chose*, lorsqu'il signifie *celle que soit la chose*.

Il n'est point ému, QUELQUE CHOSE qu'on lui dise, c'est-à-dire quelle que soit la chose qu'on lui dise.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

104. — Le *verbe* est un mot qui marque l'affirmation. Quand je dis *mon frère est brave*, j'affirme que la bravoure est dans le caractère de mon frère.

105. — Mais pour nous qui avons pris à tâche de montrer que les différentes espèces de mots tirent leur origine des choses mêmes ou de ce qui leur est propre nous ajouterons :

106. — Puisqu'il est du propre des êtres de *sentir*, de *se mouvoir* ou d'*être en repos*; que ces trois circonstances sont exprimées par une seule partie du discours appelé *verbe*; qu'elles embrassent et résument leurs diverses facultés, leurs attributs, qu'en un mot elles peignent complètement le jeu et l'état de la nature vivante ou inanimée nous définirons en outre le verbe un mot qui marque le *sentiment, le mouvement ou le repos*(1).

(1) Nous ne voulons nullement éléver une controverse sur ce point.

DU SUJET.

107. — Mais comme les trois circonstances exprimées par le verbe ne peuvent avoir lieu sans cause, c'est-à-dire qu'il ne saurait y avoir de mouvement sans que quelqu'un ou quelque chose le produise; que nul sentiment n'existe à moins que quelqu'un ne l'éprouve; que l'état de repos fait supposer que telle chose est dans cet état, les grammairiens ont appelé *sujet* la cause de l'action ou du sentiment. (*Sujet* est ici le synonyme de *cause*.)

108. — Ainsi, quand nous disons, *nos soldats portaient le désespoir et la mort dans les rangs de l'ennemi, les soldats faisant l'action de porter, sont le sujet de ce verbe; le vent poussait et amoncelait la neige, l'action de pousser et d'amonceler étant faite par le vent, ce nom est le sujet de ces deux verbes.*

109. — Un moyen mécanique de trouver le sujet d'un verbe, c'est de mettre avant ce verbe *qui est-ce qui*, si l'on suppose que l'action est faite par des personnes, et *qu'est-ce qui*, si l'on suppose qu'elle est faite par des choses.

Ainsi, pour trouver le sujet de ces phrases, *cet étranger ne connaît pas la ville, le vin pris immodérément ruine la santé*, on dira, *qui est-ce qui ne connaît pas la ville? l'étranger, voilà le sujet de connaît; qu'est-ce qui ruine la santé? le vin, voilà le sujet de ruine.*

110. — Le sujet d'un verbe ne saurait guère être qu'un nom ou un pronom. Quand le sujet est un nom, il faut écrire le verbe à la troisième personne : *le général commandait, les soldats obéissaient.*

On ne saurait ne pas reconnaître que cette définition du verbe (*c'est un mot qui marque l'affirmation*) est juste, et qu'elle ne souffre pas d'exception. Mais nous posons que ce n'est là qu'un attribut de cette espèce de mot. Qu'on réponde de bonne foi à cette question : les hommes obéissant à la nécessité en créant une espèce de mot pour rendre la différence qu'il y a entre *marcher et courir, sauter et se trainer, trotter et galoper, aimer et haïr, veiller et dormir, etc.*, les hommes, disons-nous, n'auraient-ils plutôt occupés d'exprimer une affirmation que de prendre en lui se passait autour d'eux et en eux? Vraisemblablement non : alors donc la propriété qu'a le verbe d'exprimer l'affirmation serait plutôt une particularité, un attribut de cette espèce de mot, qu'une définition qui en appelle la cause originelle.

111. — Quand le sujet est un pronom, ce pronom étant de la première, de la seconde ou de la troisième personne, communique sa personne au verbe: *je parle, tu chantes, il lit, nous écoutons, vous voyagez, ils partent.*

112. — Quelquefois, cependant, un verbe a pour sujet un autre verbe; dans ce cas, on met la troisième personne du singulier: *parler trop haut en société est inconvenant*, c'est-à-dire l'action de parler est.

113. — Lorsque plusieurs personnes concourent à faire l'action exprimée par le verbe, il faut nécessairement que ce verbe soit au pluriel.

Mon père et mon frère arriveront ce soir. Il faut la troisième personne du pluriel *arriveront*, parce que les sujets *père* et *frère* étant des noms, sont l'un et l'autre de la troisième personne.

114. — Mais si les sujets d'un verbe sont de différentes personnes, non-seulement il faut mettre ce verbe au pluriel, mais à celle des personnes qui a la priorité; la première personne a la priorité sur les deux autres, et la seconde l'a sur la troisième. Il faut donc dire: *Vous et moi nous partirons*, en mettant le verbe à la première personne du pluriel, parce que, des deux sujets *vous* et *moi*, la priorité est acquise au pronom *moi*, qui est de la première personne.

Vous et lui perdrez à ce marché.

Vous, mon oncle et moi, nous ferons ce voyage

36.

DU RÉGIME OU COMPLÉMENT.

115. — On appelle *régime* ou *complément* du verbe le mot qui dépend immédiatement d'un verbe, et qui lui est nécessaire pour en compléter la signification. En disant *cet homme apporte*, j'exprime une idée incomplète; mais si j'ajoute l'expression *une lettre*, ce mot *lettre* complète l'idée, et reçoit, pour ce motif, le nom de *complément*. On le nomme aussi *régime*, parce qu'il est régi par le verbe, parce qu'il est sous sa dépendance.

116. — Il y a deux sortes de régimes, le régime direct et le régime indirect.

117. — Le régime direct est le mot sur lequel tombe directement l'action du verbe, le mot qui est l'objet immé-

de cette
eurs per
t cet éd
ne direc
é par c
régime
ombe l'a
3. — U
un ver
: je vou
ndrai qu
sont do

— Le
be qu'i
lé de l'u
u à ma
st le ré
indire
— Ren
ujours
ets, et d
directs.

— Le,
nt être q
cherché
LES sal

vauz qu
etés; la
e maison
Encore le
nt lequel
marché m
i marché;

adémie de
avec, dans
ement que
d'un fou
cette phr
reos de
mot Rige

le pronom étant
me personne,
le, tu chantes,
tent.

de a pour sujet
troisième per-
sonne EST incon-

courent à faire
sairement que

Il faut la troi-
sème que les sujets
et l'autre de la

de différentes
verbe au plu-
riété; la pre-
mière, et la
deuxième : *Vous et moi*
première per-
sonne *vous et moi*,
est de la pro-

voyage

ent du verbe le
e, et qui lui est
on. En disant
complète; mais
lettre complète
complément. On
par le verbe,

le régime direc-
r lequel tombe
l'objet immo-

de cette action. Quand je dis, *ce cheval a renversé*
deux personnes sur son passage; les flammes détrui-
ent cet édifice malgré nos secours; les personnes sont le
ne direct du verbe *renverser*, parce que l'action ex-
écute par ce verbe tombe directement sur elles; l'*édifice*
régime direct de *détruisirent*, parce que c'est sur lui
tombe l'action de *détruire*.

8. — Un moyen mécanique de trouver le régime di-
rect d'un verbe, c'est de mettre *qui ?* ou *quoi ?* après ce
verbe : *je vous attendrai ce soir, je lui écris une lettre.*
attendrai qui ? vous; j'écris quoi ? une lettre; vous et
sont donc les régimes directs des verbes *attendre*,

— Le régime indirect est le mot sur lequel l'action
tombe qu'indirectement; ce régime est ordinairement
complété de l'une des prépositions à, de : j'ai donné un
cadeau à ma sœur; j'ai tiré mon ami de peine. A ma
est le régime indirect de *j'ai donné*; *de peine* est le
régime indirect de *j'ai tiré* (1).

— *Remarque.* — Parmi les pronoms, il en est qui
sont toujours régimes directs, d'autres toujours régimes
indirects, et d'autres tantôt régimes directs et tantôt régi-
mes directs.

— *Le, la, les, que*, sont les seuls pronoms qui ne
peuvent être que régimes directs : *je LE cherche*, c'est-à-
dire *je cherche lui*; *je LA regarde*, c'est-à-dire *je regarde*
elle; *LES salue*, c'est-à-dire *il salue eux ou elles*; *voilà*
ceux que j'ai achetés, c'est-à-dire *lesquels chevaux*
achetés; *la maison QUE je veux vendre*, c'est-à-dire
la maison que je veux vendre.

Encore le pronom *que* est-il quelquefois employé pour *durant*
lequel, laquelle, comme quand nous disons *les deux heures*
durant lesquelles j'ai marché, c'est-à-dire *les deux heures pendant les-*
quelles j'ai marché; *les vingt ans qu'il a régné*, c'est-à-dire *durant lesquels*

l'Académie ne pense point que les noms ou les pronoms précédés
de *avec, dans, etc.*, soient des régimes indirects des verbes; elle
pense que ce sont les régimes de ces prépositions; c'est aussi
l'avis d'une foule de grammairiens et la nôtre. Voici comment elle
explique cette phrase : *servir Dieu avec ferveur* : *Dieu*, dit-elle, est le
direct de *servir*, et *ferveur* le régime de la préposition *avec*.
mot Régime.

123. — *Lui, leur, dont, en, y*, ne sauraient être que régimes indirects, par la raison qu'ils renferment toujours une préposition : *je lui parlerai*, c'est-à-dire *à lui*, *à elle*; *il leur écrit*, c'est-à-dire *à eux*, *à elles*; *les outils dont il se sert*, c'est-à-dire *desquels* il se sert; *ces fruits sont mûrs, mangez-en*, c'est-à-dire *mangez de ces fruits*; *cette science est intéressante, et je m'y applique*, c'est-à-dire *je m'applique à cette science*.

124. — *Me, te, se, nous, vous*, sont tantôt régimes indirects, et tantôt régimes directs. Ils sont régimes indirects toutes les fois qu'ils renferment la préposition *à*, c'est-à-dire qu'ils sont employés pour *à moi*, *à toi*, *à lui*, etc.

Il me remit vos lettres, c'est-à-dire *il remit à moi*;
Je t'écrirai bientôt, c'est-à-dire *j'écrirai à toi*;
Il se fit mal, c'est-à-dire *il fit mal à lui*, etc.

125. — *Me, te, se, nous, vous*, sont régimes directs lorsqu'ils sont mis pour *moi*, *toi*, *lui*, etc.

Il me salua, c'est-à-dire *il salua moi*;
Je te remercie, c'est-à-dire *je remercie toi*;
Il se frappèrent, c'est-à-dire *ils frappèrent eux*, etc.

Des différentes sortes de verbes.

126. — Il y a cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronomin* et le verbe *impersonnel*.

127. — Un verbe n'est *actif* que quand 1° le sujet fait l'action, 2° et qu'il a un régime direct.

128. — Mais, comme il n'y a guère que l'usage qui nous apprenne que tel verbe peut avoir un régime direct, on a dit avec raison que toutes les fois que l'on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose* après un verbe, on doit en conclure qu'il est actif. Or, *chercher*, *trouver*, *prendre*, *apporter*, sont des verbes actifs, car on peut dire *chercher quelqu'un*, *trouver quelque chose*. (Ce nom *actif*, donné à cette espèce de verbe, vient non-seulement de ce que le sujet est en effet actif, c'est-à-dire parce qu'il agit, mais encore parce qu'il fait l'action directement sur *quelqu'un* ou sur *quelque chose*.)

129. prend
verbe
passif
de l'ac
l'actio
voitur
suppor
publiq

130. ni pas

131. souven
verbe
je man
tingue
de qu
plaire
quelqu

132. jogue
promèn

133. naux es

134. prend i
sonne d
repens,
ment qu
souvienn
n'empa
j'empar

135. étant co
pourrait
donné be
que des

129. — Mais ces mêmes verbes *chercher, trouver, prendre, apporter*, etc., que nous venons de qualifier de verbes actifs, deviendront dans certains cas des verbes *passifs*; cela tient à la situation seule du sujet à l'égard de l'action; le sujet est-il actif, c'est-à-dire le sujet fait-il l'action, le verbe est actif; *des voleurs ont attaqué une voiture publique*; le sujet est-il passif (*passif* signifie *qui supporte l'action*), le verbe alors est passif : *une voiture publique a été attaquée par des voleurs*.

130. — On appelle *neutre* un verbe qui n'est ni *actif* ni *passif*. (*Neutre* signifie *ni l'un ni l'autre*.)

131. — Ainsi que le verbe actif, le verbe *neutre* exprime souvent une action faite par le sujet; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : *je marche, tu cours, il voyage*. Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de *quelqu'un* ni de *quelque chose*. Or, *dormir, régner, plaire, convenir*, sont neutres, car on ne peut dire *dormir quelqu'un; régner, convenir quelque chose*.

132. — On nomme *pronominal* le verbe qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne : *je me promène, je me repens*.

133. — On en distingue de deux sortes : les pronominaux *essentiels* et les pronominaux *accidentels*.

134. — Le verbe pronominal *essentiel* est celui qui prend indispensablement deux pronoms de la même personne dans sa conjugaison, comme *je me souviens, je me repens, je m'empare*, qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je me souviens, tu te souviens; je me repens, tu te repens; je m'empare, tu t'empares*; et non *je souviens, je repens, j'empare*.

135. — On appelle pronominal *accidentel* celui qui, étant conjugué avec deux pronoms de la même personne, pourrait se conjuguer avec un seul. Ainsi, dans *je me suis donné beaucoup de mal, ils se sont frappés*, on ne trouve que des verbes pronominaux accidentels, car *donner* et

'rappeler peuvent se conjuguer avec un seul pronom : *je donne, tu donnes; je frappe, tu frappes.*

136. — On nomme *impersonnel* le verbe qui n'a dans tous ses temps que la troisième personne du singulier : *il faut, il pleut, il neige*, etc (1).

137. — Nous en distinguerons de deux sortes : les *impersonnels essentiels* et les *impersonnels accidentels*. Nous appellerons *impersonnels essentiels* ceux qui ne sauraient

(1) A l'appellation *impersonnel*, un grammairien suivi a substitué la dénomination *unipersonnel*, en donnant pour raison que le mot *impersonnel* veut dire qui n'a pas de personne, et que l'expression *unipersonnel* conviendrait mieux, etc. C'est là une sentence qui repose sur une définition fautive du mot *impersonnel*, et, quant au fond de la question, sur des motifs qui nous paraissent superficiels.

C'est uniquement de son *sujet*, et non de sa *conformation* qu'un verbe tire sa qualité d'*actif, passif, neutre, pronominal* ou *impersonnel*. Prenons cela.

Prenons un verbe quelconque, *frapper*, par exemple, et examinons-le abstractivement, c'est-à-dire seul, sans rapport avec aucun autre mot. Que représente *frapper*? Non une idée mixte ou composée, comme une *action* et un *être* capable de faire cette action; mais une idée simple et uniquement propre à peindre une action; c'est à cela, et à cela seul, que se borne son rôle dans le discours, qu'il ne paraîtra qu'à la condition expresse qu'un *être* quelconque exécutera cette action, comme quand je dis, *cet enfant frappe son frère*.

Le verbe est donc, à l'égard du sujet, dans une dépendance égale à celle de l'adjectif à l'égard du nom. Car, de même qu'il faut d'abord qu'un *être* existe pour qu'il existe tel (*un beau cheval*), de même il faut préalablement un *être* doué de la faculté d'agir, pour que telle action s'accomplisse. (*L'enfant étudie*.)

Cette dépendance du verbe à l'égard du sujet est palpable et se remarque à tous les temps et à toutes les personnes : *je parle, tu parles, il parle, nous parlons, vous parlez, ils parlent; je finirai, tu finiras, il finira, nous finirons, vous finirez, ils finiront*. Toutes formes différentes auxquelles le verbe s'assouplit, et cela à cause du *sujet*.

Cette même prépondérance du sujet sur le verbe, et qui fait que quand le sujet est au singulier, le verbe doit être au singulier; que quand le sujet est au pluriel, le verbe se met au pluriel; que quand le sujet est de la première ou de la seconde personne, le verbe aussi doit être de la première ou de la seconde personne, etc., cette même prépondérance, disons-nous, fait encore que quand le sujet, agissant directement sur quelque un ou sur quelque chose, devient *actif*, le verbe aussi est *actif*; que quand le sujet est *passif*, le verbe aussi est *passif*. Or, quand le sujet est *impersonnel*, le verbe aussi devient *impersonnel*.

D'où l'on doit conclure :

1^o Qu'il n'y a point de verbe absolument *actif*,

Point de verbe absolument *passif*,

Point de verbe absolument *neutre*,

Point de verbe absolument *pronominal*,

Point de verbe absolument *impersonnel*,

2^o Et que ces diverses dénominations des verbes leur viennent du

avoir q
il faut,
dire, j

138.

ceux q
ont pou
porte à
ture; IL

sujet, au
emprunt
rapport
Cela es
selon que
sont tou

Prenon

Je PASSÉ
agit, et q

L'été de
parce que
porte l'ac

Votre f
frère, bi
action qu
dans le s
non plus
de là l'ex

Nous n
nominal,
duisant m
etc., c'es
prénoms c

Il s'est v
que le su
représent

Servir e

Servir e

Servir e

Servir e

recherché

Comme

est d'une s

Or, quant

des noms d

(c'est-à-d

Quant a

il pleut, il

aux premi

et imperson

poli et im

impossible,

le pronom : je

qui n'a dans
du singulier

sortes : les im-
personnels. Nous
ne saurions

qui a substitué la
ne le mot imper-
sonnel sur une définition
question, sur des

ation qu'un verbe
personnel. Prou-

et examinons-le
aucun autre mot.
sée, comme une
ne idée simple et
à cela seul, que
qu'à la condition
comme quand je

pendance égale à
ut d'abord qu'un
ne il faut première
action s'accom-

palpable et se
parle, tu parles,
irai, tu finiras,
tes formes d'ac-
sujet.

et qui fait que
à singulier; que
riel; que quand
le verbe aussi
etc., cette même
t, agissant direc-
actif, le verbe
aussi est passif.
nt impersonnel.

ur viennent du

avoir que la troisième personne du singulier; tels sont,
il faut, il pleut, il vente, il grêle, etc. En effet, on ne peut
dire, je faux, je pleux, tu pleux, etc.

438. — Et nous nommerons impersonnels *accidentels*
ceux qui, pouvant se conjuguer à toutes les personnes,
ont pour sujet le pronom *il*, lorsque ce pronom ne se rap-
porte à rien; IL EST ARRIVÉ deux dames dans cette voi-
ture; IL SE PASSE dans ce moment des choses bien étranges;

sujet, auquel ils les empruntent, absolument comme les adjectifs
empruntent le genre et le nombre des noms auxquels ces adjectifs se
rapportent.

Cela est si vrai, qu'il y a, en assez grand nombre, des verbes qui,
selon que le sujet est *actif, passif, neutre, pronominal ou impersonnel*,
sont tour à tour de toutes ces sortes.

Prenons pour exemple *passer et servir*.

Je passe la rivière. Ici *passer* est *actif*, parce que, d'une part, le sujet
agit, et que, de l'autre, ce verbe a un complément direct qui est la *rivière*.

L'été dernier, cette rivière a été passée à sec. Ici *passer* est *passif*,
parce que le sujet, la *rivière*, au lieu d'agir, est *passif*, c'est-à-dire qu'il sup-
porte l'action; en effet, la rivière n'a pas passé la rivière, elle a été *passée*.

Votre frère passe, appelez-le. Ici *passer* est *neutre*, parce que le sujet
frère, bien que agissant, fait une action qui ne sort pas de lui, une
action qu'il n'exerce directement sur personne; or, il n'est pas *actif*
dans le sens grammatical de ce mot. Ce même sujet ne supporte pas
non plus une action faite sur lui par d'autres; or, il n'est pas *passif*:
de là l'expression *ni l'un ni l'autre* rendue par *neutre*.

Nous nous serions bien passés d'une telle visite. Ici *passer* est *pro-
nominal*, parce que les personnes exprimées par le sujet nous se repro-
duisent une seconde fois par *nous*; *je me, tu te, nous nous, vous vous*,
etc.; c'est de la nécessité de conjuguer ainsi ces verbes avec deux
pronoms que vient l'expression *pronominal*.

Il est passé bien du temps depuis lors. Ici *passer* est *impersonnel*, parce
que le sujet *il* est *impersonnel*, c'est-à-dire parce que ce sujet ne
représente aucune personne, aucun être déterminé.

Servir est *actif* dans *SERVIR son pays*;

Servir est *passif* dans *nous avons été bien servis*;

Servir est *neutre* dans *ces objets leur ont bien servi*;

Servir est *pronominal* dans *ils se sont servis de votre nom*;

Servir est *impersonnel* dans *il a été servi à leur table des mets fort
recherchés*.

Comme on le voit, c'est le *sujet*, et le *sujet seul*, qui fait qu'un verbe
est d'une sorte plutôt que d'une autre.

Or, quatre sortes de nos verbes pouvant en général avoir pour *sujets*
des noms de personnes, on les a appelés pour cela *seul verbes personnels*
(c'est-à-dire verbes dont le *sujet* est ou peut être une personne).

Quant aux verbes dont le *sujet* ne peut être une personne, tels que
il pleut, il grêle, il tonne, etc., on les a, pour cela aussi, et par opposition
aux premiers, nommés *verbes impersonnels*, deux expressions (*personnel*
et *impersonnel*) qui ont entre elles le rapport même qui existe entre
*puissant et impuissant, digne et indigne, possible et
impossible, etc.*

IL A ÉTÉ SAISI *des armes prohibées*. Quoique ces verbes, *arriver, passer, saisir*, puissent se conjuguer à toutes les personnes, ils sont ici impersonnels, parce que le pronom *il*, qui les précède, et qui en est le sujet, ne se rapporte à rien (1).

Remarque. — Lorsque le verbe *être* n'est point auxiliaire, c'est-à-dire lorsqu'il n'aide point à en conjuguer un autre, il prend le nom de *verbe substantif*; alors il signifie *exister* : *Dieu s'appelle celui qui EST ; cet homme n'est plus.*

139. — On distingue dans le verbe le *nombre*, la *personne*, le *mode* et le *temps*.

Du nombre.

140. — Il y a dans le verbe deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*. Lorsque le sujet d'un verbe est au singulier, ce verbe est aussi au singulier : *je marche, tu cours, il appelle*. Si le sujet représente plusieurs personnes ou plusieurs choses, le verbe est au pluriel : *nous marchons, ils appellent*.

De la personne.

141. — Les verbes ont trois personnes, et ces personnes sont indiquées, soit par les pronoms, soit par les noms : le sujet d'un verbe est-il un pronom de la première personne, ce verbe est à la première personne ; le sujet est-il de la seconde personne, le verbe est à la seconde personne : *je parle, je suis, c'est moi qui ai ; tu parles, tu es, c'est toi qui as.* (Voir 31.)

Du mode.

142. — Ce mot signifie *manière*. On appelle donc *mode* les différentes manières d'exprimer l'action marquée par le verbe.

(1) Cette division des verbes pronominaux, et des verbes impersonnels en *accidentels* et en *essentiels* est d'une très-grande importance pour l'application des règles des participes.

143. — Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

144. — L'*indicatif* exprime une action sûre, certaine, soit que cette action se fasse présentement, soit qu'elle se trouve faite ou qu'elle soit à faire : je CHANTE, je CHANTAIS, j'ai CHANTE, je CHANTERAI, etc.

145. — Le *conditionnel* exprime une action moyennant une condition : les enfants METTRAIENT plus de zèle à leur instruction, s'ils en connaissaient le prix ; j'AURAI REUSSI sans cet obstacle.

146. — L'*impératif* exprime l'action avec commandement de la faire, ou exhortation à l'exécuter : APPORTEZ cet objet ; KIMEZ Dieu ; HONOREZ vos parents, et vous prospérerez.

147. — Le *subjonctif*, mode consacré au doute et à l'incertitude, exprime l'action d'une manière subordonnée, d'une manière dépendante d'une autre action : il veut QUE JE PARTE ; nous désirons QUE VOUS RÉUSSISSEZ.

148. — L'*infinitif* exprime l'action indéfiniment, et sans aucun rapport de nombres ni de personnes : ENSEIGNER, c'est S'INSTRUIRE ; TRAVAILLER, c'est S'ENRICHIR.

Du temps.

149. — Le *temps* est l'époque, le moment de l'action exprimée par le verbe.

150. — Le temps ne saurait se diviser qu'en trois parties, savoir : le *présent*, le *passé* et l'*avenir*, qu'en grammaire on appelle *futur*.

151. — Mais parmi des actions qui appartiennent soit à un temps passé, soit à un futur, il y a différentes nuances qui ne peuvent être rendues par un seul temps. Par exemple, quand je dis, je LISAIS lorsque votre frère entra, et j'ai LU ce passage, j'exprime dans les deux cas une époque passée ; mais par l'imparfait je LISAIS, j'indique une action imparfaite, une action non terminée au moment où votre frère entra ; et par le passé indéfini j'ai LU, j'exprime une action parfaite, c'est-à-dire entièrement

achevée et sans rapport à aucune autre. Le *présent* étant un point indivisible, s'exprime par un seul temps.

152. — Nous avons huit temps pour exprimer les trois époques, savoir : un pour le *présent*, cinq pour le *passé*, et deux pour le *futur*.

153. — Le *présent* exprime l'action dans le moment même où elle se fait : *j'écris, je parle*.

154. — Les cinq temps qui marquent le *passé* sont :

1° L'*imparfait*, qui, tout en exprimant une action passée, la présente dans le moment même où elle avait lieu : ON DANSAIT quand j'entrai ;

2° Le *passé défini*, qui l'exprime comme ayant été faite dans un temps dont toutes les parties sont écoulées : il VINT nous voir la semaine dernière ;

3° Le *passé indéfini*, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps entièrement écoulé ou non : il EST VENU nous voir la semaine dernière ; il EST VENU nous voir aujourd'hui ;

4° Le *passé antérieur*, qui exprime une action passée, indispensablement suivie d'une autre action également passée et immédiate : quand il EUT FINI, il s'en alla ; il sortit lorsqu'il EUT DÎNÉ ;

5° Le *plus-que-parfait*, qui exprime aussi une action passée, et relative à une autre action également passée et immédiate ou non : aussitôt qu'il AVAIT TERMINÉ, il s'en allait ; j'AVAIS FINI quand il arriva.

155. Les deux temps qui marquent le *futur* sont :

1° Le *futur simple*, qui exprime une action à faire : bientôt j'IRAI vous voir ;

2° Le *futur composé* ou *passé*, qui exprime qu'une action se trouvera faite avant telle autre action à faire : j'AURAI TERMINÉ quand vous viendrez, avant que vous veniez.

156. — Mais les temps se divisent encore en temps *simples* et en temps *composés*.

157. — Les temps *simples* d'un verbe sont ceux où il n'entre que ce verbe : *je parle, je parlais, je parlai*, etc.

158. — On appelle temps *composés* ceux qui prennent avoir ou être : *j'ai parlé, j'avais parlé, je suis venu, j'étais venu*, etc.

159. —

e, c'est c

160. —

r la term

La prem

né en er

La deux

La troisi

La quatr

161. —

position

deux ve

INDICAT

1. J'ai.

Tu as.

Il a.

2. Nous av

Vous av

Ils ont.

IMP

3. J'avais.

Vous avais.

Il avait.

4. Nous avions.

Vous aviez.

Ils avaient.

PASS

5. J'eus.

Vous eûtes.

Il eut.

6. Nous eûmes.

Vous eûtes.

Ils eurent.

PASSE

7. J'ai eu.

Tu as eu.

Il a eu.

8. Nous avons eu.

Vous avez eu.

Ils ont eu.

1) En généra

159. — Écrire ou réciter un verbe dans toute son étendue, c'est ce qu'on appelle *conjuguer*.

160. — Il y a quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *er*, comme *chanter*;

La deuxième en *ir*, comme *finir*;

La troisième en *oir*, comme *recevoir*;

La quatrième en *re*, comme *rendre*.

161. — Mais les verbes *avoir* et *être* entrant dans la composition des autres, il convient de commencer par ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

INDICATIF PRÉSENT.

J'ai.
Tu as (t)
Il a.
Nous avons.
Vous avez.
Ils ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.

Vous avez eu.
Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.

1) En général, les seconds des personnes du singulier finissent par *e*.

Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi :

J'aurais eu.
Tu eusses eu.
Il eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils eussent eu.

IMPÉRATIF.*Point de première personne.*

Aie.
Aie.
Ayez.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.

Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ayant.

PARTICIPE PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.**INDICATIF PRÉSENT.**

Je suis.
Tu es.
Il est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils sont.

Tu étais.
Il était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il fut.

IMPARFAIT.

J'étais.

ous fûmes.
ous fûtes.
eurent.

PAS

ni été.
u as été.
a été.
ous avons
ous avez é
ont été.

PASSÉ

ous été.
a eus été.
eurent été.
ous eûmes
ous eûtes
eurent é

PLUS

avais été.
u avais été.
avait été.
ous avions
ous aviez
avaient é

serai.
u seras.
sera.
ous serons
ous serez.
s seront.

FU

aurai été.
u auras é
aura été.
ous aurons
ous aurez é
s auront é

CONDITI

e serais.
u serais.
serait.
ous serions
ous seriez
s seraient.

CONDI

aurais été.

ous fûmes.
ous fûtes.
eurent.

PARFAIT.

PASSÉ INDÉFINI.

ai été.
u as été.
a été.
ous avons été.
ous avez été.
ont été.

PASSÉ.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

eus été.
u eus été.
eut été.
ous eûmes été.
ous eûtes été.
eurent été.

QUE-PARFAIT.

PLUS-QUE-PARFAIT.

avais été.
u avais été.
avait été.
ous avions été.
ous aviez été.
s avaient été.

IF PRÉSENT.

FUTUR.

e serai.
u seras.
era.
ous serons.
ous serez.
s seront.

PASSÉ.

FUTUR PASSÉ.

aurai été.
u auras été.
aura été.
ous aurons été.
ous aurez été.
s auront été.

PE PRÉSENT.

CIPE PASSÉ.

eu.

RE.

DÉFINI.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

e serais.
u serais.
serait.
ous serions.
ous seriez.
s seraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

aurais été.

Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi :

J'eusse été.
Tu eusses été.
Il eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Sois.
Soyons.
Soyez.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF PRÉSENT.

Être.



PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant.

PARTICIPE PASSÉ.

Été, ayant été.

PREMIERE CONJUGAISON, EN ER.

INDICATIF PRÉSENT.

Je chant e.
Tu chant es.
Il chant e.
Nous chant ons.
Vous chant ez.
Ils chant ent.

IMPARFAIT.

Je chant ais.
Tu chant ais.
Il chant ait.
Nous chant ions.
Vous chant iez.
Ils chant aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je chant ai.
Tu chant as.
Il chant a.
Nous chant âmes.
Vous chant âtes.
Ils chant èrent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai chanté.
Tu as chanté.
Il a chanté.
Nous avons chanté.
Vous avez chanté.
Ils ont chanté.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus chanté.
Tu eus chanté.
Il eut chanté.
Nous eûmes chanté.
Vous eûtes chanté.
Ils eurent chanté.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais chanté.
Tu avais chanté.

Il avait chanté.
Nous avions chanté.
Vous aviez chanté.
Ils avaient chanté.

FUTUR.

Je chant erai.
Tu chant eras.
Il chant era.
Nous chant erons.
Vous chant erez.
Ils chant eront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai chanté.
Tu auras chanté.
Il aura chanté.
Nous aurons chanté.
Vous aurez chanté.
Ils auront chanté.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je chant erais.
Tu chant erais.
Il chant erait.
Nous chant erions.
Vous chant eriez.
Ils chant eraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais chanté.
Tu aurais chanté.
Il aurait chanté.
Nous aurions chanté.
Vous auriez chanté.
Ils auraient chanté.

On dit aussi :

J'eusse chanté.
Tu eusses chanté.
Il eût chanté.
Nous eussions chanté.

IMPERFECT PASSE.

Je chantais.
Tu chantaies.
Il chantait.
Nous chantions.
Vous chantiez.
Ils chantaient.

IMPERATIF.

Point de première personne.

Chant e.
Chant ons.
Chant ez.

CONJONCTIF PRESENT OU FUTUR.

Que je chant e.
Que tu chant es.
Qu'il chant e.
Que nous chant ions.
Que vous chant iez.
Qu'ils chant ent.

IMPARFAIT.

Que je chant asse.
Que tu chant asse.
Qu'il chant at.
Que nous chant assions.
Que vous chant assiez.
Qu'ils chant assent.

PASSE.

Que j'aie chanté.
Que tu aies chanté.
Qu'il ait chanté.
Que nous ayons chanté.
Que vous ayez chanté.
Qu'ils aient chanté.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse chanté.
Que tu eusses chanté.
Qu'il eût chanté.
Que nous eussions chanté.
Que vous eussiez chanté.
Qu'ils eussent chanté.

INFINITIF PRESENT.

Chant er.

PASSE.

Avoir chanté.

PARTICIPE PRESENT.

Chant ant.

PARTICIPE PASSE.

Chanté, chantée, ayant chanté.

Ainsi se conjuguent les verbes *danser, aimer, estimer, brûler, trouver, porter, adorer, diviser, travailler, donner, chercher, gagner, etc.*

EL PRESENT.

SECONDE CONJUGAISON, EN IR.

INDICATIF PRESENT.

Je fin is.
Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin issions.
Vous fin issiez.
Ils fin issent.

IMPARFAIT.

Je fin issais.
Tu fin issais.
Il fin issait.
Nous fin issions.
Vous fin issiez.
Ils fin issaient.

PASSE DEFINI.

Je fin is.

Tu fin is.
Il fin it.
Nous fin imes.
Vous fin ites.
Ils fin irent.

PASSE INDEFINI.

J'ai fini.
Tu as fini.
Il a fini.
Nous avons fini.
Vous avez fini.
Ils ont fini.

PASSE ANTERIEUR.

J'eus fini.
Tu eus fini.
Il eut fini.

Nous eûmes fini.
Vous eûtes fini.
Ils eurent fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
Tu avais fini.
Il avait fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avaient fini.

FUTUR.

Je fin irai.
Tu fin iras.
Il fin ira
Nous fin irons.
Vous fin irez.
Ils fin iront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je fin irais.
Tu fin irais.
Il fin irait.
Nous fin irions.
Vous fin iriez.
Ils fin iroient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aurait fini.
Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auraient fini.

On dit aussi :

*J'eusse fini.
Tu eusses fini.
Il eût fini.
Nous eussions fini.*

*Vous eussiez fini.
Ils eussent fini.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Fin is.
Fin issons.
Fin issez.

SUBJONCTIF PRÉSENT

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin isse.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin it.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF PRÉSENT.

Fin ir.

PASSÉ.

Avoir fini.

PARTICIPE PRÉSENT.

Fin issant.

PARTICIPE PASSÉ.

Fini, finie, ayant fini.

Ainsi se conjuguent les verbes unir, nourrir, guérir, avertir, adoucir, languir, fléchir, agir, sentir, etc.

THROISIEME CONJUGAISON, EN OIR.

INDICATIF PRÉSENT.

rec ois.
rec ois.
rec oit.
us rec evons.
us rec evez.
rec oivent.

IMPARFAIT.

rec evais.
rec evais.
rec evait.
us rec evions.
us rec eviez.
rec evaient.

PASSÉ DÉFINI.

rec us.
rec us.
rec ut.
us rec ûmes.
us rec ûtes.
rec ûrent.

PASSÉ INDÉFINI.

ai reçu.
as reçu.
a reçu.
us avons reçu.
us avez reçu.
ont reçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

us reçu.
us reçu.
eut reçu.
us eûmes reçu.
us eûtes reçu.
eurent reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

avais reçu.
avais reçu.
avait reçu.
us avions reçu.
us aviez reçu.
avaient reçu.

FUTUR.

Je rec evrai,
Tu rec evras.
Il rec evra.
Nous rec evrons.
Vous rec evrez.
Ils rec evront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je rec evrais.
Tu rec evrais.
Il rec evrait.
Nous rec evrions.
Vous rec evriez.
Ils rec evraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

On dit aussi :

J'eusse reçu.
Tu eusses reçu.
Il eût reçu.
Nous eussions reçu.
Vous eussiez reçu.
Ils eussent reçu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Rec ois.
Rec evons.
Rec evez.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR.

Que je rec oive.

Que tu reçoives.
 Qu'il reçoive.
 Que nous recevions.
 Que vous receviez.
 Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçusses.
 Que tu reçusses.
 Qu'il reçût.
 Que nous reçussions.
 Que vous reçussiez.
 Qu'ils reçussent.

PASSÉ.

Que j'aie reçu.
 Que tu aies reçu.
 Qu'il ait reçu.
 Que nous ayons reçu.

Ainsi se conjuguent *devoir*, *apercevoir*, *concevoir*, *percevoir*, et tous ceux dont l'infinitif est en *voir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *pouvoir*, *vouloir*, *valoir*, etc., sont irréguliers, et feront l'objet d'observations particulières. (Voir page 66.)

Que vous ayez reçu.
 Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
 Que tu eusses reçu.
 Qu'il eût reçu.
 Que nous eussions reçu.
 Que vous eussiez reçu.
 Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF PRÉSENT.

Recevoir.

PASSÉ.

Avoir reçu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Recevant.

PARTICIPE PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

QUATRIÈME CONJUGAISON, EN *RE*.

INDICATIF PRÉSENT.

Je rends.
 Tu rends.
 Il rend.
 Nous rendons.
 Vous rendez.
 Ils rendent.

IMPARFAIT.

Je rendais.
 Tu rendais.
 Il rendait.
 Nous rendions.
 Vous rendiez.
 Ils rendaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rendis.
 Tu rendis.
 Il rendit.

Nous rendîmes.
 Vous rendîtes.
 Ils rendirent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rendu.
 Tu as rendu.
 Il a rendu.
 Nous avons rendu.
 Vous avez rendu.
 Ils ont rendu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rendu.
 Tu eus rendu.
 Il eut rendu.
 Nous eûmes rendu.
 Vous eûtes rendu.
 Ils eurent rendu (1).

(1) Il y a encore, dans les quatre conjugaisons, un quatrième passé.

quatrième pas

Rendu, rendue, ayant rendu.

Ainsi se conjuguent répandre, dépendre, fonder, cendre, attendre, naître, perdre, attendre, répondre, mordre, etc.

il da se port rarmont. /ut se vende, se as se vende, il e se vende,
se vende se vende, se as se vende, se as se vende.

Remarques particulières sur les verbes des quatre conjugaisons.

1° Sur ceux de la première conjugaison.

162. — Dans les verbes terminés en *ger*, comme *manger*, *déranger*, le *g* doit être suivi d'un *e* muet avant les lettres *a*, *o* : *nous mangeons*, *je mangeai*; *nous dérangeons*, *il dérangea*. Ceci est une concession faite à l'harmonie, et pour ôter tout ce qu'auraient de dur *nous mangons*, *je mangai*, *tu dérangas*.

163. — Les verbes terminés par *cer*, comme *lancer*, *tracer*, prennent une cédille sous le *ç*, avant les lettres *a*, *o* : *je lançai*, *tu lanças*, *nous traçons*.

164. — Tout verbe de la première conjugaison ayant l'avant-dernière syllabe de l'infinitif un *é* fermé ou un *e* muet, comme *espérer*, *empiéter*, *enlever*, *pès*, perd cet *é* fermé ou cet *e* muet, pour prendre à la place un *è* ouvert lorsque la syllabe suivante est muette. (On entend par syllabe muette celle qui est formée par un *e* muet.) On doit donc écrire avec l'*è* ouvert, *j'espère*, *tu espères*, *il espère*; *j'empiète*, *tu empiètes*, *il empiète*; *je sème*, *tu sèmes*; *je pèse*, *tu pèses*; et, sans aucun changement, *nous espérons*, *nous empiétons*, *vous enlevez*, *vous pesez*, parce que cet *e* n'est plus suivi d'une syllabe muette.

Cependant l'Académie maintient l'accent aigu à tous les temps et à toutes les personnes des verbes terminés par *éger* : elle écrit donc, *je protège*, *j'allège*, etc.

165. — Les lettres *l* et *t* des verbes terminés à l'infinitif par *eler*, *eter*, comme *renouveler*, *appeler*, *rejeter*, *acheter*, se doublent quand elles sont suivies d'un *e* muet : *j'appelle*, *tu appelles*, *il appelle*; *je renouvellerai*, *tu renouvelleras*; *je rejette*, *tu rejettes*, *il rejette*; *j'achète*, etc. Mais il faut écrire avec un seul *l* ou un seul *t*, *nous appelons*, *vous renouvelez*; *nous rejetons*, *vous rejetez*; *j'achetai*, *tu achetas*, etc., parce que ces lettres *l*, *t*, ne sont plus suivies d'un *e* muet (1).

(1) Nous devons dire, cependant, que ces règles sur les verbes en *eler*, *eter*, ne s'accordent pas toujours avec la manière dont l'Académie les écrit.

Du radical.

ous sommes placés,
près, académies, ateliers, boutiques, dis-
ciples, ateliers, modèles, tels ne doublent pas
à moins fréquents un aspect grave.

qui fait *nous PRIONS, vous PRIEZ; nous EMPLOYONS, vous EMPLOYEZ.*

169. — *Remarque.* D'après ce principe général, et quoiqu'ils appartiennent à d'autres conjugaisons, les verbes *fuir, rire, voir, croire*, et faisant aux deux premières personnes plurielles du présent de l'indicatif *nous fuions, vous fuyez; nous rions, vous riez; nous croyons, vous croyez*, etc., s'écriront donc aux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, en prenant un *i* de plus qu'au présent de l'indicatif. (Cela leur est commun avec tous les verbes de la langue française.)

Ainsi, *fuir, rire, croire*, etc., faisant au présent de l'indicatif *nous fuions, nous rions, vous croyez*, feront à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *nous fuions, vous fuyiez; nous rions, vous ririez; nous croyions, vous croyiez*, etc.

Et quand, au futur et au conditionnel, j'ajoute *er* au radical *chant*, pour avoir *je chanterai, tu chanteras*, je dois, à ces deux temps, et dans tous les autres, aux verbes réguliers de la première conjugaison, retrouver cette partie ajoutée.

Or, *prier, louer, créer*, ayant pour radicaux

PRI, LOU, CRÉ, feront à ces temps

Je PRI erai, je LOU erai, je CRÉ erai;

Je PRI erais, je LOU erais, je CRÉ erais.

170. — C'est encore à l'aide du radical que s'explique la présence de deux *e* de suite à quelques temps des verbes terminés en *éer*, comme *je crée, tu crées; je supplée, tu supplées*; et trois au participe passé féminin: *crée, supplée*.

En effet, si au radical de *chant er*, j'ajoute un *e* muet pour former le présent de l'indicatif, je dois au radical de *cré er* ajouter de même un *e* muet pour avoir le même temps.

*Je chant
autorise donc
je cré
je supplé*

e

*Je chant
autorise aussi
je cré
je supplé*

erai

*Chant
autorise
cré
supplé*

*Chant
autorise
cré
supplé*

Remarque. Il s'agit, en effet, de la même chose.

Suite des

71. — L

quels il e

son à laq

et, cety, q

donc au

pie; j'emp

emploierais

quelques t

quient, ils

, que j'ai

72. — Ce

formation

cer, ni co

l'y, même

ayer, etc.

j'enraye

raierai, j'

nies (i).

Du numéro

ne pour pla

us mangons

erbe; 2^e avec

etc.; 3^e et 4^e

s, etc.; car,

de du temps

al l, à cause

stitif jeter; j'e

er.

est donc, nou

stabil ces pri

pas considér

as mêmes qui

si, et c'est l

rmation d'un

le, qu'en y re

ffectier, il ra

*Je balai
tu balais
il balay*

EMPLOYION

remarque. Il n'y a de verbes en *ier* que *grêier*, *agréer*, *crier*, *suppléer*, *récrer*, *ragréer*, *désagréer*, *secréer*, *recréer*.

Suite des remarques sur les verbes de la première conjugaison.

quoiqu'ils app
voir, croire, et
sent de l'indicat
ous croyons, et
l'imparfait de l'
plus qu'au prés
erbes de la lan

de l'indicatif n
de l'indicatif et
riions, vous ri

j'ajoute er
CHANT erai,
dans tous
son, retrou

caux
t à ces temp

que s'expli
temps des
ées; je supp
féminin: cr

oute un e m
lois au rad
r avoir le m

ant
rise
ré
plé
ant
rise
é
plé

71. — Les verbes en *yer* et tous ceux dans les temps
quels il entre un *y*, quelle que soit du reste la conju-
son à laquelle ils appartiennent, perdent, avant un *e*
et, cet *y*, qu'on remplace par un *i*. Envoyer, employer,
donc au présent de l'indicatif *j'envoie*, tu envoies, il
pie; *j'emploie*, tu emploies, il emploie; *j'emploierai*,
emploierais, etc. Fuir, croire, voir, avoir, etc., prenant
quelques temps un *y*, sont assujettis à la même règle :
quient, ils croient; que je fuie, que je croie, que je
que j'aie.

72. — Cependant, il est quelques verbes en *ayer* d'une
formation telle, qu'il n'est guère possible de les pro-
cer, ni conséquemment de les écrire autrement qu'a-
l'y, même avant un *e* muet; tels sont les verbes *raye*,
ayer, etc. : je raye, je rayerais, je rayerais; *j'enraye*,
j'enrayerais, et non je raie, je raierai, je raierais,
raierai, *j'enraierais*, qui seraient de véritables cacor-
nies (1).

Du numéro 162 au numéro 166, nous avons vu qu'on fait taire le
e pour plaire à l'harmonie, et que, par exemple, on écrit ainsi
ous mangeons, je mangeai, en mettant après le *g* un *e* qui est étrange-
rbe; 2^o avec deux *t* ou deux *t* : *j'appelle*, tu appelles; je jette, tu
etc.; 3^o et avec un *t* simple : *j'emploie*, tu emploies; *j'envoie*, tu
es, etc.; car, selon la Grammaire, il faudrait se conformer à l'ortho-
e du temps générateur, qui est l'infinitif, et écrire : *j'appelle* avec
il *t*, à cause de l'infinitif *appeler*; je jette avec un seul *t*, à cause de
infinitif *jeter*; *j'emploie*, *j'envoie*, avec *y*, à cause des infinitifs *employer*,
er.

est donc, nous voulons le répéter, au profit de l'harmonie qu'on a
établi ces principes. Mais quant aux verbes finissant par *ayer*, il ne
pas considérer la règle comme absolue : ce serait aller contre les
s mêmes qui lui ont donné naissance.
ni, et c'est le goût seul qui doit en décider, chaque fois que la
formation d'un verbe en *ayer*, comme balayer, rayer, enrayer, etc.,
le, qu'en y remplaçant l'y par un *i* simple, l'oreille est désagréable-
ment affectée, il faut laisser subsister l'y, conjuguer et écrire ainsi :

Je balaye,
tu balayes,
il balaye,

je raye,
tu rayes,
il raye,

j'enraye
tu enrayeras,
il enrayera, etc.

L'Académie va plus loin : elle ne remplace guère l'y par un i dans les verbes terminés par *oyer*, comme *employer*, *envoyer*, qu'elle conjugue ainsi : *j'emploie*, *tu emploies*, *il emploie*; *j'envoie*, etc.

Quant aux verbes terminés par *ayer*, comme *payer*, *balayer*, et tout en autorisant à les écrire avec un i avant un e muet, elle donne constamment la préférence à l'y : elle écrit donc, *je paye*, *tu payes*, *il paye*, *je balaye*, etc.

Remarques sur les verbes de la seconde conjugaison.

173. — Le verbe *haïr* conserve sur l'i le tréma (c'est-à-dire deux points) à tous ses temps et à toutes ses personnes : *je haïssais*, *je haïrai*, etc.; excepté 1^o tout singulier du présent de l'indicatif : *je hais*, *tu hais*, *il hait*; 2^o et la seconde personne de l'impératif : *hais*.

Tressaillir est régulier au futur et au conditionnel : *tressaillirai*, *je tressaillirais*, et non *je tressaillerais*, *je tressaillirais*, comme l'ont dit quelques grammairiens. (ACAD.)

174. — Le moyen de ne pas confondre les verbes de la seconde conjugaison avec les verbes en *ire* de la quatrième conjugaison, c'est de voir si le participe présent fait *isant* ou *ivant*; dans ce cas, le verbe appartient à la quatrième conjugaison : *écrire*, *nuire*, *luire*, *faire*, *écrivaint*, *nuisant*, *luissant*, sont donc de la quatrième conjugaison; tandis que *ouvrir*, *servir*, *finir*, *faisant ouvrir*, *servant*, *finissant*, sont de la seconde.

Bruire, *freire*, *maudire*, *rire*, *sourire*, sont les seules verbes en *ire*, qui, n'ayant le participe présent ni *isant* ni *ivant*, appartiennent à la quatrième conjugaison.

Remarques sur les verbes de la troisième conjugaison.

175. — Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont l'infinitif en *avoir* sont les seuls qui se conjuguent régulièrement, comme *recevoir*. Tous les autres sont irréguliers; nous donnons, page 66, le moyen de les conjuguer.

176. — *Devoir*, *redevoir* et *mouvoir* prennent un accent circonflexe au participe passé, mais seulement au masculin : *dû*, *redû*, *mû*. (ACAD.)

177. — De tous les verbes dont le son final fait *oir*, il n'y a que *boire* et *croire* qui ne soient point de la troisième conjugaison.

Remarques

178. —

servent le d

prends, tu

aux premi

comme je p

minés en

oudre, et

plaints, t

out, etc.

179. —

eindre,

prennent

180. —

bre; tels s

n avons

dandre.

181. —

vous, disse

oute, disse

Verbe

Les verbe

at des autr

onoms qu

rtons-nous

sés : as-t

ur exempl

1) Pour fair

tre conjugai

ves les verbe

alités, on pe

moins ne les

il n'y a aucu

oir et le verb

son qu'ils ont

verbes à écri

reler, rejeter

oyer, prêter, p

er, étiqueter,

prendre, enj

Remarques sur les verbes de la quatrième conjugaison.

178. — Parmi les verbes terminés en *dre*, les uns conservent le *d* au singulier du présent de l'indicatif, comme *prends, tu prends, il prend*; les autres le perdent, aux premières personnes, et prennent un *t* à la troisième, comme *je peins, tu peins, il peint*. Ceux-là seuls qui sont terminés en *indre* ou en *oudre*, comme *peindre, plaindre, moudre*, etc., perdent le *d* : *je peins, tu peins, il peint; je plains, tu plains, il plaint; je résous, tu résous, il résout*, etc.

179. — Parmi les verbes terminés en *indre*, les uns s'écrivent *reindre*, et les autres par *aindre*; il n'y en a que trois qui prennent la lettre *a*: *contraindre, craindre* et *plaindre*.

180. — Nous avons beaucoup de verbes terminés par *re*; tels sont *prendre, fendre, entendre*, etc. Mais nous n'en avons que deux terminés par *andre*: *épandre* et *mandre*.

181. — *Absoudre* et *dissoudre* font au participe passé *sous, dissous*, avec *s* à la fin, quoique le féminin soit *soute, dissoute* (1).

Verbe conjugué sous la forme interrogative.

Les verbes conjugués sous la forme interrogative diffèrent des autres en ce que, dans leurs temps simples, les pronoms qui en sont sujets se mettent après : *vient-il? partons-nous?* et après l'auxiliaire dans leurs temps composés : *as-tu reçu? avez-vous réussi?* Nous donnerons pour exemple le verbe *terminer*.

(1) Pour faire faire l'application de ces diverses remarques sur les quatre conjugaisons, nous engageons les maîtres à faire écrire à leurs élèves les verbes ci-dessous. Les temps *simples* présentant seuls des difficultés, on peut dispenser les enfants d'écrire les temps *composés*, ou au moins ne les astreindre qu'à en donner la première personne, attendu qu'il n'y a aucun bénéfice pour eux à reproduire éternellement le verbe *être* et le verbe *avoir*, dont ils connaissent l'orthographe par la conjugaison qu'ils ont dû faire des verbes précédents.

Verbes à écrire : *manger, déranger, percer, tracer, enlever, peler, pelier, rejeter, renouveler, cacheter, riveter, tresser, acheter, creier, délayer, prier, payer, récréer, agréer, loger, semer, placer, niveler, râler, cliqueter, tolérer, balayer, rayer, rager, lier, fuir, haïr, décevoir, apprendre, enfreindre, peindre, attendre, dissoudre, creindre.*

INDICATIF PRÉSENT.

Terminé-je ?
Termine-tu ?
Termine-t-il ?
Terminons-nous ?
Terminez-vous ?
Terminent-ils ?

IMPARFAIT.

Terminais-je ?
Terminais-tu ?
Terminait-il ?
Terminions-nous ?
Terminiez-vous ?
Terminaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Terminai-je ?
Terminas-tu ?
Termina-t-il ?
Terminâmes-nous ?
Terminâtes-vous ?
Terminèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je terminé ?
As-tu terminé ?
A-t-il terminé ?
Avons-nous terminé ?
Avez-vous terminé ?
Ont-ils terminé ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je terminé ?
Eus-tu terminé ?
Eut-il terminé ?
Eûmes-nous terminé ?
Eûtes-vous terminé ?
Eurent-ils terminé ? (1)

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je terminé ?
Avais-tu terminé ?
Avait-il terminé ?

Avions-nous terminé ?
Avez-vous terminé ?
Avaient-ils terminé ?

FUTUR.

Terminerai-je ?
Termineras-tu ?
Terminera-t-il ?
Terminerons-nous ?
Terminerez-vous ?
Termineront-ils ?

FUTUR PASSÉ.

Aurai-je terminé ?
Auras-tu terminé ?
Aura-t-il terminé ?
Aurons-nous terminé ?
Aurez-vous terminé ?
Auront-ils terminé ?

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Terminerais-je ?
Terminerais-tu ?
Terminerait-il ?
Terminerions-nous ?
Termineriez-vous ?
Termineraient-ils ?

CONDITIONNEL PASSÉ.

Aurais-je terminé ?
Aurais-tu terminé ?
Aurait-il terminé ?
Aurions-nous terminé ?
Auriez-vous terminé ?
Aurraient-ils terminé ?

On dit aussi :

Eusse-je terminé ?
Eusses-tu terminé ?
Eût-il terminé ?
Eussions-nous terminé ?
Eussiez-vous terminé ?
Eussent-ils terminé ?

182. — Il faut remarquer 1° que les autres temps peuvent s'employer sous la forme interrogative ;

(1) Il est peu de verbes qui, sous la forme interrogative, puissent se conjuguer au passé antérieur : ainsi, *eus-je aimé ? eus-tu aimé ? eut-il aimé ? eûmes-nous aimé ?* etc., ne pouvant trouver leur application, sont tant de barbarismes.

Que qua
at transfi
avons o
Que qu
e person
gréable,
formée
je? sens
e que je
e que je
je? vais-
Que qua
ulier, et
des suje
suivre et
ard'hui?
Qu'entre
et un tra
iné?
Qu'il est
er, sous
e interrog
USSE-JE t
d j'AURAI
83. — On a
s elles n'en
la prononc
avons qua
s'employé
ent après le
ous mangé
met avant e
place comm
de bien? ach
s trois lettre
viennent d
e l, qu'on m
tif : on dit
ou es que l
le loi de dir
souvent san
des chev
); la mome
er un reméd

Que quand la première personne finit par un *e* muet, on transforme cet *e* muet en *é* fermé ; c'est pourquoi nous avons dit, *terminé-je, eussé-je terminé?*

Que quand, sous la forme interrogative, cette première personne du présent de l'indicatif produit un son agréable, ce qui arrive presque toujours lorsqu'elle est formée que d'une syllabe, comme *rends-je? sors-je? je? sens-je?* il faut prendre un autre tour et dire, *est-ce que je rends? est-ce que je sors? est-ce que je dors? est-ce que je sens?* Il n'y a guère d'exceptions que *ai-je? va-je? dis-je? dois-je? vois-je? fais-je? puis-je?*

Que quand le verbe est à la troisième personne du singulier, et finit par une voyelle, on met entre le verbe et les sujets *il, elle, on*, la lettre euphonique *t* (*y*), qu'on suit et précède d'un trait d'union : *termine-t-il aujourd'hui? terminera-t-elle? aura-t-on terminé ce soir?*

Qu'entre le verbe et le pronom qui en est le sujet, on met un trait d'union : *terminerons-nous? avez-vous terminé?*

Qu'il est particulier aux verbes *avoir* et *devoir* d'exercer, sous une forme qui a quelque rapport avec la forme interrogative, un conditionnel par *eussé-je? dussé-je?* *DUSSE-JE tort, doit-il me traiter ainsi? c'est-à-dire j'AURAIS tort; DUSSE-JE périr moi-même, j'essaierai*

33. — On appelle *euphoniques* des lettres étrangères aux mots dans lesquelles elles n'entrent, ou entre lesquels elles ne se placent que pour en rendre la prononciation plus agréable.

Nous avons quatre lettres euphoniques : *e, s, t, l*.

On s'emploie, comme on l'a déjà dit, que dans les verbes en *ger*, et seulement après le *g*, quand il est suivi de l'une des lettres, *a, o*, il man-
geons, etc.

On met avant *en*, *y* : *donnez-en, menez-y*.

On place comme il vient d'être expliqué : *parle-t-il français? s'exprime-t-il bien? achètera-t-on aujourd'hui?*

Les trois lettres euphoniques précédentes sont indispensables dans les cas qui viennent d'être signalés, il n'en est pas de même de la quatrième, *l*, qu'on met quelquefois avant *on*, et dont l'emploi est purement facultatif : on dit également bien, *si on*, et *si l'on* : *voilà ce qu'on rapporte* ou *ce que l'on rapporte*, etc. Quelques grammairiens, il est vrai, ne le font de dire *si l'on*, et *l'on*, ou *l'on*. L'Académie est moins rigide : elle ne le fait souvent sans *l*, *si on*, et *on*, où *on*, comme dans ces phrases : *si on ne des chevaux travaillent bien, il faut les bien nourrir* (au mot *travaillent*) ; *le moment où on arrive* (au mot *débotter*) ; *on ne saurait bien* (au mot *remède*, si on n'en connaît bien la dose (au mot *dose*), etc., etc.

de sauver ce malheureux, c'est-à-dire quand je DEV
périr.

De la formation des temps.

184. — Les temps d'un verbe se divisent en temps
mitifs et en temps dérivés.

Les temps primitifs sont ceux qui servent à former
autres : il y en a cinq qui sont :

Le présent de l'infinitif,	} dont sont formés tous les autres.
Le participe présent,	
Le participe passé,	
Le présent de l'indicatif,	
Et le passé défini.	

185. — Les temps dérivés sont ceux qui dérivent
temps primitifs, c'est-à-dire qui en sont formés.

De l'INFINITIF on forme deux temps :

1° Le futur simple, en changeant *r*, *oir* ou *re* en

Aime <i>r</i> ,	fini <i>r</i> ,	recev <i>oir</i> ,	rend
J'aime <i>rai</i> ,	je fini <i>rai</i> ,	je recev <i>rai</i> ,	je rend

2° Le conditionnel présent, en changeant *r*, *oir* ou
en *rais*.

Aime <i>r</i> ,	fini <i>r</i> ,	recev <i>oir</i> ,	rend
J'aime <i>rais</i> ,	je fini <i>rais</i> ,	je recev <i>rais</i> ,	je rend

186. — Du PARTICIPE PRÉSENT on forme trois temps

1° Tout le pluriel du présent de l'indicatif, en changeant
geant *ant* en *ons*, *ez*, *ent*.

Chant <i>ant</i> ,	finiss <i>ant</i> ,	recev <i>ant</i> ,	rend <i>ant</i>
N. chant <i>ons</i> ,	n. finiss <i>ons</i> ,	n. recev <i>ons</i> ,	n. rend <i>ons</i>
V. chant <i>ez</i> ,	v. finiss <i>ez</i> ,	v. recev <i>ez</i> ,	v. rend <i>ez</i>
Ils chant <i>ent</i> ,	ils finiss <i>ent</i> ,		ils rend <i>ent</i>

Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont le participe
sent en avant, comme recevoir, devoir, etc., qui sont recevant, devant
terminent en oivent à la troisième personne du pluriel du présent de
l'indicatif : ils reçoivent, ils doivent, etc.

2° L'imparfait de l'indicatif, en changeant *ant* en

Chant <i>ant</i> ,	finiss <i>ant</i> ,	recev <i>ant</i> ,	rend <i>ant</i> ,
Je chant <i>ais</i> ,	je finiss <i>ais</i> ,	je recev <i>ais</i> ,	je rend <i>ais</i> .

3° Le présent du subjonctif, en changeant *ant* en
muet.

quand je DEVI

ps.

sent en temps

uvent à forme

nt formés to
es autres.

qui dérivent
t formés.

oir ou re en

rend
je rend
eant r, oir o

rend
je rend
rme trois ten
dicatif, en c

rend an
n. rend on
v. rend es
ils rend en

i ont le participe
nt recevant, dev
riel du présent d

ngeant ant e

rend an
je rend au.

ngeant ant e

*Chant ant,
Que je chant e,*

*finiss ant,
que je finiss e,*

*rend ant,
que je rend e.*

Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui se terminent au participe présent en *evant*, ont le présent du subjonctif en *oive* : *recevant, que je reçoive.*

DU PARTICIPE PASSÉ ON FORME TOUS LES TEMPS COMPOSÉS À L'AIDE DES VERBES *avoir, être.*

J'ai chanté, j'ai fini, je suis venu, il est parti.

DU PRÉSENT DE L'INDICATIF ON FORME L'IMPÉRATIF, EN SUPPRIMANT LES PRONOMS DU PREMIER DE CES TEMPS :

*Je chante,
Chante,*

*je finis,
finis,*

*je reçois,
reçois,*

*je rends,
rends.*

87. — Remarquez bien que l'impératif, qui commence toujours par une seconde personne, s'écrit non comme la seconde personne du présent de l'indicatif, mais comme la première. C'est donc à tort qu'une foule de personnes, qui orthographient bien du reste, écrivent avec *s*, *approches-toi, repose-toi*, il faut *approche-toi, repose-toi.*

88. — DU PASSÉ DÉFINI ON FORME L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, EN CHANGEANT *ai* EN *asse*, POUR LES VERBES DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON, ET EN AJOUTANT *se* POUR LES VERBES DES DEUX AUTRES.

Je chant ai,

je finis,

je reçus,

je rendis.

Je chant asse, que je finis se, que je reçus se, que je rendis se.

89. — Mais il est un certain nombre de verbes qui s'écartent des règles que nous venons de donner sur la formation des temps, et que, pour ce motif, on appelle verbes *irréguliers.*

Nous allons en présenter le tableau, en y faisant entrer d'autres verbes qu'on appelle *défectifs*, parce qu'ils n'ont pas tous leurs temps ou toutes leurs personnes; comme *bruire*, qui n'a que l'infinitif et le participe présent *bruyant*; ou comme *pleuvoir*, qui n'a qu'une personne à chaque temps : *il pleut, il pleuvait.*

90. — Remarque. — Le plus souvent, lorsqu'un temps primitif manque, les temps qui en dérivent manquent aussi : *soustraire*, par exemple, n'a pas de *passé défini*, n'a point d'*imparfait du subjonctif.*

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSE DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

PREMIERE CONJUGAISON.

Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.

SECONDE CONJUGAISON.

Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouilli.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Faillir.	Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fus.
Gésir.	Gisant.		Il gît.	

DONT LA C

ALLER. Pré
llez, ils vo
mpératif. V
illes, qu'il d
prend être

Envoyer n'
au condit.

Acquérir. I
ous acquér
e. Futur. J'
mpératif. Ac
acquière, qu
ous acquérie

BOUILLIR se

COURIR n'est
condit. Je c

CUEILLIR n'
e.; et au con

DORMIR se c

FAILLIR, quo
est guère u
tur. Je faill
sur. Je faul

Gésir est inu
aux temps
us gisez, il
participe p
nnes malades
destruction :
sur le car
re. (Acad.)

TEMPS DÉRIVÉS.

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

J'allai.

J'envoyai.

ALLER. Prés. de l'indic. *Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.* Futur. *J'irai, tu iras, etc.* Condit. *J'irais, etc.* Impératif. *Va, allons, allez.* Présent du subj. *Que j'aile, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.* — *Il prend être dans ses temps composés.*

Envoyer n'est irrégulier qu'au futur. *J'enverrai, tu enverras, etc.;* au condit. *J'enverrais, tu enverrais, etc.*

J'acquis.

Je bouillai.

Je courrai.

Je cueillai.

Je dormis.

Je faillis.

Je fus.

ACQUÉRAIN. Présent de l'indic. *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, vous acquérez, ils acquièrent.* Imparf. *J'acquerrais, etc.* Futur. *J'acquerrai, tu acquerras, etc.* Condit. *J'acquerrais, etc.* Impératif. *Acquiers, acquérez, etc.* Présent du subj. *Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquiérons, que vous acquériez, qu'ils acquièrent.*

BOUILLIR se conj. régulièrement d'après ses temps primitifs.

COURIR n'est irrégulier qu'au futur. *Je courrai, tu courras, etc.;* et au condit. *Je courrais, tu courrais, etc.*

CUEILLIR n'est irrégulier qu'au futur. *Je cueillerai, tu cueilleras, etc.;* et au condit. *Je cueillerais, etc.*

DORMIR se conj. régulièrement suivant ses temps primitifs.

FAILLIR, quoiqu'on lui donne en général les cinq temps primitifs, est guère usité qu'au passé défini. *Je faillis, tu faillis, etc.;* au futur. *Je faillirai, tu failliras, etc.* (on ne se sert plus de cet autre futur. *Je faudrai*); au condit. *Je faillirais, tu faillirais, etc.*

GÊME est inusité à l'infinitif. Il s'emploie seulement aux personnes aux temps suivants : au prés. de l'indic. *Il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent;* à l'imparf. de l'indic. *Je gisais, tu gisais, etc.;* au part. présent. *Gisant.* On ne s'en sert qu'en parlant de personnes malades ou mortes, ou de choses renversées par le temps ou la destruction : *Son cadavre gît sur la terre; nous gisions tous les uns sur le carreau; des monuments détruits qui gisent dans la poussière.* (Acad.)

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

DONT LA

SUITE DE LA SECONDE CONJUGAISON.

Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Offrir. Ouvrir. Partir. Sentir. Sortir.	Offrant. Ouvrant. Partant. Sentant. Sortant.	Offert. Ouvvert. Parti. Senti. Sorti.	J'offre. J'ouvre. Je pars. Je sens. Je sors.	J'offris. J'ouvris. Je partis. Je sentis. Je sortis.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Tressaillir.	Tressaillant	Tressailli.	Je tressaille.	Je tressailli.
Venir.	Venant.		Je viens.	Je vins.
Vêtir.	Vêtant.		Je vêts.	Je vêtis.

MENTIR

MOURIR.
tu mourrai.
meure, que
reste, suivra

OFFRIR,
OUVRIR,
PARTIR,
SENTIR,
SORTIR,

TENIR. Pre-
tenez, ila tu
tiendrais, tu
subj. Que je
vous tenez,

TRESSAILLIR.
tressaillirai.
l'a imprimé.

TENIR. Pré-
vous venez, il
je viendrais,
biennes, qu'
piennent. —

VÊTIR se co-
aites donc p
vous vêtirez
étisse, qu' t
tient, je v
présent vêtir

TEMPS DÉRIVÉS,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

PASSÉ

DÉFINI.

CONJUGAISON.

Je mentis.

MENTIR se conjugue régulièrement d'après ses temps primitifs.

Je mourus.

MOURIR. Futur. *Je mourrai, tu mourras, etc.* Condit. *Je mourrais, tu mourrais, etc.* Prés. du subj. *Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.* (Le reste, suivant les temps primitifs; et les temps composés, avec être.

J'offris.
J'ouvris.
Je partis.
Je sentis.
Je sortis.

OFFRIR,
OUVRIR,
PARTIR,
SENTIR,
SORTIR,

Se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs. — PARTIR et SORTIR prennent être dans leurs temps composés.

Je tins.

TENIR. Prés. de l'indic. *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.* Futur. *Je tiendrai, tu tiendras, etc.* Condit. *Je tiendrais, tu tiendrais, etc.* Impératif. *Tiens, tenons, tenez.* Prés. du subj. *Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent.*

Je tressais.

TRESSAILLER fait au futur et au conditionnel, *je tressaillirai, je tressaillirais, et non je tressaillerai, je tressaillerais, comme on l'a imprimé.* (Acad.)

Je vins.

VENIR. Prés. de l'indicatif. *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent.* Futur. *Je viendrai, tu viendras, etc.* Condit. *Je viendrais, tu viendrais, etc.* Prés. du subj. *Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, que nous venions, que vous veniez, qu'ils viennent.* — Il prend être dans ses temps composés.

Je vêtis.

VÊTIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Ne dites donc pas cette faute si répandue de dire au présent de l'indic., *vous vêtissez, vous vêtissiez, etc.*; ni au présent du subj., *que je vêtisse, que tu vêtisses, etc.*; mais dites, *vous vêtez, vous vêtiez, ils vêtent, je vête, etc.*, temps formés du participe présent vêtant.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

TROISIEME CONJUGAISON.

Choir.				
Déchoir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Echoir.	Echéant.	Echu.	Il échoit.	J'échus.
Equivaloir.				
Falloir.		Falla.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mû.	Je meus.	Je mus.
Pleuvir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pouvoir.	Pouvant.	Pû.	Je puis ou je peux.	Je pus.
Prévaloir.	Prévalant.	Prévalu.	Je prévalais.	Je prévalus.
Rayoir.				

TEMPS DÉRIVÉS.

ÉSENT
de
DICATIF.

PASSE
DÉFINI.

LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

SON.

échois.

Je ddechus.

choir n'est usité qu'à l'infinitif.

échoir. Présent de l'indic. *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.* Imp. *Je déchoyais, etc.* Fut. *J'écherrai, tu écherras, etc.* Cond. *Je décherrais, etc.* Prés. du subj. *Que je déchoie, que tu déchoies, etc.* Il a tous les temps qui se forment du participe présent, quoique ce participe n'existe pas. (Les verbes composés prennent avoir ou être.)

échoit.

J'échus.

échoir. Présent de l'indic. *Il échoit ou il échet, ils échoient.* Passé défini. *J'échus.* Futur. *J'écherrai, etc.* Cond. *J'écherrais, etc.* Imparf. du subj. *Que j'échusse.* (Acad.) — L'usage autorise aussi l'imparf. de *J'échéais ou j'échoyais*, et le prés. du subj. *Que j'échoie.* — Aux verbes composés, il prend tantôt être, tantôt avoir. (Voy. le n° 486.)

fallut.

Il fallut.

valoir se conjugue comme valoir.

valoir. Futur. *Il faudra.* Condit. *Il faudrait.* Il a le présent du subj. *qu'il faille*, quoiqu'il n'ait point de part. présent.

meus.

Je meus.

mouvoir. Prés. de l'indic. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, mouvez, ils meuvent.* Fut. *Je mouvrai, etc.* Condit. *Je mouvrais, etc.* Prés. du subj. *Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouvriez, qu'ils meuvent.*

peut.

Il peut.

peuvoir se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Il est le plus souvent que la troisième personne du singulier. Au présent, cependant, il peut aussi avoir la troisième personne du pluriel : *les coups de fusil peuvent dans cet endroit; les sarcasmes peuvent sur lui de tous côtés; les honneurs peuvent chez lui.* (Acad.)

pourvois.

Je pourvois.

pourvoir se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Futur fait *je pourvoirai*, et le cond., *je pourvoirais*.

puis
peux.

Je puis.

pourvoir. Présent de l'indic. *Je puis ou je peux, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.* Futur. *Je pourrai, tu pourras, etc.* Cond. *Je pourrais, tu pourrais, etc.* Prés. du subj. *Que je puisse, etc.*

prévaut.

Je prévaut.

prévaloir se conjugue comme valoir, excepté le prés. du subj., qui est *qu'il prévaille*, *qu'il prévaillent*, *qu'il prévaillent*, *qu'il prévaillent*.

prévaloir n'est usité qu'à l'infinitif. *J'avais un logement commode, je prévalais de le ravoir.* (Acad.)

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	-----------------

SUITE DE LA TROISIEME CONJUGAISON.

S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'as
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vau.	Je val
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je vo

DONT L

S'ASSE
ous ass
je m'e
usseye
ette pr
ssi à di
us nou
ndie. A
assoira

Savoir.
vez, ils
rat, tu
ho, sa
catif
sach

VALOIR.
s vau
drais,
ille, que
ils vail

Voim n'e
dit. Je

VOULOIR.
e voule
voudra
subj. Q
ns, que
l'Acade
qu'on
ant, par
se, son
a des o
ement s
ns le se
liger, t

TEMPS DÉRIVÉS.

PASSÉ DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

CONJUGAISON.

m'assieds.

Je m'assieds.

S'ASSEoir. Prés. de l'indic. *Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'assient.* Fut. *Je m'assiérai, tu t'assiéras, etc.* Cond. *Je m'assiérais, ou je t'assiérais, etc.* Il faut, à l'exemple de l'Acad., donner la préférence à cette première manière de conjuguer ce verbe; mais elle autorise aussi à dire au présent de l'indic. *Je m'assois, tu t'assois, il s'assoit, nous nous assoyons, vous vous assoyez, ils s'assoient.* A l'imparf. de l'indic. *Je m'asseyais, etc.* Au futur. *Je m'assoirai.* Au condit. *Je m'assirois.* Au prés. du subj. *Que je m'assoie, etc.*

sais.

Je sais.

SAVOIR. Prés. de l'indic. *Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.* Imp. de l'indic. *Je savais, tu savais, etc.* Futur. *Je saurai, tu sauras, etc.* Condit. *Je saurais, tu saurais, etc.* Impératif. *Sache, sachez.* — Quelquefois on dit aussi, au présent de l'indicatif, mais avec la négative et seulement à la première personne, *Je ne sais pas*: *JE NE SACHE personne qu'on puisse lui comparer.* (ACAD.)

veux.

Je veux.

VALOIR. Prés. de l'indicatif. *Je vaudrais, tu vaudrais, etc.* Condit. *Je vaudrais, tu vaudrais, etc.* Point d'impératif. Prés. du subj. *Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils valent.*

vois.

Je vois.

Voilà n'est irrégulier qu'au futur. *Je verrai, tu verras, etc.* Au condit. *Je verrais, tu verrais, etc.*

e veux.

Je veux.

VOULOIR. Prés. de l'indic. *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.* Futur. *Je voudrai, tu voudras, etc.* Condit. *Je voudrais, tu voudrais, etc.* Impératif. *Voulez, voulez.* Prés. du subj. *Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.* — L'impératif de ce verbe, à l'Académie, n'est usité que dans des occasions très-rares: c'est lorsqu'on engage quelqu'un à s'armer d'une ferme volonté. Un parent, par exemple, prévoit-il des difficultés à l'exécution de quelque chose, son père peut lui dire: *Voulez-le bien, et tu réussiras.* Sans doute il y a des obstacles à vaincre pour arriver à ce but, mais voulez-le sincèrement et vous y parviendrez. Mais on dit souvent *VEUILLE, VEUILLEZ*, dans le sens de *aie ou ayez la bonté, la complaisance de: veuillez m'obliger, veuillez m'entendre.*

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Absoudre. Battre.	Absolvant. Battant.	Absous. Battu.	J'absous. Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.			Il braie.	
Bruire.	Bruyant.			
Circoncire.	Circoncisant	Circoncis.	Je circoncis.	Je circonvins.
Clore.		Clos.	Je clos.	
Conclure. Confire. Coudre. Croire.	Concluant. Confisant. Cousant. Croyant.	Conclu. Confit. Cousu. Cru.	Je conclus. Je confis. Je couds. Je crois.	Je conclus. Je confis. Je cousis. Je crus.
Croître.	Croissant.	Crû.	Je crois.	Je crus.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Éclorre.		Éclos.	Il éclôt.	
Écrire. Exclure.	Écrivant. Excluant.	Écrit. Exclu.	J'écris. J'exclus.	J'écrivis. J'exclus.

ÉSENT
de
DICATIF.

PASSÉ
DÉFINI.

AISSON.

SOUS.
ats.

Je battis.

ABSOURDRE et BATTRE se conjuguent régulièrement d'après leurs temps primitifs.

ois.

Je bus.

BOIRE n'est irrégulier qu'au présent de l'indicatif. *Je bois, tu bois, boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent.* Au prés. du subj. *Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, ils boivent.*

rait.

BRAIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *Il braie, ils braient.* Futur. *Il braira, ils brairont.* Cond. *Il brairait, ils brairaient.* (Acad.)

irconcis.

Je circon-

BRUIRE n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. *Il bruit.* Imparfait. *Il bruissait, ils bruissaient.*

los.

CIRCONCIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

onclis.

Je concl-

CLONER n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. *Je clos, tu clos, il clôt.* Point de pluriel. Futur. *Je clorai, clorais.* Condit. *Je clorais, tu clorais, etc.* Plus, tous ses temps apodés : *j'ai clos, j'eus clos, etc.*

onclis.

Je conclus.

ouds.

Je conclus.

rois.

Je crus.

CONCLURE, CONCLURE, CRODRE et CROIRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

rois.

Je crus.

CROIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Marquez qu'il prend l'accent circonflexe sur l'i ou sur l'u, quand les lettres ne sont pas suivies de deux s : *je crois, tu crois, il croit, nous croissons, vous croissez; je crus, je croirai.* Cet accent, cependant, ne se met pas au participe féminin *crue*.

is.

Je dis.

DIRE n'est irrégulier qu'à la seconde personne du pluriel du prés. de l'indicatif : *vous dites*, et à la même personne de l'impératif : *dites*. Il a les mêmes irrégularités. Mais *dédire, contredire, interdire, prédire, autres composés de ce verbe, font vous dédiez, contrediez, interdisez, prédiez, vous interdisez, vous médisez, vous prédiez.* Les autres personnes et les autres temps se conjuguent comme au verbe *dire*.

clôt.

Je dis.

ÉCLORE n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *Il éclot, ils éclosent.* Futur. *Il éclora, ils écloront.* Condit. *Il éclorait, ils écloreraient.* Prés du subjonctif. *Qu'il éclosse, qu'ils éclosent, quoiqu'il n'y ait pas de participe présent; plus, tous ses temps composés.*

is.

J'écrivais.

clus.

J'exclus.

EXCLURE et EXCLURE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	-----------------

SUITE DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Frيره.		Frit.	Je fris.	
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Malfaire.				
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Metre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je mouls.
Naitre.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Paltre.	Paissant.		Je puis.	
Répondre.	Répondant.	Répondu.	Je réponds.	Je répondis.
Résoudre.	Résolvant.	Résolu.	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tins.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je traie.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vaincis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vis.

TEMPS DÉRIVÉS.

PASSÉ

DÉFINI

ENT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

CONJUGAISON.

Fais.

Je fis.

Fris.

Joins.
lis.
luis

Je joins.
Je lis.
Je luis.

maudis.
mets.
mouds.

Je maudis.
Je mets.
Je mouds.

naïs.

Je naïs.

nuis.

Je nuis.

païs.

réponds.
résous.
ris.
romps.

Je réponds.
Je résous.
Je ris.
Je romps.

prends.

Je prends.

suffis.
suis.
tois.
trais.

Je suffis.
Je suis.
Je tois.
Je trais.

vaines.

Je vaines.

vis.

Je vis.

aire. Prés. de l'indic. *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.* Futur. *Je ferai, tu feras, etc.* Condit. *Je serais, tu serais, etc.* Prés. du subj. *Que je fasse, que tu fasses, etc.* Les coins *contrefaire, défaire, refaire, surfaire et satisfaire* se conjuguent de même. Remarque: L'acad. n'admet pas *nous fesons, je fesais, fais, etc.*, écrits par e; elle orthographie, *nous faisons, je fais, etc.*

aire n'a que les personnes et les temps suivants: Prés. de l'indic. *tu fris, il frit*; point de pluriel. Futur. *Je frirai, tu friras, etc.* Condit. *Je frirais, tu frirais, etc.* Impér. *Fris*; point de pluriel. Les temps primitifs.

NDRE, LIER et LUIRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps composés.

IRE n'ayant pas de passé défini n'a point d'imparfait du subj.

FAIRE n'est usité qu'à l'infinitif: *il est enclin à MALFAIRE.* (ACAD.)

EDIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

ETRE et MOURRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

TRAIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs; mais l'auxiliaire *être* dans ses temps composés.

IRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

PAIRE a tous les dérivés de ses trois temps primitifs: Prés. de l'indic. *Je pais, tu pais, il pait, nous paissions, etc.* Fut. *Je paîtrai, etc.* Cond. *Je paîtrais, etc.* Impérat. *Païs*. Présent du subj. *Que je paisse, etc.*

ONDRE, RÉSOUDRE, RIRE, ROMPRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

PRENDRE. Prés. de l'indic. *Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent.* Présent du subj. *Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent.*

PIRE, SUIVRE, TAIRE, TRAIRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

VAINCRE. Prés. de l'indic. *Je vains, tu vaines, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.* Les autres temps se conjuguent régulièrement suivant les temps primitifs. (Le singulier du présent et de l'imparfait de l'indicatif est peu usité.)

VAIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

Remarque. — Les composés des verbes irréguliers entrent dans ces tableaux, se conjuguent comme ces derniers. — Or les composés *revoir, transcrire, remettre*, se conjuguent comme *voir, écrire, mettre*.

De l'orthographe des verbes, et de la parité de les terminaisons à certains temps.

192. — Tous les verbes de la langue française s'accrographient de la même manière à cinq temps.

1° A L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF, dont voici la terminaison : en *ais, ait, ions, iez, aient*.

*Je chantais, je finissais, je recevais, je rendais.
Tu chantaais, tu finissais, tu recevais, tu rendais.*

2° AU FUTUR, dont la terminaison est en *rai, ras, rons, rez, ront*.

*Je chanterai, je finirai, je recevrai, je rendrai.
Tu chanteras, tu finiras, tu recevras, tu rendras.*

3° AU CONDITIONNEL PRÉSENT, dont la terminaison est en *rais, rais, rait, rions, riez, raient*.

*Je chanterais, je finirais, je recevrais, je rendrais,
Tu chanterais, tu finirais, tu recevrais, tu rendrais.*

4° AU PRÉSENT DU SUBJONCTIF, dont la terminaison est en *e, es, e, ions, iez, ent*.

*Que je chante, que je finisse, que je reçoive, que je rende,
Que tu chantes, que tu finisses, que tu reçoives, que tu rendes.*

Les deux verbes auxiliaires seuls font exception : qu'il *soit, je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, soient*.

5° A L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, qui se termine par *sses, t, ssions, ssiez, asent*.

*Que je chantasse, que je finisse, que je reçusse, que je rendisse.
Que tu chantasses, que tu finisses, que tu reçusses, que tu rendisses, etc.*

193. — Il n'existe donc que trois temps qui n'admettent pas entre eux la même communauté : le *présent de l'indicatif*, le *passé défini* et l'*impératif* ; mais ces temps sont assujettis aux règles fixes que voici :

194. — Le PRÉSENT DE L'INDICATIF se termine par *e, es, e*, 1° dans les verbes de la première conjugaison ; *je chante, tu chantes, il chante* ;

des verbes irréguliers
conjuguent comme ces
transcrire, remettre,
lire, mettre.

et de la parité de les
certains temps.

la langue française s'
à cinq temps.

IF, dont voici la termi
nt.

cevais, je rendais.
cevais, tu rendais.

aison est en *rai*, *ras*

ovrai, je rendras.
cevas, tu rendras.

, dont la terminaison
ient.

recevrais, je rendrais,
recevrais, tu rendrais.

, dont la terminaison

ue je reçois, que je rende,

, que tu reçois, que tu rende

s font exception : qu'il
ous soyons, que vous soyez

TIF, qui se termine par

je refuse, que je rendisse,
s, que tu refuses, que

ne trois temps qui n'ait

uté : le présent de l'im

mais ces temps sont as

NDICATIF se termine au

verbes de la première

tes, il chante ;

Dans ceux de la seconde conjugaison qui se termi-
par *ueillir*, *frir*, *ouvrir*, comme *cueillir*, *souffrir*,
ouvrir, etc., qui font :

Je cueille, tu souffres, il découvre.

présent de l'indicatif, au singulier, dans les autres
es de la seconde conjugaison, et dans tous ceux de
isième et de la quatrième, se termine par *s*, *s*, *t*,

Je finis, tu reçois, il écrit, il rend.

pté les verbes où la prononciation amène au ou eu, lesquels, au
un *s*, prennent un *x* à la première et à la seconde personne, et un
roisième.

ux, tu vaux, il vaut ; je veux, tu veux, il veut, etc.

zinner et convaincre, qui prennent un *e* à la troisième personne
ulier : *il me convainc par ses raisons*. Encore ces deux verbes
peu usités au singulier du présent de l'indicatif.

— DE LA SECONDE DÉFINI se termine, savoir :

la première conjugaison, par *ai*, *as*, *a*, *âmes*, *âtes*,
(point d'exception) : *Je parlai, tu parlais, il parla*,
parlâmes, vous parlâtes, ils parlèrent.

aux trois autres conjugaisons par *s*, *s*, *t*, *mes*, *tes*,
(point d'exception) :

Je finis, tu reçois, il rendit ;

vous finîtes, vous reçûtes, ils rendirent.

— L'IMPÉRATIF est en tout semblable au présent
dicatif, avec cette différence seulement que la
e personne de l'impératif est pareille, non à la
e, mais à la première personne du présent de l'in-

chante, je finis, nous recevons, vous rendez ;
Chante, finis, recevons, rendez.

à que cinq verbes qui fassent exception avoir, être, aller,
vouloir, dont les irrégularités à l'impératif sont :
avons, ayez ; — sois, soyons, soyez ; — va ; — sache, sachez,
— veuillez, veuillez. (Voyez le double impératif de ce verbe au
s verbes irréguliers, page 66.)

Cependant, quand la seconde personne de l'impératif finit par
e, et qu'elle est suivie d'un des pronoms *en*, *y*, on lui donne un *s*
monie. Ainsi, les impératifs *va*, *apporte*, *travaille*, *cueille*,
prendront un *s* dans *vas-y*, *apportes-en*, *travailles-y*, *cueilles-*
en, *places-y*. Quelques grammairiens ont prétendu que cet *s* ne

s'ajoute à l'impératif que quand les pronoms *en, y*, sont le régime des impératifs. L'Académie n'admet pas cette distinction, car elle *VAS-EN savoir des nouvelles*, quoique le pronom *en* soit le régime *savoir*.

Mais remarquez bien que si *en* n'est pas pronom, il ne faut pas l'écrire euphonique : *apporte EN même temps tel objet*. (Ici *en* est préposition).

Quant au pluriel des verbes, il se termine dans les temps par *ons, ez, ent, ou nt*.

Nous chantons, vous riez, ils parlent, ils diront

Il n'y a d'exceptions qu'au présent de l'indicatif et au passé de l'indicatif :

Vous êtes, vous dites, vous faites et les composés de *faire*.

Quant au *passé défini*, la seconde personne du pluriel est terminée sans aucune exception par *tes*.

Vous chantâtes, vous finîtes, vous reçûtes, vous rendîtes.

198. — Les temps composés des verbes étant formés d'un participe passé et d'un auxiliaire, ne sauraient présenter de difficultés. Toutefois, si l'on pouvait être embarrassé sur la manière d'écrire un participe au masculin singulier, il suffirait, pour s'éclaircir, de se demander comment ce participe fait au féminin : j'ai *REÇU* finis, parce que le féminin fait *reçue*, tu as *INSTRUIT* finis, parce que le féminin fait *instruite* ; il a *PROMIS* finis, parce que le féminin fait *promise*.

199. — Il est encore commun à tous nos verbes de prendre l'accent circonflexe à cinq temps.

1° Au *passé défini*, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel.

Nous chantâmes, nous finîmes, vous reçûtes, vous rendîtes

2° Au *passé antérieur*, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel.

Nous eûmes chanté, nous eûmes fini, vous eûtes reçu, vous eûtes rendu

3° Au *conditionnel passé*, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Il eût chanté, il eût fini, il eût reçu, il eût rendu

4° A l'*imparfait du subjonctif*, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Qu'il chantât, qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît

Au plus-que-parfait du subjonctif, mais seulement troisième personne du singulier.

Qu'il eût chanté, qu'il eût fini, qu'il eût reçu, etc.

00. — **Remarque.** — Pour ne pas confondre la troisième personne du passé défini, *il chanta*, avec la même personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il chantât*, il faut voir si, en mettant la phrase au pluriel, on aurait *nous chantâmes*, qui révèle un passé; ou bien *nous chantassions* est l'imparfait du subjonctif.

donc j'ai à écrire *voilà les couplets qu'il CHANTA*, je vois que ce verbe est au passé défini, parce qu'au pluriel la phrase ferait *voilà les couplets que nous CHANTÂMES*. Dans une autre phrase, *il aimait qu'on CHANTÂT à sa table*, au pluriel, *il aimait que nous CHANTASSIONS* : donc le verbe *chanter* est à l'imparfait du subjonctif.

De même par le même moyen qu'on distingue la troisième personne du passé défini, *il reçut, il finit, il rendit*, etc., de la même personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il reçût, qu'il finît, qu'il rendît*, qui, comme on le voit plus haut, prend l'accent circonflexe.

De même *il remit ce qu'il reçut*. Au pluriel, *nous reçûmes ce que nous lui remîmes* et *reçûmes* indiquent le passé défini.

De même *il portait qu'il reçût cette somme et qu'il la remit*; au pluriel, *il portait que nous reçussions et que nous remissions*.

De même *il révoqua et révoquait* marquent l'imparfait du subjonctif.)

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Les verbes passifs ne sont rien autre chose que le verbe actif auquel on ajoute le participe passé d'un verbe actif, *être aimé, être fini, être reçu, être rendu*.

— Il est à remarquer que le participe d'un verbe est tant un véritable adjectif, se met au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin, selon le genre et le nombre du sujet. C'est pour ce motif que ces verbes se conjuguent ainsi : *je suis aimé ou aimée, ils sont aimés ou aimées*.

INDICATIF PRÉSENT.

Je suis	} aimé
Tu es	} ou
Il ou elle est	} aimée.
Nous sommes	} aimés
Vous êtes	} ou
Ils ou elles sont	} aimées

IMPARFAIT.

J'étais aimé ou aimée, etc.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus aimé ou aimée, etc.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été aimé ou aimée, etc.

PASSÉ ANTERIEUR.

J'eus été aimé ou aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé ou aimée, etc.

FUTUR.

Je serai aimé ou aimée, etc.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été aimé ou aimée, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je serais aimé ou aimée, etc.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais été aimé ou aimée, etc.

On dit aussi.

J'eusse été aimé ou aimée, etc.

IMPÉRATIF.

Sois aimé ou aimée, etc.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je sois aimé ou aimée, etc.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé ou aimée, etc.

PASSÉ.

Que j'aie été aimé ou aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé ou aimée, etc.

INFINITIF PRÉSENT.

Être aimé ou aimée.

PASSÉ.

Avoir été aimé ou aimée.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant aimé ou aimée.

PARTICIPE PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant été aimé ou aimée.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

Parmi les verbes *neutres*, les uns se conjuguent *avoir*, les autres avec *être*.

202. — Ceux qui prennent *avoir* se conjuguent comme les quatre verbes que nous avons donnés pour modèles des conjugaisons.

203. — Ceux qui prennent l'auxiliaire *être* se conjuguent à leurs temps simples comme les précédents encore, toute la différence est dans les temps composés, le participe est, comme celui du verbe passif, un véritable adjectif. Ces temps composés se conjugueront donc ainsi : je suis VENU ou VENUE, ils sont VENUS ou elles VENUES, etc.

Nous conjuguerons le verbe *sortir*, pour servir de modèle.

INDICATIF PRÉSENT.

Je sors.
Tu sors.
Il sort.

Nous sortons.
Vous sortez.
Ils sortent.

IMP
sortais.
sortais.
sortait.
us sortions.
as sortiez.
sortaient.

PASSÉ

sortis.
sortis.
sortit.
us sortîmes.
us sortîtes.
sortirent.

PASSÉ

uis
es
elle est
s sommes
s êtes
u elles sont

PASSÉ A

us sorti ou s

PLUS-QU

us sorti ou s
FU

rtirai.
rtirais.
rtira.
sortirons.
sortirez.
rtiront.

FUTUR

rai sorti ou s
CONDIT

rtirais.
rtirais.
rtirait.

ONJUGA

es verbes
s simples
rtiennent

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je serais sorti ou sortie, etc.

IMPARFAIT.

Je sortais.

Tu sortais.

Il sortait.

Nous sortions.

Vous sortiez.

Ils sortaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je sortis.

Tu sortis.

Il sortit.

Nous sortîmes.

Vous sortîtes.

Ils sortirent.

PASSÉ INDEFINI.

Je sortais.

Tu sortais.

Il sortait.

Nous sortions.

Vous sortiez.

Ils sortaient.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je sortis.

Tu sortis.

Il sortit.

Nous sortîmes.

Vous sortîtes.

Ils sortirent.

FUTUR.

Je sortirai.

Tu sortiras.

Il sortira.

Nous sortirons.

Vous sortirez.

Ils sortiront.

FUTUR PASSE.

Je sortis.

Tu sortis.

Il sortit.

Nous sortîmes.

Vous sortîtes.

Ils sortirent.

CONDITIONNEL.

Je sortirais.

Tu sortirais.

Il sortirait.

Nous sortirions.

Vous sortiriez.

Ils sortiraient.

Nous sortirions.

Vous sortiriez.

Ils sortiraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

IMPERATIF.

Sors.

Sortons.

Sortez.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je sorte.

Que tu sortes.

Qu'il sorte.

Que nous sortions.

Que vous sortiez.

Qu'ils sortent.

IMPARFAIT.

Que je sortisse.

Que tu sortisses.

Qu'il sortit.

Que nous sortissions.

Que vous sortissiez.

Qu'il sortissent.

PASSÉ.

Que je sois sorti ou sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse sorti ou sortie, etc.

INFINITIF PRÉSENT.

Sortir.

PASSÉ.

Être sorti ou sortie.

PARTICIPE PRÉSENT.

Sortant.

PARTICIPE PASSÉ.

Sorti, sortie, étant sorti ou sortie.

VERBES.

conjuguent

conjuguent

conjuguent

conjuguent

conjuguent

conjuguent

conjuguent

conjuguent

conjuguent

conjuguent

conjuguent

conjuguent

conjuguent

conjuguent

conjuguent

conjuguent

conjuguent

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

Les verbes *pronominaux* se conjuguent, dans leurs formes simples, et suivant la conjugaison à laquelle ils appartiennent, comme les quatre verbes que nous avons

donnés pour modèles, c'est-à-dire que *se repentir* se conjugue sur *finir*, *se méprendre*, sur *rendre*, etc.

204. — Quant à leurs temps composés, ils se forment sans exception avec *être*, et se conjuguent comme les temps composés de *sortir*. En voici du reste un modèle dans le verbe pronominal *s'emparer*.

INDICATIF PRÉSENT.

Je m'empare.
Tu t'empares.
Il s'empare.
Nous nous emparons.
Vous vous emparez.
Ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Je m'emparais.
Tu t'emparais.
Il s'emparait.
Nous nous emparions.
Vous vous empariez.
Ils s'emparaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je m'emparai.
Tu t'emparas.
Il s'empara.
Nous nous emparâmes.
Vous vous emparâtes.
Ils s'emparèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis	} emparé ou emparée. emparés ou emparées.
Tu t'es	
Il ou elle s'est	
Nous nous sommes	
Vous vous êtes	
Ils ou elles se sont	

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus emparé ou emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais emparé ou emparée, etc.

FUTUR.

Je m'emparerai.
Tu t'empareras.
Il s'emparera.
Nous nous emparerons.

Vous vous emparerez.
Ils s'empareront.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai emparé ou emparée, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je m'emparerais.
Tu t'emparerais.
Il s'emparerait.
Nous nous emparerions.
Vous vous empareriez.
Ils s'empareraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me serais emparé ou emparée, etc.

On dit aussi :

Je me fusse emparé ou emparée, etc.

IMPÉRATIF.

Empare-toi.
Emparons-nous.
Emparez-vous.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR.

Que je m'empare.
Que tu t'empares.
Qu'il s'empare.
Que nous nous emparions.
Que vous vous empariez.
Qu'ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Que je m'emparasse.
Que tu t'emparasses.
Qu'il s'emparât.
Que nous nous emparassions.
Que vous vous emparassiez.
Qu'ils s'emparassent.

PASSÉ.

Que je me sois emparé ou emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

je me fusse emparé ou emparée, etc.

INFINITIF PRÉSENT.

emparer.

PASSÉ.

emparé ou emparée.

PARTICIPE PRÉSENT.

S'emparant.

PARTICIPE PASSÉ.

Emparé, emparée, s'étant emparé ou emparée.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

Les verbes *impersonnels* aussi se conjuguent, selon la conjugaison de leur infinitif, sur l'une ou l'autre des quatre conjugaisons : *neiger* se conjugue sur *chanter*; *falloir* sur *recevoir*, etc.

INDICATIF PRÉSENT.

IMPARFAIT.

PASSÉ DÉFINI.

PASSÉ INDÉFINI.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

PLUS-QUE-PARFAIT.

FUTUR.

FUTUR PASSÉ.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Il aurait fallu.

On dit aussi :

Il eût fallu.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PASSÉ.

Qu'il eût fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

INFINITIF PRÉSENT.

Falloir.

PARTICIPE PASSÉ

Fallu.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

23. — Le *participe*, comme nous l'avons dit, est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif. Il tient du verbe en ce qu'il a la signification et le genre : *des enfants aimant Dieu*, *des enfants aimés de*

Dieu; ce général AYANT VAINCU *l'ennemi....*; il tient de l'adjectif, en ce qu'il donne des qualités aux personnes ou aux choses, ou qu'il en marque l'état : *un voyageur* FATIGUÉ; *une maison* mal BATIE.

206. — Le participe *présent* exprime une action qui se fait présentement, ou qui se faisait autrefois : *le soleil* ÉCHAUFFANT *la terre, la vivifie*; *on voyait l'ennemi* FUYANT *devant nos soldats*. C'est parce que ce participe exprime l'action dans le moment même où elle était présente, qu'on l'appelle *participe présent*.

207. — Tous les participes présents se terminent par *ant*, et sont invariables, c'est-à-dire qu'ils n'ont ni pluriel ni féminin.

208. — Le participe *passé* est ainsi appelé parce qu'il exprime des actions passées : *j'ai* LU; *j'avais* CHANTÉ; *dès que j'eus* TERMINÉ.

Le participe *passé* est variable, c'est-à-dire qu'il est susceptible de prendre le genre et le nombre, comme *chanté, chantée; fini, finie; chantés, chantées; finis, finies*. Mais les règles qui en déterminent l'accord avec les noms ne peuvent, à cause de leur étendue et de leurs difficultés, trouver placé que dans la seconde partie de la grammaire.

209. — Cependant, nous dirons dès à présent que tout participe *passé* qui ne se combine avec aucun auxiliaire est un véritable adjectif, et qu'il en suit la règle. Il faut donc écrire avec accord, *un fils* CHERI *de sa mère*; *une fille* CHERIE *de son père*; *des couplets* CHANTÉS *avec goût*; *des romances* CHANTÉES *avec accompagnement*.

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

210. — L'*adverbe*, ainsi appelé parce qu'il se met le plus souvent près du verbe, est un mot invariable dont la fonction est de modifier soit un verbe, soit un adjectif, soit un autre adverbe. Par cette expression *modifier*, on veut dire que l'*adverbe* exprime quelque circonstance relative soit au verbe, soit à un adjectif, ou à un autre adverbe, comme, par exemple, *la manière* dont l'action a été

aité : il tr
quel temps
modifie l'
exprimée p
vère; elle
néchant; q
s'est exp
réquemme

211. —

non-seulem
ieu, l'ordre
à négation.

1° Les ad
ite, lentem

2° Les ad
ussitôt, b
ôt, tard, m

3° Les ad
ous, dessus

4° Les ad
econdemen

5° Les ad
eaucoup, a

6° Les a
noins, de m

7° Les ad
on, ne....

212. —

ue tout ad
une prépo
ondant, d'

ite, écrire

vec vitesse,

Il n'est p
emain, tou

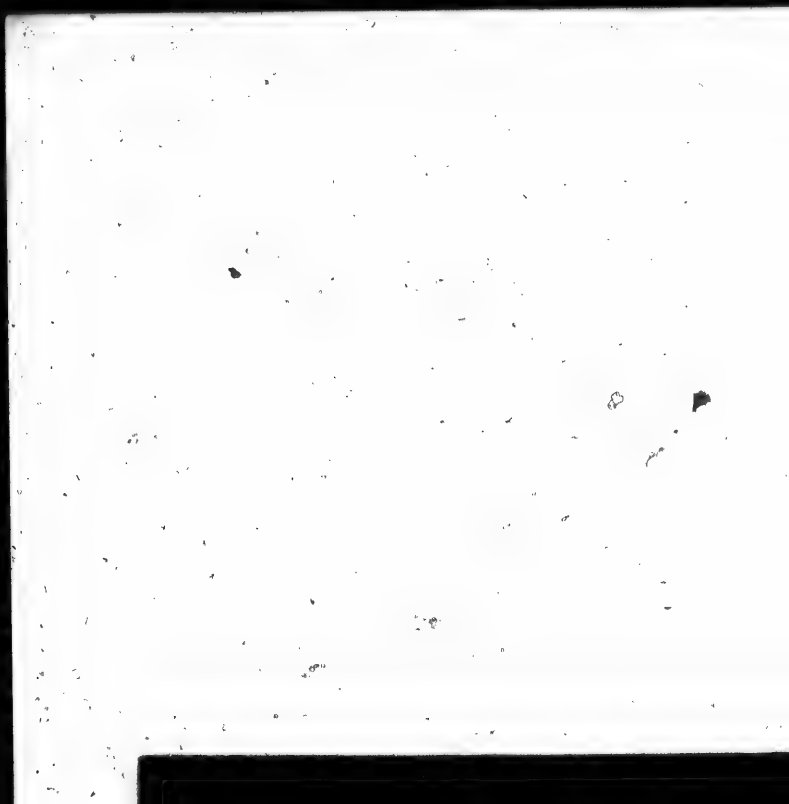
e soient da
En effet,

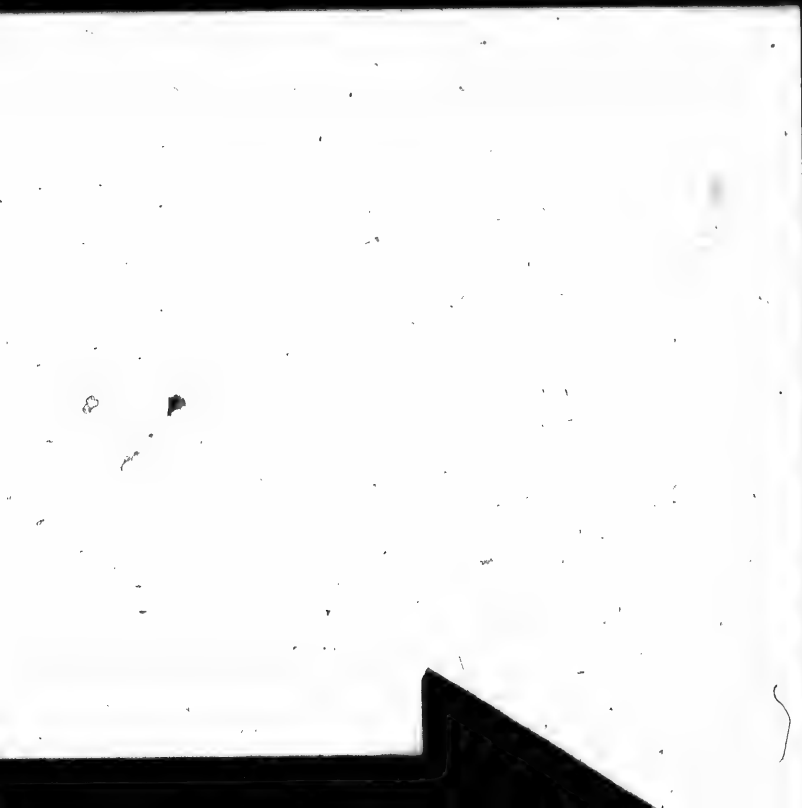
Aujourd
Demain,
Hier, et

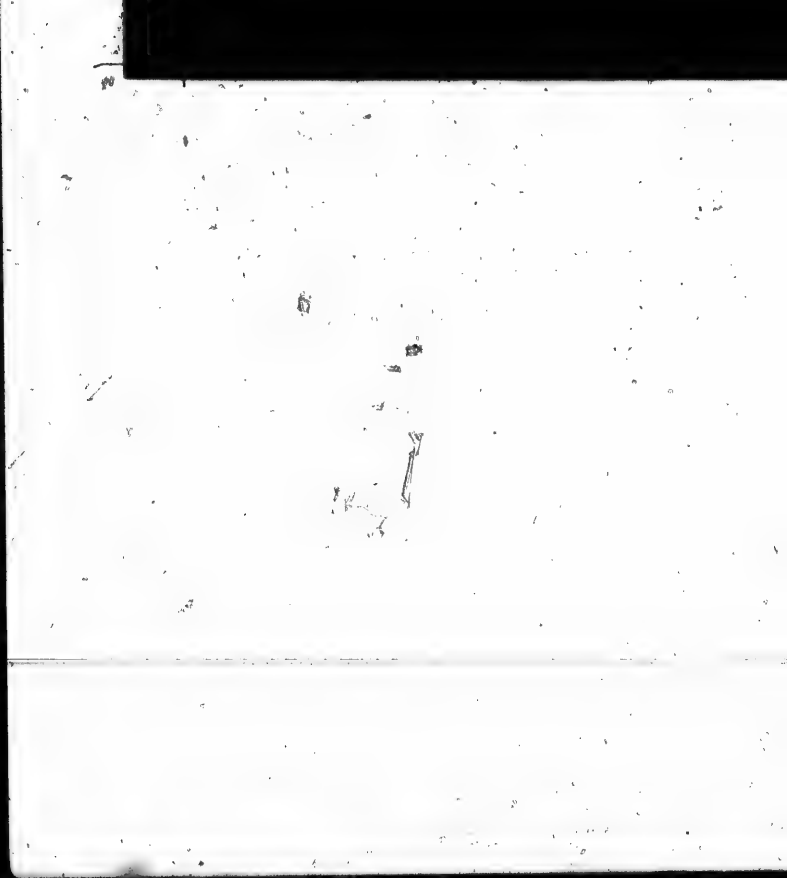
9

il se met le
able dont la
un adjectif,
modifier, ou
onstance re-
un autre ad-
l'action a été

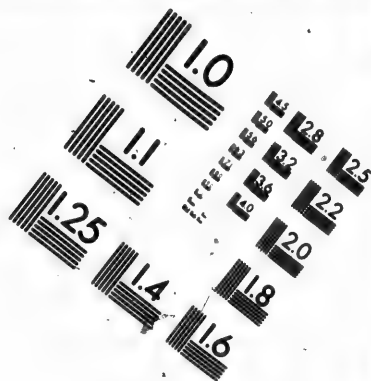
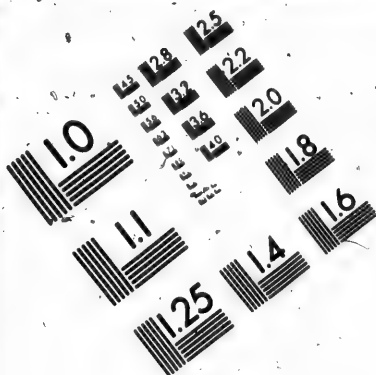
Hier, et DANS la journée précédente;



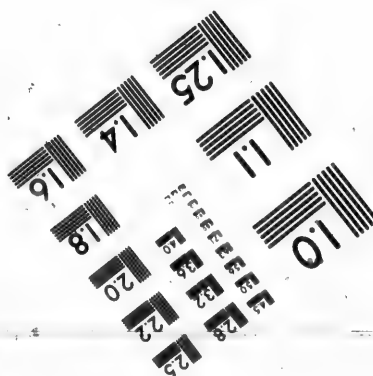
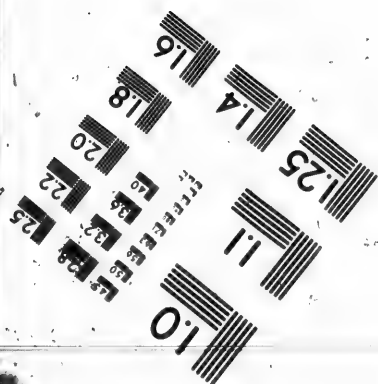
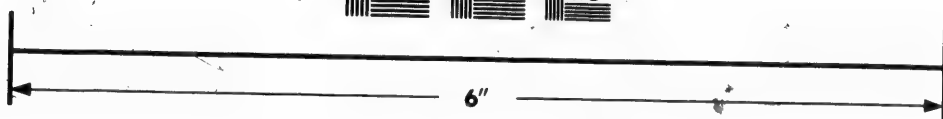
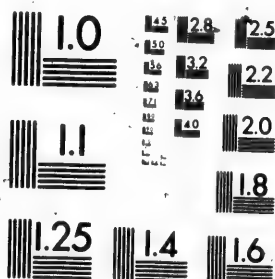








**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**



*Toujours, et DURANT un temps continuél ;
Jamais, et DANS aucun temps ;
Premièrement, et EN premier lieu, DANS le principe ;
Meux, et d'une façon meilleure, préférable, etc., etc.*

213. — Cependant les adverbessuivants peuvent avoir les mêmes régimes que les adjectifs dont ils sont formés

ANTÉRIEUREMENT à la promulgation de la loi ;
DÉPENDamment : souvent l'âme agit dépendamment des organes ;
DIFFÉRENNEMENT : il agit différemment des autres ;
INDÉPENDamment de cet avantage, en voici un autre ;
INFÉRIEUREMENT, SUPÉRIEUREMENT : ils ont écrit tous les deux sur cette matière, mais l'un bien inférieurement, bien supérieurement à l'autre ;
POSTÉRIEUREMENT à cette époque ;
RELATIVEMENT à cette affaire ;
PRÉFÉRABLEMENT : il faut aimer Dieu préférablement à toutes choses

214. — Les adverbess de quantité aussi prennent la préposition de avant les noms : beaucoup DE monde, peu D'étrangers.

Excepté bien, qui demande non la préposition de, mais l'article composé du, des : il y avait BIEN DU monde, beaucoup DES étrangers.

215. — Remarque. — Davantage ne peut jamais régir la préposition de ni la conjonction que : il est riche, mais son frère l'est DAVANTAGE.

216. — Il est des adjectifs qui se transforment en adverbess, et qui deviennent conséquemment invariables : c'est lorsqu'ils modifient le verbe ; tels sont, chaud, juste, bon, droit, dur, cher, égal, etc.

*Ces enfants mangent trop CHAUD ;
Voilà des fleurs qui sentent BON ;
Ces demoiselles chantent JUSTE ;
Ils ne marchent pas DROIT dans cette affaire ;
Cette dame entend BÉN ;
Il vend sa protection bien CHER ;
Elle est redoutée à l'ÉGAL du tonnerre.*

217. — Lorsqu'un adverbe est formé de plusieurs parties, comme tour à tour, à tort et à travers, sans doute, sur-le-champ, à peu près, peu à peu, etc., il prend le nom de locution adverbessale. (Locution signifie façon de parler)

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

218. — La *préposition* est un mot invariable qui, ainsi qu'on l'a déjà vu, sert à exprimer les divers rapports qui existent entre les mots, c'est-à-dire les circonstances de temps, de lieu, de but, de cause, de moyen, d'ordre, etc.

Quand je dis, *j'ai vécu PRÈS de deux ans DANS des pays chauds, POUR remettre ma santé dérangée PAR un travail excessif*, j'énonce quatre circonstances que je ne puis rendre qu'avec le secours de quatre prépositions : 1° une circonstance de *temps* (deux ans), exprimée à l'aide de la préposition *près de*; 2° une circonstance de *lieu* (pays chaud), exprimée à l'aide de la préposition *dans*; 3° une circonstance de *but* (pour remettre ma santé), exprimée à l'aide de la préposition *pour*; 4° la *cause* du dérangement (un excès de travail), exprimée à l'aide de la préposition *par*.

219. — Cet exemple montre que si la préposition n'est pas par elle-même l'expression de la circonstance de lieu, de but, de cause, etc., à son tour cette circonstance ne peut, en général, être rendue sans le secours de la préposition. Et, malgré cette dépendance réciproque, on a dit que la circonstance est le complément, le régime de la préposition, uniquement parce que celle-ci s'énonçant presque toujours la première, sa présence semble forcer, entraîner la présence de celle-là.

Ainsi, dans ces exemples, *j'ai voyagé avec eux*;
Places ces livres dans la bibliothèque;
Il fut frappé par son adversaire;
Il se trouvait devant moi;
 La préposition *avec* a pour complément *eux*;
Dans a pour complément *bibliothèque*;
Par a pour complément *adversaire*;
 Et *devant* a pour complément *moi*.

220. — Voici nos prépositions : à, après, attendu, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, des, devant, durant, en, entre, envers, excepté, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pen-

dant, pour, quant à, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis, voici, voilà et vu, dans le sens de attendu.

Mais nous avons un grand nombre de termes qui, à l'aide des mots *à, de*, ont le même caractère que la préposition, et qu'on nomme *locutions prépositives* ; tels sont *au-devant de, près de, au-dessus de, en dehors de, jusqu'à, eu égard à, par rapport à*, etc.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

221. — La *conjonction* est un mot invariable qui se comporte comme de lien pour unir un mot à un autre mot : le père et le fils sont instruits, ou attacher un membre de phrase à un autre membre.

Quand je dis, *mes dispositions étaient faites lorsque vos amis arrivèrent ; mais je ne pus les accompagner*, cette phrase subitement prise d'un violent mal de tête, je fais une phrase composée de quatre membres, entre eux se trouvant des conjonctions *lorsque, mais, car*.

222. — Voici quelques-unes de nos conjonctions : *comme, et, ni, mais, or, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, lorsque, quoique, si, sinon, quand*. (Cette dernière est quelquefois conjonction et quelquefois adverbe. (Voir n° 630.)

223. — Lorsqu'une conjonction est formée de plusieurs mots, elle prend le nom de *locution conjonctive* ; tels sont *de même que, ainsi que, parce que, attendu que, vu que, de sorte que*, etc.

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

224. — L'*interjection* est un mot et quelquefois une phrase qui nous échappe, pour ainsi dire, lorsque nous sommes subitement affectés de quelques sentiments.

Voici les interjections les plus usitées et leur emploi :
Ah ! hélas ! aïe ! marquent la douleur : *AH ! que je souffre ! — HÉLAS ! ayez pitié de moi !*

Aïe ! s'emploie seul, et au sentiment d'une douleur subite.

Ah ! marque aussi la joie, l'admiration : *AH ! quel plaisir ! — AH ! quel beau monument !*

Ha ! ho ! marquent la surprise : *HA ! vous voilà ! — HO ! que me dites-vous là !*

Fi ! fi donc ! marquent l'aversion : *Quelle conduite ! Fi ! donc !*

Paix ! chut ! marquent le silence.

Holà ! hé ! heim ! servent pour appeler.

Hé bien ! ou *eh bien !* marquent l'interrogation ou l'exclamation : *HÉ BIEN ! qu'attendez-vous ? — EH BIEN ! traitez donc.*

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE.

225. — L'orthographe est l'art et la manière d'écrire correctement les mots d'une langue ; et les mots se composent de lettres et de signes orthographiques.

Les lettres, comme on le sait, sont les caractères qui composent l'alphabet. Les signes orthographiques sont les accents, l'apostrophe, le tréma, la cédille, le trait d'union et la parenthèse.

De l'orthographe des mots (1).

226. — Il existe une foule de mots qu'on appelle *prêts*, parce qu'ils ont servi à en former d'autres, qu'on

Nous ne suivrons pas de point en point nos devanciers sur ce terrain, et pour maxime qu'une série de règles que personne n'a jamais vues, et les bases encore n'ont rien qui parle à l'esprit, ne sont plus des règles, quand surtout elles admettent tant d'exceptions.

Il faut plus, et il faut avoir le courage de le dire, car c'est rendre un service aux maîtres, et surtout aux enfants, pour qui l'étude en est si difficile, que les règles sont défectueuses. Pour en prouver les imperfections et les dan-

appelle *dérivés*. Par exemple, *plomb* a formé les dérivés *plomber, plombier, plomberie*, etc. ; *sens* a pour dérivés *sensation, sensé, sensément, sensible*, et plus d'une douzaine d'autres mots.

Des primitifs suivants

*Tapis, récit,
Début, repos,
Sabot, sang,
Fin, chemin,
Dessin, faim, etc.,*

on a fait les dérivés

*Tapisser, réciter ;
Débuter, reposer ;
Sabotier, sanglant ;
Finir, cheminer ;
Dessiner, famine, etc.*

Ces dérivés indiquent l'orthographe de leurs primitifs. En effet, *tapisser* apprend qu'il faut écrire *tapis* avec *reciter, débiter*, annoncent un *t* dans *récit, début*, etc.

Ces exemples suffisent pour montrer combien il importe de recourir à la dérivation pour savoir comment écrire

gers, nous allons faire connaître les résultats de l'examen que nous faisons de ces règles établies sur ce point dans la grammaire des plus suivies.

1^{er} ex. — *Aire* termine tous les substantifs et les adjectifs qui ont une finale, et qui sont formés d'un mot plus court.

Passons sur la naïveté de cette rédaction, car il est évident que ce mot termine une chose la finit, et faisons seulement remarquer que pour participer au bénéfice de la règle, il faut que les noms et les adjectifs en question viennent d'un mot plus court.

Or, que faire de ceux-ci : un *maire, une paire, lapidaire, officier, vicair, salair, une chaire* (à prêcher), *séminaire, bréviaire, une écurie* (de grange), *aire* (nid d'oiseaux de proie), *précaire, oculaire, séculaire, auxiliaire*, et plus de cinquante autres qui ne viennent point de mots courts ?

2^e ex. — *Eau* termine les substantifs où la dérivation amène un *e* : *beau* (tombe), *morceau* (morceler), *nouveau* (nouvel). — Ainsi la finale *eau* étant le partage exclusif des noms où la dérivation amène un *e*, suit de là que nous devons supprimer l'*e* des noms suivants, puisqu'ils n'ont point de dérivation amenant un *e* : de l'*eau, caïdeau, trumeau, rideau, radeau, poteau, étourneau, moineau, passereau, lapereau, pordeau, maquereau, tréteau, sureau, bordereau, blaireau, chaudière, roseau, corbeau, cerceau, arceau, hobereau, huméau, lambeau, tonneau, naseau, louveteau, anneau, diéneau*, et plus de cent autres.

3^e ex. — *Ouvr* règne à la fin de tous les substantifs qui se prononcent ainsi : une *tour, un contour*. Excepté ces deux mots : *bravoure* et *honneur*. Passons encore sur cette impropriété d'expression, *ouvr* régit à la fin, etc., et voyons ce que vaut la règle. Ici, comme on le voit, c'est la finale *ou* qui nous guide. Sera-ce une raison pour terminer par les lettres *ou* les noms *bourg, faubourg, le cours, concours, ouïs* (ouïssances), *discours, le rebours, débours, recours, secours, velours, etc.* ? Les noms cependant, se prononcent comme l'exige la règle. On ne peut donc pas se dispenser de soumettre à des règles une multitude de mots.

formé les dérivés
ens a pour dérivés
et plus d'une do

a fait les dérivés
pissier, réciter;
buter, reposer;
otier, sanglant;
ir, cheminer;
siner, famine, et
e de leurs primitifs
écrire tapis avec
récit, début, etc.
r combien il importe
r comment écrire

l'examen que nous fin
ies sur ce point dans

les adjectifs qui ont e

il est évident que ce
remarquer que pour
oms et les adjectifs en

paire, lapidaire, aff
naire, bréviaire, une
caire, oculaire, séden
iennent point de mots

privation amène un e
(nouvel). — Ainsi la
dérivation amène un
noms suivants, puis
eau, coqueau, trunca
neau, passereau, lape
reau, blaireau, chalu
meau, lambeau, tombe
cent autres.

stantifs qui se prom
x mots : brasseur et
ession, our récite à
ne on le voit, c'est la
pour terminer par les
urs, concours, orges (s
urs, velours, etc. ? To
e la règle. Qu'on ne
ce règles une multip

primitifs; plusieurs milliers de mots sont ainsi formés les
ns des autres.

Il y a des exceptions; en voici quelques-unes :

Par exemple, on écrit ainsi les
primitifs suivants :

honneur,
épôt, entrepôt,
intérêt, favori.
dissous, absous,
relais, abri,
donner,
Amérique, Afrique,
publique,

Quoiqu'ils aient pour
dérivés :

Honorer, honorable, honorifique;
— Déposer, entreposer;
Intéresser, favorable;
Dissoute, absoute;
Relayer, abriter;
Donation, donateur, donatrice;
Américain, africain;
Républicain, etc.

227. — Remarque — Les verbes terminés par *quer*,
comme *convoquer, fabriquer*, conservent *qu* dans tous
eurs temps et à toutes les personnes; mais dans leurs
dérivés *qu* se transforme en *c* : *convocation, fabrication*,
communication, indication. Cependant on écrit avec *qu*
s dérivés suivants : *attaquable, critiquable, croquant*,
inmanquable, marquant, remarquable et *risquable*.

228. — *Is*. Parmi les noms en *is*, il en est qui sont for-
és d'un participe présent, tels sont *croquis, hachis*,
gris, le souris, taillis, vernis, etc., formés des participes
ésents, *croquant, hachant, logeant, souriant, taillant*,
vernissant. Toutefois *abatis* ne prend qu'un *t*, quoiqu'il
en ait deux dans *abattant*. Quant aux autres noms en *is*,
s que *radis, parvis, châssis, débris, devis*, etc., la gram-
aire est impuissante à en rendre compte.

229. — *ENTION, ENSION*. Écrivez tous les noms dont
prononciation amène l'une ou l'autre de ces terminai-
s par *en* et par *an* : *appréhension, dimension, atten-*
n, prétention. Nous ne connaissons qu'une seule excep-
n : *expansion*.

230. — *XION, CRION*. La prononciation de ces deux
ales est la même; mais on écrit par *xion* seulement
plexion, connexion, flexion, fluxion, gêneflexion, in-
ction et réflexion.

Les autres sont en *ction*; *action, direction, instruc-*
tion, injonction, inspection, etc.

231. — *EUR*. Tous les noms dont la finale se prononce
e, se terminent par ces trois lettres : *liqueur, odour*,

etc. ; il n'y a que quatre exceptions : *heure, beurre, de meure et leurre* (sorte de tromperie).

232. — Quand, avant *p* ou avant *b*, la prononciation semble demander un *n*, il faut mettre un *m* : *combien, embarras, complaire, rompre, etc.*, il n'y a d'exceptions que *bonbon, bonbonnière, embonpoint*.

De la reduplication des consonnes.

233. — *B, d et g* se doublent seulement, savoir

B, dans *abbaye, abbé, rabbin, sabbat* et leurs dérivés ; dans *gibbosité, gibbeux* (*gibbeux* signifie *élevé, bossu* : les parties *gibbeuses* de la lune sont les plus éclairées) ; et dans *gobbe* (composition en forme de *bol* pour empoisonner les animaux).

234. — *D*, dans *addition* et ses dérivés ; dans *adducteur, adduction, red dition et quiddité* (terme de philosophie).

235. — *G*, dans *suggérer, agglomérer, aggraver, agglutiner* et leurs dérivés ; *agréger* et ses dérivés ne s'écrivent plus guère qu'avec un seul *g*.

236. — *C* se double dans les mots commençant par :
Oc, excepté *oca, ocre, oculaire, oculiste*.

Af, excepté *afin, Afrique*.

Ef, excepté *éfaufiler, éfourneau*.

Dif, of, suf, sans exception.

Il, excepté *île, ilot* (petite île) ; *ilote* (nom donné par les Spartiates à leurs esclaves) ; *ilotisme* (état de l'ilote).

Com (ayant la prononciation de *comme*), excepté *comédie, comète, comice, comite et comité*.

Im, excepté *image, imiter* et leurs dérivés, et *iman*.

Ir, excepté *irascible, tris, ironie, iroquois*.

237. — Les consonnes ne se doublent pas,

1° Après un *e* muet : *relever, acheter, semer* ;

2° Après une voyelle portant un accent : *blâme, félicité*, excepté *chasse, châssis* et les dérivés *enchâsser, enchâssure* ;

3° Après un son nasal : *entier, quantité*. Cependant la dernière lettre du son nasal se double dans *ennoblir, ennui* et leurs dérivés.

238. —

1° Le

et aliné

la mor

Je ch

Et p

2° Le p

nt : Le

anète.

3° Aprè

te les p

noncés

4° Aprè

a : Que

Comm

urs.

39 — C

un m

ent une

trait pl

exclama

menade

ation n

le forc

! quell

dées.

Le nor

e, tels

le Seig

s mots

dire la

la sage

éateur

e qu'ic

Dieu lu

mot d

ne pr

teux.

Des majuscules.

238. — On écrit en commençant par une majuscule,
1° Le premier mot de toute phrase, de tout vers, de
tout alinéa : *La vie est courte. Le sommeil est l'image
la mort.*

*Je chante ce héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête, et par droit de naissance.*

2° Le premier mot d'une phrase qui vient après un
point : *Le vice est honteux. La vertu est aimable. Soyez
sages.*

3° Après deux points, mais seulement lorsqu'on rap-
pelle les paroles de quelqu'un : *voici les derniers mots
prononcés par César : Et vous aussi, ô mon fils!*

4° Après le point d'interrogation et le point d'admira-
tion : *Que demandez-vous? Que cette famille est à plain-
dre. Comme amis, nous lui devons des consolations et des
secours.*

239 — Cependant, si les phrases interrogatives étaient
sur un même régime, ou si les phrases exclamatives for-
ment une série d'exclamations sur un même sujet, il ne
viendrait plus de majuscules entre ces interrogations ou
exclamations : *voulez-vous savoir quelle a été notre
promenade? quelle rencontre nous avons faite? quelle con-
versation nous avons eue? Tout étonne dans cet auteur :
la force dans les expressions! quelle profondeur de
sentiment! quelle harmonie dans le style! quelle justesse dans
les idées.*

Le nom de Dieu, et tous ceux par lesquels on le rem-
place, tels que le Créateur, l'Être-Suprême, le Tout-Puis-
sant, le Seigneur, la Providence, etc.

Les mots tout-puissant, providence, etc., cesseraient de
porter la majuscule dans la providence de Dieu, c'est-à-
dire la sagesse de Dieu; Dieu est tout-puissant, Dieu est
le créateur de toutes choses et le seigneur des seigneurs,
et qu'ici ces mots désignent les attributs de Dieu, et
Dieu lui-même.

Le mot dieu appliqué aux dieux de la fable ou de l'idolâ-
trie ne prend qu'une minuscule : *Jupiter est le maître
des dieux.*

6° Les noms d'hommes et les prénoms : *Voltaire, Jean Jacques Rousseau, Pierre Corneille, Julie, Amélie.*

7° Les noms de pays, de peuples, de provinces, de rivières, de villages, de fleuves, de montagnes, de mers : *France, l'Angleterre, Paris, la Seine, les Alpes, un Français, une Romaine, un Anglais, les Anglais. (ACAD.)*

Une colonie de Phocéens vint fonder Marseille.

Les Français ont pris Alger en 1830.

Les Anglais, déjà battus par Napoléon, ne doivent leur triomphe de Waterloo qu'à l'assistance des Prussiens.

240. — Remarque. — Mais quoiqu'on écrive un *français*, un *italien*, etc., etc., ces mots ne commencent qu'une minuscule lorsqu'ils sont employés comme adjectifs : *l'empire romain, la nation française, la langue italienne.*

8° Les noms qui représentent des êtres moraux lorsqu'ils sont animés, personnifiés par l'exaltation de la passion, comme le font les poètes (on appelle *être moral* ce qui ne touche point nos sens, qui n'existe que dans notre entendement), tels que *la vertu, le vice, le plaisir, la prudence, la mollesse, la tristesse, le temps, etc.*

*Jadis trop caressé des mains de la Mollesse,
Le Plaisir s'endormit au sein de la Paresse,
Sur les ailes du Temps la Tristesse s'envole,*

241. — Remarque. — L'Académie ne donne de majuscules ni aux vents, le nord, le midi; ni aux mois janvier, février; ni aux jours, lundi, mardi, etc.

Cependant, si ces mots *nord, midi, sud, orient*, etc., exprimaient, non des points cardinaux, mais certaines étendues, certains États, alors ils seraient noms propres : *mer du Sud, mer du Nord, Amérique du Sud (ACAD.)* *Nord se liguait contre Napoléon; l'Occident est des deux mondes le point le plus peuplé et le plus civilisé; la Barbarie s'en est retirée pour se réfugier en Orient; mais le vent, le vent souffle du nord, du midi, du sud, etc. (1)*

(1) 242. — C'est ici le lieu de dire qu'elle écrit les noms propres en donnant une majuscule à chaque partie composante : *le Bas, le Bas-Empire, les États-Unis, le Palais-Royal, etc.* Les géographes modernes, et notamment MM. Lemarrie et Girault-Duvivier, enjoignent de les écrire en donnant une minuscule à *Bas, Unis* etc. parce que, disent-ils, les parties sont jointes par le trait d'union. Et dans ceux-ci, *la mer Noire, la mer Rouge, la mer Baltique,*

de l'emploi des accents et des signes orthographiques.

243. — On sait qu'il y a trois sortes d'accents : l'accent aigu, l'accent grave, et l'accent circonflexe. L'accent aigu (') se met sur tous les *é* fermés, soit qu'ils aient le commencement, le milieu ou la fin des mots : *étude, académie, achevé, répété.*

On marque, cependant, que quand les lettres *d, r, z,* sont finales et précédées d'un *e*, elles donnent à cet *e* le son de l'*é* fermé sans le secours de l'accent : *le pied, je m'assieds, dernier, frapper; vous chantez, assez.*

Méditerranée, le pas de Calais, le pas de Suse, le pas des Thermopyles, le Languedoc, etc., l'Académie refuse la majuscule aux mots *mer, haut,* qu'à leur tour les mêmes grammairiens écrivent ainsi avec des majuscules : *Mer Noire, Mer Rouge, etc.* Cette contradiction sur ces deux points nous les a fait examiner attentivement.

Premier abord, l'Académie paraît ne pas être conséquente ; mais à quelque examen, on trouve que son opinion est basée sur la plus saine logique. En effet, dans *Pays-Bas, Bas-Empire, États-Unis, les Indes-Unies, le Palais-Royal, le Pont-Neuf, etc.,* ces mots *bas, unis,* sortent de leur acception commune pour déterminer un certain lieu, un certain palais, certains États ; ce sont là des termes propres qui individualisent : donc ils doivent prendre une majuscule.

Les mêmes mots *palais royal, états unis, pays bas,* cessent de prendre la majuscule lorsqu'ils sont pris dans une acception commune, c'est-à-dire lorsqu'ils sont appliqués à tout palais appartenant à un roi, à tout pays à un autre, à toute partie de pays plus basse ou plus élevée que l'autre.

Bourgogne est un pays haut et montueux.

Normandie un pays bas et plat.

Le château de Versailles est un palais royal de la plus grande magnificence. L'Allemagne est formée de divers états unis, mais le but de se procurer le bien-être.

On graphie donc ainsi avec une minuscule, *le haut Rhin,* pour dire la partie du Rhin la plus rapprochée de sa source ; *la basse Normandie,* pour dire la partie de la Normandie la plus rapprochée de la mer. etc.

Les mots *haut, bas,* font partie du nom par lequel on désigne spécialement une certaine étendue de pays, une certaine circonscription, ils font partie d'un nom propre et doivent s'écrire comme tels. On graphiera donc avec une majuscule le département du Haut-Rhin, *les Alpes, le préfet de la Haute-Saône, etc.*

On est pas de même du mot *mer* dans *mer Noire, mer Rouge, mer Méditerranée, mer Adriatique, etc.,* que l'Académie écrit avec raison en minuscule au mot *mer,* attendu qu'il est pris dans son acception commune ; effectivement, il se place ainsi avant toute les mers. Il n'y a pas de raison pour lui donner une majuscule, qu'on ne serait fondé à en donner aux mots *rue, quai, église, canal, route,* des exemples suivants : *rue Royale, rue Royale, quai Voltaire, église Saint-Roch, canal de Bourgogne de Lyon,* lesquels sont des noms communs par la raison qu'ils s'appliquent ainsi à toutes les rues, à tous les quais, à toutes les églises.

244. — L'accent grave (') se met, 1° sur les *e* ouverts suivis d'un *s*, lorsqu'ils sont à la fin des mots : *procès*, *succès*.

245. — Remarquez que l'*e* ouvert suivi d'un *t* à la fin des mots ne prend jamais l'accent grave : *apprêt*, *proût*, *intérêt*, *prêt*, — *regret*, *objet*, *decret*, *sujet*, etc., s'écrivent les uns avec l'accent circonflexe, parce qu'ils sont longs, les autres sans accent, parce qu'ils sont brefs.

2° Sur les *e* ouverts suivis d'une syllabe muette et finale : *il règne*, *il sèche*, *je sème*, *brèche*, *père*, *mère*, etc.

246. — Excepté, 1° le cas où cet *e* ouvert serait suivi d'une double lettre : *nouvelle*, *muette*, *il rejette*, *étrenne*, ou d'un *x*, comme dans *circonflexe*, *complexe*, *perplexe*, où cette lettre fait la fonction de deux *e*, etc. ; 2° et les mots en *ège*, qui, sans exception, prennent l'accent sur l'avant-dernier *e* : *collège*, *sacrilège*, *je protège*, *je lège*, etc.

3° Sur *à*, *dès*, *où*, *là* pour les distinguer, savoir :

La préposition *à* du verbe *avoir* : *il a été à Rome* ;

Dès, préposition de l'article *des* : *dès ce soir*, *voilà livres* ; — *Où*, adverbe, de la conjonction *ou* : *où dois-je vous attendre ? Où c'est un sot*, ou *il nous trompe*. (On peut remplacer par *ou* la conjonction toutes les fois qu'on peut le remplacer par *ou* ; — *Là*, adverbe, de l'article et du pronom *là* : *c'est là que vous vîmes la reine*, *c'est là qu'on nous la montra*.

4° Sur *ça*, *déjà*, *voilà*, *déjà*, *de là*, *ça* et *là*, par exemple.

De l'accent circonflexe.

247. — L'accent circonflexe (^) se met sur la plupart des voyelles longues : *plâtre*, *tête*, *abîme*, *côte*, *bûche*.

Il n'est pas possible de préciser tous les cas où s'emploie l'accent circonflexe. Cependant on le met :

1° Sur la lettre *i* des verbes terminés à l'infinitif : *il connaît*, mais seulement quand cette lettre est suivie d'un *t* : *il connaît*, *je connais*, etc.

2° Sur les adjectifs : *blême*, *suprême*, *extrême*. Excepté les adjectifs de nombres ordinaux : *deuxième*, *troisième*, etc., dont l'avant-dernier *e* prend l'accent grave ; il en est de même des dérivés *deuxième*.

• sur les *è* ouverts
des mots : *proce*

la fin des mots ne pre
— *regret, objet, da*
circonflexe, parce qu'
nt brefs.

œ muette et finale
e, *mère*, etc.

ouvert serait sui
il *rejette*, *étrém*
omplexe, *perplex*
x *c*, etc. ; 2° et
ennent l'accent ai
ge, *je protège*, *j*

guer, savoir :
il *a été à Rome* ;
ès *ce soir*, *voitû*
ction *ou* : *où doit*
ous *trompe*. (Ou
le remplacer par
u pronom *la* : *c'est*
n nous *LA* montr
là, *ça et là*, par

ere.

se met sur la plu
abîme, *côte*, *bûche*
ous les cas où s
t on le met :
minés à l'infinitif
lettre est suivie

me, *suprême*, *m*
nombres ordin
vant-dernier e p
les dérivés *deuxi*

ent, *troisièmement*, etc. (Il n'y aurait pas grand mal à
onner également l'accent circonflexe à tous les noms ter-
minés en *ème*.)

3° Sur *mûr* et *sûr*, savoir : lorsque *mûr* est adjectif :
fruit est mûr, cette pomme est mûre ; et lorsque *sûr*
misie certain : *cette nouvelle est sûre*. — *Sur*, autre ad-
jectif, signifiant *aigre*, ne prend pas d'accent : *ce bouillon*
sur.

4° Sur *dû*, *redû*, *mû* et *crû*, lorsqu'ils sont participes
passés des verbes *devoir*, *redevoir*, *mouvoir* et *croître*,
ils seulement lorsqu'ils sont au singulier masculin.

50. — *Remarque*. — L'Académie écrit sans accent circonflexe *tu*,
participe passé du verbe *taire*, sans doute parce que ce mot est bref ; et
il est accentué, et probab (ment) parce qu'il est long, le mot *âme*, auquel
plusieurs lexicographes le refusent.

L'accent circonflexe s'emploie encore dans cinq temps
du verbe. (Voyez page 74, n° 199.)

De l'apostrophe.

249. — L'apostrophe (°) marque la suppression d'une
voyelles *a, e, i*. C'est une figure inventée pour ôter au
mot tout ce qu'il aurait de dur la rencontre trop fré-
quente de deux voyelles ; au lieu donc de dire et d'écrire
l'homme, le œuf, la armée, il me a écrit, tu te impatientes,
il vient, etc. ; on dit et l'on écrit, *l'homme, l'œuf, l'ar-*
me, il m'a écrit, tu t'impatientes, s'il vient, etc.

L'usage, mieux que les règles, apprendra l'emploi de
l'apostrophe. Cependant nous parlerons des points
à observer.

50. — Il y a quelques mots dont l'*e* final se remplace
par l'apostrophe ; ces mots sont :

• Lorsque, *puisque* et *quoique*, mais seulement avant
un mot commençant par *e*, *elle, on, ils, elles, un, une* ; lorsqu'il *chante, puis-*
se l'exige, quoiqu'un peu fatigué, etc.

• Entre, avant tout mot avec lequel il est intimement
lié, comme dans *s'entraider, s'ouvrir, s'acte*, etc.
On n'imites pas ceux qui écrivent *entr'eux, entr'elles* ;
mais *entre eux, entre elles*, parce qu'au lieu de présenter

la même intimité, ces mots sont distincts : on avait même un *abouchement* ENTRE EUX. (ACAD.)

3° *Presque*, uniquement dans ce mot : *presqu'île*.

4° *Quelque*, mais uniquement devant *un*, *une* : QUELQU'UN, QUELQU'UNE; de plusieurs dames que nous attendons peut-être en viendra-t-il QUELQU'UNE. (ACAD.) Et si elle étend la règle à *une*, puisqu'elle dit *quelqu'une*, elle restreint quant au mot *autre*, car elle dit : adressez-vous QUELQUE AUTRE personne, à QUELQUE AUTRE ; QUELQUE AUTRE vous le dira mieux que moi.

5° *Grande*, dans *grand'mère*, *grand'tante*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chose*, *grand'croix*, *grand'peur*, *grand'pitié*, *grand'messe* (dit aussi *grande messe*).

I de *si* se remplace par l'apostrophe, mais seulement avant *il*, *ils* : *s'il veut*, *s'il veulent*.

De la cédille.

251. — La *cédille* (ç) est un petit signe qui se met sous le *c* suivi de *a*, *o*, *u*, et seulement lorsqu'il doit avoir son d'un *s*.

Nous écrivons donc ainsi, *façade*, *reçu*, *annonça*, *j'aperçois*, qui se prononcent, *fassade*, *ressu*, *annonça*, *j'apersois*. C'est aussi à une raison d'harmonie que la *cédille* doit son existence dans notre langue.

Du tréma.

252. — Le *tréma* (¨) est un double point qui se met sur une des voyelles *e*, *i*, *u*, pour avertir qu'on doit prononcer cette voyelle séparément de ce qui précède, comme dans *naïf*, *Saül*, etc., qui forment chacun deux syllabes *na-ïf*, *Sa-ul*, etc.; et quelquefois séparément de la voyelle qui suit, comme dans *iambe*, *iambique*.

253. — Écrivez encore avec le tréma les noms *besaiguë*, et les adjectifs féminins *ambiguë*, *aiguë*, *exiguë*, pour empêcher qu'on n'en prononce la terminaison comme celle de *fatigue*.

On écrit avec le tréma, *païen*, *païenne*; ou sans le tréma, *payen*, *payenne*.

254. — *Remarque*. — Quoi qu'on en ait dit, le tréma

gulièrement placé sur *poème* et sur *poêle*; quant aux autres dérivés de ces mots, ils prennent, conformément à la manière dont on les prononce, l'accent aigu sur le *e* : *poésie*, *poétique*, etc. (ACAD.)

Du trait d'union.

255. — Le *trait d'union* sert à unir les parties d'un même mot, comme *vis-à-vis*, *peut-être*; ou à marquer la liaison qui existe entre les mots, comme dans *partirez-vous? ira-t-elle?*

Il n'est pas possible d'établir des règles à l'aide desquelles on puisse distinguer quels sont ceux des mots formés de plusieurs parties qui prennent le trait d'union, car on écrit avec cette figure, *c'est-à-dire*, *par-dessus*, *au-dessus*, *en-dessus*, *arc-en-ciel*, *sur-le-champ*, *contre-coup*, *cou-de-cou*, et sans elle, *tout à fait*, *corps de garde*, etc.

256. — Cependant le trait d'union se met toujours :

1° Entre les parties d'un nom propre : *Clermont-Ferrand*, *Châlons-sur-Saône*, *Boulogne-sur-Mer*, *Michel-Ange*; excepté ceux qui commencent par *le* ou *la* : *le Poussin*, *la Fontaine*, *la Ferté*.

2° Entre le verbe et les pronoms, *je*, *moi*, *tu*, *toi*, *nous*, *vous*, *il*, *elles*, *ils*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *en*, *y*, *ce*, *quel*, *quelque*, *quelqu'un*, *quelqu'une*, mais seulement lorsque ces pronoms sont après le verbe, et qu'ils en sont le sujet ou le régime : *que dis-je?* *rends-moi*, *pars-tu?* *approche-toi*, etc. Il ne faut donc pas le trait d'union dans *allons nous promener*, *venez le chercher*, les pronoms *nous* et *le* étant les régimes des verbes *promener*, *chercher*.

3° Remarque. — Si, après le verbe, il y a deux de ces pronoms qui sont les régimes, il faut deux traits d'union : *rendez-le-moi, donnez-le-moi*. Il n'en faut qu'un dans *viendrez-vous nous prendre?* *irons-nous chercher?* parce que *nous* est le régime de *prendre* et *vous* celui de *chercher*.

4° Avant et après le *t* euphonique : *a-t-il réussi?* *a-t-elle la fortune?*

258. — Ne confondez pas le pronom *te* (écrit *t*) qui se met contre à l'impératif des verbes pronominaux, comme *assure-t'en*, *occupe-t'en*, *approche-t'en*, *souviens-t'en*, *en*, etc., avec le *t* euphonique de *s'occupe-t-il?* *s'as-*

sure-t-elle? etc. *T*, ainsi suivi de *en*, ne peut être qu'un pronom, et demande conséquemment l'apostrophe.

4° Avant ou après la particule *ci* et l'adverbe *là*, lorsqu'ils sont intimement liés au mot précédent ou suivant : *celui-ci*, *celui-là*, *ces jours-ci*, *cette année-là*, *ci-contre*, *là-dessus*.

5° Après *très* : *TRÈS-humble*, *TRÈS-obéissant*, *TRÈS-bien*.

6° Entre les parties d'un adjectif de nombre composé quand chacune de ces parties est inférieure à cent : *dix-huit*, *vingt-quatre*, *quatre-vingt-dix-neuf*, *vingt-quatre millions neuf cent soixante-quinze mille francs*, *l'an sept cent cinquante-quatre*, *deux cent quatre-vingt-douze* etc. (ACAD.)

L'emploi du trait d'union cesse entre les parties d'un nombre unies par *et* : *vingt et un*, *trente et un*, etc.

259. — L'Académie n'écrit plus ainsi l'adverbe *longtemps* ; non-seulement elle en fait disparaître le trait d'union, mais encore elle en a contracté (c'est-à-dire réuni les deux parties, et a fait *longtemps* : *cela dure bien longtemps*, *trop longtemps*.

De la parenthèse.

260. — La parenthèse sert à renfermer quelques mots ou une note, qui forme un sens distinct et séparé de la phrase où elle est insérée, ou qui s'y intercale pour y jeter quelque clarté.

A ce choc (et j'en frémis encore), le vaisseau s'entrevoit et disparut à tout jamais. En cueillant cette rose (et il est vrai qu'il n'en est point sans épines), je me suis blessé assez pour ne pouvoir écrire de quelques jours.

261. — Remarque. — A la place de la terminaison *ois* qu'elle avait tenue dans ses éditions précédentes, l'Académie a adopté *ais* dans *français*, *anglais*, *portugais*, *je parais*, etc., et dans les imparfaits et les conditionnels de tous les verbes : *je chantais*, *je chanterais*, *tu finissais*, *il recommencerait*, etc. C'est une concession dont il faut la louer ; de même il faut l'approuver d'avoir conservé le *t* dans les mots terminés par *ant* ou par *ent* : *la finit*, *les honorent*.

SECONDE PARTIE. DE LA SYNTAXE.

CHAPITRE I^{er}.

62. — Le mot *syntaxe* signifie *arrangement, construc-*

On appelle donc *syntaxe* cette partie de la grammaire traitée de l'arrangement, de la construction des mots et des phrases.

63. — On nomme *phrase* un assemblage de mots concrets ensemble et formant un sens, comme quand on dit : *il est bienfaisant, donc il est bon*. Mais la phrase se divise en *propositions*.

64. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel (1). Or, la phrase suivante, *l'homme qui travaille plaît à Dieu même*, forme deux propositions indiquées par *travaille* et *plaît*. Il faut excepter le cas où plusieurs verbes auraient le même mot pour sujet : *cet homme lit et médite*. Ici le mot *homme* étant le sujet de *lire* et de *méditer*, cette phrase ne contient qu'une proposition.

65. — Toute proposition est l'énonciation d'un jugement. Lorsque je dis, *votre frère est aimable*, je juge que la qualité d'*aimable* convient à votre frère.

66. — Une proposition peut être considérée, soit grammaticalement, et alors elle contient autant de parties de mots ; soit logiquement, et dans ce cas, elle se divise en trois : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*. Le *sujet logique* n'est guère autre chose que le *sujet grammatical* dont nous avons parlé page 31 ; c'est toujours l'objet, l'idée principale (2).

Il n'y a que l'*infinitif* qui ne soit pas un mot personnel. La seule différence qu'il y ait entre le *sujet logique* et le *sujet grammatical*, c'est que ce dernier s'exprime par un seul mot, et que le *sujet logique* embrasse encore les expressions qui se rattachent à ce sujet. Si je

L'*attribut*, c'est l'adjectif même, la qualité qu'on attribue au sujet; ce n'est donc que l'idée accessoire.

Le *verbe* sert à marquer l'existence de l'attribut du sujet, ou, en d'autres termes, à exprimer que telle qualité réside, existe dans tel objet. Dans cette proposition *la terre est fertile*.

La *terre* est le sujet, parce que c'est le mot essentiel l'idée principale; *fertile* est l'attribut, parce que c'est la qualité que j'attribue à la terre; *est* est le verbe, c'est lui que j'exprime l'existence de la fertilité que j'aperçois que je juge être dans la terre.

267. — Le *sujet* ne saurait être qu'un *nom* ou un *nom*, ou un *verbe* à l'infinitif : *il est malade*, le TEMPS *précieux*, *vivre implique la nécessité de mourir*.

268. — Le verbe est toujours le verbe *être*, soit qu'il apparaisse par lui-même, comme quand je dis *la jeune est belle*; soit qu'il résulte de la décomposition de tout autre verbe, comme dans ces exemples : *je parle*, c'est *je suis parlant*; *tu chanta*, c'est *tu étais chantant*; *j'ai écrit*, c'est *j'ai été écrivant*; *j'ai réussi*, c'est *j'aurais été réussissant*.

269. — L'*attribut* est le plus souvent exprimé par un adjectif ou un participe présent, ou un participe passé, quelquefois par un *nom* ou un *pronom* : *la vertu est précieuse*, *ces enfants travaillent* (c'est *à-dire sont travaillant*), *ils sont hâs*, *cette maison est ma propriété*, *ce chat est le sien*.

Pour nous résumer donc, *sujet*, *verbe* et *attribut*, sont les éléments constitutifs de la proposition.

270. — A ces trois parties, cependant, on en ajoute une quatrième, qu'on a appelée *complément*, parce qu'elle sert à compléter le sujet ou l'attribut. Comme je dis,

La flatterie des courtisans fait souvent le malheur des rois, j'exprime une idée que les trois parties constitutives seules (*sujet*, *verbe* et *attribut*) ne peuvent pas représenter, car elles n'en reproduisent que ceci : *la flatterie est fautive*.

dis, tout homme qui vit sans ordre se ruine bientôt, le sujet grammatical, et le sujet logique tout homme qui vit sans ordre.

J'ai donc
sujet fl
du sujet
le malhe
Les q
Partie
sujet;
e fléau,
attribut
Ceux
ent en n
Partie
sujet; —
lément
ais out
om l';
- en ne
Une se
as, parl
Parties
me, su
jeune
; — fu
ment, d
l'attribu
Par ces
t avoir
e que se
portent
71. —
par lui-
aris dep
phrases
ue per
se dit
à Par
sous-en
, il se
l'emb
ant.

J'ai donc besoin, pour compléter ma pensée, d'ajouter au sujet *flatterie* les mots *des courtisans* ; voilà le complément du sujet ; et, pour compléter l'attribut *faisant*, d'y joindre *le malheur des rois* ; voilà le complément de l'attribut.

Les gens oisifs sont le fléau des gens occupés.

Parties constitutives : *les gens sont le fléau*. — *Les gens*, sujet ; — *oisifs*, complément du sujet ; — *sont*, verbe ; — *le fléau*, attribut ; — *des gens occupés*, complément de l'attribut.

Ceux qui ont été gratifiés des dons de la nature l'outragent en ne les cultivant pas.

Parties constitutives : *ceux sont outrageant*. — *Ceux*, sujet ; — *qui ont été gratifiés des dons de la nature*, complément du sujet ; — *sont*, verbe ; — *outrageant*, attribut ; mais outrageant quoi ? *la nature*, exprimée par le pronom *l'* ; ce pronom est donc un complément de l'attribut ; — *en ne les cultivant pas*, autre complément de l'attribut.

Une femme éplorée, tenant un jeune enfant dans ses bras, parla au roi en ces termes :

Parties constitutives : *une femme fut parlant*. — *Une femme*, sujet ; — *éplorée*, complément du sujet ; — *tenant un jeune enfant dans ses bras*, autre complément du sujet ; — *fut*, verbe ; — *parlant*, attribut ; — *au roi*, complément de l'attribut ; — *en ces termes*, autre complément de l'attribut.

Par ces exemples, on voit que le sujet et l'attribut peuvent avoir plusieurs compléments ; et que, quelque étendue que soit une proposition, les mots qui y entrent se rapportent, soit au sujet, soit à l'attribut.

71. — *Remarque*. — Le verbe *être*, lorsqu'il est exprimé par lui-même, ne saurait avoir de complément : *je suis à Paris depuis vingt ans, il est dans l'embarras*, etc., sont des phrases où il manque un terme que le génie de notre langue permet de supprimer : *je suis à Paris depuis vingt ans* se dit donc pour *je demeure*, c'est-à-dire *je suis demeuré à Paris* ; à Paris donc est le complément de l'attribut ; — *il est dans l'embarras*, il se trouve, c'est-à-dire *il est trouvant lui* : lui et l'embarras sont donc les compléments de l'attribut.

272. — Désormais, et pour plus de brièveté, au lieu de dire *sujet ayant pour complément*, nous dirons par un seul mot qui a la même valeur, *sujet complexe*; au lieu de dire *sujet n'ayant point de complément*, nous dirons *sujet in complexe*, et nous ferons de même pour l'attribut.

Un travail assidu triomphe des obstacles.

Parties constitutives : *un travail est triomphant.*

Un travail est le sujet; il est complexe à cause du complément *assidu*; — *est* est le verbe; — *trionphant* est l'attribut; il est complexe, à cause du complément des obstacles.

Paris est beau.

Paris est le sujet; il est in complexe, parce qu'il n'a point de complément; — *est* est le verbe; — *beau* est l'attribut; il est in complexe, parce qu'il n'a point de complément.

273. — Mais outre que les sujets et les attributs sont complexes ou in complexes, ils sont encore *simples* ou *composés*.

274. — Le sujet sera *simple*, lorsqu'il sera exprimé par un seul nom, ou un seul pronom, ou un seul infinitif : *mon père est aimable*; *vos frères viendront*; *secourir les malheureux est un devoir pour les riches*.

275. — Le sujet sera *composé*, lorsqu'il sera exprimé par plusieurs noms, ou plusieurs pronoms, ou plusieurs infinitifs : *mon père et ma mère sont arrivés*; *lui et moi nous partîrions*; *lire et méditer (1) sont les moyens de former son jugement*.

276. — L'attribut est *simple*, lorsqu'il est exprimé par un seul adjectif, ou un seul participe présent : *ma tante est bonne*, *ma sœur lit*, c'est-à-dire *est lisant*. L'attribut est *composé*, lorsqu'il est exprimé par plusieurs adjectifs, ou plusieurs participes présents : *ma tante est bonne et sage*; *cet enfant lit et étudie attentivement*, c'est-à-dire *est lisant et étudiant*.

277. — Nous avons dit que la phrase se divise en

(1) Voir n° 436, les mots qui nous déterminent à mettre sont *lire* et *étudier*, quoique ce verbe n'ait d'autres sujets que les infinitifs *lire* et *étudier*.

positions, nous ajouterons qu'il y a deux sortes de propositions ; la *principale* et l'*incidente*.

278. — La proposition *principale* est celle qui exprime la *principale* idée, celle qui est l'idée mère de la phrase, elle peut exister par elle-même, c'est-à-dire sans le secours d'aucune autre : *la terre est ronde*.

279. — La proposition *incidente*, au contraire, est toujours dépendante d'un des trois termes *sujet*, *attribut* ou *complément* de la proposition principale, auquel elle est nécessaire, tant pour en préciser que pour en compléter la signification. Dans *Dieu, qui est juste, rendra à chacun selon ses œuvres*, la principale est *Dieu rendra* ; *qui est juste* est une incidente complétant le sujet *Dieu*.

280. — Le plus souvent la proposition principale n'est que le germe d'une idée, qui ne devient complète qu'à l'aide de l'incidente.

Les astronomes nous apprennent que la lune est éloignée de quatre-vingt-dix mille lieues de la terre, que le soleil est à trente-deux millions de lieues, et que les étoiles fixes se trouvent à des distances incalculables.

La principale, *les astronomes nous apprennent*, toute incomplète qu'elle est, n'exprime qu'un commencement d'idée complétée par les trois incidentes, *que la lune est éloignée de.... que le soleil est à.... que les étoiles fixes se trouvent à....* lesquelles sont relatives à l'attribut *apprennent*.

281. — Mais une phrase peut contenir plusieurs propositions principales : la première alors se nomme *principale absolue*, et les autres principales *relatives*. Quand on dit :

Les richesses, pour lesquelles se passionnent les hommes, et fréquemment la cause de leurs chagrins ; une honnête aisance qui n'est point excitée par l'envie donne souvent plus de bonheur.

Je fais une phrase contenant quatre propositions :

- ° *Les richesses sont la cause*, principale absolue ;
- ° *Pour lesquelles se passionnent les hommes*, incidente complétant le sujet *richesses* ;
- ° *Une honnête aisance donne souvent plus de bonheur*, principale relative : elle est principale, parce qu'elle n'a

de rapports intimes, de liaisons absolues, ni avec le sujet de la principale, qui est *richesses*, ni avec la *cause*, l'attribut de cette principale; elle est *relative*, parce qu'elle vient après la principale absolue.

4° Qui n'est point excitée par l'envie, incidente complétant le sujet *aisance*.

282. — Il y a aussi deux sortes de propositions incidentes, l'incidente *déterminative* et l'incidente *explicative*.

283. — L'incidente *déterminative* est celle qui sert à *déterminer*, à spécifier les objets ou les faits de manière à les faire distinguer d'autres objets de même nature.

Les animaux qui rendent le plus de services à l'homme sont souvent les plus maltraités. La principale est *les animaux sont maltraités*. Et, à ne voir que le sujet *les animaux*, il semblerait qu'il fût question de tous les animaux; mais l'incidente *qui rendent le plus de services*, restreint cette signification, en *déterminant* quels sont les animaux dont je parle, en appelant l'attention seulement sur tels et tels : c'est donc une incidente *déterminative*.

284. — L'incidente *explicative* est celle qui *explique*, qui révèle le plus souvent quelques qualités inhérentes à la généralité des êtres auxquels elle se rapporte, et quelquefois certaine circonstance, certain fait relatif à un ou plusieurs êtres déjà déterminés.

Les animaux, qui ne pensent point, ont pourtant un instinct plus sûr que notre raison. La principale est *les animaux ont*, et *qui ne pensent point* est une incidente *explicative*, parce qu'elle exprime une circonstance qui est commune à tous les animaux.

Mais si, tout en me servant des mêmes termes, je dis, *les hommes qui ne pensent point ont peu de rectitude dans le jugement*, cette proposition *qui ne pensent point*, n'est plus, comme dans l'exemple précédent, une incidente *explicative*, mais bien une incidente *déterminative*, parce qu'elle énonce, non une circonstance commune à tous les hommes, attendu qu'il y en a qui pensent; mais une circonstance qui s'applique seulement à ceux des hommes qui ne pensent point.

Que quelqu'un parlant du roi de France dise :

Le roi,
admiration
on et qui
explicative
déterminé
explicative
onstance.

Un-roi q
ône. — L
si ne s'oc
inative, p
aident à

283. —
arase, no
ndante o

286. — L
s mots ri
l'idée q
telligence
vers la
cadence

287. — I
ses parti
te quest
n est un
rien. —
te sorte
re langu

son père
si que l
bonne et
charitabl
st plus i
pour et la
passe le

288. — L
t quelqu
quelqu'un

Le roi, qui s'entretint de ce fait d'armes, en parla avec admiration. La principale est *le roi parla avec admiration* et *qui s'entretint de ce fait d'armes*, est une incidente explicative. Elle n'est pas déterminative, le roi étant tout déterminé, puisqu'on parle du roi de France; elle est explicative, parce qu'elle nous apprend un fait, une circonstance.

Un-roi qui ne s'occupe que de ses plaisirs est indigne du trône. — La principale est *un roi est indigne du trône*, et *qui ne s'occupe que de ses plaisirs* est une incidente déterminative, parce que ce sont là les expressions mêmes qui l'aident à déterminer de quel roi je parle.

285. — Pour compléter ce que nous avons à dire de la phrase, nous ajouterons qu'elle est *pleine*; *elliptique*, *rédundante* ou *implicite*.

286. — La phrase est *pleine*, lorsqu'il n'y manque aucun des mots rigoureusement nécessaires à la représentation de l'idée qu'elle énoncée : *tout dans ce monde révèle une intelligence souveraine. Les premiers pas que fait un peuple vers la barbarie sont ordinairement marqués par la cadence de sa langue.*

287. — La phrase est *elliptique*, lorsque quelques-unes de ses parties constitutives sont sous-entendues. Quand, à la question *que fait-il?* nous répondons *rien*, ce mot n'est une proposition tout entière; il est mis pour *il ne fait rien*. — *Chantons* équivaut à *nous, soyons chantant*. Cette sorte de phrase se rencontre très-fréquemment dans notre langue, en voici d'autres exemples : *il réussira comme son père*, c.-à-d., *il réussira comme son père a réussi*. *si que la mère, la fille est bonne et charitable*, c.-à-d., *bonne et charitable, comme sa mère est ou était bonne et charitable*. — *Il est plus instruit que son ami*, c.-à-d., *est plus instruit que son ami n'est instruit*. — *J'ai passé jour et la nuit à lire cet intéressant ouvrage*, c.-à-d., *j'ai passé le jour et j'ai passé la nuit*.

288. — La préposition est *rédundante*, lorsqu'elle contient quelque mot qui n'est que la répétition surabondante de quelque une de ses parties constitutives. *Mais je vous*

dis, moi, que vous avez tort, le pronom *moi* est un sujet réduisant, le verbe *dire* avant déjà pour sujet le pronom *je*. Les pronoms *tui* et *nous* sont également des sujets réduisant dans cette phrase : *il soutient, lui, qu'il en est ainsi, mais nous prétendons, nous, qu'il en est autrement*.

289. — La proposition est *implicite* toutes les fois que sans dépendre de nulle autre, et sans les montrer en termes exprès et formels, elle renferme néanmoins les trois parties constitutives. Quand je dis, *ha ! j'aperçois ma mère*, le seul mot *ha !* fait une proposition complète équivalant à *je suis surpris*. Il n'y a guère que les interjections qui soient des phrases implicites (1).

MODÈLE D'ANALYSE LOGIQUE.

La France est puissante.

Proposition principale absolue, parce que toute phrase où il n'y a qu'une proposition ne saurait être que princ. abs. Le sujet est *la France* ; il est simple et incomplex : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et incomplex, parce qu'il n'a point de complément. *Est* est le verbe. L'attribut est *puissante* ; il est simple et incomplex : simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjectif ; et incomplex, parce qu'il n'a point de compl.

La charité est la vertu par excellence.

Prop. princ. abs. Parce que toute phrase où il n'y a qu'une proposition ne saurait être que princ. abs. Le sujet est *la charité* ; il est simple et incomplex : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et incomplex, parce qu'il n'a point de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *la vertu* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et complexe, parce qu'il a pour compl. *par excellence*.

Une bonne éducation est un bien solide.

Prop. princ. abs. Le sujet est *une éducation* ; il est simple et complexe.

(1) C'est à tort qu'on a rangé dans la classe de la proposition implicite d'autres propositions essentiellement elliptiques, comme celles qui commencent par *oui*, *non*. Quand nous disons, *étudiez-vous ? Oui, peut-il ? Non* ; ces mots *oui* et *non* sont des phrases elliptiques, parce qu'elles répondent, parce qu'elles correspondent à une proposition précédemment énoncée : *oui* signifie *j'étudie* ; *non* est mis pour *il ne peut pas*.

Pour être conséquent, il eût fallu y joindre *demain, aujourd'hui, hier, jamais, toujours*, etc., dont on a fait des phrases elliptiques quoiqu'il y ait une parfaite identité entre *étudiez-vous ? Oui* ; et *viendrez-vous ? Demain*.

plexe : simple, parce qu'il a pour complément et complément, par

Les gr

Prop. p et incomplex incomplex, souffrant et exprimé par compl. aus

Médir

Prop. pr parce qu'il est compl. de simple et compl., par

L'igno

Cette phrase conséquente Prop. princ. simple, par point de compl. complexe : et compl., p

Le savant incidente, p et que, de l'attribut, dans la phrase est simple et incomplex, noblissant par un seul nom f mis p

Les so l'ordre qu

Cette p

1. Les sol bs Le sujet composé, par point de simple et co

plexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *bonne*. *Est* est le verbe. L'attribut est *un bien* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *solide*.

Les grands et les princes souffrent et meurent aussi.

Prop. princ. abs. Le sujet est *les grands et les princes* ; il est composé et incompl., composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs noms ; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. *Sont* est le verbe. L'attribut est *souffrant et mourant* ; il est composé et compl. : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs participes présents ; et compl., parce qu'il a pour compl. *aussi*.

Médire de ses bienfaiteurs est un acte infâme.

Prop. princ. abs. Le sujet est *médire* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul infinitif ; et compl., parce qu'il a pour compl. *de ses bienfaiteurs*. *Est* est le verbe. L'attribut est *un acte* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *infâme*.

L'ignorance dégrade l'homme ; le savoir l'ennoblit.

Cette phrase contenant deux verbes à un mode personnel, renferme conséquemment deux propositions : 1^o *L'ignorance dégrade l'homme*. Prop. princ. abs. Le sujet est *l'ignorance* ; il est simple et incomplexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; incompl., parce qu'il n'a point de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *dégradant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; et compl., parce qu'il a pour compl. *l'homme*.

2^o *Le savoir l'ennoblit*. Prop. princ. relative ; elle est principale et non incidente, parce que, d'une part, elle a par elle-même un sens complet, et que, de l'autre, elle n'a de liaison intime, ni avec le sujet *ignorance*, ni avec l'attribut *dégradant* de la principale absolue ; elle est relative, parce que, dans la même phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est simple et incompl. : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *ennoblissant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent, et compl., parce qu'il a pour compl. le pronom *l'* mis pour *l'homme*.

Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre qui leur fut donné.

Cette phrase contient deux propositions :

1^o *Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre*. Prop. princ. abs. Le sujet est *les soldats et les officiers* ; il est composé et incompl. : composé, parce qu'il est exprimé par deux noms ; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. Le verbe est *exécutèrent*. L'attribut est *exécutant* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe

présent, et complexe, parce qu'il a pour complément *bravement* et *l'ordre*.

2° *Qui leur fut donné.* Prop. incidente déterminative ; elle est incidente, parce que, 1° par elle-même, elle n'a pas un sens complet ; 2° et qu'elle a une liaison intime avec *ordre*, qui est le compl. de la princ. ; elle est déterminative et non explicative, parce qu'elle détermine, elle spécifie un certain ordre. Le sujet et *qui* (*lequel ordre*) ; il est simple et incompl. : simple, parce qu'il est exprimé par un seul pronom ; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. Le verbe est *fut*. L'attribut est *donné* ; il est simple et compl. : simple, parce qu'il est exprimé par un seul partie. passé ; et complexe, parce qu'il a pour compl. *leur*.

L'homme, qui tient tout de Dieu, qui, ne respire que par lui, l'oublie souvent, et le méconnaît quelquefois. Quelle ingratitude !

Cette phrase contient quatre propositions :

1° *L'homme l'oublie souvent et le méconnaît quelquefois.* Prop. princ. abs. Le sujet est *l'homme* ; il est simple et incompl. *Est* est le verbe. L'attribut est *oublie et méconnaissant* ; il est composé et complexe : composé, parce qu'il est exprimé par deux parties prés. ; et compl., parce qu'il a pour compl. *l', souvent, et quelquefois*.

2° *Qui tient tout de Dieu.* Prop. incid. explicative ; elle est incid., parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet ; elle est expl. et non détermin., parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à l'homme en général, c'est-à-dire à tous les hommes. Le sujet est *qui* ; il est simple et incompl. *Est* est le verbe. L'attribut est *tenant* ; il est simple et complexe : compl., parce qu'il a pour compl. *tout et de Dieu*.

3° *Qui ne respire que par lui.* Autre prop. incid. expl. ; elle est incid., parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet ; elle est explicative et non détermin., parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à tous les hommes.

4° *Quelle ingratitude !* Phrase elliptique qu'il faut entendre par combien grande est son ingratitude. Prop. princ. relative. Elle est principale, parce qu'elle a par elle-même un sens complet. Le sujet est *ingratitude*, dans la phrase, il existe une première principale. Le sujet est *ingratitude* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot, et complexe, parce qu'il a pour compl. *son*. *Est* est le verbe. L'attribut est *grande* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjectif ; et complexe, parce qu'il a pour compl. *combien*.

Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne crache, ni ne se moque comme un sot.

Cette phrase contient deux propositions :

1° *Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne crache, ni ne se moque*

prop. princ. simple, parce qu'elle a pour compl. *saluant, s'assiedant, crachant, se moquant* et *so*.

2° *Comme un sot.* Prop. incid. elliptique. Elle est incidente, parce qu'elle exprime une circonstance commune à tous les hommes. Le sujet est *comme* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot, et complexe, parce qu'il a pour compl. *un sot*.

Quand t

Cette ph

1° *Je demande* Prop. princ. compl. Le verbe est *demande* ; il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot.

2° *Quand t* Prop. incid. expl. ; elle est incid., parce qu'elle exprime une circonstance commune à tous les hommes. Le sujet est *quand* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot, et complexe, parce qu'il a pour compl. *tous les hommes*.

Fil mon

Cette ph

1° *Fil mon* Prop. princ. compl. Le verbe est *mon* ; il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot.

2° *Vous saluez* Prop. princ. compl. Le verbe est *saluez* ; il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot.

3° *Vous s'assiedez* Prop. princ. compl. Le verbe est *s'assiedez* ; il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot.

4° *Vous crachez* Prop. princ. compl. Le verbe est *crachez* ; il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot.

5° *Vous vous moquez* Prop. princ. compl. Le verbe est *vous moquez* ; il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot.

ment et l'ordre.
est incidente.
2^e et qu'elle a
elle est déterminée
épéeille un caractère
incompl. : simple,
parce qu'il
il est simple et
passé ; et com-

respire que
quelquefois.

is. Prop. princ.
est le verbe. L'attribut
composé : composé
pl., parce qu'il a

est incid., parce
elle est expl. d
ame, elle exprime
à-dire à tous les
est le verbe. L'attribut
parce qu'il a pour

l., elle est incid.
; elle est explicite
u tel homme, elle

re par combien
principale
ne, parce
sujet est ingre
est exprimé par
Est est le verbe
ole, parce qu'il est
pour compl. com

ed, ne crache

Prop. princ. abs. (1). Le sujet est un homme ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *de mérite*. Est est le verbe. L'attribut est *saluant, asseyant, crachant, mouchant* ; il est composé et compl. : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs parties. prés. ; et compl., parce qu'il a pour compl. *s' et se*.

2^e Comme un sot. Prop. elliptique, signifiant comme un sot *salue, assied, crache et se mouche*, et de plus, incidente déterminative. Elle est elliptique, parce que quelques-unes de ses parties sont sous-entendues ; incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet ; déterminative, parce qu'elle détermine la manière dont un sot *salue, assied, crache et se mouche*. Le sujet est un *sot* ; il est simple et incompl. Est est le verbe. L'attribut est *saluant, asseyant, crachant, mouchant* ; il est composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs parties. prés. ; et compl., parce qu'il a pour compl. *s' et se*.

Quand viendrez-vous nous voir ?

Cette phrase contient deux propositions :

1^e Je demande (2). Prop. princ. abs. Le sujet est *je* ; il est simple et compl. Le verbe est *suis*. L'attribut est *demandant* ; il est simple et compl. : il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul partie. ; et compl., parce qu'il a pour compl. *quand vous viendrez nous voir*.

2^e Quand vous viendrez nous voir. Prop. incid. détermin. Le sujet est *vous* ; il est simple et incomplexe. Le verbe est *serez*. L'attribut est *viendrez* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; et compl., parce qu'il a pour compl. *quand nous voir*.

Fi ! mon fils, vous fréquentez ce mauvais sujet !

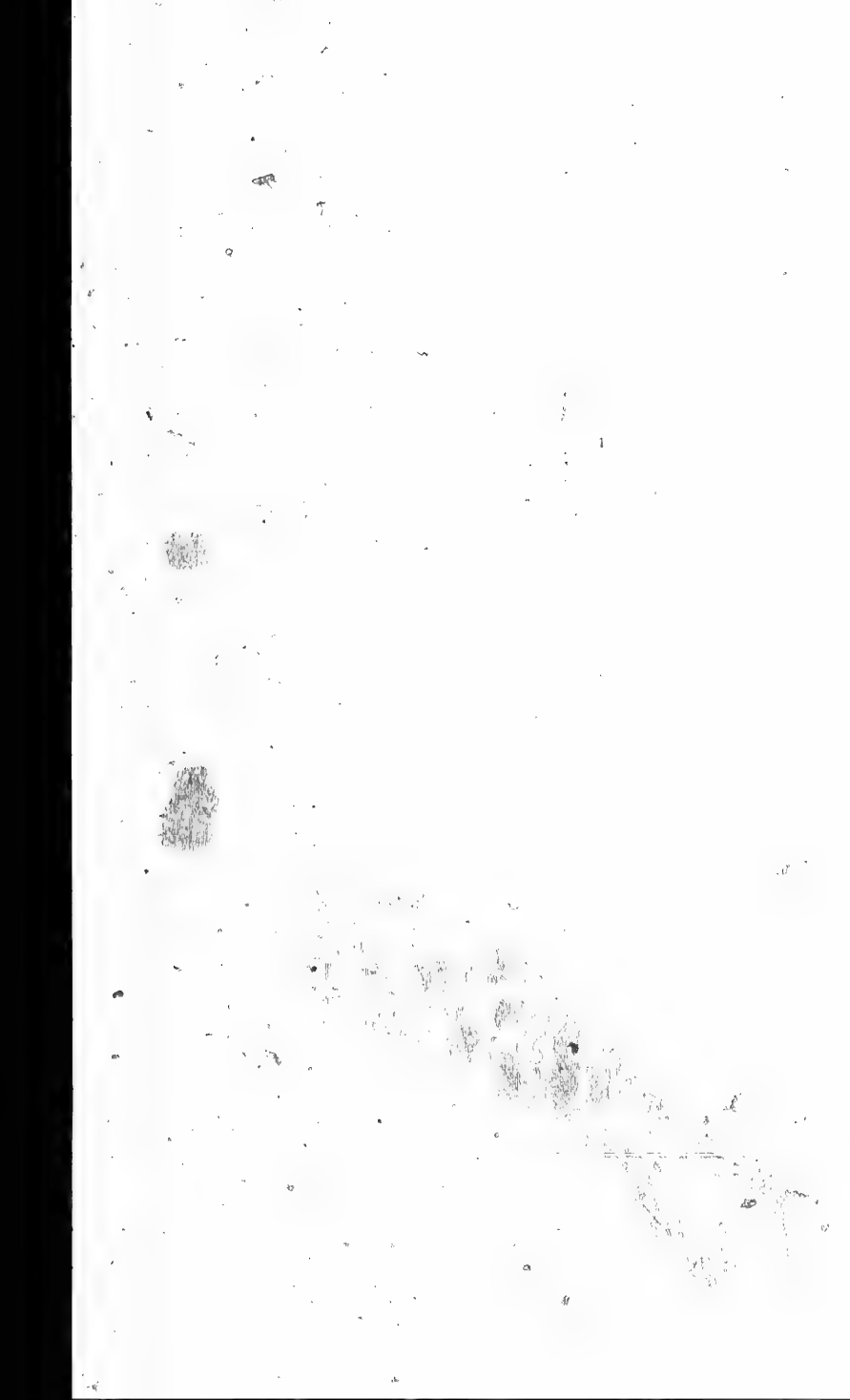
Cette phrase contient deux propositions :

1^e Fi ! mon fils. Prop. implicite et rédundante, et de plus principale, ayant la valeur de *vous, soyez honteux, mon fils*. Elle est implicite, parce que, sans en montrer aucune, ce mot *fi* correspond aux trois propositions constitutives *vous, soyez honteux* ; elle est rédundante, parce que le sujet *vous* se reproduit une seconde fois dans *mon fils* ; elle est principale, parce qu'elle énonce une idée complète ; et absolue, parce qu'elle est la première principale de la phrase.

2^e Vous fréquentez ce mauvais sujet ! Prop. princ. relative ; elle est principale, parce que, par elle-même, elle exprime une idée complète ; relative, parce que, dans la phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est *vous* ; il est simple et incompl. ; simple, parce

Quoiqu'il y ait ici quatre verbes à un mode personnel, ces quatre verbes ne font qu'une proposition, parce qu'ils ont tous le même mot pour sujet (un homme). — (Voir page 97, n° 264.)

Toute phrase interrogative a pour principale absolue : *je demande* ou *vous demandez*.



qu'il est exprimé par un seul pronom; incompl., parce qu'il n'a pas compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *fréquentant*; ils est simple compl.: il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent; et compl., parce qu'il a pour compl. *ce mauvais sujet*.

CHAPITRE II.

DU NOM.

290. — Il y a des noms qui ont les deux genres, voir les plus usités :

291. — AIDE est féminin lorsqu'il signifie secours, assistance : *trouvez en lui une aide prompte et assurée*. Il est du masculin lorsqu'il représente celui qui travaille sous les ordres d'un autre : *un aide de camp, un aide-chirurgien*; cependant, si la personne était une femme, il serait du féminin : *cette sage-femme est l'une des aides de cet accoucheur, son aide la mieux entendue*. (Acad.)

292. — AIGLE, oiseau, est masculin : *un grand aigle*. AIGLE, de l'armoire, est du féminin : *les aigles impériales, les aigles romaines*.

293. AMOUR est masculin au singulier, et féminin au pluriel : *un amour, les premières amours*. Cependant *amour* signifiant les amours que font les sculpteurs ou les peintres, est masculin au pluriel comme au singulier : *sculpter, peindre de petits amours*. (Acad.)

294. — COULEUR, dans son acception la plus commune, est féminin : *des couleurs fraîches et vermeilles*. Mais *couleur* est masculin dans *couleur de feu, le couleur de rose; un beau couleur de cerise, un couleur de chair*, etc., parce qu'il y a ellipse du mot *ton*; c'est comme l'on disait, *un ton couleur de feu, un ton couleur de chair*, etc. C'est d'après le même principe que *feuille* est du masculin dans cette expression : *étoffe d'un beau feuille morte*. (Acad.)

295. — COUPLE, signifiant deux, est féminin : *une couple de servantes*. Mais *couple* est du masculin, 1^o quand il marque l'intimité : *un couple d'amis*; ou l'intelligence entre deux personnes qui agissent de concert : *un couple de fripons*; 2^o quand il exprime l'union de l'homme et de la femme : *un beau couple, un vilain couple*; ou l'appareillement entre deux animaux : *un couple de tourtereaux*. (Acad.)

296. — DÉLICE et ORGUE sont du masculin au singulier, et du féminin au pluriel : c'est *un délice, quel délice! L'étude fait ses plus chères délices*; *un orgue excellent, des orgues portatives*.

297. — ENFANT est masculin s'il représente un garçon : *un joli enfant*; il est du féminin s'il se dit d'une fille : *quelle charmante enfant, pauvre enfant!*

298. — EXEMPLE est du masculin dans toutes ses acceptions : *Les exemples conduisent plus efficacement à la vertu que les préceptes; le maître d'écriture fait de beaux, de jolis exemples à ses élèves*. (Acad.)

299. — Foudre, feu du ciel, est féminin : *la foudre sillonne les cieux*. Cependant en poésie et dans le style soutenu, on le fait quelquefois masculin : *être frappé du foudre, expirer sous les foudres*.

(Acad.) Ne
C'est à di
grand or
sculpteurs
Jupiter, so
français é

300. —
précédent,
voilà des g
reux, quell
tous les hor

Cependant
adjectif et
masculine,
toutes ces b
mais on dir
qu'au masc
Acad.)

Ce n'est,
un nom d
Affaires e

301. — H
es autres a

302. — O
ans ces de

303. — L
ministre, au
masculin : a
quillères e

De certai

304. —

oient gu
nt, où il
us dison

Mais ils

sont en

on les

rite, le

écrira

se sont

rendue

u repré

305. —
zandre

rée qu'il n'a pas
; ils est simple
un seul partici
ais sujet.

(Acad.) Mais *foudre* est toujours masculin, 1^o dans un *foudre de guerre*. C'est-à-dire un grand général; un *foudre d'éloquence*, c'est-à-dire un grand orateur; 2^o et dans la représentation que les peintres et les sculpteurs font de la foudre, lorsqu'ils la donnent pour attribut, soit à Jupiter, soit à quelques armes, etc.: un *foudre ailé*, les armes de l'empire français étaient un aigle tenant un foudre dans ses serres. (Acad.)

300. — *Gens* veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent : ce sont de *finés gens*, voilà des *gens bien fins* ; de *fort dangereuses gens*, des *gens fort dangereux*, *quelles gens* ! L'adjectif tout fait exception : *tous les gens de bien*, *tous les honnêtes*, *tous les braves gens*. (Acad.)

ux genres, vo

Cependant, s'il se trouvait un adjectif entre *tout* et *gens*, et que cet adjectif eût une terminaison féminine différente de sa terminaison masculine, *tout* et cet adjectif se mettraient l'un et l'autre au féminin : *toutes ces bonnes gens*, *toutes ces vilaines gens*, *toutes les vieilles gens*. Mais on dirait en mettant *tout* au masculin, *tous les habiles gens*, parce qu'au masculin et au féminin, l'adjectif *habiles* a une même terminaison. (Acad.)

rs, assistance :
du masculin lors
autre : un aide
ne était une fem
s aides de cet ac

Ce n'est pas tout encore. Le mot *gens*, suivi de la préposition *de* et d'un nom de profession ou d'état, est toujours masculin : *certaines gens d'affaires* et non *certaines gens*. (Acad.)

aigle. AIGLE, le
s aigles romaine

301. — *Hymne*, chant d'église, est du féminin : *une belle hymne*; dans les autres acceptions, il est du masculin : *un hymne national*. (Acad.)

in au pluriel : es
signifiant les am
lin au pluriel co
(Acad.)

302. — *Orge* est du féminin : *de belle orge*, *de belles orges*, excepté dans ces deux expressions : *orge perlé*, *orge mondé*. (Acad.)

mmune, est femi
est masculin dan
de *crise*, un cou
lon ; c'est comme
r de *chair*, etc.
lin dans cette ex

303. — Lorsque les noms de professions d'hommes, tels que *peintre*, *ministre*, *auteur*, sont donnés à des femmes, il faut leur laisser le genre masculin : *madame de Sévigné est un auteur distingué*; *madame Desmoullières est un poète aimable*.

ne couple de serv
l'intimité : un co
i agissent de con
n de l'homme et d
pareillement entr

De certains noms considérés sous le rapport du pluriel.

ngulier, et du plu
ses plus chères de
ues portatives.

304. — Quoique en général les noms propres ne s'emploient guère qu'au singulier, il est quelques cas, cependant, où ils expriment des idées de pluralité, comme quand nous disons, *les deux Rousseau*, *les deux Corneille*, etc.

arçon : un joli en
charmant enfan

Mais ils ne prennent la marque du pluriel que quand ils sont employés comme noms communs, c.-à-d. lorsqu'on les donne à des personnes qui ressemblent par le mérite, les vertus ou les vices, à ceux qui les ont portés. On écrira donc sans le signe du pluriel, *les deux Cicéron* ; *ils se sont pas également illustrés* ; *les deux Rousseau se sont rendus célèbres*, parce que ces noms Cicéron et Rousseau représentent les personnes mêmes ainsi appelées.

s acceptions : Les
que les préceptes
des élèves. (Acad.)

305. — Et on écrira avec le signe du pluriel, *les Alexandres*, *les Césars*, *les Napoléons*, *les Cicérons*, se-

oudre sillonne la
n le fait quelque
les foudres d'or

ront toujours rares, c'est-à-dire des hommes semblables à Alexandre, à César, à Napoléon, à Cicéron.

306. — L'Académie écrit avec *s* au pluriel les noms suivants, que notre langue a empruntés de la langue latine : *des altos, des bravos, des duos, des trios, des factums, des folios, des factotums* (prononcez *factotome*) (ACAD.); *des numéros, des opéras, des pensums* (prononcez *pensome*) (ACAD.); *des récépissés, des reliquats, des spécimens, des zéros, des impromptus ou impromptu, des accessits ou des accessit*. Nous pensons qu'on peut y ajouter *des albums*.

307. — Et sans le signe du pluriel : *des alibi, des alibi, des duplicata, des errata, des in-folio, des in-quarto, des in-octavo, des quatuor, des post-scriptum, des quiproquo, des vivat, des pater, des ave*.

308. — Les mots d'une nature invariable, tels que *le si, les car, les oui, les non*, etc., ainsi employés sous la forme du substantif, ne prennent pas la marque du pluriel. Il faut y joindre les noms des notes de musique qui composent la gamme : *des ut, des ré, des mi*, etc.

309. — Lorsque deux noms sont unis par *de*, comme dans *gâteau d'amande, sirop de groseilles*, l'Académie met indifféremment le second au singulier ou au pluriel : *pavillon couvert d'ardoise, maison de brique ou de briques, compote de poires, de pommes, graine de choux, huile d'amande, pâte d'amandes*, etc.

310. — Il y a des noms qui ne s'emploient qu'au singulier, tels sont *le bonheur, l'activité, le zèle, la prudence, l'éternité*, etc.; d'autres qui ne s'emploient qu'au pluriel, comme *les ancêtres, les entrailles, les matériaux, les mœurs, les pleurs, les ténèbres*, etc.; l'usage les apprendra.

Des noms collectifs.

311. — On appelle *collectifs* des noms qui, tout en étant au singulier, expriment une collection, c'est-à-dire un certain nombre de personnes ou de choses, tels sont *la multitude, une foule, une infinité, une troupe, une quantité, un grand nombre*, etc.

On en distingue de deux sortes : les *collectifs généraux* et les *collectifs particuliers*.

312. —

ont un c
riment q
e dis, le
ollectif le
té des per
avitées à
ectif nomb
otalité, m
es.

313. —

ndu que
rase, c'
ndis que
nce, sa va
s, peu, b

Ex. — L
r la trou
le exprim
le verbo
lectif et

De même
rent com
de la jou
n tout. —

se trou
o de fem
partitifs,
collectifs

13 bis. —

rire ain
es dans

u point
ndant p
néanmo
mbre, q
es, qu'on
nent par

312. — On appelle collectifs *généraux* ceux qui expriment un certain *tout*, et collectifs *partitifs*, ceux qui n'expriment qu'une *partie*, qu'un nombre indéterminé. Quand on dit, *le nombre des personnes invitées était de vingt*, ce collectif *le nombre* est général, parce qu'il exprime la totalité des personnes invitées ; *un grand nombre de personnes invitées à ce bal ne s'y présentèrent pas*, ici ce même collectif *nombre* est partitif, parce qu'il n'exprime plus la totalité, mais seulement une partie des personnes invitées.

313. — Il importe de savoir faire cette distinction, attendu que le collectif *général* est le mot essentiel de la phrase, c'est-à-dire celui auquel se rapporte le verbe ; tandis que le collectif *partitif* n'y a qu'une faible importance, sa valeur correspondant toujours à l'un des adverbes, *peu*, *beaucoup*.

Ex. — *La foule, la multitude des curieux FUT ÉCARTÉE par la troupe, qui ouvrit un passage au roi. Ici la multitude exprimant un certain tout, est un collectif général ; le verbe fut et le participe écartée se rapportent à ce collectif et non au mot curieux.*

De même on dirait : *Une foule de curieux, particulièrement composée de femmes et d'enfants, RESTA une partie de la journée sur la place publique* ; ici encore il s'agit d'un tout. — Mais dites, *une foule, une multitude de femmes se trouvaient mêlées aux perturbateurs*, c.-à-d. *beaucoup de femmes* ; or, *foule* et *multitude* étant des collectifs *partitifs*, *se trouvaient* et *mêlées* s'accordent, non avec les collectifs, mais avec le nom *femmes*, qui les suit.

313 bis. — D'après ces règles, on est forcé de dire et d'écrire ainsi : *Un grand nombre de personnes FURENT présentes dans la foule.*

du point de vue de la grammaire, le véritable sujet n'est pas *les personnes*, mais *un grand nombre*. Pour ne pas néanmoins donner pour sujet au verbe, non *un grand nombre*, qui est le vrai sujet grammatical, mais *les personnes*, qu'on peut appeler le sujet *rationnel* ? C'est uniquement parce qu'il y a incompatibilité entre les faits

exprimés par le verbe et le sujet *nombre*. Effectivement dire d'un *nombre* qu'il a été volé, serait une expression aussi ridicule que grotesque, car ce serait reconnaître qu'il a des poches et du numéraire (1).

En pareil cas, on a donc rationnellement agi en décidant que, sans tenir compte des exigences grammaticales, on mettrait les verbes et les adjectifs en rapport avec les objets qui occupent la pensée. Or ici qu'il est question d'un vol fait au détriment de quelqu'un, il est évident que le mot *nombre* s'efface et que l'esprit se porte naturellement, irrésistiblement même sur les *personnes*. Et on appelle *syllèpe* la figure de grammaire qui consacre ces détours (2).

(1) Quelque burlesques que soient ces expressions, nous les mettons ici même, afin de frapper du ridicule qu'elles méritent, les abus des règles qu'on a faites sur ce point.

(2) Il n'est, dans toute notre langue, point de cas où la *syllèpe* trouve une application plus fréquente et conséquemment plus utile qu'à propos des collectifs, et il semble qu'on se soit plu à le méconnaître, tant il est difficile d'expliquer autrement les exemples qui servent d'appui aux règles établies sur cette question, l'une des plus difficiles de la grammaire, témoin le ridicule des exemples suivants :

« Le verbe, dit une grammaire suivie, précédé d'un collectif pour compléter la préposition de et un substantif, s'accorde avec des deux mots (*collectif* ou *substantif*) qui frappent le plus l'attention ; c'est-à-dire celui auquel on attribue principalement l'action ou qui est exprimé par le verbe. »

Cette règle se réduit à ceci : *choisir entre le collectif et le nom qui attire le plus l'attention, et en faire le sujet du verbe.*

Puis on nous donne les trois exemples suivants :

1^{er} ex. : LA MOITIÉ DES PASSAGERS N'AVAIT PAS LA FORCE DE S'INQUIÉTER. — Qu'un élève ait à écrire cette phrase sous la dictée, et la règle qu'il précède, il se dira : est-ce la moitié ? seraient-ce les passagers qui n'avaient pas la force de s'inquiéter ? Quant à cet être moitié, comme il n'existe pas, il ne peut avoir la faculté de penser, réfléchir, de s'inquiéter ; or, faisons accorder le verbe avec les passagers. En cela, l'enfant aura raisonné très-juste, et comme le lui prescrit le précepte, néanmoins il sera en contradiction avec l'exemple de la grammaire.

2^e ex. : LA PLUS GRANDE PARTIE DU BOIS QUI A ÉTÉ COUPÉ N'A PAS ÉTÉ BRÛLÉ. — L'élève : Est-ce la partie, est-ce le bois qui brûle ? Pour la partie, c'est le bois qui brûle ; quant au bois, je sais très-

anconp,
artitif : le
ldais ont

on les adv
ment, c.-
plupart
nsent qu
ompent : a
ul ; plusi
CAD.)

Les coll
interprétati
difficulté
quantité
ième, le

e douzain
emples su
Les collec
nombre,
yés dans
t collectif
le, la, les

UNE
pe qu'el
être, qu
rt, qu'el
me, etc.,
URS OUVR

ment qu'il h
le bois. L'a
ex. : La qu
sens que l'a
étruit les
à l'être q
stablement
aux, voyez
is un emp
une comp

Effectivement
ne expression
ait reconnaît

nt agi en dé
grammaticale
apport avec
il est ques
est évident
orte naturel
nnes. Et on
consacre ces

ns, nous les m
éritent, les abs

as où la syllep
plus utile qu'à p
connaître, tant
servent d'appui
difficiles de la p

d'un collectif
, s'accorde avec
le plus l'atten
ent l'action ou

ectif et le nom
et on faire le m

drée de s'inqui
ous la dictée, an
raient-ce les pa
t à cet être mo
faculté de pen
rbe avec les pa
me le lui pres
avec l'exemple

mp n'a pas été
le ? Pour la p
bois, je sais très

314. — Le collectif *la plupart* et les adverbes *peu*, *troupe*, *assez*, *trop*, *moins*, etc., expriment un sens collectif : *la plupart de ses amis l'abandonnent*, *peu de soldats ont suffi pour rétablir l'ordre*.

315. — Remarque. — *La plupart* et *plusieurs*, mais non les adverbes *peu* et *beaucoup*, peuvent se dire absolument, c.-à-d. sans relation à aucun nom précédent : *la plupart écrivent ce mot de telle manière*; *la plupart pensent que le bonheur est dans la richesse*; *ils se trompent*; *il ne faut pas que plusieurs pâtissent pour un seul*; *plusieurs tiennent*, *prétendent*, *s'imaginent*.... (CAD.)

Les collectifs qui donnent le plus souvent lieu à des interprétations diverses, et dont l'emploi présente le plus de difficultés sont : 1° *une troupe*, *une nuée*, *le nombre*, *la quantité*; 2° *la moitié*, *le tiers*, *le quart*, *le cinquième*, *le dixième*, *le vingtième*, etc.; *une dizaine*, *une douzaine*, *une centaine*. Nous allons donner des exemples sur chacun d'eux.

Les collectifs *la troupe*, *une troupe*; *la nuée*, *une nuée*; *le nombre*, *un nombre*; *la quantité*, *une quantité*, employés dans leur acception propre ou exactement figurée, et collectifs généraux, qu'ils soient du reste précédés de *le*, *la*, *les*, ou de *un*, *une*.

1° **UNE TROUPE.** — Au propre, on peut dire d'une troupe qu'elle ouvre la marche, qu'elle la ferme, qu'elle s'avance, qu'elle se porte en avant, en arrière, qu'elle s'arrête, qu'elle arrête quelqu'un, qu'elle s'arrête elle-même, etc., etc. Aussi faut-il dire, *une troupe de volontaires ouvre la marche*, *une troupe de grenadiers la*

ment qu'il brûle et s'enflamme. Or, faisons accorder le participe *brûle* avec *le bois*. L'AUTEUR : Ce raisonnement est faux, voyez mon exemple.

EX. : *LA QUANTITÉ de fourmis était si grande, qu'elle détruisait tous les biens de la terre.* — L'ÉLÈVE : Est-ce l'être *quantité* qui détruit les biens de la terre? Ne seraient-ce pas plutôt *les fourmis*? — L'AUTEUR : Je ne vois pas que ce soit un insecte rongeur; c'est l'être *quantité*. — L'ÉLÈVE : Alors, j'y renonce, et je ne puis m'empêcher de dire que si *les fourmis* ne détruisent rien, *la quantité* le fait complètement raison.

FERMAIT ; o.-à-d. un corps, une compagnie, un détachement ouvrait, fermait la marche.

Une TROUPE de voleurs nous ARRÊTA.

Une TROUPE d'assassins PÉNÉTRA chez lui.

Une TROUPE de paysans VINT à nous.

Une TROUPE de collégiens, alors en promenade, se PORTA sur le théâtre de l'incendie, et y RENDIT de grands services. Dans tous ces exemples, le mot *troupe* exprime une collection distincte, un corps, un tout réuni : or il est collectif général.

Par imitation, on dira encore, *une TROUPE d'oies sauvages PASSA au-dessus de nos têtes.*

Mais il faut dire, en faisant de *troupe* un collectif particulier, — dans les grandes villes, et lors des fêtes publiques — *une TROUPE de voleurs se TROUVENT MÉLÉS dans la foule.* Ici *une TROUPE* ne signifie plus, comme dans les exemples précédents, une collection distincte, un corps réuni de voleurs formant un tout à part. Dans ce cas, sa valeur se réduit à beaucoup de, nombre de ; en effet, c'est comme s'il y avait BEAUCOUP DE voleurs, ou NOMBRE DE voleurs se trouvent mêlés.

On dirait donc encore, *une TROUPE de jeunes filles toutes vêtues de blanc, SUIVAIT le corps de la princesse ; une TROUPE de pauvres, que dans les cérémonies funèbres on appelle pleureurs, SUIVAIT les jeunes filles ; puis, disséminés dans la foule, une TROUPE de gens qui RAPPELAIENT ses qualités, qui PLEURAIENT une bienfaitrice.* Dans les deux premiers cas, le mot *une troupe* exprimant un tout formant corps est un collectif général ; mais il n'en est pas de même du troisième cas où le mot *troupe* n'a d'autre valeur que celle de beaucoup de.

3° UNE NUÉE. — Au propre, on dit d'une nuée qu'elle se dirige, qu'elle passe, qu'elle s'abat, qu'elle détruit, qu'elle inonde, qu'elle obscurcit, etc., etc. : en pareil cas, c'est un collectif général, quel que soit du reste le nom qui le suit.

Après la
BATTIT su

Une NUÉE

Mais si le
e vrai au
: alors il e

Une NUÉE
sus de le
elle dema
re le colle
lepsy. Au
tent, signi

3° UN NO
ons de di
ifs un nom
ntité, d'u
uté, retra
nté, restro
n terme a
éral, qu'il

n NOMBRE
diverses c
ues FUT
ntité déter
ue, il y a
ce collecti

ais ces m
des adjec
on distinc
raux ; et
distinct, c
mple, des
lots, sépa
re petite,
de quant
le plus p
moi. Ici

un détache-

Après la révolution de 1830, une NUÉE de solliciteurs BATTIT sur Paris.

Une NUÉE de sauterelles INFESTA, DÉSOLA cette contrée.

Mais si le mot *nuée* est suivi d'un fait qui ne saurait être vrai au sens propre, sa valeur se réduit à beaucoup ; alors il est collectif *partitif*.

ade, se PORTA
ands services
prime une col
or il est col

Une NUÉE de solliciteurs DEMANDAIENT des places au-
dessus de leur capacité. On ne saurait dire d'une *nuée*
elle demande ; il y a là une incompatibilité choquante
entre le collectif et le verbe, et c'est le cas d'invoquer la
leptose. Aussi ces mots, *une nuée de solliciteurs deman-*
ent, signifient-ils beaucoup de solliciteurs *demandaient*

PE d'oies sav

a collectif par
etes publiques
dans la foule
s les exemple
corps réuni d
s, sa valeur s
c'est comme
DE voleurs

3° UN NOMBRE, UNE QUANTITÉ. — Ce que nous
avons de dire d'une *nuée* s'applique également aux col-
lectifs *un nombre, une quantité*. Au propre, on dit d'une
quantité, d'un *nombre*, qu'il est formé de, composé de,
ajouté, retranché, multiplié, divisé, partagé, réduit, aug-
menté, restreint, dépassé, excédé, limité, fixé, etc. ; c'est
un terme arithmétique, et alors il est toujours collectif
général, qu'il y ait du reste LE nombre ou UN nombre.

e jeunes fille
e la princesse
onies funèbre
es ; puis, dis
RAPPELAIENT

Un NOMBRE de cinq cents soldats FUT FORMÉ des débris
diverses compagnies. — Un NOMBRE de quatre cents
hommes FUT AJOUTÉ à ce régiment. Ici il s'agit d'une
quantité déterminée, d'un nombre *fixe*, d'un tout connu ;
donc, il y a une convenance entre le collectif et le verbe ;
ce collectif est général.

Dans les des
ent un tout fo
il n'en est p
upe n'a d'aut

Mais ces mots *nombre, quantité, partie*, précédés de
des adjectifs *grand, petit*, expriment tantôt une col-
lection *distincte*, un tout *séparé*, et alors ils sont collectifs
généraux ; et tantôt un nombre *indéterminé*, non *séparé*,
non *distinct*, et alors ils sont collectifs *partitifs*. Que, par
exemple, des livres, des fruits, etc., aient été divisés en
lots, séparés en deux parties distinctes, l'une grande,
l'autre petite, je dirai, *la plus grande partie, la plus*
grande quantité, le plus grand nombre de ces livres est à
la plus petite partie, la plus petite quantité, le plus petit nombre
de ces fruits. Ici le plus grand nombre, le plus petit nombre,

etc., expriment chacun un tout à part, une collection distincte : or ce sont des collectifs généraux.

L'officier qui commandait ces braves gens eut la funeste pensée de les diviser en deux parties inégales ; LE PLUS GRAND NOMBRE d'entre eux (c'est-à-dire le détachement le plus fort) FUT DIRIGÉ vers la droite de l'ennemi et y PERDIT LE PLUS PETIT NOMBRE ne FUT pas ENTAMÉ.

Sur ces questions l'assemblée se divisa : un QUART des membres VOTA pour le rejet de la proposition, un autre QUART environ s'ABSTINT, et LE PLUS GRAND NOMBRE des votants (c'est-à-dire le nombre le plus grand) FUT d'un avis contraire. Ici encore le plus grand nombre exprime une collection distincte, un certain tout agissant de concert : or il est collectif général.

Dans tout autre cas, le plus grand, le plus petit nombre, la plus grande, la plus petite quantité ; la plus grande, la plus petite partie, ne sauraient être que collectifs partiels.

LA PLUS GRANDE PARTIE, LE PLUS GRAND NOMBRE des enfants SONT LÉGERS et ne RÉPONDENT pas aux sacrifices de leurs parents. Ici je ne vois plus, comme dans une assemblée délibérante, par exemple, des nombres distincts les uns plus petits, les autres plus grands ; en pareil cas la plus grande partie, le plus grand nombre, signifient, en plupart, et ne sont que des collectifs partiels ; effectivement, c'est comme s'il y avait, LA PLUPART des enfants SONT légers, et ne répondent pas aux sacrifices.

De même il faut dire, LE PLUS GRAND NOMBRE, LA PLUS GRANDE PARTIE des romans SONT mal ÉCRITS et IMMORAUX, c'est-à-dire LA PLUPART des romans sont mal écrits.

Remarque. — Le trop grand nombre, la trop grande quantité sont toujours des collectifs généraux : LE TROP GRAND NOMBRE d'hommes PEUT-il jamais nuire à un État ?

4^e LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART, LE CINQUIÈME, LE DIXIÈME, LE VINGTIÈME, LE CENTIÈME, etc. ; une DIZAINE, une DOUZAINE, une CENTAINE.

Ce que nous venons de dire s'applique également aux collectifs la moitié, le tiers, le quart, etc. Ces mots expriment-ils précisément la moitié, le tiers, le quart, etc.

ont collectifs
rès, une
artifices ;
ue celle d

LA MOITIÉ
ontre le p
IGÉE sur l
les, la m
distincte,

Que sur
e dirai, L
a moitié
expression
est essen
collectif gé

Mais ap
NÉ, LE TI
qu'ici il n
elle, ce t
ensée, n'
oup de, qu
it, beauco
ont gâtés.

C'est d'a
NE DOUZA
DÔTERA qu
xe, réel,
éral. UNE
eau, c'est
ureau.

Pour le
inquième,
entaine, e
nent une n
aux ; dans
elés à n'e
agération
ans ce so
evient le

ont collectifs *généraux*; mais ne sont-ils qu'un à peu près, une exagération, ce ne sont plus que des collectifs *partitifs*; et, dans ce dernier cas, ils n'ont d'autre valeur que celle de *beaucoup de*.

LA MOITIÉ des députés A VOTÉ pour, et l'autre MOITIÉ contre le projet de loi. — LA MOITIÉ de ces recrues EST dirigée sur Paris, et l'autre sur Lyon. Dans ces deux exemples, la *moitié* exprimant un nombre fixe, une collection distincte, est collectif *général*.

Que sur dix tonneaux de pommes j'en aie vendu cinq, je dirai, LA MOITIÉ de mes pommes EST VENDUE. Ce terme *la moitié* n'est ni un à peu près ni une exagération, il est l'expression d'une quantité fixe, d'un tout déterminé; et c'est essentiellement, uniquement là ce qui constitue le collectif *général*.

Mais après avoir visité mon fruitier, je dirai, LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART de mes fruits SONT GÂTÉS, parce qu'ici il ne s'agit pas d'une *moitié fixe*, d'une *quantité réelle*; ce terme, employé avec exagération, n'a dans ma pensée, n'a en réalité d'autre valeur que celle de *beaucoup de, quantité de*; effectivement, c'est comme si j'eusse dit, *beaucoup de mes fruits, grand nombre de mes fruits* sont gâtés.

C'est d'après les mêmes considérations qu'il faut dire, UNE DOUZAINÉ d'exemplaires de cette grammaire vous CÔUTERA quinze francs. Ici, en effet, il s'agit d'un nombre fixe, réel, d'un tout déterminé: or c'est un collectif *général*. UNE DOUZAINÉ de livres ÉTAIENT épars sur son bureau, c'est-à-dire environ douze livres étaient sur son bureau.

Pour le redire encore, ces mots *moitié, tiers, quart, cinquième, dixième, etc.*; *dizaine, douzaine, vingtaine, trentaine, etc.*, doivent-ils exprimer précisément, réellement une *moitié, un tiers, etc.*, ce sont des collectifs *généraux*; dans ce cas, ils sont le sujet du verbe; sont-ils appelés à n'exprimer qu'un à peu près, ou employés par exagération, ce ne sont plus que des collectifs *partitifs*; dans ce second cas, c'est le nom qui suit ce collectif qui devient le sujet.

Or, selon le besoin, selon le cas, on peut dire, un MOITIÉ ou LA MOITIÉ de ses soldats succomba, PERIT dans cette journée. — LA MOITIÉ, UNE MOITIÉ de ses soldats succombèrent, PÉRIRENT dans cette journée. On dit comme dans le premier exemple, si l'on a à exprimer une moitié réelle, parce qu'alors la *moitié* est un collectif général; on dira comme dans le second exemple, si le *moitié* n'est qu'une exagération, parce qu'alors *moitié* n'est plus qu'un collectif *partitif*. Comme on le voit, la première de ces phrases détermine, précise, une moitié réelle, et dit conséquemment plus que la seconde.

LE PEU, LE RESTE sont toujours collectifs généraux parce qu'ils sont l'expression d'un tout : LE PEU de livres que vous lui avez laissés A SUFFI pour son instruction. — LE RESTE de ces fruits se GÂTERA si vous n'y prenez garde.

Outre ces règles, nous avons à faire sur les collectifs généraux deux remarques tout aussi importantes que celle qui précède.

1^{re} REMARQUE.

Quoiqu'un collectif soit général, ce n'est pas une raison pour que le nom qui suit ce collectif ne puisse être qualifié par un adjectif.

Or, et contrairement à la règle d'un auteur suivi, nous dirons LE NOMBRE des élèves CAPABLES de suivre avec fruit ce cours est bien limité; cependant LE NOMBRE de ceux qui LE SUIVENT est considérable. — LA TOTALITÉ des hommes PRÉSENTS au corps de garde s'ÉLÈVE à vingt, et non, comme nous enjoinct de le dire ce grammairien, le nombre des élèves CAPABLE de suivre et non la totalité des hommes PRÉSENTS au corps de garde. Pas plus que nous ne dirons avec le même auteur, LA TOTALITÉ des enfants INCAPABLES de prévoir ne voit que le présent, car nous ne savons pas plus ce que c'est qu'un nombre CAPABLE ou intelligent, que nous ne savons ce que signifie une totalité qui voit.

Mais nous dirons indifféremment, la MULTITUDE de barbares ARMÉE et SOLDE qui, à cette époque, DESCENDIT du Nord, ou la MULTITUDE de barbares ARMÉS et RÉSOLUS qui DESCENDIRENT du Nord, FONDIT sur une province française et s'en ENPARA. Comme on peut dire d'une multitude qu'elle est armée, résolue, et qu'elle descend; et de barbares qu'ils sont armés, résolus, qu'ils descendent, il est indifférent que l'accord de ces mots ait lieu avec le collectif ou avec le nom qui suit ce collectif.

Une troupe de payans, les uns jeunes, les autres vieux, CONDUITE par le maire de la commune, VINT à nous et nous REMERÇA notre dévouement. Comme on peut dire d'une troupe qu'elle est conduite et d'hommes qu'ils sont conduits; il est indifférent que le rapport ait lieu avec la troupe ou avec les hommes. Cependant on n'aurait plus la liberté de choisir, on n'aurait qu'un seul, il s'en trouvait plusieurs, et que l'un d'eux

par sa signi-
Il faudrait
trouve de p
femmes et d
conduite et

Le collect
que le verbe
me des faits
Gardez-vo

La TOTALI
car cela au
dans le ridi
La TOTALI
La TOTALI
La TOTALI
La TOTALI
La TOTALI
La TOTALI
comme son é
Le nombre
phrases ridic
lectif généra
pression arit
légère; elle n
nombre ne po

Mais dites,

Tous les en
Les homme
Tous ces je
Toutes ces
Tous ces él

Remarque
aisant accor
collectif, lors
verbe. Vous n

LA TOTALI
NI LA TOT

Ainsi que n
la totalité, et

(1) Que pen
ants JOYEUX
(2) On dit t
toute, se comp

par sa signification, dût se rapporter plutôt à l'un qu'à l'autre des noms. Il faudrait dire, en donnant le même rapport à tous les adjectifs, une *troupe de paysans conduits par le maire de la commune et suivis de leurs femmes et de leurs enfants* VINT à nous et nous REMERCIA, et non une *troupe conduite et suivie de ses femmes et de ses enfants*.

2^e REMARQUE.

Le collectif général *la totalité* n'est régulièrement employé qu'autant que le verbe dont il est le sujet, ou que l'adjectif qui s'y rapporte, exprime des faits ou des qualités qu'on puisse attribuer à ce collectif.

Gardez-vous donc de dire, à l'imitation d'un auteur suivi ;

La TOTALITÉ des enfants INCAPABLE de prévoyance ne voit que le présent, car cela autorise les manières de parler suivantes, lesquelles tombent dans le ridicule, si toutefois elles ne vont pas jusqu'à l'absurde.

La TOTALITÉ des hommes EST INTÉRESSÉE à son honneur ;

La TOTALITÉ des enfants EST JOYEUSE à l'aspect de sa mère ;

La TOTALITÉ de ces jeunes personnes EST COQUETTE ;

La TOTALITÉ de ces élèves ÉCRIT, FAIT SON DEVOIR ;

La TOTALITÉ de ces enfants EST GENTILLE, LÉGÈRE ;

La TOTALITÉ de ces officiers EST INSTRUITE, PLEINE d'ardeur et BRAVE comme son épée ;

La NOMBRE entier de ces jeunes filles EST VIF, ACTIF, PARESSEUX, toutes phrases ridicules et où il existe une incompatibilité choquante entre le collectif général et le fait qui s'y rapporte. En effet, une *totalité*, sorte d'expression arithmétique, ne peut être ni *intéressée*, ni *folle*, ni *coquette*, ni *légère* ; elle ne peut ni *voir*, ni *écrire*, ni *faire son devoir*, pas plus qu'un nombre ne peut être *vif*, *actif*, *paresseux*, etc. (1).

Mais dites, en traduisant la *totalité* par le mot *tous* :

Tous les enfants INCAPABLES de prévoyance ne voient que le présent ;

Tous les hommes ou tous les hommes sont intéressés ;

Tous ces jeunes gens sont fous de joie ;

Toutes ces jeunes personnes sont coquettes ;

Tous ces élèves écrivent, font leur devoir, etc., etc.

Remarquez bien qu'on ne pourrait remédier au vice de ces phrases en faisant accorder le verbe avec le nom qui suit le collectif, attendu qu'un collectif, lorsqu'il est *général* et bien employé, est forcément le sujet du verbe. Vous ne direz donc pas :

La TOTALITÉ de ces jeunes filles EST PARESSEUSE,

NI LA TOTALITÉ de ces jeunes filles SONT PARESSEUSES.

Ainsi que nous venons de le dire, vous supprimerez le collectif général, *la totalité*, et vous direz : *Toutes ces jeunes filles sont paresseuses*, etc. (2).

(1) Que pensez-vous d'une *totalité* qui *écrit l'épée* ? d'une *totalité* d'enfants *joyeux à l'aspect de sa mère* ? Et qu'est-ce qu'une *mère de totalité* ?

(2) On dit très bien *la totalité de ses biens vaut tant, sera vendue, est due, se compose de...., suffira à payer ses dettes, n'exécute pas la valeur*

Des noms composés.

317. — On appelle *noms composés* ceux qui se forment de plusieurs parties ; tels sont *corps de garde, avant-scène*.

Les parties qui entrent dans un nom composé sont de leur nature variables ou invariables ; les seules parties variables sont le nom et l'adjectif. Mais les noms et les adjectifs qui entrent dans un nom composé, ne prennent pas toujours un *s* au pluriel ; il existe à ce sujet différentes règles.

318. — 1^{re} RÈGLE. — Un nom composé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, prend la marque du pluriel aux deux parties composantes :

Un chef-lieu, des chefs-lieux ; une malle-poste, des malles-postes ; une rose-pompon, des roses-pompons, un chou-rave, des choux-raves, etc.

Excepté un *appui-main, des appuis-main*, c'est-à-dire des appuis pour la main. — Un *hôtel-Dieu, des hôtels-Dieu*, c'est-à-dire des hôtels de Dieu. — Un *brèche-dents, des brèche-dents* ; un *timbre-poste, des timbres-poste* (1).

Becfigue, qui faisait autrefois exception, s'écrit aujourd'hui en un seul mot : un *becfigue, des becfigues*. (ACAD.)

319. — 2^e RÈGLE. — Un nom composé de deux noms unis par une préposition ne prend la marque du pluriel qu'au premier des noms.

Un *ver à soie, des vers à soie* ; un *chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre* ; un *pot-de-vin, des pots-de-vin* ; un *cul-de-sac, des culs-de-sac, etc.*

de..., est engagée, hypothéquée, la totalité de ses biens y passera, etc., et la totalité de ces marchandises est partie, est arrivée, a été vendue, a été payée, saisie, etc., etc. Dans une foule de cas semblables, où, la totalité est un collectif général auquel se rapportent le verbe et l'adjectif, parce qu'il y a compatibilité, convenance entre la totalité et les faits exprimés par ces verbes. Mais s'il y a incompatibilité, au lieu de parler un langage grotesquement absurde, bannissez ce collectif, et, suivant le cas, remplacez-le par son équivalent *tout* ou *tous*.

(1) Toutefois l'Académie, fidèle au principe qu'elle semble s'être fait de donner, sauf quelques cas très-rare, le signe du pluriel qu'au pluriel même, écrit ainsi ce mot : un *brèche-dent*, et ne s'explique pas sur le pluriel. Il serait peut-être préférable de mettre toujours un *s* à ce mot, parce que cette expression se dit d'une brèche qui ne peut être qu'un *placard* de dents.

Excepté terre, des *terre-à-terre*.

Remarque variables, les draient un feu.

320. — adjectif pour une *claire-fres-forts*, bande, des

Excepté de terre ; - valerie) ; - en blanc (dernier fa

Remarque trouve un dans loup-bre du nom

Un loup - Une épi

Excepté nique, des çant par v

321. — à un verbe prend la m à-dire au l'article qu

On écrir

Un tire-dire objets

(1) L'Acad

Excepté un *coq-à-l'âne*, des *coq-à-l'âne*; un *pied-à-terre*, des *pied-à-terre*; un *pot-au-feu*, des *pot-au-feu*; un *tête-à-tête*, des *tête-à-tête*; un *vol-au-vent*, des *vol-au-vent*.

Remarque. — Quoique au pluriel ces mots soient invariables, les adjectifs qui pourraient s'y rapporter prendraient un *s* : de fréquents *tête-à-tête*; d'excellents *pot-au-feu*.

320. — 3^e RÈGLE. — Un nom composé d'un nom et d'un adjectif prend la marque du pluriel à ses deux parties : une *claire-voie*, des *claires-voies*; un *coffre-fort*, des *coffres-forts*; une *belle-mère*, des *belles-mères*; une *plate-bande*, des *plates-bandes*.

Excepté des *terre-pleins*, c'est-à-dire des lieux *pleins de terre*; — des *cheval-légers* (autrefois compagnie de cavalerie); — des *blanc-seings*, c'est-à-dire des signatures en blanc⁽¹⁾; — *grand-mère*, *grand-tante*, *grand-messe*; ce dernier fait aussi *grande messe*, *grandes messes*. (ACAD.)

Remarque. — Lorsque dans un nom composé il se trouve un mot qui ne s'emploie pas seul, comme *cervier* dans *loup-cervier*; ce mot, le plus souvent, prend le nombre du nom auquel il est joint :

Un *loup-cervier*, des *loups-cerviers*;

Une *épine-vinette*, des *épinés-vinettes*, etc.

Excepté 1^o un *havre-sac*, des *havre-sacs*; un *pique-nique*, des *pique-niques*; 2^o et tous les noms commençant par *vice* : des *vice-présidents*, des *vice-consuls*, etc.

321. — 4^e RÈGLE. — Un nom composé d'un nom joint à un verbe ou à un adverbe, ou à une préposition, ne prend la marque du pluriel qu'à sa partie variable, c'est-à-dire au nom. Et ici le pluriel se détermine moins par l'article que par l'idée que présente le nom par lui-même.

On écrira donc, parce qu'il y a pluralité dans l'idée :

Un *tire-bottes*, un *cure-dents*, un *essuie-mains*; c'est-à-dire objets qui servent à tirer les *bottes*, à eurer les *dents*

(1) L'Académie écrit ainsi ce mot : un *blanc-seing*, des *blanc-seings*.



à essuyer *les mains* ; une *garde-rob*, c'est-à-dire une chambre où l'on garde *les robes*. *

322. — Mais il faut écrire sans *s*, parce qu'il y a unité dans l'idée, UN ou DES *coupe-gorge*, c'est-à-dire lieux où l'on coupe *la gorge*, et non *les gorges*. — UN ou DES *crève-cœur*, c'est-à-dire douleurs qui crèvent *le cœur*, et non *les cœurs*. — UN ou DES *porte-drapeau*, c'est-à-dire ceux qui portent *le drapeau*, et non *les drapeaux*. — UN ou DES *casse-cou*, c'est-à-dire des lieux où l'on se casse *le cou*, et non *les cou*, etc.

323. — Les noms composés formés d'un nom et d'une préposition ou d'un adverbe, suivent la même règle que les précédents. On écrira donc avec le signe du pluriel :

UN *avant-coureur*, des *avant-coureurs*, c'est-à-dire un coureur ou des coureurs qui vont *en avant* ; — un *sous-fermier*, des *sous-fermiers*, c'est-à-dire un fermier ou des fermiers qui sont *sous un autre* ou *sous d'autres*, etc. ;

Et, sans le signe du pluriel, un *à-compte*, des *à-compte*, c'est-à-dire une somme donnée ou des sommes données sur un *compte* ; — un *contre-poison*, des *contre-poison*, c'est-à-dire des remèdes contre *le poison*, etc. (1).

324. — 5^e RÈGLE. — Un nom composé, formé de parties invariables, ne prend conséquemment la marque du pluriel à aucune de ses parties :

Des *garde-manger*, des *passe-partout* ;

Des *on dit*, des *oui-dire*.

(1) Mais cette quatrième règle, nous devons le dire, n'est pas en harmonie avec le sentiment de l'Académie, qui ne donne guère l'*s* au singulier que dans le cas d'une nécessité absolue, comme dans un *porte-mouchettes*, mot composé du nom *mouchettes*, qui ne s'emploie pas au singulier ; comme encore dans *serre-papiers*, parce que pris dans le sens de notes, mémoires, le mot *papier* ne s'emploie qu'au pluriel. Elle écrit donc :

Un *couvre-pied*, des *couvre-pieds* ;

Un *cure-dent*, des *cure-dents* ;

Un *cure-oreille*, des *cure-oreilles* ;

Un *emporte-pièce*, des *emporte-pièces* ;

Un *esquis-main*, des *esquis-mains* ;

Un *garde-meuble*, des *garde-meubles* ;

Un *serre-papier*, des *serre-papiers*, etc., etc.

Cette façon d'orthographier a le mérite de rentrer dans la règle générale, qui ne veut d'*s* qu'au pluriel, et conséquemment d'être d'une application très facile. Il est à regretter que quelques-uns de ses propres exemples, peu nombreux, il est vrai, mais parfaitement identiques, visent à faire un principe absolu.

Un compte, des comptes (dead.)

* Le dictionnaire de Bernard ne point d'*s* au singulier de ces mots

325.

bre des
court à

326.

articles
qu'il s'a

exprime
de Dieu

vifs et q
qu'il est

chose :
couvre

327.

de perso
temps a

court, a
une cer

328.

commu
fonction

néralité
se trouv

ne mod
est plus

ploie tro
parle de

les corn

329.

avant u
voilà du

certaine

330.

est préc
voilà de

belle av

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE.

325. — Outre que l'article marque le genre et le nombre des noms communs, il leur donne encore ou concourt à leur donner un sens déterminé.

326. — Seuls et sans le secours d'aucun autre mot, les articles simples *le, la, les*, déterminent le nom, 1° lorsqu'il s'agit de la généralité des personnes ou des choses exprimées par ce nom : *LES hommes sont créés à l'image de Dieu, c'est-à-dire tous les hommes* ; *LES Français sont vifs et gais*, c'est-à-dire les Français en général ; 2° lorsqu'il est question de désigner un seul homme, une seule chose : *LE général donna LE signal de l'attaque* ; *LA mer couvra les deux tiers de LA terre*.

327. — Ils concourent à déterminer une certaine classe de personnes ou de choses : *LES enfants qui perdent leur temps se préparent bien des regrets*. Ici l'article *les* concourt, avec ces mots *qui perdent leur temps*, à déterminer une certaine classe d'enfants.

328. — Les articles *du, des, de, l', de la*, avant un nom commun, n'ont pas, comme on nous le dit, pour seule fonction d'exprimer un sens partitif ; ils désignent la généralité des personnes et des choses toutes les fois qu'ils se trouvent entre deux noms, et qu'aucune expression ne modifie le dernier. Quand je dis, *la vie des hommes est plus courte que celle des cerfs et des corneilles*, j'emploie trois fois l'article *des* dans un sens général, car je parle de tous les hommes, de tous les cerfs et de toutes les corneilles : l'emploi de l'article est alors de rigueur.

329. — On fait encore usage des articles *du, des, etc.*, avant un nom auquel on veut donner un sens partitif : *voilà du pain, de l'eau, des cerises, etc.*, c'est-à-dire une certaine quantité de pain, d'eau, de cerises, etc.

330. — Cependant, si le nom ayant un sens partitif est précédé d'un adjectif, l'article se remplace par *de* : *voilà de jolis enfants, de beaux jardins, de beau blé, de belle avoine, de bon vin, d'excellent pain, etc.*

331. — Remarquons que si l'adjectif fait partie d'un nom composé, comme dans *belle-mère, beau-père, petits-pois*, etc. ; ou si tel adjectif joint à un nom en fait pour ainsi dire un nom composé, comme dans *jeunes gens, jeunes personnes, grand homme, beau temps, beau monde, bon temps, mauvais temps*, etc., il faut maintenir l'article : *il y a des beaux-pères, des belles-mères, qui valent de véritables pères, de vraies mères ; voilà des jeunes gens et des jeunes personnes passionnés pour l'étude, avoir du beau temps, du mauvais temps, fréquenter la société du beau monde.*

332. — Mais l'article se supprime et se remplace par de toutes les fois que le nom qui suit doit être indéterminé, c'est-à-dire n'indiquer la personne ou la chose que d'une manière vague et générale ; c'est ce qui arrive,

1° Lorsque le nom est précédé d'un collectif partitif : *un concours de personnes ; une société de petits-maitres ou de petites-maitresses, une réunion de grands hommes, un pensionnat de jeunes personnes, peu de beau monde, beaucoup de mauvais temps.* Excepté 1° les collectifs bien et la plupart : *bien des peines* (1), *la plupart des hommes* ; 2° et le cas où le nom serait déterminé par les expressions qui le suivent : *nous ne revîmes qu'un petit nombre des amis de notre enfance. — J'ai encore un peu du vin que vous m'avez vendu. — Je n'aime point des travaux trop faciles, des occupations qui ne disent rien à l'esprit.*

C'est par la même raison qu'on dit *montre d'or, tabatière d'argent, bas de soie, compote de poires, maison de bois*, etc. En effet, ces noms *or, argent*, etc., ne déterminent ni tout l'*or*, ni tout l'*argent*, ni certain *or*, ni certain *argent*.

333. — Remarque. — Ne dites pas *montre en or, tabatière en argent, table en marbre, maison en bois*, etc. ; mais *montre d'or, tabatière d'argent, table au marbre, maison de bois*, etc. Le sentiment de l'Académie est que deux noms, dont le dernier exprime la matière qui entre dans le premier, s'unissent par *de* et non par *en*.

— 2° L'article se supprime et se remplace encore par *de*, lorsque le nom est régime d'un verbe actif accompagné d'une négative, ou qu'il se place après un impersonnel

(1) Cependant il faut dire, *bien d'autres*, et non *bien pas autres* ; c'est la seule exception relativement à *bien*.

employ
nul, au
DE méa
que lui
injure

334.
un tou
je n'ai
à-dire
inquié
DE LA f
de la f

Ains
affirma
dire il
de, pa
sans f
(ACAD.

335.
seulem
a un se
fils ain
pour se
ment
seulem

336.
deman
fruits
nul au
à-dire

337.
au pos
c'est à

338.
gatif, i
à-dire

339.
vert de
LA plu

employé négativement. (*De, alors, équivaut à peu près à nul, aucun*) : *la musique et la peinture ne souffrent point de médiocrité ; je ne connais pas d'homme plus importun que lui, aussi ne lui reste-t-il plus d'amis ; souffrir une injure sans en témoigner de ressentiment.*

334. — Mais remarquons que si la phrase, tout en ayant un tour négatif, a un sens affirmatif, alors il faut l'article : *je n'ai pas DE L'argent pour le dépenser follement, c'est-à-dire j'ai DE L'argent, non pour le dépenser ; vous vous inquiétez, dites-vous ; mais n'avez-vous pas DE LA santé, DE LA fortune, DES amis ? c'est-à-dire vous avez de la santé, de la fortune, des amis, ne vous inquiétez pas. (ACAD.)*

Ainsi l'on dirait avec l'article, parce que le sens est affirmatif, *il ne peut parler sans faire DES fautes*, c'est-à-dire il fait des fautes, toutes les fois qu'il parle ; et avec *de*, parce que le sens reste négatif, *cet étranger parle sans faire DE fautes*, c'est-à-dire il ne fait pas DE fautes. (ACAD.)

335. — De là il résulte, 1^o que quand *ne.... que* signifie seulement, il doit être suivi de l'article, parce qu'alors il a un sens positif : *cette mère n'a DES yeux QUE pour son fils aîné. (ACAD.) Il n'a DES fruits, il NE récolte DU vin QUE pour sa maison*, c'est-à-dire cette mère a des yeux seulement pour son fils aîné ; il a des fruits, il récolte du vin seulement pour sa maison. (ACAD.)

336. — 2^o Que quand *ne.... que* signifie nul, on demande *de*, parce qu'alors il a un sens négatif : *il n'a que DES fruits QUE des poires et des pommes, c'est-à-dire il n'a nul autre fruit QUE.... il n'a de soutien QUE son frère, c'est-à-dire nul autre soutien.*

337. — On dira donc avec l'article, parce qu'on a un sens positif, *cet enfant n'a DU plaisir QUE quand il travaille*, c'est-à-dire il a du plaisir seulement quand il travaille.

338. — Et avec *de*, parce que la phrase a un sens négatif, *il n'a DE plaisir QUE celui qu'il trouve à l'étude*, c'est-à-dire il n'a NUL AUTRE plaisir QUE celui....

339. — Avec les adverbes *plus, moins, mieux*, on se sert de l'article lorsqu'il y a comparaison : *notre mère est LA plus aimable personne que je connaisse ; de toutes les*

jeunes personnes de la ville, ce sont vos sœurs qui sont LES PLUS jolies. On emploie simplement le lorsqu'il n'y a point de comparaison : *ne pensez pas que quelque impolitesse les fasse sortir de leur caractère ; c'est alors, au contraire, qu'ils se montrent LE PLUS aimables : c'est lorsque les jeunes personnes sont mises simplement qu'elles sont LE PLUS jolies.*

340. — Avant *plus, moins, mieux*, l'article est invariable, lorsque ces adverbes se rapportent à un verbe ou à un autre adverbe : *c'est la personne que j'aime LE MIEUX, voilà les généraux qui ont combattu LE PLUS vaillamment.*

De la répétition de l'article.

341. — Comme les noms ne sauraient être déterminés sans le secours de l'article ou des adjectifs déterminatifs *mon, ton, ce, cet, un, deux, premier, second, etc.*, l'article ou l'adjectif déterminatif doit donc se répéter :

1° Avant tout nom pris dans un sens déterminé :

Il faut dire, *LE père et LA mère, SON frère et SA sœur, LE maire et LE préfet*, et non *LES père et mère, SES frère et sœur, LES maire et préfet* ;

2° Avant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne se rapportent pas à un même nom : *les philosophes anciens et les modernes, j'occupe le premier et le second étage.* Mais le plus souvent, et c'est l'oreille qui doit en décider, il est mieux de répéter le nom. Ainsi, au lieu de dire *l'intérêt général et LE privé, l'histoire profane et LA sacrée, LA cote foncière, LA mobilière et LA personnelle*, dites, *l'intérêt général et l'intérêt privé ; l'histoire profane et l'histoire sacrée ; la cote foncière, la cote mobilière et la cote personnelle (1).*

342. — Au contraire, ce serait une faute de répéter l'article ou l'adjectif déterminatif avant chacun des adjectifs qui se rapportent à un même nom : il faut donc dire

(1) C'est ainsi que la Grammaire exige qu'on s'exprime pour être correct. Mais l'usage ne tient pas toujours compte de cette règle ; et, d'une part, l'effet désagréable qui résulte pour l'oreille de la répétition de l'article avant l'adjectif, et, de l'autre, les auteurs que cause la répétition du nom, sont probablement les motifs qui ont fait que l'Académie elle-même s'en écarte assez fréquemment pour qu'on ne puisse pas trop regarder comme une faute la suppression de l'article ou la non répétition.

le bon
le bon

343.

j'ai ou
il y a
les on

344.

comme
COMME
ouvrag
en qua
l'assem
préside

De

345.

jours
de la p
qui ne

346.

1° A
din DE
Cham

2° A

le styl
l'articl

Excep
comme
et de

3°

les vir

tion du
la ques

Au m

Au m

Au m

Au m

Au m

Au m

Au m

le bon et brave Henri IV, mon digne et fidèle ami, et non le bon et LE brave Henri IV, mon digne et MON fidèle ami.

343. — L'emploi de l'article est facultatif avec certain : j'ai ouï dire à CERTAIN homme, ou à UN certain homme : il y à CERTAINES choses ou DE certaines choses pour lesquelles on éprouve de la répugnance. (ACAD.)

344. — La suppression de l'article est de rigueur après comme signifiant en qualité de : le pape peut être considéré comme chef de l'Eglise, ou comme prince temporel ; comme ouvrage de circonstance, cette pièce a du mérite, c'est-à-dire en qualité de chef, en qualité d'ouvrage ; comme président de l'assemblée, il doit y maintenir l'ordre, et non comme LE président, etc. (ACAD.)

De l'emploi ou de la suppression de l'article avant les noms propres.

345. — Il y a des noms propres qui demandent toujours à être précédés de l'article : vin du Rhin ; d'autres de la préposition de : vin DE Bourgogne ; et d'autres encore qui ne prennent ni article, ni préposition : quai Voltaire.

346. — 1^{re} RÉGLE. — Il faut donner l'article,

1° A tout nom propre formé d'un nom commun : le jardin DES Tuileries, le royaume DES Pays-Bas, l'avenue DES Champs-Élysées, le sommet du Mont-Blanc.

2° Aux noms de monuments : l'élégance du Panthéon, le style DE Notre-Dame (le déterminatif notre équivalent à l'article) ; le palais du Louvre.

Excepté les noms de monuments venant du nom d'un seul homme, comme saint Pierre, saint Paul, qui appartiennent à la deuxième règle ci-dessous.

3° Aux noms de fleuves, de rivières, de montagnes : les vins du Rhin, les bords DE la Loire, la chaîne DES

tion du nom ; elle dit, à la préface de son Dictionnaire, page 24, les langues grecques et latines ;

Au mot bigarrer : bigarrer ses ouvrages de mots grecs et latins ;

Au mot flux : la fortune a son flux et reflux ;

Au mot agent de change : entre les négociants et banquiers ;

Au mot carbone : substances végétales et animales ;

Au mot banquer : tous les princes et princesses du sang ;

Au mot chef : des officiers et sous-officiers ;

Au mot royal : les enfants et petits-enfants ;

Au mot gélatine : parties molles et solides ;

Au mot majeur : consentement de ses père et mère, etc., etc.

Alpes, et conséquemment aux noms de départements formés de noms de rivières ou de montagnes, *département DE LA Seine, département DES Vosges*.

4° Aux noms propres d'hommes employés au pluriel : *l'ancienneté DES Bourbons, le règne DES Stuarts, la famille DES la Rochefoucault, quai DES Augustins*.

347. — 2° RÈGLE. — Au lieu de l'article, on met de avant le nom propre d'un seul homme, avant les noms de villes, de villages, de dieux de la fable, et avant les pré-noms : *la profondeur DE Rousseau, l'esprit DE Voltaire, la conversion DE saint Paul, la ville DE Paris, le château DE Conventes, les foudres DE Jupiter, le père DE Sophie*.

348. — Remarquez 1° que ceux de ces noms qui sont formés d'un nom commun appartiennent à la première règle, c'est-à-dire, qu'ils prennent l'article : *la ville, du Hadre, les îles DE LA Trinité*.

2° Que, lorsqu'une rue, un passage, un boulevard, un carrefour, un quai, un pont, un hospice, une place publique, ou un établissement quelconque, a pour nom propre le nom d'un homme, il est mieux, pour éviter toute ambiguïté de supprimer la préposition *de*, et de dire : *rue Richelieu, passage Choiseul, boulevard Saint-Antoine, quai Voltaire, église Saint-Roch, rue Saint-Augustin*, etc. Dans ces circonstances, l'emploi de la préposition *de* donnerait lieu à une équivoque. En effet, si je dis *le passage DE Choiseul*, on ignore si je parle d'un passage appartenant à Choiseul ou d'un passage appelé du nom de Choiseul : la suppression de la préposition fait disparaître ce double sens.

349. — Les noms de royaumes, d'États, comme la *France, l'Angleterre*, etc., de provinces, comme la *Bourgogne, la Champagne*, etc., forment une catégorie à part. Placés après un autre nom, ils demandent quelquefois à être précédés de l'article, comme dans *les forces DE LA France, la dette DE L'Angleterre*, et quelquefois de la préposition *de*, comme dans *les vins DE France, la dentelle D'Angleterre*.

350. — Il faut l'article, 1° lorsqu'on parle de toute l'étendue du territoire, comme quand on dit, *les limites, la longueur, la largeur, la circonférence, la situation, la forme géographique DE LA France*, c'est-à-dire de l'étendue de terre appelée *France*; 2° lorsque le mot *France* est mis pour la nation française. *Les revenus, les ressources, les colonies, la puissance, la conduite, l'attitude, la dignité, les armées, la gloire DE LA France*, c'est-à-dire de la nation française.

351. — Mais avant ces mêmes noms, il faut se servir

non d
sont c
dentell
die, v

352.
nom de
dans le
prend l'
vin du C

2° Qu
donne t
le Pérou
Brie, le
DE LA B

353
n'entre
existe
fait du
(La m

354
de dire
fortun
dans l
faudra
il est c

355
d'un p
donc c
jeune
sant se
homme
langue
le prin

(1) L'

ments for-
partement

pluriel :
la famille

on met de
s noms de
nt les pré-
Voltaire,
le château
Sophie.

nés d'un nom
ils prennent

carrefour, un
établissement
mieux, pour
de dire : *sur*
Voltaire,
circonstances.
En effet, si
passage appar-
seul : la sup-

comme la
ne la Bour-
rie à part.
quelquefois à
ces DE LA
de la pré-
la dentelle

e toute l'é-
limites, la
ion, la for-
l'étendue
France est
ressources,
e, la digni-
dire de la

t se servir

non de l'article, mais de la préposition *de*, lorsqu'ils ne sont cités que comme lieux d'extraction : *vin DE France, dentelle D'Angleterre, toile D'Hollande⁽¹⁾, bœuf DE Normandie, vin DE Bourgogne, cuir DE Russie.*

352. — Remarquez 1^o que si le lieu d'extraction est exprimé par un nom de rivière, de montagne, ou formé d'un nom commun, il rentre dans la première règle que nous avons donnée, page 127, c'est-à-dire qu'il prend l'article : *mouton des Ardennes, vin du Rhin, vin de la Côte-d'Or, vin du Cher, charbon de l'Yonne.*

2^o Qu'il est quelques noms propres auxquels le caprice seul de l'usage donne toujours l'article, et qui se soustraient à toutes les règles; tels sont, *le Pérou, la Guadeloupe, le Brésil, le Beaujolais, l'Anjou, le Poitou, la Brie, le Nivernais, etc.; les mines du Pérou, l'empire du Brésil, les blés DE LA Brie, etc.*

CHAPITRE IV.

DE L'ADJECTIF.

De l'accord de l'adjectif.

333. — Un adjectif marquant en général une qualité, n'entre régulièrement dans une phrase qu'autant qu'il y existe un objet auquel cette qualité soit attribuée : *satisfait du succès de son fils, le père lui procure du plaisir.* (La même règle s'applique au participe présent.)

334. — Mais ce serait s'exprimer irrégulièrement que de dire, *depuis longtemps occupé de grands travaux, sa fortune s'est accrue considérablement*, parce qu'il n'existe dans la phrase aucun mot auquel se rapporte *occupé*; il faudrait alors y faire entrer un pronom, et dire, *comme il est occupé*, etc.

335. — Il faut encore que le rapport d'un adjectif ou d'un participe présent soit sans équivoque; on ne pourrait donc dire, *connaissant sa langue, le principal chargea ce jeune homme d'une classe du collège*, parce que *connaissant sa langue*, peut s'entendre du principal et du jeune homme, il faudrait dire, *ce jeune homme connaissant sa langue*, ou *comme ce jeune homme connaissait sa langue*, le principal le chargea d'une classe.

(1) L'usage a prévalu sur la règle, qui exigerait *toile en Hollande*.

356. — Un adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : *un père instruit, une mère instruite, des enfants aimables, nous sommes faibles.*

357. — Cependant il faut mettre au singulier l'adjectif se rapportant aux pronoms *nous, vous*, lorsque ces pronoms ne représentent qu'une seule personne : *Mon fils, vous serez RECHERCHÉ si vous êtes INSTRUIT ; NOUS SOUS-SIGNÉ, maire de Lyon, NOUS, PRÉFET de la Seine.*

358. — Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms ou à plusieurs pronoms, il se met au pluriel : *le père et le fils PRUDENTS, la mère et la fille VERTUEUSES.*

359. — Et si les noms ou les pronoms sont de différents genres, l'adjectif se met au masculin : *le frère et la sœur sont POLIS.*

360. — *Remarque.* — Lorsque les deux noms auxquels se rapporte l'adjectif n'ont pas le même genre, il est mieux de mettre le nom masculin le dernier. Ainsi, au lieu de dire *un cabinet et une chambre petits*, on dira *une chambre et un cabinet petits*. Cependant la place du nom serait indifférente, si l'adjectif n'avait qu'une terminaison pour les deux genres : *le père et la mère AIMABLES, ou la mère et le père AIMABLES.*

EXCEPTIONS.

361. — 1^{re} exception. — Un adjectif se rapportant à plusieurs noms ne s'accorde qu'avec le dernier.

1^o Lorsque les noms sont synonymes, c'est-à-dire lorsqu'ils ont à peu près la même signification : *cet élève apporte dans ses devoirs un ZÈLE, une ASSIDUITÉ bien ÉTONNANTE, ou une ASSIDUITÉ, un ZÈLE bien ÉTONNANT ; nous eûmes pendant quelques jours un SOUCI, une ANXIÉTÉ, une INQUIÉTUDE MORTELLE.*

Dans ce cas, l'adjectif se met au singulier, parce qu'il n'y a qu'une seule idée ; c'est le désir, le besoin de mieux faire ressortir la chose dont on parle, qui fait qu'on insiste ainsi, qu'on la reproduit sous un autre mot.

En pareille circonstance, le peuple, moins habitué aux termes, répète le nom et dit, par exemple : *il y avait une maison, une maison entrecroisée*

maître, c'
ordinaire

362
quel, l
synon
d'une
une ad
exerci

363.
pas se
synony
de caru

364
ou : il
tir de
que la
phras
mes, r

365
suppos
riables
telle c

COMPR
PASSE
Une ra
Mais c
avec c
la tête
sée, e
except

366.
parce qu
dante. C
substant
peuple.

367
toujou
avant
mille
tels c
jointe,

naire, expression qui correspond à il y avait un **MONDE**, une **FOULE** extraordinaire.

362. — Il en serait de même de l'accord du relatif, lequel, laquelle, et du verbe en rapport avec plusieurs noms synonymes; on dirait, *c'est un homme d'une VOLONTÉ, d'une FORCE DE CARACTÈRE A LAQUELLE tout doit céder; il a une ADRESSE, une DEXTÉRITÉ qui le REND propre à tous les exercices du corps.*

363. — Remarque. — De ce qui précède on doit conclure qu'il ne faut pas se servir de la conjonction *et* entre des noms ni entre d'autres mots synonymes; ne dites pas, *il y a une grande force ET une grande énergie de caractère*; mais *une grande force, une grande énergie.*

364. — 2^e Lorsque les noms sont unis par la conjonction *ou*: *il faut une FORCE OU une ADRESSE bien RARE pour sortir de cette difficulté.* Ce qui motive ici le singulier, c'est que la conjonction *ou* exclut l'un des noms; en effet, la phrase ne dit pas qu'il faut *une force ET une adresse réunies*, mais seulement l'une ou l'autre.

365. — 2^e exception. — Les adjectifs *nu, demi, excepté, supposé, compris, passé*, placés avant les noms, sont invariables: *NU-tête, DEMI-heure, EXCEPTÉ ces dames, SUPPOSÉ telle circonstance, sa terre s'est vendue cent mille francs, COMPRIS, Y COMPRIS, NON COMPRIS sa maison de campagne, PASSÉ cette époque, vos réclamations ne seront pas admises.* Une raison d'harmonie seule a donné lieu à ces exceptions. Mais ces mêmes mots, placés après les noms, s'accordent avec ces noms, parce qu'alors il y a ellipse du mot *étant*: *la tête nue, ces dames exceptées, cette circonstance supposée, etc.*, c'est-à-dire *la tête étant nue, ces dames étant exceptées.*

366. — Remarque. — *Deux*, après un nom, reste toujours au singulier, parce qu'il ne s'agit que de la moitié d'une seule chose: *quatre heures et demie.* Ces adjectifs ne se met au pluriel que quand il s'emploie comme substantif: *dans la nuit, j'ai entendu sonner deux heures et plusieurs heures.*

367. — *Ci-inclus, ci-joint*, après les noms, s'accordent toujours: *les pièces ci-incluses, les billets ci-joints.* Placés avant le nom, ils ne s'accordent que quand 1^o ils sont au milieu des phrases, et que 2^o ils sont précédés d'un article ou d'un adjectif déterminatif: *vous trouverez ci-jointe, ci-inclus LA copie, UNE copie, DEUX copies, L'UN*

copie de telle pièce. — On dirait donc au commencement des phrases : *CI-JOINT, CI-INCLUS la copie de cet acte*; et, au milieu des phrases : *vous trouverez CI-JOINT, CI-INCLUS copie*, ce mot *copie* n'étant précédé ni d'un article ni d'un adjectif déterminatif.

368. — De tous les adjectifs dont le son final fait *eux*, il n'y a que *bleu* et *feu*, qui ne prennent point d'*x* : un *habit bleu*, une *robe bleue*, des *yeux bleus*, *feu son père*.

Hébreu ne prend *x* qu'au pluriel : il *sait l'hébreu*; les *Hébreux*.

369. — *Feu* ne prend pas de terminaison féminine, lorsqu'il est avant l'article ou un adjectif déterminatif : *FEU la reine*, *FEU sa mère*; mais placé après, c'est le contraire : *la FEUE reine*, *sa FEUE mère*; cet adjectif n'a pas de pluriel.

370. — Parmi les adjectifs composés de deux adjectifs réunis, comme *châtain clair*, *bai clair*, *rose tendre*, *bai brun*, il n'y a guère que ceux qui sont affectés à la représentation d'une couleur quelconque qui ne varient point, parce qu'il y a ellipse du mot *ton* : des *mousselines ROSE TENDRE*, des *cheveux CHÂTAÎN CLAIR*; c'est-à-dire des *mousselines d'un TON rose tendre*, etc. Mais lorsqu'il n'y a point d'ellipse, il faut faire accorder les deux parties de l'adjectif composé : des *sourds-muets*, des *sourdes-muettes*, des *aveugles-nés*, des *enfants premiers-nés*, des *hommes ivres-morts*.

371. — *AIGRE-DOUX.* — Quoi qu'en disent quelques grammairiens, cet adjectif est, comme les précédents, variable dans ses deux parties : des *fruits AIGRES-DOUX*, des *oranges AIGRES-DOUCES*, des *paroles AIGRES-DOUCES*, c'est-à-dire tout à la fois, *aigres et douces*. (ACAD., au mot *aigre-doux*.)

NOUVEAU-NÉ ne varie qu'à sa seconde partie, la première étant mise pour l'adverbe *nouvellement* : les *enfants NOUVEAU-NÉS*, sa *filles NOUVEAU-NÉE*. Et, en parlant de deux jumelles, comment se porte vos *filles NOUVEAU-NÉES*, vos *premières nées*?

Cependant l'usage ou plutôt l'harmonie l'a emporté sur la règle quant aux mots suivants, où *nouveau*, bien que signifiant *nouvellement*, s'orthographie comme s'il était adjectif : les *nouveaux mariés*, la *nouvelle mariée*; il faut fêter les *nouveaux venus*, la *nouvelle venue*, etc. (ACAD.)

C'est
monie o
TUÉE po
Ici, en

MORT
mie que
ses deux
deux en
au mot t

Il y a
intentionn
comme ap
l'usage qu

372.
nent 1°
avant le
gros livr
robe bla

2° Qu
gnificati
le suivr

En vo

Femme
Grosse
Sage-fem
Femme
Bonhom
déjà avan
Bon hom
d'affection
homme bon
Brave h
Homme
Honnête
Homme
Pauvre
ses affaire
Homme

373.
commun
sonnes,
d'un ad
RANTS ;

C'est encore au mépris de la règle et au profit de l'harmonie qu'on dit *de la viande, de la volaille trop FRAÎCHE TURÉE pour être tendre; des roses FRAÎCHES CUEILLIES*, etc. Ici, en effet, *fratche* signifie *nouvellement, récemment*.

MORT-NÉ. C'est encore contre le sentiment de l'Académie que quelques grammairiens font *mort-né* variable à ses deux parties; d'accord avec l'usage, elle écrit et dit, *deux enfants MORT-NÉS, une tragédie MORT-NÉE*. (ACAD., au mot *naitre*.)

Il y a des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes, comme *intentionné, consolable*; d'autres qui ne conviennent qu'aux choses, comme *applicable, inapplicable, pardonnable*; il n'y a que la lecture et l'usage qui puissent apprendre à faire cette distinction.

372. — C'est encore la lecture et l'usage qui apprennent 1^o quels sont ceux de nos adjectifs qui se placent avant les noms, comme dans ces exemples : *grand local, gros livre, beau cheval*, ou après le nom, comme dans *robe blanche, pantalon gris*, etc ;

2^o Quels sont les adjectifs qui donnent au nom une signification différente, selon qu'ils le précèdent ou qu'ils le suivent.

En voici néanmoins quelques exemples :

Femme grosse, signifie femme enceinte;
Grosse femme, — qui a de l'embonpoint;
Sage-femme, — une accoucheuse;
Femme sage, — femme vertueuse.

Bonhomme (en un seul mot), signifie 1^o peu avisé, 2^o homme d'un âge déjà avancé : un *vieux bonhomme*, le *bonhomme* se porte encore bien;

Bon homme (en deux mots), homme plein de droiture, de candeur, d'affection; dans ce sens, et surtout quand on parle, on dit plutôt un *homme bon*, pour éviter une équivoque;

Brave homme, signifie homme probe, homme bon, obligeant;

Homme brave, — qui affronte les dangers;

Honnête homme, — qui a de la probité;

Homme honnête, — qui est poli;

Pauvre homme, — qui manque d'industrie, d'esprit, de cœur pour ses affaires;

Homme pauvre, — qui n'a point de fortune, etc., etc.

373. — Quelquefois l'adjectif se transforme en nom commun, et conséquemment il représente, soit des personnes, soit des choses; alors il est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif : *les cris des BLESSÉS et des MOURANTS; l'opinion de ce SAVANT est que...., elle n'aime que*

le ROSE et le BLANC. De même, le nom devient adjectif, lorsqu'on se fonde sur sa fonction se réduit à exprimer la qualité, l'état : *il est AVOCAT, elle est PEINTRE.*

374. — Quelquefois aussi les adjectifs de nombre s'emploient sous la forme du nom : *c'est aujourd'hui le DEUX, le QUATRE, le QUINZE du mois.* (ACAD.)

375. — Ne confondez pas les trois adjectifs *extravagant, fatigant et intrigant*, qui s'écrivent par *ga*, avec les participes présents *extravagant, fatiguant, intrigant*, qui prennent *qua* : *discours extravagant, travail fatigant, homme intrigant; on nuit au progrès en FATIGUANT trop l'esprit.*

376. — Il faut terminer par *ent* les noufs adjectifs suivants : *adhérent, affluant, différent, divergent, excellent, négligent, président, résident, violent*, et leurs composés, et ne pas les confondre avec les participes présents *adhérent, affluant*, etc., lesquels, ainsi que tous les participes présents, se terminent par *ant*.

CHAPITRE V.

Des adjectifs déterminatifs.

377. — De tous les adjectifs de nombre, il n'y a que *vingt, cent et mille* qui soient susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et cent ne prennent un *s*, que lorsqu'il y a plusieurs fois vingt ou cent, et qu'ils ne sont point suivis d'un autre nombre : on écrit donc avec *s*, *quatre-vingts hommes, deux cents francs*, et sans *s*, *quatre-vingt-trois hommes, deux-cent quatre francs*.

378. — Cependant si *vingt et cent* ne sont que des abréviations des nombres ordinaux *vingtième, centième*, ils ne prennent dans aucun cas le signe du pluriel, parce qu'alors il n'y a qu'une seule chose exprimée. Quand je dis, *ce passage est au chapitre quatre-vingt, cette découverte se fit l'an huit-cent*, je ne parle que du seul chapitre *quatre-vingt*, ou de la seule année *huit-centième*. Ce serait

différent
chapitre

379.

vantes :

1° Mille

de la da

cent tren

la bizar

2° Mille

mes, deu

jours sa

MILLE

une mes

min : ce

Renda

de nomb

noms, pa

à-dire sa

MILLIONS.

bre; on

CENT MIL

380.

essifs l

neur. Au

me suis

je me sui

qu'il y a

dant, est

ans, les

avoir por

DES dige

d'autre p

l'œuf d'u

tions que

On tro

tre sous

nous étie

381.

nom et

différent, si je disais, *l'ouvrage se divise en quatre-vingts chapitres; de telle époque à telle autre, il y a huit cents ans.*

379. — Mille s'orthographie des trois manières suivantes :

1° MIL, lorsqu'il est question du millésime, c'est-à-dire de la date ordinaire des années : *la révolution de MIL huit cent trente s'est opérée en trois jours.* Rien ne peut justifier la bizarrerie de cette orthographe.

2° MILLE, pour signifier dix fois cent : *dix MILLE hommes, deux MILLE francs;* dans ces deux cas, écrivez toujours sans s.

MILLE, au singulier, MILLES, au pluriel, pour exprimer une mesure itinéraire, c'est-à-dire une longueur de chemin : *ce cheval a parcouru trente MILLES en deux heures.*

Remarquez que *million, billion, milliard*, sont des noms de nombre, et non des *adjectifs* de nombre. Ce sont des noms, parce qu'ils peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans être suivis d'un autre nom : *il est riche à deux millions.* Il n'en est pas de même des *adjectifs* de nombre; on ne saurait dire : *il me doit MILLE, il est riche à CENT MILLE;* c'est là ce qui les distingue.

380. — En général, il faut supprimer les *adjectifs possessifs* lorsque le sens fait assez connaître l'objet possesseur. Au lieu donc de dire, *j'ai mal à ma main droite, je me suis coupé mes ongles*, dites, *j'ai mal à la main droite, je me suis coupé les ongles.* Nous disons en général, parce qu'il y a des cas où l'*adjectif possessif*, bien que redondant, est de rigueur, comme dans ces exemples : *tous les ans, les animaux perdent leur poil; la poule chante après avoir pondu son œuf; depuis quelque temps, je fais mal mes digestions*, etc., quoique les animaux ne perdent d'autre poil que le leur, qu'une poule ne puisse pondre l'œuf d'une autre poule, et que je ne fasse d'autres digestions que les miennes.

On trouve même dans l'Académie *n'avoir de quoi mettre sous sa dent ou sous la dent; cet enfant fait ses dents; nous étions mal à nous aise, etc.*

381. — *Notre, votre, leur*, avant un nom, veulent ce nom au singulier ou au pluriel.

Au singulier, 1° lorsque l'objet possédé ne peut, par sa nature, avoir de pluriel : *c'est à LEUR prudence, à LEUR sagesse que vous devez ce résultat*; 2° lorsqu'il n'exprime distinctement qu'une seule personne ou une seule chose : *tous les hommes de cette compagnie sont dévoués à LEUR capitaine*; *les habitants d'une commune ont pour premier magistrat LEUR maire*.

Au pluriel, lorsque l'objet possédé exprime une idée de pluralité : *les soldats de cette compagnie sont dévoués à LEURS officiers*.

382. — Toutefois, dans certains cas, et lors même qu'il y a idée de pluralité, l'Académie met indifféremment le singulier et le pluriel; elle écrit : *les enfants doivent du respect à LEUR père, à LEUR mère, à LEURS parents*; *des lettres à LEUR adresse ou à LEURS adresses*; *les ouailles connaissent la voix de LEUR pasteur*. Elle se fonde, pour le singulier, sur ce que chaque lettre n'a qu'une adresse; et pour le pluriel, sur la collection des adresses, etc.

383. — Il est même des cas où il faut absolument le singulier; c'est quand l'objet possédé présente un sens au singulier, et au pluriel un autre sens. Il faudrait dire, en mettant le singulier, *à la vue de LEUR enfant, les mères oublient les douleurs de l'enfantement*; *les poules chantent lorsqu'elles ont fait LEUR œuf*, etc., parce qu'ici l'idée est que les mères oublient leurs douleurs à la vue de l'enfant auquel elles viennent de donner le jour; et non à la vue des deux, trois ou quatre enfants qu'elles peuvent déjà avoir; que les poules chantent, non après avoir fait tous les œufs que la nature leur a donné de pondre, mais chaque fois qu'elles font un œuf (1).

384. — *Son, sa, ses, leur, leurs*, sont toujours régu-

(1) Nous pourrions nous en tenir à ces exemples; mais un grammairien suivi n'admettant que le pluriel pour tous les cas, en considérant encore que le singulier est évidemment un CONTRA-SENS, nous pensons devoir insister.

A cette question, *Que faites-vous là, messieurs?* répondra-t-on, en croyant à ce grammairien : *Nous fumons des pipes, nous fumons nos pipes*, ou bien, en croyant à l'Académie : *Nous fumons une pipe, nous fumons notre pipe*?

Et qui donc oserait dire autrement que l'Académie?

Cependant nous sommes plusieurs qui fumons, et chacun de nous a une pipe; or il y a plusieurs pipes. Voilà les conditions de la règle que nous attaquons ponctuellement remplies, voilà des unités collectives, et nous n'oserons jamais dire, *nous fumons des pipes, nous fumons nos pipes*. Que conclure de cette règle?

Un lieutenant n'a qu'une épaulette, qu'il porte à gauche; un sous-lieutenant n'a qu'une épaulette, qu'il porte à droite. Est-ce aussi qu'une règle

lièrement
de person
dessus de

385. —
chose, l'e
dans deu

1° Lor
propositi
couleur, c

de grammat

Les t

Les t

Les t

Les t

Par votre
dans son ex
lieutenants
rerai le sa

Les lieuten
sous-lieuten
nécessité et

Sous Nap
CHAPEAU. En
pas d'une ab
qu'il n'y ava

Pour suivre
nous serions
ches à LEUR
cela signifie
ment non.

Dans certa
comme ci-de

Suivons u
leurs recrue

Soldats, t

L'aplomb su

la théorie gr

telles, plusie

il faudra, dis

Soldats, te

corps d'aplo

les pointes;

On, s'ils p

vos bras gau

pidement vo

ries, tenez vo

de vos nez.

Concluons

du fait et de

argument et

peut, par sa
nce, à LEUR
l'exprime
eule chose :
oués à LEUR
pour pre-

une idée de
t dévoués à

lors même
différemment
ants doivent
URS parents ;
; les ouailles
fonde, pour
ne adresse ;
es, etc.

singulier ; c'est
un pluriel un an-
de LEUR ENFANT,
es chantent lors-
que les mères
viennent de don-
nants qu'elles peu-
font tous les œufs
qu'elles font un

ujours régu-

un grammairien
paiderant encore
pensions devoit
pondra-t-on, en
umons nos pipes
pe, nous fumons

chacun de nous a
s de la règle que
s collectives, et
nous fumons nos
he ; un sous-lie-
meux qu'une règle

lièrement employés lorsque l'objet possesseur est un nom de personne : *les hommes sensés mettent LEUR devoir au-dessus de LEURS plaisirs.*

385. — Mais lorsque l'objet possesseur est un nom de chose, l'emploi de *son, sa, ses*, ne peut avoir lieu que dans deux cas :

1° Lorsque cet objet possesseur est le sujet de la même proposition, comme dans cet exemple : *ce vin a perdu sa couleur*, où l'objet possesseur *vin* est le sujet. On dira de

de grammaire l'ait décrété, pour que nous soyons obligés de dire :

Les lieutenants portent LEURS épaulettes à gauche ?

Les sous-lieutenants portent LEURS épaulettes à droite ?

Les lieutenants portent LES épaulettes à gauche ?

Les sous-lieutenants portent LES épaulettes à droite ?

Par votre éternel pluriel, vous ne pouvez me faire connaître le fait dans son exactitude, dans sa vérité. J'ignore si vos lieutenants et vos sous-lieutenants portent chacun une épaulette, ou s'ils en ont deux, et je désirerais le savoir. Mon incertitude ne cesserait-elle pas si vous me disiez :

Les lieutenants portent L'ÉPAULETTE ou LEUR ÉPAULETTE à gauche ; les sous-lieutenants LA portent à droite ? N'est-ce pas là ce que l'indispensable nécessité et la logique nous commandent ? Nous dirons donc encore :

Sous Napoléon, les grenadiers du centre portaient UN PANACHE à LEUR CHAPEAU. Est-ce que ces deux singuliers (*panache* et *chapeau*) ne me sont pas d'une absolue nécessité pour rendre clairement ma pensée, attendu qu'il n'y avait qu'un *panache* à chaque *chapeau* ?

Pour suivre la règle qui nous enjoint de mettre toujours le pluriel, nous serions obligés d'écrire, *les grenadiers du centre portaient des panaches à LEURS chapeaux.* Par là, pouvons-nous nous faire comprendre ? cela signifie-t-il qu'il n'y avait qu'un *panache* à chaque *chapeau* ? Evidemment non.

Dans certains cas même, l'application de cette règle donne à la parole, comme ci-dessous, un tour ridicule, grotesque même.

Suivons un instant nos officiers dans l'instruction qu'ils donnent à leurs recrues. Au lieu de dire, selon leur habitude :

Soldats, tenez LA tête droite, LE menton rapproché du col, LE corps d'aplomb sur les hanches, partez DU pied gauche, il faudra, pour obéir à la théorie grammaticale des unités collectives, et parce qu'il y a plusieurs têtes, plusieurs mentons, plusieurs cols, plusieurs corps, plusieurs pieds, il faudra, dis-je, qu'ils s'expriment ainsi :

Soldats, tenez LES têtes droites, LES mentons rapprochés DES cols, LES corps d'aplomb sur les hanches, partez DES pieds gauches, et baissez-en LES pointes ;

Où, s'ils parlent à la seconde personne, il auront à dire : *pliez un peu vos bras gauches, ayez vos fusils au défaut DES épaules, faites passer rapidement vos armes devant vos corps, et glissez vos mains sur les batteries, tenez vos pouces allongés sur LES bois et LES canons à deux pouces de vos nez.*

Concluons donc qu'en nous autorisant, selon le cas, selon les exigences du fait et de la pensée, à mettre le singulier ou le pluriel, l'Académie s'agitement et logiquement agit.

même, ces roses ont conservé LEUR fraîcheur ; chaque chose a son bon et son mauvais côté, etc. Mais on ne pourrait guère dire, il n'y a qu'un instant que j'ai cueilli ces roses, et déjà LEUR fraîcheur a disparu, parce que l'objet possesseur (les roses) n'est pas le sujet de la proposition où se trouve leur ; dans ce cas, il est mieux de donner une autre tournure à la phrase.

2° Lorsque l'objet possédé est le régime d'une préposition : la terre, par son mouvement de rotation, nous donne successivement le jour et la nuit ; la langue française a dans ses formes, ses tours, son harmonie, une physionomie distincte et libre.

386. — Il y a des adjectifs dont la signification exclut le pluriel ; tels sont, nul, aucun, chaque : NUL homme, AUCUN individu, CHAQUE soldat. Il en est de même des expressions pas un, plus d'un : PAS UN n'en revint, PLUS D'UN y laissa ses guêtres. (ACAD.)

387. — Forcément, toutefois, les adjectifs aucun et nul se mettent au pluriel, 1° lorsque les noms auxquels ils se rapportent n'ont point de singulier : il ne nous reste AUCUNS MATÉRIAUX ; cette maison donne de beaux revenus sans AUCUNS FRAIS ; je ne connais NULLES GENS plus heureux que ces villageois ; 2° lorsque, tout ayant un singulier, le nom se prend dans une acception différente au pluriel, et qu'on a besoin de le présenter dans cette acception. Par exemple, on dirait, NULLE TROUPE de comédiens n'eut un chef comme Molière, parce que, dans cette acception, troupe se dit au singulier ; et NULLES TROUPES ne résistaient aux grenadiers de Napoléon, parce que, pris dans cette acception, troupes se dit au pluriel.

388. — MÊME est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, 1° quand il est avant le nom : voici les MÊMES hommes ; 2° quand il est après un pronom personnel : ils vinrent eux-MÊMES.

3° Après un seul nom, a-t-on ajouté, même est adjectif : le fils suit les principes MÊMES du père ; voici les lieux MÊMES où se fera la bataille. Dans ces exemples et dans tous cas analogues, même est et ne peut être qu'adjectif.

Mais on ne peut dire que l'objet possédé est le régime d'une préposition : la terre, par son mouvement de rotation, nous donne successivement le jour et la nuit ; la langue française a dans ses formes, ses tours, son harmonie, une physionomie distincte et libre.

Ainsi on ne peut dire que l'objet possédé est le régime d'une préposition : la terre, par son mouvement de rotation, nous donne successivement le jour et la nuit ; la langue française a dans ses formes, ses tours, son harmonie, une physionomie distincte et libre.

(1) Si nous admettons que car semble plus l'adjectif. A ce sujet, des peines, ap- blie pour même, c'est la moindre signification d'auvragés per- Effectivement

si j'en juge à l'esprit, ce mot cette réflexion comprend imp- idée qui en fait l'esprit complet

Or le syllep- forme exprimée t.-d. avec les paroles mêmes d' : ces naufr-

Autres ex- Les plus gran- Les plus gran- Dans les ma- nables, Les meilleurs Quand encore Ce malheureux

chaque chose
ne pourrait
li ces roses,
l'objet pos-
position où
donner une

une préposi-
station, nous
gue française
une physiono-

ication exclut
NUL homme,
même des ex-
revint, PLUS

fs aucun et nul
dxquels ils se
nous reste à
beaux revenus
ENS plus heu-
yant un singu-

différente et
dans cette ac-
oups de com-
que, dans cette
MULLES TROUPES
nt, parce que
pluriel.

nom : voici le
n pronom

même est adje-
; voici les heu-
emples et dan-
sire qu'adje-

Mais on a été trop loin en posant ainsi en principe ab-
solu que *même* est adjectif par cela seul qu'il se trouve
après un seul nom. Il est des cas fréquents où ce mot si-
gnifie tout à la fois aussi, ou *lui-même*, *elle-même*, *eux-
mêmes*, *elles-mêmes*. Or, on peut le considérer soit com-
me adverbe et l'écrire invariable, soit comme adjectif et
le faire varier.

J'écrirai donc indifféremment :

Les rois MÊME ont des peines,
ou *les rois MÊMES ont des peines.*

Ainsi orthographié, le premier exemple signifie, *les
rois AUSSI ont des peines*; et, le second, *les rois EUX-MÊMES
ont des peines*. Dans les deux cas, on dit la chose au même
degré de vérité (1).

(1) Si nous devons établir une différence, ce serait en faveur de *même*
adverbe; car partout où ce mot peut se remplacer par *aussi*, il nous
semble plus logique de le considérer comme adverbe que comme adjecti-
f. A ce sujet, nous ferons remarquer que cet exemple, *les rois même ont
des peines*, appartient par le fond de la pensée, bien moins à la règle éta-
blie pour *même* placé après un seul nom, qu'à la règle qui dit, sans sus-
citer la moindre controverse, que *même*, après plusieurs noms, ayant la
signification de *aussi*, est adverbe et conséquemment invariable : ces
naufrages perdirent leur argent, leurs papiers, leurs vêtements *même*.

Effectivement quand je dis :

Les rois même ont des peines,

si j'en juge à l'œil, *même* vient après un seul nom; mais si j'en juge par
l'esprit, ce mot *même*, ce mot *aussi*, à lui seul, ne me révèle-t-il pas que
cette réflexion à propos des rois, loin de se concentrer sur eux seuls,
comprend implicitement certaines classes de personnes, et que j'ai là une
idée qui en fait nécessairement supposer une autre préexistante, idée que
l'esprit complète comme suit ou par quelque équivalent ?

Les hommes en général ont des peines,

Les rois même ou les rois aussi en ont.

Or la syllepse m'autorisant à établir mes rapports, non avec le seul
terme exprimé, *les rois*; mais avec les êtres qui sont l'objet de ma pensée,
c.-à-d. avec les hommes, et les rois même, il s'ensuit que *même* est adverbe
car les mêmes raisons qui le font adverbe dans l'exemple précédemment
cité : ces naufrages perdirent leur argent, leurs papiers, leurs vêtements
même.

Autres exemples dans le même cas :

Les plus braves même peuvent avoir des défaillances;

Les plus grands génies même s'égarent;

Dans les meilleures pièces même de Corneille, on remarque des parties

mêmes,

Les meilleurs littérateurs même pèchent contre la grammaire.

Quand encore je dis,

Ce malheureux enfant ne respecte même pas ses parents, le mot même

Même est uniquement adverbe : 1° lorsqu'il est après un verbe et qu'il n'est pas précédé de l'article : *leurs occupations durent tout le jour, ils travaillent MÊME la nuit* ; 2° lorsqu'il est après plusieurs noms, tous sujets, ou tous régimes du verbe : *les riches, les princes, les rois MÊME ont des peines*. — Ces naufragés ont perdu leur argent, leurs papiers précieux, leurs vêtements MÊME. Dans ces trois exemples, *même* est adverbe, parce qu'il signifie aussi.

389. — QUELQUE est assujetti à trois règles :

1° Lorsqu'il est suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots, et *quel* s'accorde avec le nom auquel il se rapporte : *QUELS QUE soient ses moyens, QUELLE QUE soit sa fortune, seul il ne peut suffire aux exigences d'une telle entreprise*.

Dans ces exemples, *quel* est adjectif, et conséquemment variable, parce qu'il a la valeur de *quelque grand*. Effectivement, quand je dis, *QUELS QUE soient ses moyens, QUELLE QUE soit sa fortune*, j'exprime des idées équivalentes à *quelque grands* que soient ses moyens, *quelque grande* que soit sa fortune.

2° Quand *quelque* est avant un nom, il s'écrit en un seul mot, et s'accorde avec le nom : *nous ne vîmes QUELQUES personnes, QUELQUES avis qu'on lui donnât, il les repoussait*. Ici *quelque* est encore un adjectif qui exprime un nombre vague, une quantité indéterminée.

3° Et si *quelque* est avant un adjectif immédiatement suivi de *que*, il est invariable, parce qu'alors il correspond à la conjonction *quoique* : *QUELQUE difficiles qu'étaient ces questions, il les résoudra ; QUELQUE pressés, que soient ces rusés qu'ils soient*.

Remarque. — Si l'adjectif qui suit *quelque* n'est pas immédiatement suivi de *que*, *quelque*, alors, est regardé

comme adverbe, et il est inutile de le démontrer. Par quelle raison cesserait-il d'être adverbe, si je le déplace comme ci-dessous, sans rien ajouter, sans rien retrancher à la proposition, et, ce qui est beaucoup plus, en lui conservant le même sens.

Ce malheureux enfant ne respecte pas ses parents même. — Nous le mandons encore, pourqu'il même cesserait-il d'être adverbe dans ce second exemple comme il l'est dans le premier ? — Pour conclure, répétons ce dans tout cas, car, même, tant se rendre indifférent par aussi, ou lui-même, même, est indifférent de le traduire comme adverbe.

comme ad
les autres n
cuvier.

390. —

Il est adj
ou qu'il exp
toute ame
absents ; ce
aimables to
TOUTES inst

Tout est
que, alors i
sons d'harr
les :

1° Tout,
an adjectif
elle est tout
mies, tout
satisfaite, l

2° Tout,

re ; mais :
qu'il soit
commence
est TOUTES
principe au
apporterai
rues.

TEL, adj
om : TEL p

Tel, avan

ELLE fut s
ons précie

TEL QUE

ment, ma

écède : ce

habitées qu
et tigres, e

Remarque
quelquefois au
se comparais
stratégie le

u'il est après
e: leurs occu-
ÈME la nuit;
ujets, ou tous
les rois MÈME
leur argent;
ME. Dans ces
qu'il signifie

les :
écrit en deux
il se rapporte
oit sa fortune,
elle entrepris
conséquemment
grand. Effecti-
t ses moyens,
lées équivalant
quelque grand

s'écrit en m
s ne vîmes qu
lui donnât, i
adjectif qui ex
déterminée.
immédiateme
alors il corre
E difficiles co
E pressés, que

quelque n'est p
ors, est regard

lle raison consen
na rien ajouter, s
oup plus, en lui co
mme. Nous le
verbe dans ce son
clure, répétons ce
ment par aussi, ou
e comme adverbe

comme adjectif : QUELQUES grands hommes que possèdent
les autres nations, la France, sur ce point, n'a rien à leur
envier.

390. — Tout est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif et s'accorde, quand il est avant un nom,
ou qu'il exprime la totalité des personnes ou des choses :
TOUTE âme est capable de quelques vertus; ils sont tous
absents; ces enfants sont tous aimables, c'est-à-dire sont
aimables tous sans exception; les filles de votre frère sont
TOUTES instruites, c'est-à-dire toutes sans exception.

Tout est adverbe, quand il signifie tout à fait ou quoi-
que, alors il devrait être invariable; mais pour des rai-
sons d'harmonie, il est assujéti aux deux règles suivan-
tes :

1° Tout, adverbe, reste invariable quand il est avant
un adjectif qui commence par une voyelle ou un h muet :
elle est tout endormie, tout heureuse; elles sont tout endor-
mies, tout heureuses; dans ces exemples, l'oreille étant
satisfaite, le principe est maintenu.

2° Tout, adverbe, prend néanmoins le genre et le nom-
bre; mais alors il faut ces deux circonstances réunies :
1° qu'il soit avant un adjectif féminin; 2° que cet adjectif
commence par une consonne ou un h aspiré : elles restè-
rent toutes saisies, toutes honteuses. Ici il y a oubli du
principe au profit de l'harmonie; l'oreille, en effet, ne
apporterait guère, elles restèrent tout saisies, tout hon-
teuses.

TEL, adjectif, placé avant un nom, s'accorde avec ce
nom : TEL père, TEL fils; TELLE mère, TELLE fille.

Tel, avant un verbe, s'accorde avec le sujet de ce verbe :
ELLE fut sa réponse. — On tire de ce pays des produc-
tions précieuses, TELS sont le sucre, le café, l'indigo, etc.

TEL QUE se rapporte non au mot qui le suit immédia-
ment, mais à quelque autre terme, qui d'ordinaire le
précède : certaines contrées de l'Afrique ne sont guère
habitées que par des bêtes féroces, TELLES QUE des lions,
des tigres, etc.

Remarque. — Dans le style poétique ou dans le style élevé, on s'emploie
quelquefois au lieu de l'un des adverbes de même ou ainsi, pour indiquer
une comparaison; dans ce cas il devrait être invariable. Cependant nos
grammairiens le considèrent comme s'il était adjectif; ils écrivent donc

TELS QUE des rochers, se détachent tous à coup de leur base, renversent ce qui se trouve sur leur passage; TELLES les phalanges d'Alexandre, se précipitant sur l'ennemi, culbutaient ce qui osait leur résister; c'est-à-dire DE MÊME OU AINSI que des rochers renversent, DE MÊME OU AINSI les phalanges d'Alexandre culbutaient.

2^e Remarque. — *Je* qui ne saurait s'employer pour *quelque* : or ne dites pas, TEL savant qu'il soit, il ignore encore bien des choses, mais QUELQUE savant qu'il soit.

CHAPITRE VI.

DU PRONOM.

Des pronoms PERSONNELS et de leur place dans les phrases.

391. — Les pronoms personnels, employés comme sujets, se mettent en général avant les verbes : JE parle, tu chantes, IL rit.

Excepté, 1^o lorsque le verbe est interrogatif : viendra-t-IL ? partirons-NOUS ?

2^o Excepté quelques phrases exclamatives : mange-t-IL pour un enfant de son âge ! Est-IL barbare !

3^o Quand on intercale le verbe dans une phrase pour en attribuer les paroles à telle personne : Acceptez-vous, me dit-IL, l'offre que je vous fais ? Non, lui RÉPONDIS-JE.

4^o Après quelques verbes qui se mettent au subjonctif sans conjonction : PUISSE-JE le revoir un jour ! FÛT-IL aux antipodes, je saurai le trouver ; DUSSE-JE périr, j'essaierai de le sauver.

5^o Après à peine, aussi, encore, au moins, du moins, peut-être, toujours, vainement, en vain : à peine étions-nous sortis, qu'il plut ; aussi en est-IL mort. Après ces mêmes mots, on peut aussi mettre le pronom avant le verbe, mais alors l'expression n'a plus la même grâce.

392. — Employés comme régimes, les pronoms personnels se placent aussi avant le verbe : je l'entends, il m'appelle.

Excepté, 1^o lorsqu'ils sont le régime de verbes à l'impératif : promène-toi, attends-LE.

Cependant, si l'impératif est accompagné d'une négative, le pronom se place avant le verbe : ne l'attends pas, ne vous en approchez jamais.

393. — Remarque. — Le pronom *je* ne se met pas devant *il* ni *elle* : *je* lui poudra le nez, *il* faut rigir. *Je* dénie.

394. — deux pronoms le régime moner-NOUS.

395. — des pronoms relatif *y*, il servir de *n* noms n'est de sacrifice de mènes-*y* *ty*, achette de l'impér.

396. — indirects, dans ce cas apportés-lu.

De

397. — sujets, peu struit sans proposition la cherche.

398. — comme régime il ne vous mais avant peut ne le achete et.

399. — dispensable direct, et plu et nous.

393. — *Remarque.* — Lorsqu'un verbe à l'infinitif, ayant pour régime un pronom personnel, est sous la dépendance d'un verbe neutre, ce pronom se met indifféremment avant l'un ou l'autre verbe, parce qu'ailleurs il ne saurait y avoir équivoque : *Je voudrais lui dire un mot, ou je lui pourrais dire un mot.* Mais quand le premier verbe n'est pas neutre, il faut nécessairement mettre le pronom avant le verbe qui le régit : *Je désire l'entretenir un instant; il demande à s'expliquer.*

394. — *Remarque.* — Lorsqu'un verbe à l'impératif a deux pronoms pour régimes, l'un direct, l'autre indirect, le régime direct se place le premier : *apporte-LA-nous, menez-NOUS-y.*

395. — Cependant, lorsque le régime direct est un des pronoms *le, la, moi, toi,* et le régime indirect le relatif *y*, il vaut mieux prendre un autre tour que de se servir de *m'y, t'y, l'y*; la transposition de *y* avant ces pronoms n'est pas plus heureuse; une langue qui fait tant de sacrifices à l'harmonie ne peut pas plus s'accommoder de *mènes-y-le, achettes-y-la, attends-y-moi,* que de *mène-l'y, achette-l'y, attends-m'y*; il faut alors éviter l'emploi de l'impératif.

396. — Quelquefois aussi l'impératif a deux régimes indirects, savoir : un pronom personnel et le relatif *en*; dans ce cas, *en* se place le dernier : *donnez-nous-EN, apportez-lui-EN quelques-uns,* etc.

De la répétition des pronoms personnels.

397. — Les pronoms personnels, employés comme sujets, peuvent toujours se répéter : *il travaille et il s'instruit sans cesse.* Ils ne se suppriment guère qu'entre les propositions liées par une des conjonctions *et, ou, ni* : *je le cherche et ne le trouve pas.*

398. — La répétition des pronoms personnels, employés comme régimes, est de rigueur avant les temps simples : *il ne vous loue et ne vous flatte que pour vous tromper*; mais avant plusieurs temps composés qui se suivent, on peut ne les exprimer qu'avec le premier : *nous l'avons acheté et revendu le même jour.*

399. — Cependant, la répétition du pronom serait indispensable, si l'un des temps composés voulait un régime direct, et l'autre un régime indirect. On dirait, *il nous a plu et nous a enchantés,* et non *il nous a plu et enchantés.*

parce que le premier *nous* est régime indirect, et le second régime direct.

400. — *Soi*, pronom de la troisième personne du singulier, se dit des personnes et des choses; mais il faut remarquer qu'on ne l'applique aux personnes qu'autant qu'elles sont exprimées par un terme vague, indéterminé, comme *on*, *chacun*, *nul*, *quiconque*, *pas un*, *personne*, etc. : *chacun travaille pour soi*; ou après un infinitif : *PRENDRE garde à soi*. On peut toujours le dire des choses : *un bienfait porte sa récompense en soi*; *les remords que le crime entraîne après soi*; *de soi le vice est odieux*. (ACAD.)

401. — Cependant, *soi* peut être en rapport avec un nom de personne, lorsqu'il s'agit d'éviter une équivoque : *l'avare qui a un fils prodigue n'amasse ni pour soi ni pour lui*; dans ce cas, le pronom *soi* se rapporte au sujet de la phrase. *Un homme de bien ne saurait empêcher qu'on ne dise de lui ce qu'un malhonnête homme fait dire de soi*.

402. — *Lui, leur*, se disent principalement des personnes : *je lui parle, je leur écris*; et quelquefois des animaux et des plantes : *ces chevaux sont rendus, faites-leur donner l'avoine*; *ces orangers périront si on ne leur donne de l'eau*. Avec ces derniers, cependant, il est toujours mieux, quand cela est possible, de remplacer *lui, leur*, par un autre pronom. Ainsi, au lieu de dire, *pour qu'un arbre s'élance, il faut lui couper les branches du bas*, dites, *il faut en couper les branches*.

403. — *Eux, elle, elles*, précédés d'une préposition, ne se disent que des personnes : *ceci est pour eux, pour elles*.

404. — *Le, la, les*, se rapportent ou à un nom, ou à un adjectif, ou à un verbe.

1° En rapport avec un nom, ils n'en prennent le genre et le nombre que quand ce nom est déterminé. (Un nom propre est toujours déterminé, un nom commun ne l'est que quand il est précédé de l'article ou de l'un des déterminatifs *mon, ton, ce, cet*, etc.)

Est-ce vous qui êtes JULIE? — *Je LA suis*. — *Êtes-vous LA MÈRE de cet enfant?* — *Je ne LA suis pas*. — *Êtes-vous SA TANTE?* — *Je LA suis*.

Mais à ce il faut répondre *nous ne LE*

ne sont poi

2° En ra

si cet adje

est précédé

ton, ce, ce

traitée? —

Et à cet

doit répon

sommes, n

malades n'

Il en est

un verbe :

nos parent

405. —

terminé, c

l'article ni

qu'on ne p

il vous REN

LA rend pas

raient avoi

avec les ve

sible. On

ajoutant o

par exemp

la nôtre, o

avec nous ;

ne fait pas

406. —

pronom en

Or, on ne

qu'Esop

ne sait si

taine. En

raître l'am

ins ce que

407. — C

ct, et le se-

ne du sin-
mais il faut
qu'autant
e, indéter-
pas un, per-
u après un
ours le dire
en soi ; les
oi le vice est

port avec un
une équi-
asse ni pour
se rapporte
saurait em-
nnête homme

ent des per-
quelquefois des
endus, faites-
si on ne LEUR
nt, il est tou-
emplacer lui,
de dire, pour
anches du bas,

réposition, ne
K, POUR ELLES
un nom, ou à

nnent le genre
iné. (Un nom
commun ne l'est
e l'un des dé-

— Êtes-vous
i. — Êtes-vous

Mais à ces questions *Êtes-vous MÈRE? Êtes-vous SŒURS?* il faut répondre sans faire accorder le pronom, *je LE suis, nous ne LE sommes pas*, parce que ces noms *mère, sœurs*, ne sont point déterminés.

2^o En rapport avec un adjectif, ils prennent l'accord si cet adjectif fait la fonction d'un nom, c'est-à-dire s'il est précédé de l'article, ou de l'un des déterminatifs *mon, ton, ce, cet*, etc. — *Êtes-vous LA MALADE que j'ai déjà traitée?* — *Je LA suis.*

Et à cette question, *mesdames, êtes-vous MALADES?* on doit répondre, sans faire accorder le pronom, *nous LE sommes, nous ne LE sommes pas*, parce que l'adjectif *malades* n'est pas déterminé.

Il en est de même quand ces pronoms se rapportent à un verbe : *nous devons défendre l'honneur et l'intérêt de nos parents, quand nous LE pouvons sans injustice.*

405. — C'est encore parce que le nom n'est point déterminé, c'est-à-dire parce qu'il n'est point précédé de l'article ni de l'un des déterminatifs, *mon, ton, ce, cet*, etc., qu'on ne peut dire, *il leur a FAIT GRÂCE, et nous LA refuse; il vous REND bien JUSTICE sous tel rapport, mais il ne vous LA rend pas sous tel autre.* Alors *grâce* et *justice* ne sauraient avoir de rapport avec des pronoms; ils forment avec les verbes auxquels ils sont joints un sens indivisible. On ne peut guère redresser ces phrases qu'en y ajoutant ou en changeant quelques termes. On dirait, par exemple, *il leur a donné leur grâce, et nous a refusé la nôtre, ou il leur a fait grâce, et il a agi différemment avec nous; il vous rend bien justice sous tel rapport, et ne fait pas de même sous tel autre.*

406. — Le rapport d'un pronom personnel et d'un pronom en général doit être distinct, et sans équivoque. Or, on ne pourrait dire, *La Fontaine a été aussi loin qu'Esopé dans tout ce qu'il a fait de meilleur*, parce qu'on ne sait si le pronom *il* se rapporte à *Esopé* ou à *La Fontaine*. En mettant *celui-ci* à la place de *il* on fait disparaître l'ambiguïté : *La Fontaine a été aussi loin qu'Esopé dans ce que CELUI-CI a fait de meilleur.*

Des pronoms démonstratifs.

407. — Ce, au commencement d'une phrase, se répète

dans le second membre de la phrase, lorsque ce second membre commence par le verbe *être*, et qu'il est suivi d'un autre verbe. *Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il croit...* *Ce qui me fâche le plus, c'est que...* On ne pourrait dire, *ce qui me fâche le plus est qu'il croit...*

408. — Pour éviter toute équivoque, répétez encore ce avant le second membre de la phrase, lorsque le membre peut se placer le premier : *une des premières qualités d'un roi, c'est la fermeté ; la cause de ce malheur, c'est vous*. Ici la seconde partie de la phrase peut se placer au commencement : *la fermeté est une des premières qualités ; vous êtes la cause de ce malheur*.

Or ne dites pas avec un grammairien suivi, *ce qui mérite le plus notre admiration est la vertu*, mais dites *c'est la vertu*. La suppression de *ce* fait que la phrase signifie, *les choses qui méritent le plus notre admiration sont la vertu*. Proposition fautive. En effet, les monuments les plus remarquables qui soient sortis des mains des hommes, les chefs-d'œuvre des arts, l'ordre et la marche des astres méritent notre admiration ; et pourtant ni l'ordre dans lequel se meuvent les corps célestes, ni le Panthéon, ni les Pyramides d'Égypte ne sont la vertu.

409. — Mais *ce*, joint à un pronom relatif et suivi du verbe *être* et d'un nom pluriel, doit nécessairement se répéter ; il faut donc dire, *ce que vous dites là ce sont des puérilités*, et non *ce que vous dites là sont*. Partout ailleurs, c'est le goût et l'oreille qui décident de la répétition ou de la suppression de *ce*.

Le seul moyen d'obliger les gens à dire du bien de nous, est d'en faire ou c'est d'en faire.

410. — Les pronoms *celui, celle, ceux, celles* n'ont d'autres fonctions que de concourir, à l'aide de quelques mots, à déterminer soit les personnes, soit les choses : *les merveilles des hommes ne sauraient se comparer à celles de la nature*. Ici les mots *de la nature* concourent avec le pronom *celles*, à déterminer quelles sont les merveilles dont je parle. Mais il est contre le bon goût les employer ainsi : *ceux vendus, celles achetées, livré*, dites, en vous servant d'un pronom relatif et d'un verbe à un temps personnel, *ceux que j'ai vendus, que vous avez achetées, celui qui a été livré*.

411. — *Celui-ci, celle-ci, ceci*, se disent des objets plus rapprochés de la personne qui parle ou de plusieurs objets nommés ; *celui-là, celle-là, cela*, des

les plus él
celle-ci à
caractère
jours, cel

412. —
employé que
énoncé da
notre. N'i
bare du co
LA NOTRE

413. —
leur, ne se
employés con
bien des q
bien reçus

414. —
genre, du
son antécéd
qui a vu
nous qui
avez vu et
n'est pas c

Il ne v
Le relat
première p
415. —
précédent
ombre

Ne dît
lettre; v
oisie; ou
Quoi q
plus qu
us qui
et le pr
evers
vont.

les plus éloignées ou des premières nommées : *je préfère celle-ci à celle-là ; Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent : celui-ci (DÉMOCRITE) riait toujours, celui-là (HÉRACLITE) pleurait sans cesse.*

Des pronoms possessifs.

412. — Un pronom *possessif* n'est régulièrement employé que quand il se rapporte à un nom précédemment énoncé dans la même phrase : *voilà votre bien, voici le nôtre.* N'imites donc pas ce style trop fréquemment barbare du commerce : *j'ai reçu LA VÔTRE, conformez-vous à LA NÔTRE (1).*

413. — *Le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur,* ne se disent absolument que quand ils sont employés comme noms, *LE TIEN et LE MIEN sont la source de bien des querelles, n'ajoutons rien du NÔTRE ; vous serez bien reçus vous et LES VÔTRES, êtes-vous DES NÔTRES ?*

Des pronoms relatifs.

414. — Le pronom relatif doit toujours être du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent : *c'est moi qui ai vu et qui suis venu ; toi qui as vu et qui es venu ; lui qui a vu et qui est venu ; nous qui avons vu et qui sommes venus ; c'est vous qui avez vu et qui êtes venus, etc.* Ainsi, ce vers de Racine n'est pas correct :

Il ne voit à son sort que moi qui s'intéresse.

Le relatif *qui* étant, comme son antécédent *moi*, de la première personne, il faut *qui m'intéresse (2).*

415. — Lorsque l'antécédent du relatif est un adjectif précédé d'un article, c'est cet adjectif qui détermine le nombre et la personne du relatif : *vous êtes LE SEUL*

Ne dites pas non plus, *j'ai reçu votre honorée*, mais simplement *lettre*; vous gagnerez en régularité plus que vous ne perdrez en poésie; ou, tout au moins, dites *votre honorée lettre*.

Quoi qu'en disent ceux qui pensent justifier cette manière de dire plus que douteux que l'illustre poète eût dit : *il ne voit à son sort us qui sort disposés à s'intéresser*, autre manière de dire qu'autant la première. — De plus, *ne... que* signifiant ici *seulement*, il n'y a vers rien autre chose que ceci : *il voit seulement moi qui m'intéresse à son sort.*

QUI L'AIT FAIT, et non qui l'avez fait. (ACAD.) — Vous êtes LE PREMIER QUI AIT OSÉ faire une telle entreprise, et non qui ayez osé; faites-vous partie des CENT CINQUANTE QUI ONT VOTÉ contre le projet? Parce que, dans ce cas, il y a ellipse de quelque nom; c'est comme s'il y avait, vous êtes le seul homme qui L'AIT FAIT, le premier homme qui AIT OSÉ, etc.

416. — Mais si l'adjectif conservait sa qualité d'adjectif, c'est-à-dire s'il n'était point précédé de l'article, le relatif prendrait le genre, le nombre et la personne, non du sujet du verbe précédent, comme le dit un grammairien suivi, mais du nom ou du pronom auquel se rapporte cet adjectif : cette nouvelle fut foudroyante pour nous TROIS, QUI DEVIONS renoncer à l'espoir de revoir notre patrie; il n'y avait que nous DEUX QUI ÉTIIONS; que vous TROIS QUI ÉTIEZ; vous êtes ici PLUSIEURS QUI POUVEZ...

417. — De ce principe il résulte qu'il faut dire, nous sommes LES DEUX QUI ONT ÉCHAPPÉ au naufrage, et nous sommes DEUX QUI AVONS ÉCHAPPÉ au naufrage.

De la place des pronoms relatifs.

418. — Dans une phrase bien faite, le pronom relatif doit être immédiatement après son antécédent. Il ne serait donc pas correct de dire, *il se trouvait un homme au milieu de l'assemblée qui cria d'une voix tonnante...*; il faudrait tourner la phrase de manière que le relatif suivit son antécédent, et dire, *au milieu de l'assemblée se trouvait un homme qui cria...*

419. — Cependant, quoique le relatif ne suive pas immédiatement l'antécédent, on dit bien, *ce sont les quatre points de l'horizon, AUXQUELS on rapporte tous les autres*, parce que la conformation du pronom auxquels en indique clairement la relation.

420. — Qui, précédé d'une proposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées : *la dame A QUI je parle; bois A QUI je conte mes peines.*

421. — DONT marque la relation : *l'affaire DONT je vous en entretiens; la maladie DONT il est mort.*

422. — D'OU marque plus spécialement le lieu : *le pays d'OU je viens; le péril d'OU l'on m'a sauvé.*

423. —

il faut pré
héros DON

Rem

424. —

QUE je lis
sition, cor
c'est-à-din
c'est-à-din
sairé de c

425. —

et le cond
spirée, ma
raison d'l

426. —

lorsqu'il
ces person
c'est-à-din
instruites
ce pronom
ge, le sup
dire plus
ira pas d
PENSEZ;
FAITES, p

427. —

ses, tantô

428. —

1^o Lone chacun s
qu'il se t
chacun à
lon ses

429. —

1^o Lo
chacun

423. — Mais quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer *dont* à *d'où* : *la famille DONT elle sort, le héros DONT elle descend.* (ACAD.)

Remarques diverses sur les pronoms relatifs.

424. — *Qu* est presque toujours régime direct : *le livre que je lis.* *Qu* ne l'est pas, cependant, il contient une préposition, comme dans ces phrases : *l'hiver qu'il fit si froid, c'est-à-dire pendant lequel ; les six mois qu'il a voyagé, c'est-à-dire pendant lesquels ; que sert-il, qu'est-il ? nécessaire de crier ? c'est-à-dire à quoi sert-il ?* etc. (ACAD.)

425. — *Y*, pronom, se supprime avant le futur *j'irai* et le conditionnel *j'irais* : on dit donc, *je suis invité à cette soirée, mais je n'IRAI pas*, et non *je n'Y IRAI pas* : c'est une raison d'harmonie qui a donné lieu à cette suppression.

426. — *Le*, pronom, est quelquefois elliptique ; c'est lorsqu'il représente un membre de phrase, comme ici : *ces personnes sont plus instruites que vous ne LE pensez*, c'est-à-dire plus instruites que vous ne pensez qu'elles sont instruites. Quoique l'exactitude grammaticale exige que ce pronom soit exprimé, l'Académie, d'accord avec l'usage, le supprime souvent ; elle dit indifféremment, *il pense être plus habile homme qu'il n'EST ou qu'il NE L'EST ; il n'en ira pas de cela comme VOUS PENSEZ, pour comme VOUS LE PENSEZ ; il faut avoir la berlue pour juger comme VOUS FAITES, pour comme VOUS LE FAITES*, etc.

Des pronoms indéfinis.

427. — *CHACUN* demande à être suivi tantôt de *son*, *sa*, *ses*, tantôt de *leur*, *leurs*.

428. — *Chacun* est suivi de *son*, *sa*, *ses*, dans deux cas.

1^o Lorsqu'il n'y a point de pluriel énoncé : *remettez à chacun SA part* ; 2^o lorsqu'il est précédé d'un pluriel, et qu'il se trouve après le régime direct : *remettez ces livres, chacun à SA place ; ils apportèrent des offrandes, chacun selon SES moyens.* (ACAD.)

429. — *Chacun* prend *leur*, *leurs*, dans deux cas :

1^o Lorsqu'il précède le régime direct : *donnez-leur à chacun LEUR part ; ils ont rempli chacun LEUR devoir.*

2° Lorsque le verbe n'a point ou ne saurait avoir de régime direct : *ces trois généraux commandaient alternativement chacun LEUR jour.* (ACAD. au mot *jour*.)

Ils s'en sont allés chacun de LEUR côté. (ACAD., au mot *chacun* (1). *Mes fils voyagent chacun LEUR tour pour LEUR santé.*

430. — L'UN ET L'AUTRE signifie une personne et une autre personne, ou un objet et un autre objet : *apportez L'UN ET L'AUTRE, j'ai parlé à L'UN ET A L'AUTRE.*

431. — L'UN L'AUTRE s'emploie pour exprimer la réciprocité : *ils s'aident, ils s'aiment L'UN L'AUTRE.*

Mais la réciprocité n'autorise pas à supprimer la préposition qu'exige le verbe par lequel ce pronom peut être régi. Il faut donc dire, *ils se nuisent l'un A l'autre, ils se succèdent l'un A l'autre*, etc., et non, *ils se succèdent, ils se nuisent l'un l'autre.*

432. — Lorsque les objets représentés par ces pronoms sont divisés seulement en deux parties, il faut dire, *les uns*, pour la première partie, et *les autres*, pour la seconde : *LES UNS étudiaient et LES AUTRES jouaient.*

433. — Pour les divisions en plus de deux parties, il faut représenter la première partie par *les uns*, et chacune des parties suivantes par *d'autres* : *LES UNS allaient directement devant eux, D'AUTRES à droite, D'AUTRES à gauche, et D'AUTRES encore restaient immobiles.*

434. — Remarque. — Lorsqu'il s'agit de plus de deux objets, il est mieux d'employer ce pronom au pluriel : *les poissons se mangent LES UNS LES AUTRES*, et non *l'un l'autre*. Cependant on trouve dans l'Académie, *on va appeler tous les soldats L'UN APRES L'AUTRE* (au mot *appeler*).

(1) Les principes de Girault-Duvivier et de M. Chapsal sont en contradiction avec ces exemples de l'Académie. L'opinion de ces grammairiens est que *chacun*, précédé d'un pluriel, prend *son, sa, ses*, quand il n'y a pas de régime direct : ils disent donc, *ils ont opiné chacun à son tour.*

Mais outre que l'Académie est opposée à ce principe, voyez quelle bizarrerie et aussi quelle inconséquence ! Ces auteurs disent comme nous, *nous vivons chacun en notre particulier, vous vivez chacun de votre côté*, en mettant les adjectifs possessifs *notre* et *votre* en relation avec les sujets *nous, vous*. Puis désertant ce principe, ils nous enjoignent de dire, *ils vivent chacun de son côté, ils parlent chacun son tour*, en mettant l'adjectif possessif en relation, non avec le sujet *ils*, mais avec *chacun*. Nous ne saurions partager cet avis.

435. — singulier, sèment un toujours J on obtient

436. — pluralité, article pl si mauva

436 bis lièrement faisant un si on, et la page 5

437. — tez pas c rait ; ou dra nous il faut qu

438. — n'est beau signifie c pluriel, RIENS, gr

439. — qui puis

L'imp

(1) L'Ac quand le connes, ce rapporten

435. — ON, quoique ordinairement du masculin et du singulier, désigne dans quelques circonstances si précisément une femme, qu'alors il est féminin : *ON n'est pas toujours JEUNE et BELLE ; quand ON est DOUCE et PRÉVENANTE, on obtient tout de son mari.*

436. — On peut aussi se prendre dans une idée de pluralité, mais seulement avant un nom, et à l'aide d'un article pluriel : *ON n'est pas DES esclaves pour essayer de si mauvais traitements* (1). (ACAD.)

436 bis. — On dit quelquefois *l'on* pour *on*, et particulièrement après *et*, *si*, *ou*. Mais on a été trop loin en en faisant un principe absolu : l'Académie dit aussi souvent *si on*, *et on*, que *si l'on*, *et l'on*, etc., etc. (Voir la note de la page 57.)

437. — QUICONQUE signifiant *qui que ce soit qui*, n'imites pas ceux qui disent *QUICONQUE d'entre eux qui oserait ; QUICONQUE de votre famille ou de vos amis qui viendra nous voir sera bien reçu* ; ces deux *qui* sont de trop, il faut *quiconque d'entre eux oserait, quiconque viendra*.

438. — RIEN est le plus souvent pronom indéfini : *RIEN n'est beau comme le ciel*. Rien est nom commun lorsqu'il signifie *choses de nulle importance* ; alors il s'emploie au pluriel, et en prend le signe : *s'arrêter, s'amuser à des RIENS, grand diseur de RIENS*.

CHAPITRE VII.

DU VERBE.

1^o Du sujet.

439. — Il n'y a que les verbes à un mode personnel qui puissent avoir des sujets :

Mon frère ÉCRIT, votre ami vous APPELLE.

L'impératif seul fait exception.

(1) L'Académie rejette donc ce principe d'un grammairien suivi, que quand le sens de *on* indique évidemment qu'il désigne plusieurs personnes, ce qui arrive bien souvent, l'adjectif et le participe qui s'y rapportent prennent la marque du pluriel.

Viens, courons, marchez.

440. — De ce principe il résulte qu'un sujet placé avant un temps de l'infinitif est le sujet, non de ce temps, mais de quelque autre verbe suivant.

Il faut donc dire, *Alexandre AYANT SAISI les meurtriers de Darius, son ennemi, les FIT périr*, et non *IL les fit périr*, parce que *Alexandre* étant le sujet de *fit*, il serait incorrect de reproduire ce sujet dans le pronom *il*.

Nous avons vu, page 32, qu'un verbe ayant plusieurs sujets se met au pluriel : *mon frère et ma sœur jouent*.

441. — Cependant, quoiqu'il ait plusieurs sujets, le verbe reste au singulier,

1° Lorsque les sujets sont synonymes : *une équité, une probité intacte FAIT le fond de son caractère. — Dans tous les âges de la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude EST un bien.*

442. — Remarque. — Répétons encore qu'entre les expressions synonymes, il ne faut pas se servir de la conjonction *et* : il serait donc incorrect de dire, *l'amour du travail et le goût de l'étude est un bien.*

443. — 2° Lorsque les sujets sont placés par gradation : *la détonation d'une arme à feu, le cri des animaux, l'obscurité, le silence même l'EFFRAIE. Ne reculez pas devant ce sacrifice : votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le COMMANDE.*

Commande reste au singulier, parce que le dernier sujet, *Dieu*, est l'expression dominante : l'intérêt s'efface devant l'honneur, l'honneur humain devant Dieu. Dieu seul reste, et seul fait la loi au verbe. (DOMERGUE.)

444. — 3° Lorsque les sujets sont résumés par une des expressions *personne, nul, rien, tout.*

*Vous n'êtes point à vous, le temps, les biens, la vie,
Rien ne vous appartient, tout est à la patrie.*

Ni grands, ni riches, ni petits, *nul enfin ne peut* se soustraire à la mort.

Dans ces sortes de phrases, il y a ellipse d'un verbe au pluriel ; c'est comme si l'on disait, ni les grands, ni les riches *ne peuvent, nul enfin ne peut.*

445. — 4° Lorsqu'un seul des sujets unis par la conjonction *ou* doit faire l'action exprimée par le verbe, ce qui arrive toujours lorsqu'il s'agit de faits particuliers :

446. —
personnes,
qui a la pri

447. —
sorte de
corde a

La pe
fautes. (
auquel,
BIEN la
ET la m

Le bonh
La peur
Le temp
Le roi
Rois, lors
Bredou
que... (Ac

On d
ce langa
à la br

La b
sublime
propre
des tra

La c
qui par
crime
à l'une

La
crimes
veut d
geance

448
par ni

*Votre père ou votre oncle SERA maire de cette ville ;
Mon frère ou mon ami vous SERVIRA d'interprète ;
La douceur ou la violence en VIENDRA à bout ;
Ou l'amour ou la haine en EST la cause.*

446. — Dans ce cas même, cependant, si les sujets sont de différentes personnes, il faut mettre le verbe au pluriel, et à celle des personnes qui a la priorité : *mon frère ou moi FERONS la réponse à cette lettre.* (ACAD.)

447. — Mais lorsqu'il s'agit de faits généraux ou d'une sorte de maxime, *ou* a la valeur de *et* ; le verbe alors s'accorde avec tous les sujets et non avec un seul.

La peur ou la misère ONT FAIT commettre bien des fautes. (ACAD.) Ici, il ne s'agit plus d'un fait particulier auquel, dans le doute, on donne pour motif *la peur* ou BIEN *la misère* ; on pose en principe général, *que la peur et la misère ont fait commettre bien des fautes.*

Le bonheur ou la témérité ONT PU faire des héros. (MASSILLON.)

La peur ou le besoin FONT tous les mouvements de la souris. (BUFFON.)

Le temps ou la mort SONT nos remèdes. (J. J. ROUSSEAU.)

Le roi boit ! est une acclamation usitée dans les repas du jour des Rois, lorsque le roi ou la reine de la fête BOIVENT. (ACAD., au mot boire.)

Bredouille signifie jeton ou pavillon qui SERVENT à marquer qu..., (ACAD.)

On dirait donc, *la bravoure ou la vanité lui A FAIT tenir ce langage*, parce qu'il s'agit d'un fait isolé qu'on attribue à la bravoure ou à la vanité.

La bravoure ou la vanité ENFANTENT parfois des traits sublimes, parce qu'on parle en général, parce qu'il est du propre de ces deux sentiments d'enfanter, de produire des traits sublimes.

La cupidité ou la vengeance l'A porté à ce crime. Celui qui parle ainsi tient à faire entendre qu'il attribue le crime non à la cupidité et à la vengeance réunies, mais à l'une des deux seulement.

La cupidité ou la vengeance PORTENT souvent aux crimes. Pourquoi ici le verbe au pluriel ? Parce qu'on veut dire qu'il est du propre de la cupidité et de la vengeance de porter aux crimes.

448. — 1^{re} Remarque. — Lorsque les sujets sont liés par *ni*, le verbe s'accorde avec tous les sujets :

Ni l'amour ni la haine ne nous SUIVENT dans le tombeau.
 Ni l'or ni la grandeur ne nous RENDENT heureux.
 Ni l'un ni l'autre n'ONT fait leur devoir (1).

449. — Cependant, si la phrase exprime une idée telle, que l'un des sujets seulement doive faire l'action exprimée par le verbe, ce verbe alors ne s'accorde qu'avec le dernier de ces sujets :

Ni l'un ni l'autre n'EST l'homme qu'il me faut.
 Ni le maire ni le préfet ne PRÉSIDA l'assemblée.

450. — 2^e Remarque. — *L'un et l'autre* EST bon ou SONT bons, dit l'Académie. Ici encore nous préférons le pluriel : *l'un et l'autre vous aiment* (2).

451. — 3^e Remarque. — De deux noms unis par *comme*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*, le premier seul est sujet, parce que ces conjonctions, au lieu de réunir les personnes et les choses, ne font que les comparer :

Le fils, comme le père, est doux et affable, c'est-à-dire est doux et affable comme son père est ou était doux et affable,

La force de l'âme, ainsi que celle du corps, est le fruit de la tempérance, c'est-à-dire la force de l'âme est le fruit de la tempérance, ainsi que celle du corps est le fruit de la tempérance.

(1) L'Académie dit aussi *ni l'un ni l'autre n'A FAIT son devoir* : en cela elle se fonde probablement sur ce que *ni l'un ni l'autre* correspond au mot latin *neuter*, avec lequel on met le verbe au singulier. Et, sur ce point, on trouve dans nos plus grands auteurs une foule d'exemples tous à tour au pluriel et au singulier.

Racine a dit : *Ni cet asile ni mon courroux n'ONT PU*;

Et ailleurs : *Ni crainte ni respect ne m'en PEUT détacher*.

Boileau : *Ni l'un ni l'autre ne DOIT être mis en parallèle*.

Voltaire : *La vertu ni le temps ne L'ONT point effacé*;

Et ailleurs : *Ni l'une ni l'autre manière n'EST élégante*.

La Fontaine : *Ni l'or ni la grandeur ne nous RENDENT heureux*.

Et ailleurs : *Ni mon grenier ni mon armoire ne se NEUFAIT à babiller*.

Après de telles autorités, le singulier ne peut certainement pas être regardé comme une faute; mais ce qui nous fait préférer le pluriel, c'est que nous voyons dans *ni un terme correspondant à la conjonction et*, accompagnée d'une négative. Or, le même principe qui nous fait dire *Pierre et Paul viendront*, nous fait préférer le pluriel dans *ni Pierre ni Paul ne viendront*, idée qui correspond à cette phrase irrégulière *Pierre et Paul ne viendront pas*.

(2) En mettant le singulier avec *l'un et l'autre*, l'Académie se fonde vraisemblablement sur ce que ce mot vient de *uterque*, expression latine avec laquelle le verbe latin se met au singulier.

452.

collectif

453.

ne sem

est suiv

sième p

Ce so

On dir

être, au si

C'est l'

les plaisir

verbe être

Mais il

parce qu

454.

verbe e

le régi

que non

naissen

de qui

de vien

des pri

indirec

455.

de exc

CR N'ES

prise?

456.

peuver

dormir

Nou

chasse

constu

à-dire

(1) L'

le verb

n'atten

lorsque

dire, su

point, e

452. — 4^e Remarque. — Si le sujet d'un verbe est un collectif. (Voyez page 111.)

453. — 5^e Remarque. — Le verbe *être*, précédé de *ce*, ne se met à la troisième personne du pluriel que lorsqu'il est suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel :

Ce sont ces messieurs, c'étaient elles (1).

On dirait donc, contrairement à la logique, et en mettant le verbe *être* au singulier :

C'est l'avarice et l'ambition qui troublent le monde; c'est la gloire et les plaisirs qu'il recherche, parce que le nom qui suit immédiatement le verbe *être* n'est pas au pluriel. (ACAD.)

Mais il faudrait dire : *ce sont les plaisirs et la gloire qu'il recherche*, parce qu'ici le verbe *être* est suivi d'un nom pluriel.

454. — Cependant nous ferons remarquer, 1^o que le verbe *être* resterait au singulier, si le nom pluriel était le régime indirect du verbe suivant : *c'est des Arabes que nous vient cet usage; c'est des principes de liberté que naissent la plupart des révolutions*. Cet usage nous vient de qui? *des Arabes* : ce nom est donc le régime indirect de *vient*; la plupart des révolutions naissent de quoi? *des principes de liberté* : *principes* est donc le régime indirect de *naissent*.

455. — 2^o Que dans *si ce n'est* ayant la signification de *excepté*, le verbe *être* reste toujours au singulier : *SI CE N'EST EUX, quels hommes eussent osé faire cette entreprise?* c'est-à-dire *excepté eux*. (ACAD.)

456. — Plusieurs infinitifs étant sujets d'un verbe ne peuvent, a-t-on dit, vouloir le pluriel : *boire, manger et dormir, c'est leur seule occupation*.

Nous ne saurions partager cet avis, nous dirons, *chasser, pêcher, faire de la musique, et monter à cheval, CONSTITUENT, FONT, COMPOSENT tous leurs exercices*, c'est-à-dire l'action de monter à cheval, l'action de pêcher, etc.,

(1) L'Académie met indifféremment le singulier ou le pluriel, lorsque le verbe *être* est précédé d'une négative; elle dit donc, *ce n'était ou ce n'étaient que festins*; et, pour l'harmonie, elle ne met que le singulier, lorsque la prononciation amènerait deux fois le son *ce*; au lieu donc de dire, *fussent-ce nos propres biens qu'il fallût sacrifier, nous ne reculâmes point*, elle dit *vêt-ce nos propres biens*.

constituent, font, etc.; manger sans discrétion et boire avec intempérance, DÉTRUISENT la santé (1).

Être né grand, et vivre en chrétien, n'est rien d'incompatible. (MABILLON.)

Instruire, persuader, émouvoir, SONT la tâche de l'éloquence. (MABILLON.)

Promettre et tenir SONT deux. (ACAD.)

Régime des verbes.

457. — Ce serait exprimer deux fois le même rapport que de dire :

C'est à vous à qui je veux parler.

C'est pour vous pour qui je travaille.

C'est en cela en quoi j'espère.

Il faut dire : c'est à vous que je veux parler.

C'est pour vous que je travaille.

C'est en cela que j'espère.

Ou encore : c'est vous à qui je veux parler.

C'est vous pour qui je travaille.

C'est cela en quoi j'espère. (ACAD.)

Il faut préférer la première de ces façons de parler.

458. — *Remarque.* — L'adverbe, comme nous l'avons vu, page 81, renfermant en lui une préposition, on ne pourrait dire, *c'est là où je demeurais* ; la phrase alors contiendrait le vice même que nous venons de signaler ; car *là* signifiant *dans cet endroit-là*, et *où*, *dans lequel endroit*, il s'ensuivrait qu'on aurait dit, *c'est dans cet endroit-là, dans lequel endroit je demeurais*. Il faut *c'est là que je demeurais*.

Par la même raison, dites :

C'est DE LÀ QUE je tire mes marchandises,

C'est DE LÀ QUE nous vient tel objet ;

Et non, *c'est de là d'où je tire, de là d'où nous vient...*

459. — Un nom ou un pronom peuvent être régis par

(1) Quand on nous dit, *boire, manger et dormir, c'est leur occupation*, non-seulement on fait un exemple qui n'a nullement trait à la règle, mais encore qui tourne contre elle, qui la détruit. *C'est s'y tenir* sera au singulier ou au pluriel, selon qu'on voudra mettre *occupation* à l'un ou à l'autre de ces nombres : *boire, manger et dormir, ce sont leurs seules occupations*.

Plusieurs verbes, ces verbes ne veulent pas un régime différent : *je hais, je déteste, je méprise le menteur.*

Mais si, de deux verbes, l'un veut un régime direct et l'autre un régime indirect, il faut que chacun d'eux ait son régime.

Le souverain Créateur préside au mouvement des astres et en règle, et non *préside et règle* le mouvement des astres.

460. — Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. On dirait bien :

C'est un bonheur d'être UTILE et CHER à sa patrie ;

Il parle tout à la fois POUR et CONTRE le projet ;

parce que les adjectifs *utile* et *cher* demandent l'un et l'autre la préposition *à*, et que *pour* et *contre* veulent être immédiatement suivis de leur régime.

Mais *il est UTILE et CHÉRI de sa famille,*

Il a parlé CONTRE et en FAVEUR du projet,

seraient des phrases incorrectes, parce que *utile* demande la préposition *à*, et *chéri* la préposition *de*. Pour les redresser, il faudrait dire :

Il est utile à sa famille et EN est CHÉRI,

Il a parlé CONTRE le projet et EN FAVEUR du projet.

De la place du régime à l'égard du verbe.

461. — Lorsqu'un verbe a un régime direct et un régime indirect, le plus court se place le premier :

Donnons à l'étude les loisirs que vous laissez les affaires. En portant la guerre sous les murs de Carthage, l'union délivra sa patrie d'une ruine probable.

462. — Si les régimes sont d'égale longueur, il vaut mieux placer le régime direct le premier :

Ne sacrifiez pas un présent certain à un avenir douteux.

463. — Cet ordre, cependant, est quelquefois interverti par la nécessité d'être clair. Au lieu donc de dire, *On m'a payé la vaisselle plate qu'on m'a faite avec l'argent*

que j'ai reçu à valoir sur ma maison, dites, en commençant la phrase par sa partie la plus longue, j'ai payé, avec l'argent que j'ai reçu à valoir sur ma maison, la vaisselle plate qu'on m'a faite.

464. — Quant à la place des mots en général, il faut, pour éviter les équivoques, prendre pour principe de placer les mots régis près des mots régissants.

Ainsi, pour redresser ces phrases de Wailly, croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur? les mattres qui grondent ceux qui les servent avec emportement sont les plus mal servis, il faut, dans la première, placer le nom régi la douceur près du régissant ramener, et par conséquent dire, croyez-vous ramener par la douceur ces esprits égarés? et, dans la seconde, rapprocher la locution adverbiale avec emportement du verbe grondent, dont elle détermine la signification : les mattres qui grondent avec emportement sont les plus mal servis.

465. — En général, il est mieux, lorsqu'un adjectif ou un verbe a plusieurs régimes unis par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou*, d'exprimer ces régimes par des mots de même espèce ; ou, si ce sont des verbes, de les mettre au même temps. Au lieu donc de dire,

Il aime l'étude et à jouer ; il est nécessaire de FAIRE ce voyage et que vous PARTIEZ promptement, dites, *il aime l'ÉTUDE et le JEU aussi*, ou *il aime à JOUER et à ÉTUDIER ; il est nécessaire que vous FASSIEZ ce voyage, et que vous PARTIEZ promptement*.

466. — Mais on ne peut en faire un principe absolu, c'est le goût seul qui doit en décider. Nous pensons donc avec une foule de bons auteurs, avec Wailly et l'abbé d'Olivet, qu'on ne peut blâmer ces phrases :

Il emploie ses revenus AUX BESOINS de sa maison et à VÊTIR les pauvres de son quartier ; il faut pour la moitié de votre cavalerie UN NOMBRE suffisant d'autres navires, et QUE TOUT SOIT à portée de s'opposer aux irruptions soudaines, etc.

Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne,
Qui crois l'âme immortelle et que c'est Dieu qui tonne.
(BOILEAU.)

467. —

No

468. —

de ou par
ment, et
prit, ou

Il

Ce

Cet

Ce

469. —

mais à ton
rect le, la

Je lui

leur ai

votre com

Lui et l

faut dire :

la phrase

vu faire

choses, par

choses for

En n'en

donnerait

quelqu'un

des offres

offrir, nou

tion a fait

Il faut don

Je l'ai

elle qu'on

Il y a des cas

d'éviter l'emp

cet exemple d

a laissé prend

470. —

j'ai couru ;

blessé, il es

467. — Le verbe *passif* s'emploie ou sans régime,
Nous avons été trompés ;
 468. — Ou avec des régimes, à l'aide des prépositions
de ou *par*. On met *de* lorsque le verbe exprime un senti-
 ment, et *par* s'il exprime une action du corps ou de l'es-
 prit, ou une action faite par les choses ;

Il est haï de ses voisins.

Ce travail a été conçu par une bonne tête.

Cette jeune personne a été dotée par son oncle.

Ce pont a été emporté par les eaux.

469. — Remarque. — L'usage a quelquefois substitué,
 mais à tort, le régime indirect, *lui*, *leur*, au régime di-
 rect *le*, *la*, *les*, dans des phrases du genre de celles-ci :
Je lui ai vu faire des tours qui me le font mépriser ; je
leur ai entendu dire des choses fort inconvenantes sur
votre compte.

Lui et *leur* de ces exemples sont des irrégularités. Il
 faut dire : *je l'ai vu faire des tours*, parce que le sens de
 la phrase est que j'ai vu *lui* faisant des tours, et non j'ai
 vu faire à *lui* des tours ; *je les ai entendus dire des*
choses, parce que le sens est j'ai entendu *eux* disant des
 choses fort inconvenantes.

En n'employant pour tous les cas que *lui*, *leur*, on
 donnerait fréquemment à la phrase un sens double. Que
 quelqu'un, par exemple, nous dise, *je lui ai vu faire*
des offres avantageuses ; les fleurs que nous leur avons vu
offrir, nous ne saurons si la personne dont il est ques-
 tion a fait les offres, ou si c'est à elle qu'on les a faites, etc.
 Il faut donc dire, si c'est la personne qui fait des offres,
Je l'ai vue faire des offres avantageuses ; et si c'est à
 elle qu'on en fait, *je lui ai vu faire des offres, etc.*

Il y a des cas, il est vrai, où il n'est pas possible de suivre cette règle ni
 d'éviter l'emploi de *lui*, *leur*, quand la logique exigerait *le*, *la*, *les* ; tel est
 cet exemple de l'Académie : *il s'est dit le maître de ces objets, et on les lui*
a laissé prendre.

De l'emploi des auxiliaires.

470. — Le verbe AVOIR marque l'action : *j'ai frappé*,
j'ai couru ; le verbe ÊTRE, l'état, la situation : *je suis*
blessé, il est mort. Il s'ensuit donc,

1^o Que les verbes **ACTIFS**, exprimant tous une action ou un sentiment, se conjuguent tous avec **AVOIR** : *j'ai lu, j'ai estimé*;

2^o Que les verbes **PASSIFS**, exprimant tous un état, une situation, se conjuguent tous avec **ÊTRE** : *je suis étonné, elle est chérie*.

471. — Cependant, quoiqu'il y ait action, une raison d'euphonie a fait préférer *être* à *avoir* pour tous les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne. On dit donc, *je me suis habillé, il s'en est allé, nous nous sommes promenés*, pour éviter ce qu'il y aurait de dur dans *je m'ai habillé, il s'en a allé, nous nous avons promenés*. Jusqu'ici, il n'y a aucune exception.

472. — Mais le principe est loin d'être aussi général à l'égard des verbes *neutres*, que nous diviserons en quatre catégories : 1^o en verbes neutres marquant l'action, et néanmoins se conjuguant avec *être*; 2^o en verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant alors tantôt *avoir*, tantôt *être*; 3^o en verbes neutres prenant indifféremment *avoir* ou *être*; 4^o et en verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.

1^o Des verbes neutres marquant l'action et se conjuguant néanmoins avec **ÊTRE**.

473. — La plupart des verbes neutres marquant l'action prennent l'auxiliaire *avoir* : *j'ai marché, tu as couru, il a voyagé, nous avons ri*, etc.

474. — Il faut en excepter *aller, arriver, décéder, éclore, entrer, mourir, naître, venir*, et ses composés *intervenir, parvenir, revenir*, qui prennent l'auxiliaire *être*, par la raison que, dans les temps composés, au lieu de marquer la transition d'un état à un autre, ces verbes expriment tout simplement une action accomplie, un fait consommé : *il EST ALLÉ à Rome; je SUIS ARRIVÉ d'hier; il EST DÉCÉDÉ à quatre-vingt-dix ans; les petits SONT ÉCLOS; il EST MORT d'apoplexie*.

475. — Quant aux verbes *convenir, contrevenir, subvenir*, autres composés de *venir*, voyez pages 163, 164.

2^o Des verbes neutres qui se conjuguent avec *être* et prennent l'auxiliaire *être*.

476. — *Il est étonné, elle est chérie*, etc.

477. — *Il est étonné, elle est chérie*, etc.

478. — *Il est étonné, elle est chérie*, etc.

479. — *Il est étonné, elle est chérie*, etc.

480. — *Il est étonné, elle est chérie*, etc.

481. — *Il est étonné, elle est chérie*, etc.

482. — *Il est étonné, elle est chérie*, etc.

483. — *Il est étonné, elle est chérie*, etc.

484. — *Il est étonné, elle est chérie*, etc.

485. — *Il est étonné, elle est chérie*, etc.

486. — *Il est étonné, elle est chérie*, etc.

487. — *Il est étonné, elle est chérie*, etc.

488. — *Il est étonné, elle est chérie*, etc.

489. — *Il est étonné, elle est chérie*, etc.

2^e Des verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant conséquemment tantôt AVOIR et tantôt ÊTRE.

476. — Parmi les verbes neutres ayant cette double fonction, nous citerons ceux qui pourraient être la cause de quelque doute, en les faisant suivre d'exemples tirés de l'Académie, et en signalant encore les dissentiments qui régulent entre elle et quelques grammairiens.

477. — Ces verbes sont *cesser, croître, décroître, déchoir, dégénérer, descendre, échoir, empirer, expirer, partir, passer, sortir, tomber, vieillir.*

478. — Selon qu'on l'a déjà dit, plus haut, s'agit-il d'exprimer une action, la transition d'un état à un autre, il faut l'auxiliaire *avoir*; est-il question d'exprimer simplement l'état, la situation, il faut l'auxiliaire *être*; ce principe s'applique plus particulièrement aux verbes suivants :

479. — CESSER. *La goutte a cessé de le tourmenter*; — *sa fièvre a cessé*; c.-à-d. a passé d'un état d'activité à un état de repos; *sa fièvre est cessée*, c.-à-d. n'existe plus. (Acad.)

480. — CROÎTRE. *La rivière a cru d'un mètre* c.-à-d. son niveau s'est porté d'un point à un point plus élevé; *la rivière est crue*, c.-à-d. son niveau est plus élevé. (Acad.)

Il en est de même de *décroître*.

481. — DÉCHOIR. *Depuis lors, il a déchu de jour en jour*, c.-à-d. il a passé d'un état à un état inférieur; *il est bien déchu*, c.-à-d. il se trouve dans une situation inférieure à celle du passé.

482. — DESCENDRE. *Il a descendu promptement*, c.-à-d. il s'est porté d'un lieu plus haut dans un lieu plus bas; *il n'est plus ici, il est descendu*, c.-à-d. il est en bas. (Acad.)

483. — DISPARAITRE. *Il a disparu*, c.-à-d. il a passé d'un lieu à un autre; *il est disparu*, c.-à-d. il est absent. (Acad.)

484. — EMPIRER. *Sa maladie a empiré*, c.-à-d. a passé d'un état à un état pire; *sa maladie est empirée*, c.-à-d. il se trouve dans une mauvaise situation. (Acad.)

485. — EXPIRER signifiant *mourir*, prend *avoir* : *il a expiré dans mes bras*. — *Expirer*, appliqué au temps, à une date, prend *avoir* ou *être* : *son bail a expiré hier*, c.-à-d. a franchi les limites qui le séparaient de sa fin; *les délais sont expirés*, c.-à-d. arrivés à leur fin. (Acad.)

486. — ÉCHOIR. *Mon billet a échü hier*, c.-à-d. a passé d'un temps qui s'écoulait à une époque préfixe; *mon billet est échü d'hier*, c.-à-d. se trouve au terme fixé de son échéance.

487. — PARTIR se conjugue toujours avec *être* : *il est parti*. Excepté lorsqu'il se dit d'une arme à feu dont le coup part : *son fusil a parti tout à coup*.

487 bis. — PASSER, comme ceux qui précèdent, prend *avoir* pour exprimer le transport d'un lieu à un autre : *il a passé par Lyon*; *le boulet lui a passé près de la tête*; ce mot a passé de l'italien dans le français. —

Ne l'attendez pas, il EST PASSÉ, c.-à-d. il est plus loin; il EST PASSÉ en Amérique, c.-à-d. il est en Amérique.

PASSER, dans le sens de mourir, prend avoir pour marquer la transition de la vie à la mort : il A PASSÉ comme une chandelle; et être pour marquer l'état : il EST PASSÉ, c.-à-d. il est mort.

PASSER signifiant finir, cesser, prend indifféremment avoir ou être : les paniers des femmes ONT depuis longtemps PASSÉ de mode, ou SONT PASSÉS de mode; la fantaisie m'en EST PASSÉE la faim lui A PASSÉ : (ACAD.)

PASSER, en termes de palais, ne prend que l'auxiliaire avoir : cette affaire A PASSÉ contre l'avis du rapporteur. c.-à-d. a été jugée; la loi A PASSÉ, c.-à-d. a été portée, a été rendue. (ACAD.)

488. — SORTIR peut prendre avoir, lorsqu'il y a eu sortie et retour : IL A SORTI plusieurs fois avant d'être. Mais, dans ce cas même, il est plus conforme à l'usage de se servir du verbe être : IL EST SORTI deux fois avant d'être.

SORTIR est quelquefois actif, et peut avoir un régime direct : il est temps de SORTIR les oranges des serres; SORTEZ ce cheval de l'écurie; on l'a SORTI d'une affaire fâcheuse. (ACAD.)

489. — TOMBER se conjugue presque toujours avec être : il a voulu courir, et il EST TOMBÉ; le tonnerre EST TOMBÉ; toutes les dents lui SONT TOMBÉES.

Mais lorsque avec tomber on détermine la durée de la chute, ce verbe prend avoir : la raison en est qu'on peint une action en train, et non une action consommée : les poètes disent que Vulcain A TOMBÉ du ciel pendant un jour entier. (ACAD.)

Or, on peut dire : ce ballon, après s'être élevé à perte de vue, A TOMBÉ pendant dix minutes sans toucher à terre, et s'est ensuite porté à une hauteur ordinaire; la pluie A TOMBÉ pendant deux jours.

490. — VIEILLIR. IL A VIEILLI dans le service; cet homme A VIEILLI, c.-à-d. a passé d'un âge, d'un air plus jeune, à un âge, à un air plus vieux; je le trouve bien VIEILLI, il EST bien VIEILLI, c.-à-d. il est, il a l'air plus vieux. (ACAD.)

3° Des verbes neutres prenant indifféremment AVOIR ou ÊTRE.

491. — L'Académie conjugue indifféremment avec avoir ou avec être les verbes accourir, apparaître et résulter.

ACCOURIR. Je suis ACCOURU au bruit : je suis ACCOURU pour la fête; ses amis ONT ACCOURU pour le féliciter.

492. — APPARAÎTRE se conjugue comme paraître, mais avec cette différence, dit l'Académie, que apparaître prend indifféremment les deux auxiliaires : elle croyait qu'un spectre lui ÉTAIT APPARU, ou lui AVAIT APPARU; cet homme m'EST APPARU au moment où je le croyais très-loin. (ACAD.)

493. — RÉSULTER. Qu'A-t-il RÉSULTÉ de là ? ou qu'en EST-il RÉSULTÉ ?

4° Des verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.

494. — Il est des verbes neutres qui changent de signification en changeant d'auxiliaire; tels sont convenir, demeurer, échapper, rester.

495. — CO
avec être; il
trouver en to
CONVENIR,
cette maison
CONTENU, je

496. — D
biter, tarder
revoir à Par
demeure tro
DEMEURER
DEMEURER la
MEURER sur

497. — S'
une significa
ÉCHAPPÉ du
S'ÉCHAPPÉRE

Partout a
poursuite d
Ne dites c
belle occasi
une belle oc

Quant à l
remment a
cenne lui A
lui A ÉCHAP

Mais elle
qu'il s'appli
par néglige
mon impru
ÉCHAPPÉES

498. — RE
mais il EST
RESTER, d
dans un lie
RÉSTÉ deux

499. —
tre, périr
conjugue

500. — C
501. — P
livraison
502. — P
503. — S

De l'en
504. —
veut ren
Quoiqu
point, ac
Mais
l'action o

491. — **CONVENIR**, dans le sens de demeurer d'accord, se conjugue avec être; il EST CONVENU lui-même de sa méprise; ils SONT CONVENUS de se trouver en tel lieu.

CONVENIR, dans le sens de plaire, agréer, être convenable, prend avoir : cette maison m'A CONVENU, et je l'ai achetée; ce domestique ne m'AYANT PAS CONVENU, je ne l'ai point arrêté; cette place lui AURAIT bien CONVENU. (Acad.)

498. — **DEMEURER** ne prend l'auxiliaire avoir que pour signifier habiter, tarder, employer du temps : il A DEMEURÉ dans cette rue; j'AI DEMEURÉ à Paris, à Lyon; il A DEMEURÉ longtemps à ce travail; sa plaie A DEMEURÉ trois mois à se fermer.

DEMEURER, dans tous les autres cas, se conjugue avec être : nous SOMMES DEMEURÉS là deux heures sur nos jambes; deux mille hommes SONT DEMEURÉS sur le carreau; les choses en SONT DEMEURÉES là. (Acad.)

497. — **S'ÉCHAPPER DE**, c'est s'évader, s'esquiver; dans ce sens, il a une signification active : il s'EST ÉCHAPPÉ des mains des ennemis, il s'EST ÉCHAPPÉ du feu, du naufrage, de la prison, etc. : et, au figuré, des pleurs s'ÉCHAPPÈRENT de ses yeux; des sanglots s'ÉCHAPPAIENT de sa poitrine. (Ac.)

Partout ailleurs, il faut dire échapper à : ÉCHAPPER à la fureur, à la poursuite des ennemis; ÉCHAPPER à la tempête, au danger.

Ne dites donc jamais, comme si ce verbe était actif, j'AI ÉCHAPPÉ une belle occasion, une belle affaire; j'AI ÉCHAPPÉ ce vase, et il s'est brisé; mais une belle occasion, une belle affaire m'A ÉCHAPPÉ, ce vase m'A ÉCHAPPÉ.

Quant à l'auxiliaire de ce verbe, souvent l'Académie lui donne indifféremment avoir ou être; cela m'AVAIT ou m'ÉTAIT ÉCHAPPÉ de la mémoire; sa chute lui A ÉCHAPPÉ ou lui EST ÉCHAPPÉE des mains; un cri lui EST ÉCHAPPÉ, lui A ÉCHAPPÉ.

Mais elle fait une nécessité de le conjuguer seulement avec être, lorsqu'il s'applique à une chose dite ou faite par imprudence, par indiscretion, par négligence à peine cette parole me FUT-ELLE ÉCHAPPÉE, que je sentis mon imprudence; son secret lui EST ÉCHAPPÉ; quelques fautes vous SONT ÉCHAPPÉES par-ci par-là.

498. — **RESTER**. Il EST RESTÉ seul de son parti; on l'attendait à Paris, mais il EST RESTÉ à Lyon, c.-à-d. il est, il se trouve à Lyon.

RESTER, dans le sens de demeurer, séjourner, passer quelque temps dans un lieu, ne se conjugue qu'avec avoir : il A RESTÉ deux mois, il A RESTÉ deux jours à Lyon. (Acad.)

499. — Quant aux verbes neutres *comparaître, paraître, périr, subvenir* et *contrevenir*, l'Académie ne les conjugue qu'avec avoir :

500. — **COMPARAÎTRE** : il A COMPARU.

501. — **PARAÎTRE** : Les ennemis ONT PARU sur la frontière; la troisième livraison A PARU, et non EST PARUE comme le dit abusivement la librairie.

502. — **PÉRIR** : Tous ceux qui étaient sur ce navire ONT PÉRI.

503. — **SUBVENIR** : On A SUBVENU à ses besoins.

De l'emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel.

504. — Le présent se met à la place du passé, lorsqu'on veut rendre l'expression plus vive.

Quoique attaqué à l'improviste, il ne se DÉCONCERTE point, ACCEPTE le combat, et CULBUTE son ennemi.

Mais alors il faut que tous les verbes qui expriment l'action qu'on a en vue de peindre soient au même temps;

il serait donc irrégulier de dire : il ne se *déconcerta* point, *accepte* le combat, et *CULBUTA* son ennemi.

L'imparfait ne pouvant dans aucun cas qu'exprimer un fait terminé au moment où l'on parle, il est donc irrégulier de dire, pour une vérité qui est de tous les temps :

Je vous ai prouvé que Dieu ÉTAIT bon ;

Je vous ai démontré que la terre ÉTAIT ronde ;

Car ce serait faire entendre que Dieu a été bon, et qu'il a cessé de l'être ; que la terre a été ronde, et qu'elle ne l'est plus. Dans ce cas, il faut employer le présent de l'indicatif, et dire :

Je vous ai prouvé que Dieu EST bon ;

Je vous ai démontré que la terre EST ronde.

On dira donc encore, parce qu'il est question de faits qui existent au moment où l'on parle :

J'ai appris que votre frère EST préfet ;

On m'a dit que vous ÊTES ici pour un mois ;

Et non que votre frère *était* préfet, et non que vous *étiez* ici pour un mois. Mais, il faut le dire, l'imparfait est plus conforme à l'usage que le présent.

Le *passé défini* et le *passé indéfini* expriment l'un et l'autre des faits accomplis, une époque écoulée, mais avec cette différence que

Le *passé défini* exige que le jour où l'on parle ne fasse point partie du temps dans lequel on circonscrit l'action :

Il vint ici l'an dernier ; je le vis hier au soir.

Dans ces exemples, le jour où l'on parle ne fait point partie du temps exprimé par *l'an dernier* et *hier*.

Quant au *passé indéfini*, il s'emploie pour un temps entièrement passé ou non : *je l'ai vu hier, je l'ai vu aujourd'hui.*

Le *plus-que-parfait*, comme l'imparfait, donne souvent lieu à un emploi abusif.

Le *plus-que-parfait* n'entre régulièrement dans une phrase que quand, 1^o il s'y trouve une autre action relative ; 2^o et que l'action exprimée par le plus-que-parfait était consommée au moment de l'action relative, comme dans

J'AVAIS FINI quand il entra ; ce soldat, qui AVAIT bra-

*ment COMBAT-
que-parfaits
actions con-
relatives ent-*

*Il y a souve-
yait conditi-
imaginé qu'e-
REJETTERAIT
vous nous a-
VERAIENT, e-*

*Et s'il s'a-
pli au mome-
nous a donn-
j'ai appris q-
nerait, que
tude ne soit
ne vous ai po-
tre ne vous a-
que la règle
le futur.*

De

*304 bis. —
près les verb-
le doute et l-
des termes a-
douter, igno-
est encore in-
quent le sou-
mandement,
tement, après
verbes empl-
verbes acco-
conjonctions*

*305. — A-
du subjoncti-
subjonctif m-
un temps à l-
quent l'un e-
Mais quoi-*

ment COMBATTU, tomba frappé d'une balle, où les plus-que-parfaits j'avais fini, avait combattu, expriment des actions consommées, achevées, au moment des actions relatives entra, tomba.

Il y a souvent lieu d'employer le conditionnel sans qu'il y ait condition : il pensait qu'on lui FERAIT grâce ; il s'était imaginé qu'on le CROIRAIT sur parole ; on supposait qu'il REJETTERAIT cette condition, cependant il y a souscrit ; vous nous aviez fait espérer que vos filles vous ACCOMPAGNERAIENT, etc.

Et s'il s'agit d'un fait certain, mais non encore accompli au moment où l'on parle, il faut employer le futur : il nous a donné l'assurance qu'il AMENERA ses filles bientôt, j'ai appris que vous VOYAGEREZ cet été, et non qu'il amèNERAIT, que vous voyageriez. Mais pour peu que la certitude ne soit point absolue, employez le conditionnel : je ne vous ai point répondu, parce que j'ai pensé que ma lettre ne vous arriverait pas. Ici encore l'usage est plus fort que la règle : on emploie plus souvent le conditionnel que le futur.

De l'emploi des temps du subjonctif.

504 bis. — On ne se sert des temps du subjonctif qu'après les verbes qui impliquent le doute, l'incertitude ; mais le doute et l'incertitude ne s'expriment pas toujours par des termes aussi clairs et aussi frappants que ces mots, douter, ignorer, ne pas savoir, ne pas penser, etc. Le doute est encore implicitement exprimé par les verbes qui marquent le souhait, le désir, la crainte, la volonté, le commandement, la nécessité, l'utilité, la permission, le consentement, après la plupart des verbes impersonnels et des verbes employés sous la forme interrogative, après les verbes accompagnés d'une négation, et après certaines conjonctions.

505. — Avant d'établir les règles relatives aux temps du subjonctif, rappelons que le présent et l'imparfait du subjonctif marquent l'un et l'autre un temps présent ou un temps à venir, que le passé et le plus-que-parfait marquent l'un et l'autre un temps écoulé.

Mais quoique le présent et l'imparfait du subjonctif ex-

+ la préférence

priment un temps présent ou un temps à venir, que *passé* et le *plus-que-parfait* marquent un temps écoulé ne peut indifféremment employer l'un de ces temps p l'autre ; il existe à ce sujet les cinq règles suivantes :

506. — Avant de les poser, disons toutefois qu'il e indispensable, pour en faire l'application, de remarquer, 1^o à quel temps est le premier verbe, sous la dépendance duquel se trouve toujours celui qu'on se propose de mettre au subjonctif ; 2^o de s'assurer si celui-ci exprime une action présente, ou une action à venir, ou une action passée. En effet, après le *présent de l'indicatif* et le *futur*, le second verbe s'emploie tantôt au *présent*, tantôt à l'*imparfait*, tantôt au *passé*, tantôt au *plus-que-parfait* du subjonctif, selon le temps exprimé par ce second verbe.

507. — 1^{re} RÈGLE. — Quand le premier verbe est a *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second au *présent* du subjonctif, si toutefois ce second verbe marque un temps présent ou un temps à venir.

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir.

508. — 2^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second à l'*imparfait* du subjonctif dans deux cas. Dans le premier cas, il faut ces deux circonstances réunies : 1^o que le second verbe marque un temps présent ou un temps à venir ; 2^o qu'il y ait dans la phrase une expression conditionnelle, suivie d'un *imparfait* ou d'un *plus-que-parfait*.

Je doute qu'il restât à Paris, si des affaires ne l'y retenaient.

Je ne croirai pas que vous fussiez dans cet état, si vous aviez suivi les conseils de votre docteur.

Dans le second cas, c'est-à-dire après le *présent de l'indicatif* ou le *futur*, on met le second verbe à l'*imparfait* du subjonctif, quand ce second verbe, quoique indiquant un temps passé, présente l'action dans le moment même où elle avait lieu.

Je ne crois pas qu'alors il eût raison sur ce point.

Je n'assurerais pas que ce prince vécût à l'époque que nous citons.

509. — 3^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second verbe au *présent* du subjonctif, si le second verbe exprime une action présente ou un temps à venir.

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir.

Croyez-vous qu'il vienne ce soir ?

510. — 4^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second verbe au *présent* du subjonctif, si le second verbe exprime une action présente ou un temps à venir.

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir.

Croyez-vous qu'il vienne ce soir ?

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir.

Croyez-vous qu'il vienne ce soir ?

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir.

Croyez-vous qu'il vienne ce soir ?

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir.

Croyez-vous qu'il vienne ce soir ?

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir.

Croyez-vous qu'il vienne ce soir ?

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir.

Croyez-vous qu'il vienne ce soir ?

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir.

Croyez-vous qu'il vienne ce soir ?

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir.

Croyez-vous qu'il vienne ce soir ?

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir.

Croyez-vous qu'il vienne ce soir ?

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir.

Croyez-vous qu'il vienne ce soir ?

Je doute qu'il soit en France.

309. — 3^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, il faut mettre le second au passé du subjonctif, lorsque ce second verbe marque un temps passé absolu, c'est-à-dire sans aucune autre circonstance de temps, sans aucune condition.

Je doute qu'ils AIENT RÉUSSI.

Je ne présume pas qu'ils l'AIENT TROUVÉ.

Croyez-vous qu'ils AIENT REÇU ma lettre?

310. — 4^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, le second ne se met au plus-que-parfait que lorsque 1^o ce second verbe marque un temps passé, 2^o et qu'il y a dans la phrase une expression conditionnelle.

Je ne pense point qu'ils EUSSENT OBTENU cette faveur, si vous ne les eussiez protégés.

Je doute que vous EUSSIEZ GAGNÉ votre procès, si votre avocat n'avait pas fait valoir ce moyen.

Remarque. Il est bon de dire que si n'est pas l'unique expression conditionnelle; cette expression est quelquefois rendue par la préposition *sans*, suivie d'un nom ou d'un pronom, comme *sans vous, sans lui, sans cela, sans votre protection, etc.*

Je ne crois pas qu'ils EUSSENT RÉUSSI sans vous. Ces mots *sans vous* sont une expression conditionnelle qui équivaut ici à *si vous ne les eussiez protégés.*

Mais ces mots *sans vous, sans eux, sans cela, etc.*, étant appelés à exprimer tour à tour des temps présents, ou des temps à venir, ou des temps passés, c'est par le verbe au subjonctif que cette circonstance de temps doit être rendue.

Exemple : *Je doute qu'il RÉUSSISSE sans vous;* ces mots *sans vous* équivalent au présent de l'indicatif *si vous ne les protégez.*

Je doute qu'il RÉUSSIT sans vous. Ici, *sans vous* est mis pour l'imparfait *si vous ne les protégez.*

Je doute qu'il EÛT RÉUSSI sans vous. Ici, *sans vous* est mis pour le plus-que-parfait *si vous ne l'eussiez protégé.*

311. — 5^e RÈGLE. — Après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait de l'indicatif et les conditionnels, le second verbe se met à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif. On le met à l'imparfait, s'il marque un temps présent ou un temps à venir; on le met au plus-que-parfait, s'il marque un temps passé.

Il ne se doutait pas que vous DEMEURASSIEZ ici.

On a exigé qu'il PAYÂT d'avance.

Nous ignorions qu'il EÛT ÊTÉ BLESSÉ.

On n'avait d'abord pas cru que nous EUSSIONS si complètement RÉUSSI.

312. — Il y a des conjonctions qui veulent toujours les temps du subjonctif, et d'autres qui veulent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif.

Voici les conjonctions qui veulent le subjonctif :

Afin que, à moins que, avant que, au cas que, en cas que, bien que, encore que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, quelque.... que, quoique, sans que, soit que.

Il ne travaille jamais à moins qu'on ne l'y CONTRAIGNE (1^{re} règle).

Encore que vous m'AYEZ COMPTÉ le capital, je réclame les intérêts (3^e règle).

Bien qu'il AIT ÉPROUVÉ des pertes, il satisfait à tous ses engagements (3^e règle).

Ils lui conseillèrent de partir, afin que sa présence CONTRIBUÂT à rétablir l'ordre (5^e règle).

Nous vous donnâmes ces informations, pour que vous vous MISSIEZ en mesure (3^e règle).

Telle était son instruction, qu'il parlait de tout, quelle que FÛT la matière de la conversation, et quelque difficulté que PRÉSENTÂT cette matière (3^e règle).

313. — Ne confondez pas tout... que avec quel... que : tout... que veut toujours les temps de l'indicatif, et quel... que toujours les temps du subjonctif.

Tout savant QUE vous ÊTES, il vous reste encore bien des choses à apprendre.

Il ne persuada personne, tout éloquent qu'il ÉTAIT, et non tout éloquent qu'il FÛT.

De la conjonction QUE, par rapport au subjonctif.

314. — Que veut le subjonctif, lorsqu'on l'emploie pour si, à moins que, avant que, afin que, quoique, sans que.

Si vous veniez nous voir, et QUE vous voulussiez passer quelque temps avec nous, nous vous ferions connaître les curiosités de ce pays, c'est-à-dire si vous veniez et si vous voudriez (3^e règle).

Il ne paiera pas qu'on ne l'y contraigne, c'est-à-dire à moins qu'on ne l'y contraigne (1^{re} règle).

Il ne parti avant qu'il e

315. — Il sous-entendu

VIENNE qu

DUSSIEZ-vo soyez assez b
dussiez.

Il vous re

VEUILLE le

316. — L
tif et tantôt l
façon que, d
subjonctif, s
quelque dou
veulent l'ind
certitude.

Prenez-vo
suspçon de v
parce que l'e
ront du soup

Ces gens :
leurs intenti
parce qu'il y

Ce jeune
y soit tout à

On ne lui
sons, SI CE N

Conduisez
Il s'est co

Empl

317. — A
quel, laquel
deux cas :

1^o Quand
peu, ou d'un

Il ne partira pas qu'il n'en ait reçu l'ordre, c'est-à-dire avant qu'il en ait reçu l'ordre (3^e règle).

515. — Il est certaines phrases où les conjonctions sont sous-entendues, comme dans

VIENNE qui voudra, je ne me dérange plus.

DUSSIEZ-vous ne passer avec nous que quelques instants, soyez assez bon pour venir, c'est-à-dire bien, que vous ne dussiez.

Il vous restera fidèle, DÛT-il lui en coûter la vie.

VEUILLE le ciel entendre mes vœux.

516. — Les conjonctions qui veulent tantôt le subjonctif et tantôt l'indicatif sont *si*, *ce n'est que*, *de façon que*, *de sorte que*, *de manière que*; elles veulent le subjonctif, si elles accompagnent un verbe qui marque quelque doute, quelque incertitude, quelque ordre; elles veulent l'indicatif, si ce verbe marque l'affirmation, la certitude.

Prenez-vous-y DE SORTE QUE ces gens n'aient aucun soupçon de votre démarche. Il faut le subjonctif *aient*, parce que l'on n'affirme pas que ces gens ont ni qu'ils auront du soupçon (1^{re} règle).

Ces gens s'y prirent DE TELLE SORTE QUE l'on pénétra leurs intentions. *Pénétra* est à un temps de l'indicatif, parce qu'il y a affirmation.

Ce jeune homme obtiendra cet emploi, SI CE N'EST QU'IL y soit tout à fait étranger (1^{re} règle).

On ne lui fait aucun reproche à l'égard de ses combinaisons, SI CE N'EST QU'IL ne sait pas en tirer parti.

Conduisez-vous DE FAÇON QUE vous obteniez son estime.

Il s'est conduit DE FAÇON QU'IL a obtenu son estime.

Emploi des temps du subjonctif par rapport aux pronoms relatifs.

517. — Après les pronoms relatifs *qui*, *que*, *dont*, *lequel*, *laquelle*, *où*, on se sert des temps du subjonctif en deux cas :

1^o Quand ces pronoms sont précédés de *le seul*, ou de *peu*, ou d'un superlatif relatif. On sait que le superlatif

relatif n'est rien autre chose qu'un adjectif précédé des mots *le plus, le moins*. (Voir page 23.)

C'est LA SEULE personne que je voie (1^{re} règle).

Il y avait PEU de gens qui le connussent (3^e règle).

C'est le livre LE PLUS INTÉRESSANT que j'ai lu (3^e règle)(1).

2^a Après les pronoms relatifs, on se sert des temps du subjonctif, quand le verbe qui les suit marque quelque incertitude :

Je cherche quelqu'un qui PUISSE me servir.

Je vous enverrai un homme qui SACHE s'expliquer.

Il demandait une personne qui VOULÛT l'obliger.

Dans ces phrases, on ne s'exprime ainsi par les temps du subjonctif que parce que la personne dont il est question n'étant pas connue, on ne peut affirmer d'elle qu'elle *peut servir, qu'elle sait s'expliquer*. Si, au contraire, elle était connue, il faudrait dire :

Je cherche quelqu'un qui PEUT me servir;

Je vous enverrai un homme qui SAIT s'expliquer.

Exceptions aux règles que l'on vient de donner sur les temps du subjonctif.

548. — 1^{re} exception. — Après les verbes qui marquent l'interrogation, il faut, avons-nous dit, employer le subjonctif. Mais on doit en excepter le cas où l'interrogation n'est qu'un tour oratoire, ce qui arrive toujours lorsque celui qui parle, au lieu de chercher à savoir une chose qu'il ignore, la donne pour certaine.

Croiriez-vous, auriez-vous jamais cru que cet homme VENAIT chez nous pour nous nuire? c'est-à-dire : *cet homme VENAIT chez nous pour nous nuire* : le croiriez-vous? l'auriez-vous jamais cru?

(1) Mais on ne saurait en faire un principe absolu, car l'Académie dit, avec l'indicatif au mot *fois* :

C'est la seule fois que je l'ai vu ou que je l'ai vu.

Au mot *plus*,

LE PLUS que je puis faire ou que je puisse; LE PLUS que vous pouvez prétendre ou que vous puissiez prétendre, etc.

Remarque. Il y a même des cas où, après les superlatifs relatifs, il faut toujours l'indicatif; c'est lorsqu'on détermine, lorsqu'on désigne telle personne ou telle chose : *c'est au plus grand des grenadiers qui sont dans ce moment près de vous, que l'on attribue cet acte de bravoure.*

*Vous voyez
OUBLIEZ-VOUS
c'est-à-dire
vous?*

549. —
il faut, av

Il FAUT

Il IMPOR

Il CONVIE

Il EST NI

Il SEMBL

521. —
lesquels on
tels sont, i
s'ensuit, et
encore y jo
nel et ains
semble, il

Il résulte

Il arrive

Il est cer

Il paraît

Il me ser

522. —
gnés d'une
donne alor
la forme in

Il ne rés

(1) 520. —
d'un que conje
cas, le second
c'est fâcheux p
fâcheux; c'est u
vous n'avez poi
qu'il n'est pas
Or, La Fonta
que tu n'es pas

Vous voulez blesser son amour-propre, dites-vous ; mais OUBLIEZ-VOUS donc que son ressentiment PEUT vous perdre ? c'est-à-dire : son ressentiment PEUT vous perdre, l'oubliez-vous ?

519. — 2^e exception. — Après les verbes impersonnels, il faut, avons-nous dit, employer les temps du subjonctif

Il FAUT que vous PARTIEZ.

Il IMPORTAIT que vous ARRIVASSIEZ plus tôt.

Il CONVIENDRAIT que nous le VISSIONS.

Il EST NÉCESSAIRE que vous FASSIEZ ce voyage (1).

Il SEMBLE qu'il SORTE d'une boîte. (ACAD.)

521. — Mais il est quelques verbes impersonnels après lesquels on ne doit mettre que les temps de l'indicatif ; tels sont, *il résulte, il arrive, il est certain, il paraît, il s'ensuit*, et tous ceux qui marquent la certitude. Il faut encore y joindre le verbe *sembler*, lorsqu'il est impersonnel et ainsi accompagné d'un pronom personnel : *Il ME semble, il vous semblait*, etc.

Il résulte de ces explications que vous AVEZ tort.

Il arriva que nos prévisions se TROUVÈRENT justes.

Il est certain que l'ennemi A ÉTÉ battu.

Il paraît que nous nous SOMMES trompés.

Il me semblait que vous ÉTIEZ assis.

522. — Cependant si ces mêmes verbes sont accompagnés d'une négation ou de la conjonction *si*, qui leur donne alors un sens douteux, ou s'ils sont employés sous la forme interrogative, ils demandent le subjonctif.

Il ne résulte pas de là que j'AIE tort.

(1) 520. — Ce, avant le verbe être suivi d'un adjectif ou d'un nom et d'un que conjonctif, est employé pour le pronom impersonnel *il*, dans ce cas, le second verbe doit être à l'un des temps du subjonctif. Exemple : *c'est fâcheux pour lui que son protecteur soit absent, c'est-à-dire il est fâcheux ; c'est un bien que telle chose soit arrivée ; c'est dommage que vous n'ayez point appris cela plus tôt ; c'est un miracle, c'est merveille qu'il n'ait pas été tué dans cette bataille. (ACAD.)*

Or, La Fontaine n'est pas correct lorsqu'il dit : *C'est dommage, Gargamelle que tu n'es pas entré*. Il devait dire *que tu ne sois pas entré*.

Il n'arrive pas toujours qu'ils soient contents.

Était-il certain que l'ennemi eût été battu?

S'il vous semble que cela soit. (ACAD.)

Vous semble-t-il que ce parti soit préférable (1).

323. — 3^e exception. — Les conditionnels des deux verbes *pouvoir*, *savoir*, sont quelquefois employés pour le présent de l'indicatif; c'est lorsqu'on peut les rendre l'un

(1) 1^{re} REMARQUE. — En prescrivant d'employer les temps du subjonctif après les verbes qui marquent le *désir*, le *souhait*, la *crainte*, le *commandement*, la *volonté*, la *permission*, après les verbes impersonnels, *il faut*, *il importe*, *il est utile*, *il est urgent que*, *il est bon que*, etc., etc., la Grammaire ne donne en cela qu'un moyen mécanique, toujours peu sûr, et nullement le *motif*, la *raison*, et c'est ce *motif* que nous voulons expliquer encore.

Quand, par exemple, on dit :

*Je souhaite, je désire,
je veux, j'exige,
je permets, je consens,
croyez-vous, pensez-vous,
il faut, il importe,
il est bon, il est utile,*

qu'il fasse ce voyage.

pourquoi le mode du subjonctif après ces verbes? Uniquement parce qu'il y a *incertitude* quant à l'exécution du voyage. On n'affirme ni qu'il se fait ni qu'il se fera, on manifeste seulement un sentiment sur un fait qui, malgré son utilité, pourra bien ne pas s'exécuter. Voilà donc des verbes, et, parmi eux, des impersonnels et des verbes interrogatifs qui veulent le mode du subjonctif, non parce qu'ils sont *impersonnels* ou *interrogatifs* (car la forme n'est qu'une *apparence*, une *présomption*), mais bien parce que la personne qui parle n'est pas sûre que le voyage se fasse.

Et si je dis :

*Il est vrai, il est certain,
il est présumable, il apparaît,
il s'ensuit, il résulte de là*

que votre ami a tort.

pourquoi après ces impersonnels le mode indicatif? Parce qu'ils expriment tous une *certitude* quant à ce fait que votre ami a tort.

2^e REMARQUE. — Il en est de même de la forme interrogative; elle exprime le plus souvent une *incertitude*, mais quelquefois aussi la *certitude*: *Pensez-vous, croyez-vous que ce monsieur soit riche?* Ici je me sers du mode du subjonctif, parce qu'il s'agit d'un fait incertain pour moi, et sur lequel je cherche à m'éclaircir.

Mais je dirai, en employant le mode indicatif? *Croyez-vous qu'un honnête homme n'est pas plus estimable qu'un fripon? Sait-il bien qu'en agissant ainsi il fait un acte coupable?* Pourquoi dans ces deux derniers exemples, le mode indicatif? Parce que celui qui s'exprime ainsi, loin de chercher à savoir si un honnête homme est plus estimable qu'un fripon, le tient et le donne pour certain. Mais remarquez-le bien, y a-t-il incerti-

et l'autre
doit les
comme c

Je ne
qu'il le p

Nous n
en ait eu

tude ou igno
les quatre t
cette situatio

La raison
d'une chose
sera, qui la p
contradiction
vous qu'il son

3^e REMARQUE.
négation, il
plupart des c
Exemple : *Je
étais malade
était malade.
ici pour effet
conséquence*

Hen est de
Il ne se sou

4^e REMARQUE.
il permet, il
semble qu'il
jonctif, parce
sur le fait de
puissance, de
si celui-ci veu
incertitude de
donne lieu à l'

Cependant,
rains, les gouv
le futur. Ils di

Nous ordonn

Ici le futur a
cette énergie,
and émanation
ent : c'est dor
tion.

et l'autre par *je ne puis* au *je ne peux* : dans ce cas, on doit les regarder comme des présents de l'indicatif, et non comme des conditionnels.

Je ne SAURAI croire qu'il VEUILLE vous tromper, ni qu'il le PUISSE c'est-à-dire *je ne puis croire*.

Nous ne SAURIONS croire qu'il AIT si mal agi, ni qu'il en AIT EU l'intention c'est-à-dire *nous ne pouvons croire*.

tude ou ignorance du fait, le mode du subjonctif est de rigueur, puisque les quatre temps qui le composent sont les seuls qui puissent rendre cette situation; il est donc irrégulier de dire :

Pensez-vous qu'il ARRIVERA assez tôt ?

Pensez-vous qu'il SERA ici demain ?

La raison en est que, ces deux questions étant faites pour s'assurer d'une chose qu'on ignore, on ne peut employer le futur *il arrivera*, *il sera*, qui la présente comme certaine : il y a là une incompatibilité, une contradiction même; il faut *pensez-vous qu'il arrive assez tôt ? croyez-vous qu'il soit ici demain ?*

3^e REMARQUE. — Nous avons dit qu'après les verbes accompagnés d'une négation, il faut le mode du subjonctif. Cette règle est sûre pour la plupart des cas; cependant elle a des exceptions assez nombreuses encore. Exemple : *Je n'ignore pas qu'il est à Paris*, nous n'ignorions pas qu'il était malade, c'est-à-dire, je sais qu'il est à Paris, nous savions qu'il était malade. Contrairement à son emploi le plus fréquent, la négative a ici pour effet d'établir une certitude. Le même verbe, sans négative, veut conséquemment le subjonctif : *nous ignorions qu'il fût malade*.

Il en est de même de l'exemple suivant :

Il ne se souvient pas assez, il ne se rappelle pas qu'il vous doit sa position.

4^e REMARQUE. — Lorsqu'on dit, *il ordonne, il veut, il exige, il consent, il permet, il défend que je parte*; *je crains, j'apprends, j'ai peur, je tremble qu'il ne parte*, on est forcé d'employer ainsi le mode du subjonctif, parce que la crainte, la volonté, l'ordre expriment l'incertitude sur le fait de partir. En effet, qu'un potentat même, entouré de toute sa puissance, défende ou ordonne à un homme quelconque de le regarder, si celui-ci veut qu'il en soit autrement, l'ordre sera méprisé; c'est cette incertitude de voir s'exécuter un ordre, se réaliser une crainte, etc., qui donne lieu à l'emploi du subjonctif.

Cependant, lorsqu'il s'agit de la loi ou d'actes de l'autorité, les souverains, les gouvernements, les magistrats, au lieu du subjonctif, emploient le futur. Ils disent donc :

Nous ordonnons que telle chose SERA, et non que telle chose soit.

Ici le *seul* peut répondre à la solennité du cas, et exprimer avec cette énergie, que ce qu'ordonnent la loi et la justice, qui sont comme une émanation de la divinité, sera inévitablement, irrévocablement accompli : c'est donc à une raison philosophique qu'on doit cette exception.

722

Exceptions relatives à la cinquième règle des temps du subjonctif.

524. — Quoique en général après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait et les conditionnels, on doive se servir de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif, il est pourtant des cas assez fréquents encore où il faut le présent du subjonctif.

La règle neuve que nous allons établir sur ce point à côté d'un principe donné comme général par toutes nos grammairies est appuyée de l'autorité de l'Académie. Ces exceptions, toutefois, ne se présentent guère qu'après les conjonctions *afin que, pour que, de crainte que, de peur que, quoique, bien que, encore que*.

525. — RÈGLE. — Lorsque le premier verbe est au passé indéfini, et qu'il est suivi de l'une des conjonctions *afin que, pour que, de crainte que, de peur que, quoique, bien que, encore que*, le second verbe doit être au présent du subjonctif, et marque un temps à venir au moment où l'on parle.

Vous m'AVEZ RENDU trop de services POUR QUE je PUISSE douter de votre amitié. — Je SUIS VENU vous voir POUR QUE nous PARLIONS de nos affaires. — Il m'a NÉGLIGÉ trop longtemps POUR QUE j'ESPERÉ rien de lui. — Quoiqu'il RELÈVE de maladie et qu'il SOIT encore très faible, il a voulu se mettre en route. (ACAD. aux mots pour que, quoique.)

D'après ces exemples de l'Académie, d'après l'usage, d'après la nécessité, il faut dire :

Je lui AI ÉCRIT afin qu'il soit ici demain, c'est-à-dire C'EST afin qu'il soit ici, demain que je lui ai écrit.

Nous lui AVONS ADRESSÉ ce paquet par la poste, pour qu'il le REÇOIVE jeudi prochain, c'est-à-dire C'EST pour qu'il reçoive.

Ses amis lui ONT FAIT connaître ses droits, de crainte qu'on ne le TROMPE dans l'arrangement qu'il doit faire, c'est-à-dire C'EST de crainte qu'on ne le trompe.

Or, si je dis, *je lui ai écrit afin qu'il soit ici à sept heures, et je lui ai écrit afin qu'il soit ici à sept heures*, il y a cette différence que, par l'emploi de l'imparfait fut du premier exemple, j'indique qu'à l'instant où je parle

les sept heures
jonctif soit
je parle,
temps à venir

Autres
DE CRAINT
parce que

Mais il
jonctif, pa
ment où l'
quelque te
qu'il ne c
qu'il ne f

Nous l
une déterm
prenne.

Mais s
passé, il f
PRIT une c

De mêm
Nous le
VIENNENT

Nous a
en soit di

(1) Ce qui
afin que, pou
être rendues
selon la circ

1^o Si le v
temps présen
que, c'est de

Exemple :
tement. Ici, l
c'est afin qu
plus prompt

2^o Si le ve
marque un t
jonctions sig

EXEMPLE :
verbe entend
que ; et c'est
qu'il parlait

les sept heures sont passées, tandis que le présent du subjonctif soit du second exemple exprime qu'au moment où je parle, les sept heures dont il est question sont un temps à venir (1).

Autres exemples. — J'ai rentré mes orangers ce soir, DE CRAINTE QU'IL NE FASSE froid cette nuit, c'est-à-dire parce que je CRAINS qu'il ne FASSE froid cette nuit.

Mais il faut dire, en se servant de l'imparfait du subjonctif, parce qu'il est question d'un temps passé au moment où l'on parle ; *j'ai rentré mes orangers, il y a déjà quelque temps, DE CRAINTE QU'IL NE FIT froid, DE PEUR QU'IL NE GELÂT, c'est-à-dire parce que je CRAIGNAIS alors qu'il ne fit froid, qu'il ne gelât.*

Nous lui AVONS ÉCRIT aujourd'hui, afin qu'il PRENNE une détermination prompte, c'est-à-dire c'EST afin qu'il prenne.

Mais si le temps de prendre la détermination était passé, il faudrait dire : *nous lui AVONS ÉCRIT afin qu'IL PRIT une détermination prompte, mais il n'en a rien fait.*

De même on dira :

Nous les AVONS PRÉVENUS de votre arrivée, pour qu'ILS VIENNENT passer la soirée de demain avec nous.

Nous AVONS ENTREPRIS ces travaux, bien que l'exécution en soit difficile. — Ces soldats ONT FAIT huit lieues au-

(1) Ce qui détermine cette façon de parler, c'est que les conjonctions *afin que, pour que, de peur que, de crainte que, etc.* peuvent toujours être rendues par *c'est ou c'était afin que, c'est ou c'était pour que, etc.*, selon la circonstance de temps exprimée par le verbe qui les suit :

1^o Si le verbe qui suit l'une de ces quatre conjonctions marque un temps présent ou un temps à venir, cette conjonction signifie *c'est afin que, c'est de peur que, etc.*

Exemple : Je lui remets mes lettres, afin que vous les receviez plus promptement. Ici, le verbe *recevoir* marquant un temps à venir, *afin que* signifie *c'est afin que*. Effectivement, cette phrase dit : *c'est afin que vous receviez plus promptement mes lettres, que je les lui remets.*

2^o Si le verbe qui suit *afin que, pour que, de peur que, de crainte que*, marque un temps passé par rapport au moment où l'on parle, ces conjonctions signifient *c'était afin que, c'était de crainte que, etc.*

Exemple : Il parlait très-haut, afin que tout le monde l'entendit. Le verbe *entendre* exprimant un temps passé, *afin que* signifie ici *c'était afin que* ; et c'est comme s'il y avait *c'était afin que tout le monde l'entendit, qu'il parlait très-haut.*



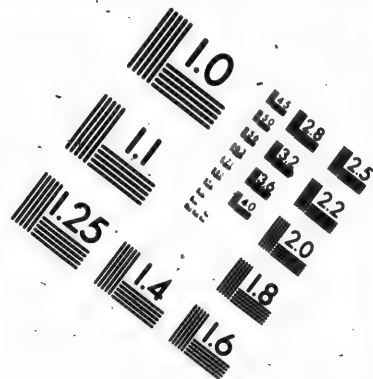
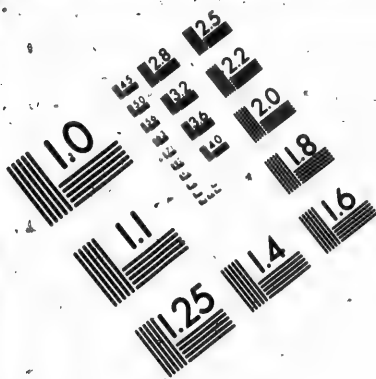
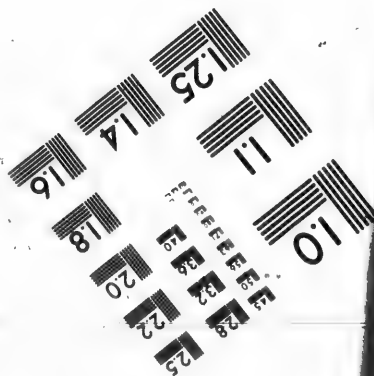
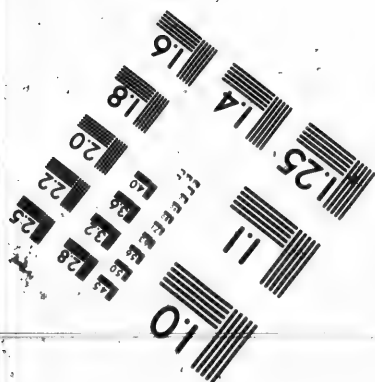
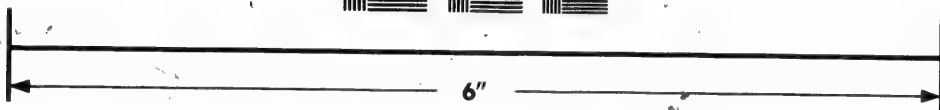
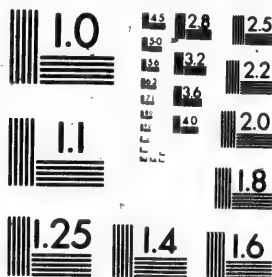


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18 20 22 25
16 14 12 10
8 6 4 2

10 01

jourd'hui, quoiqu'ils soient blessés. — Son banquier lui a ESCOMPTÉ ces effets, quoiqu'ils ne soient payables que dans un an. — Je l'ai OBLIGÉ, bien qu'il ne le MÉRITE pas. — Il a FAIT des dépenses considérables dans son voyage, bien qu'il n'ait qu'une fortune médiocre. — Encore qu'il soit mon débiteur, je lui ai PRÊTÉ quelque argent ce matin.

526. — Mais, pour le dire encore une fois, si le second verbe doit exprimer une circonstance passée au moment où l'on parle, il faut se servir de l'imparfait.

Exemples. — Nous AVONS ENTREPRIS ces travaux, bien que l'exécution en fût difficile. (L'imparfait fût indique que la difficulté n'existe plus.)

Son banquier lui a ESCOMPTÉ ces effets, quoiqu'ils ne fussent payables que dans un an. (L'imparfait fussent exprime que cet an, au bout duquel les billets étaient payables, est passé, etc., etc.)

527. — Il y a des verbes qui veulent tantôt à l'indicatif et tantôt au subjonctif le verbe qui les suit; cela dépend du sens affirmatif ou du sens impératif ou douteux que leur donnent leurs diverses acceptions.

Il DIT que vous avez tort, c'est-à-dire il affirme;

Il DIT que vous FASSIEZ cela, c'est-à-dire il veut;

Je SUPPOSE qu'il EST honnête, c'est-à-dire je pense;

Je suppose que ce SOIT un fripon, que ferez-vous ?

Quand il ENTEND que je VIENS, il bondit de joie;

J'ENTENDS qu'il PARTE, c'est-à-dire je veux, j'exige;

Il prétend qu'il a raison, c'est-à-dire il pense;

Je PRÉTENDS que l'affaire se FASSE comme je l'ai décidé, c'est-à-dire je veux, etc., etc.

De l'infinitif.

528. — Un infinitif précédé d'une préposition doit se rapporter sans équivoque, soit au sujet, soit au régime direct, soit au régime indirect du verbe qui le précède, qui le régit : *Dieu nous a créés pour le servir*; cet infinitif servir se rapporte à nous, régime direct du premier verbe. *Cet homme agit ainsi pour vous tromper*; l'infinitif tromper se rapporte à homme, sujet du premier verbe.

Cependant un infinitif précédé d'une préposition est

régulière
qui s'y

Exer
trop tar

Mais

Ce p

de trop

infiniti

peuvent

qui les

usage c

pour qu

pour qu

529.

lieu à a

d'emple

se trou

rer, il c

autres t

qu'il pa

530.

plus de

nombre

au lieu

dites f'

531.

sition,

voir, en

pouvoir

Les v

de la p

dés de

lecture

cette di

532.

varient

régulièrement employé, quand le verbe qui le régit ou qui s'y rapporte est impersonnel.

Exemples : Il faut trois jours pour faire ce trajet, il est trop tard pour aller si loin.

Mais on ne pourrait dire :

Ce plat est servi pour MANGER, le règne de ce prince a été trop court pour EXÉCUTER ses projets, attendu que les infinitifs *manger* et *exécuter* expriment des actions qui ne peuvent être attribuées aux sujets *plat* et *règne* des verbes qui les précèdent. Au lieu de l'infinitif, il faut alors faire usage d'un mode personnel, et dire : *Ce plat est servi pour qu'on le MANGE ; le règne de ce prince a été trop court pour qu'il EXÉCUTÂT.*

529. — Du reste, toutes les fois que l'infinitif ne donne lieu à aucune équivoque, il est mieux de s'en servir que d'employer un mode personnel, parce qu'alors la diction se trouve plus dégagée, plus rapide. Il faut donc préférer, *il croit vous persuader, il pensait partir hier*, à ces autres tournures, *il croit qu'il vous persuade, il pensait qu'il partirait hier.*

530. — *Remarque.* — S'il devait se trouver de suite plus de deux infinitifs, il vaudrait mieux en diminuer le nombre, en en rendant un par un mode personnel. Or, au lieu de dire, *j'ai cru DEVOIR FAIRE APPELER le docteur*, dites *j'ai cru que JE DEVAIS faire appeler.*

531. — Les infinitifs ne sont précédés d'aucune préposition, après *aimer mieux, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, falloir, s'imaginer, laisser, oser, pouvoir, prétendre, savoir, sentir, vouloir.*

Les verbes après lesquels les infinitifs sont précédés de la préposition *à*, et ceux après lesquels ils sont précédés de la préposition *de*, sont en très-grand nombre ; la lecture et l'usage sont les seuls moyens de s'approprier cette distinction.

CHAPITRE VIII.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

532. — Parmi les participes présents, il y en a qui n'ont jamais varié, c'est-à-dire qui se terminent toujours par

ant, tels sont *pouvant, sachant, lisant, travaillant, comprenant, veillant, visitant, écrivant*, et des milliers d'autres; ils sont ainsi invariables, parce qu'ils ne sauraient être que *verbes* (1).

§33. — Les autres, au nombre d'environ quatre cents, sont tantôt *verbes*, et alors ils ne varient point; et tantôt *adjectifs*, et dans ce cas ils prennent le genre et le nombre du nom auquel ils se rapportent (2).

(1) Nous pensons qu'on nous saura gré de donner ici une certaine étendue à cette question si difficile, et jusqu'ici plutôt esquivée que traitée, du participe présent.

(2) Rigoureusement parlant, ces derniers étant les seuls qui puissent être tour à tour *verbes* et *adjectifs*, sont les seuls aussi qui puissent être qualifiés de *participes*. Mais en appelant ainsi, encore aujourd'hui, cette partie de l'infinitif de tous les verbes qui est terminée par *ant*, on ne fait que conserver une expression qui rappelle qu'autrefois ces mots furent sans exception *adjectifs*, et conséquemment *declinables*.

En effet, la langue française, pour la plupart issue de la langue latine, dut, alors qu'elle se formait, non-seulement en emprunter les termes, mais encore se modeler en certains cas sur elle; pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir les livres de cette époque. Mais des dix espèces de mots de notre langue, il n'en est aucune dont la filiation soit plus généralement frappante et plus palpable que celle qui existe entre le participe présent des Latins et le nôtre, aucune surtout dont les mots offrent, pour leur finale une similitude plus constamment identique :

Aimant, venant, dormant, régnant, promettant!
Avant, veniens, dormiens, regnans, promittens,

Or les Latins faisant sans exception de chacun de ces mots un *adjectif* et un *verbe* tout à la fois, il serait étonnant que les mots français sortis de ces mots latins en en conservant jusqu'à la forme même, eussent été assujettis à une autre règle que la règle latine.

En se reportant même à cette époque où la langue française commence à prendre une physionomie moins exclusivement latine, voit-on que les auteurs d'alors, encore sous l'empire de la règle des Latins, la seule qui jusque-là les guidât, écrivaient tous les participes présents en les faisant varier, et alors même qu'ils avaient des régimes ou compléments.

Ainsi on lit dans Rabelais, à la date de 1536 :

Le Tibre croist inopinément non seulement par esgout des eaves ruisselantes à la fonte des neiges, mais encore par les vens austrau, qui soufflans droit en sa boucque (son embouchure) près Hostie, suspendans son cours et ne luy donnans lieu de s'escouler dans la mer, le font enfler et retourner en arrière.

Tous sortirent on devant de luy IECTANS (jetant) feu de tous costez sur luy et sa jument (jument), sonnans de leurs cymbales et hurlans.... De sorte que la jument ARRIVANTE au convent (arrivant au couvent) de luy ne pourtoyt que le pied droit. (Le même.)

Mais à la fin du dix-septième siècle, la règle générale, jusque-là assés

534
reste
stitive

Pou
trer d
et cell

535
l'adjec
situati

Par

général
inspiré
ne répon
cas où l
verbe, il
donc d'é
mêmes ju
hasards
QUANTS
ils écriv
invariab

Outre
sa part d
sidents, il
le besoin
tion qui
sens.

A l'épo
il n'étai
bien que
qui les pe
bilité ou c

Quand
sants, à l
qu'il ne
les taure
la brebis
ont de m
même ou
comme le
il ne nous
nous ente
taursaux
encore, l'
nétrer im
que nos p

534. — Or, distinguer le cas où un participe présent reste *verbe*, et le cas où il se transforme en *adjectif*, constitue toute la théorie du participe présent.

Pour faire cette distinction, il est essentiel de se pénétrer de la différence qui existe entre la fonction du *verbe* et celle du *adjectif*.

535. — Le verbe exprime le plus souvent l'*action*; et l'*adjectif*, la *qualité* ou l'*état*. (Par *état* on entend ici la situation où est une personne ou une chose.)

Par exemple, quand je dis, *ces enfants nous intéressent* :

généralement suivie, fut méconnue. Quelques littérateurs hardis et bien inspirés s'écartèrent d'un principe qui avait pu suffire au passé, mais qui ne répondait plus aux besoins du présent. Ils distinguèrent donc entre le cas où le participe reste *verbe*, et le cas où il se transforme en *adjectif* : *verbe*, ils l'écrivirent invariable; *adjectif*, ils le firent varier. Au lieu donc d'écrire comme leurs devanciers, et comme ils l'avaient fait eux-mêmes jusque-là, *ici on voyait des chevaliers chevauchants et bravants les hasards des combats, là des hommes luttants corps à corps ou s'attaquants avec la même ardeur que les bêtes sauvages poursuivant leur proie*, ils écriraient, comme nous le ferions aujourd'hui, tous ces participes invariables.

Outre qu'une raison d'harmonie, raison bien fondée du reste, a pu avoir sa part d'influence sur le parti que prirent ces premiers littérateurs dissidents, ils durent plus particulièrement se déterminer par le désir ou plutôt le besoin d'être clairs, par la nécessité de donner aux mots une conformation qui en exprimât sans équivoque et immédiatement la valeur et le sens.

A l'époque où le participe présent était variable dans les circonstances, il n'était pas possible d'exprimer certaines nuances fines, délicates, qui, bien que senties par les littérateurs d'alors, manquaient d'expressions qui les peignissent; cette impossibilité a disparu par le fait seul de la variabilité ou de l'invariabilité du participe.

Quand, par exemple, Fénelon dit *la brebis bêlante, les taureaux mugissants*, à la seule manière dont ces mots sont orthographiés, nous savons qu'il ne nous peint nullement une brebis dans le moment où elle bêle, ni les taureaux à l'instant qu'ils mugissent; il caractérise tout simplement la brebis par la faculté qu'elle a de bêler, et les taureaux par celle qu'ils ont de mugir. S'ils eût voulu nous représenter la brebis dans le moment même où elle bêle, et les taureaux à l'instant qu'ils mugissent, il eût écrit comme ici : *les brebis bêlant, les taureaux mugissant et les chiens aboyant*, si ne nous fut pas possible de nous entendre, c'est-à-dire nous ne pûmes nous entendre dans le temps que, ou parce que les brebis bêlaient, que les taureaux mugissaient et que les chiens aboyaient : nous le répétons encore, l'orthographe seule de ces mots *bêlant, mugissant*, nous fait pénétrer immédiatement dans la pensée de l'auteur, et c'est là un avantage que nos pères n'avaient pas.

SANT par leur babil, nous leur fîmes quelques questions, le mot *intéressant* est ici participe présent, est ici verbe, parce qu'il exprime une action; en effet, *intéresser* par son babil, c'est causer, c'est agir.

Ce serait bien différent si je disais :

Voilà des enfants **INTÉRESSANTS**. Ici le mot *intéressant* serait adjectif, parce qu'au lieu d'exprimer telle ou telle action faite par les enfants, il peindrait en eux une qualité.

536. — Il y a toujours action, et par conséquent le participe présent est toujours invariable,

1° Quand ce participe présent a un régime ou complément direct. *Ces faits* **ACCABLANT** l'accusé, il ne sut que répondre. — *Accablant* qui? — *L'accusé*. Voilà le régime direct de *accablant* : or, *accablant* est verbe, et conséquemment invariable.

2° Le participe présent est encore invariable, quand il exprime le motif ou le moment de l'action; dans ce cas, il peut toujours se remplacer par l'une des conjonctions *comme* ou *parce que*, *quand* ou *lorsque*, et un temps de l'indicatif.

Ces messieurs **TREMBLANT** de froid ne pouvaient ni signer ni même tenir leur plume; c'est-à-dire *comme* ou *parce que* ces messieurs tremblaient de froid, ils ne pouvaient ni signer ni tenir leur plume.

Les taureaux **MUGISSANT** font retentir les échos d'alentour; c'est-à-dire les taureaux, quand ils mugissent.

Telle est la théorie du participe présent. Comme on le voit, les principes sont fort courts, et l'étude en est bientôt faite, mais l'application en est extrêmement difficile; c'est ce qui nous a engagés à présenter les exercices suivants.

EXERCICES sur le participe présent.

Aujourd'hui vous voyez ces jeunes gens fiers et hautains, **OFFENSANT** et **BLESSANT** leurs amis mêmes; *demain vous les trouverez humbles et rampants*. — *Offensant* et *blessant* qui? — Leurs amis. Voilà le régime direct de *offensant* et de *blessant* : or, ici, ils sont verbes et conséquemment invariables. — *Rampant* est variable, parce que c'est un adjectif qui qualifie, qui caractérise les jeunes gens.

Ces jeunes personnes **OBEISSANT** à tout ce qu'on exige

d'elles,
dire co
à tout.

On v
sonnes
obligean
lites in
peigner

Nous
prière,
exprime
invariab

La tou
tesse, c'e
spire, et

La tou
nus. — A
MUGISSANT
adjectifs
parce qu
la tourter
la chèvre
animaux
Ces mêm
riables, s
même où
presque te
rie. — En
tendu plus
l'action de

En d'autre
MUGISSANTS, les
couleuvre, les
rants, etc., q
qui ne mugit
adjectifs alors
inhérentes à c
faite de toute
Mais s'agit-
ces facultés en
les taureaux
grimant, etc.
invariables.

elles, se font aimer de ceux qui les connaissent, c'est-à-dire comme ou parce que ces jeunes personnes obéissent à tout. (Règle n° 536.)

On voit avec plaisir, et volontiers on recherche les personnes AIMANTES, les gens OBLIGEANTS. Ici aimantes et obligeants sont adjectifs, parce qu'ils expriment des qualités inhérentes aux personnes dont on parle, qu'ils en peignent le caractère.

Nous avons vu deux hommes CHASSANT sur votre propriété, et FUYANT à notre approche. — Chassant et fuyant expriment l'action : or, ils sont verbes et conséquemment invariables.

La tourterelle ROUCOULANT inspire un sentiment de tristesse, c'est-à-dire la tourterelle, quand elle roucoule, inspire, etc. (Règle n° 536.)

La tourterelle ROUCOULANTE est l'oiseau consacré à Vénus. — A côté de la BÉLANTE brebis se voyaient les taureaux MUGISSANTS et la chèvre GRIMPANTE. Ici je me sers des adjectifs roucoulante, bélante, mugissants et grimpante, parce que mon intention est non de parler du moment où la tourterelle roucoule, où les taureaux mugissent et où la chèvre grimpe, mais seulement de la faculté qu'ont ces animaux de roucouler, de bêler, de mugir ou de grimper. Ces mêmes mots seraient verbes et par conséquent invariables, s'ils exprimaient l'action, c'est-à-dire le moment même où ces animaux roucoulent, bêlent ou mugissent : presque toujours les brebis rentrent BÉLANT dans la bergerie. — En passant près de cette prairie, nous avons entendu plusieurs taureaux MUGISSANT, c'est-à-dire faisant l'action de mugir.

En d'autres termes, on ne peut dire, la brebis BÉLANTE, les taureaux MUGISSANTS, les bondissants chevreaux, les renards GLAPISSANTS, la rampante couleuvre, les lions RUGISSANTS, la chèvre GRIMPANTE, les chameaux RUMINANTS, etc., que quand il s'agit de brebis qui ne bêlent pas, de taureaux qui ne mugissent pas, de chevreaux qui ne bondissent point, etc. Ces adjectifs alors sont des expressions poétiques qui peignent des qualités inhérentes à ces animaux, des facultés qui leur sont propres, abstraction faite de toute idée d'action.

Mais s'agit-il d'exprimer le moment même où ces animaux mettent ces facultés en jeu, c'est-à-dire le moment même où la brebis bêle, où les taureaux mugissent, où la chèvre grimpe, alors *bélant, mugissant, grimpant*, etc., exprimant des actions, sont verbes et conséquemment invariables.

Ces bruits ALARMANT toute la population, ces nouvelles DÉSESÉRANT tous les citoyens, il s'ensuivit un trouble qui paralysa tous les moyens de défense. — Alarmant qui? — La population. — Désesérant qui? — Les citoyens. Voilà les régimes directs de alarmant, de désesérant: or, alarmant et désesérant sont verbes et conséquemment invariables. (Règle n° 533.)

Qui donc a répandu ces bruits ALARMANTS, ces nouvelles DÉSESÉRANTES? — Alarmants et désesérantes sont deux adjectifs qui qualifient l'un les bruits et l'autre les nouvelles.

Les brebis BÊLANT attirent leurs agneaux. C'est-à-dire les brebis, quand elles bêlent. (Voir règle n° 536.)

Faut-il écrire, j'ai laissé vos enfants BRILLANTS ou BRILLANT de santé? — Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie BRILLANTS ou BRILLANT de gloire? — Vous avez des diamants BRILLANTS ou BRILLANT d'un éclat vif et pur?

Dans les deux premiers exemples, il faut *brillants*, parce que c'est comme s'il y avait, *j'ai laissé vos enfants BRILLANTS sous le rapport de la santé, BRILLANTS PAR la santé. — Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie BRILLANTS PAR la gloire.* En d'autres termes, c'est la santé qui rend les enfants brillants, et c'est la gloire qui rend tels les guerriers.

Dans le troisième exemple, *brillant* reste invariable, parce qu'il est verbe. Il est verbe, et non adjectif, parce que les diamants ne sont pas *brillants* PAR un éclat vif pur, comme les enfants le sont *par* la santé, et les guerriers *par* la gloire. Au contraire, ce sont les diamants qui donnent cet éclat, qui produisent cet effet, et c'est là le caractère du verbe.

La plupart des naufragés périrent de besoin sur cette plage déserte. Nous n'en trouvâmes plus que quelques-uns que nous emportâmes EXPIRANTS de misère, MOURANTS de faim. La circonstance que l'on a à rendre ici, l'état, la situation que l'on a à exprimer, exigent impérieusement *expirants, mourants*, ces adjectifs seuls pouvant nous montrer ces hommes au dernier soupir.

Ce serait différent, si l'on disait,

L'histoire nous apprend que d'innombrables peuplades MOURANT de faim dans les pays du Nord, fondirent sur les

contr
ration
derni
d'au
la fair

BR
vier,
riable
vent,
des ré

Pou
consé
chose
nous a
1° C

(1) «
construi
d'ailleurs
évidemm

Ce qu
le mot b
l'emploie
où il est
invoque;

Non-se
même, ai
voyait ce
fumant,
courant.
et CHANT
ÉTAIENT c
nous les
dormant.

Par ces
chantant,
mots qui
à-dire inv
Duvivier.

Qu'apr
moyen m
de mieux
procédé
quand en

contrées méridionales. Ici *mourant* est employé par exagération : il s'agit, en effet, non de gens qui en sont à leur dernier soupir, puisqu'ils se répandent violemment dans d'autres pays, mais seulement de gens pressés, agités par la faim ; en pareil cas, *mourants* dirait beaucoup trop.

BRULANT. — Faut-il, à l'exemple de Girault-Duvivier, non-seulement approuver Racine d'avoir rendu variable le participe présent *brûlant* dans les vers qui suivent, mais encore s'appuyer sur cet exemple pour établir des règles ?

*Figure-toi Pyrrhus les yeux étincelants,
Entrant à la lueur de nos palais BRÛLANTS (1).*

Pour nous, il est indubitable que *brûlant* est verbe et conséquemment invariable toutes les fois qu'il se dit d'une chose qui brûle, nous voulons dire *qui est en flamme* ; nous allons le prouver de deux manières.

1° C'est que dans l'application qu'en a faite Racine,

(1) « Ce mot *brûlant*, dit ce grammairien, qu'on peut facilement construire avec un des temps du verbe *être*, précédé du relatif *qui*, et d'ailleurs désignant l'état, la qualité, et non suivi d'un régime, est évidemment adjectif verbal. »

Ce qui est beaucoup plus évident pour nous, c'est que, d'une part, le mot *brûlant* n'exprime ni la qualité, ni l'état d'un palais, alors qu'on l'emploie pour marquer le moment même où ce palais brûle, le moment où il est en flammes ; et que, de l'autre, ce moyen mécanique qu'on invoque, par cela seul qu'il est mécanique, ne prouve rien.

Non-seulement il ne prouve rien, mais encore il prouve contre lui-même, ainsi que l'attestent les exemples suivants : toute la journée on voyait ces messieurs FUMANT, BUANT ou JOUANT, c'est-à-dire QUI ÉTAIENT fumant, buant ou jouant. — Là-bas j'aperçois des hommes CHASSANT et COURANT. — Non loin de moi se trouvaient des villageois CAUSANT, RIANT et CHANTANT, c'est-à-dire QUI ÉTAIENT causant, QUI ÉTAIENT riant, QUI ÉTAIENT chantant. — Quoique nous soyons rentrés d'assez bonne heure, nous les avons trouvés DORMANT et RONFLANT, c'est-à-dire, QUI ÉTAIENT dormant, QUI ÉTAIENT ronflant, etc.

Par ces exemples, on voit que *fumant*, *buant*, *jouant*, *chassant*, *riant*, *chantant*, *dormant*, *ronflant*, bien qu'ils puissent se construire avec les mots *qui sont*, *qui étaient*, n'en restent pas moins participes présents, c'est-à-dire invariables : nous réproverons donc le moyen donné par Girault-Duvivier.

Qu'après m'avoir dit la raison logique d'un fait, on me donne un moyen mécanique qui facilite et accélère l'application du principe, rien de mieux ; mais qu'à défaut de motifs logiques, on ne me donne qu'un procédé mécanique, je le repousse, parce qu'alors il injurie ma raison, quand encore il ne trompe pas ma croyance.

brûlant ne marque nullement l'état, la qualité, comme le prétend Girault-Duvivier, mais bien une action qui s'accomplit. En effet, quand ce poète dit que

Pyrrhus entre à la lueur de palais brûlants, il représente les palais en flamme, il parle d'une action non accomplie, mais qui s'accomplit, puisqu'il nous montre la lueur que produit cet incendie : or *brûlant* est verbe et non adjectif; et Racine, entraîné par le besoin de la rime, a péché contre la grammaire.

Je dirai de même : *Hier, lorsque je sortis de chez moi, je laissai par inadvertance deux bougies brûlantes*, et non *je laissai deux bougies brûlantes*, — Quoique bien éloigné du théâtre de l'incendie, j'aperçus ma maison brûlante et non brûlante.

Une seconde preuve plus saisissante encore et pour ainsi dire palpable, c'est que *brûlant* n'est adjectif que lorsque c'est à l'aide du tact, du toucher, que nous reconnaissons qu'une chose est en effet brûlante. Par exemple, après avoir mis ma main dans de l'eau plus que chaude, je dirai que je l'ai trouvée brûlante. Nous disons de même : *je ne puis encore manger ma soupe, tellement je la trouve brûlante*. — *Les murs d'une maison incendiée restent quelque temps brûlants*. — *Cet enfant a la fièvre, car il a les mains brûlantes, la tête brûlante*. Dans tous ces cas, *brûlant* est adjectif, parce qu'il exprime l'état; et dans tous ces cas aussi, c'est le toucher et non la vue qui nous donne la certitude que tels objets sont brûlants.

Au figuré, on dit aussi cœur brûlant, âme brûlante, style brûlant, pour dire ardent, plein de feu.

AGISSANT. — Faut-il dire, à l'imitation de la Harpe, *l'air est une force agissante sur les corps les plus solides*, AGISSANTE dans tous les sens, AGISSANTE par sa nature (1) ? — Par ces derniers mots, *l'air est une force agissante par sa nature*, La Harpe qualifie l'air et nous le montre

(1) Voici ce que, dans sa dissertation sur le participe présent, La Harpe dit du mot *agissant*, car ce grand maître s'est aussi occupé de cette difficile question : — « L'âme agissant sur le corps, il en faut conclure que, etc.... *Agissant* n'exprimant qu'une action est ici participe. L'âme agissante serait une faute grossière. Pourquoi? c'est que *agissant*, adjectif verbal, ne signifie qu'une habitude : c'est un homme agissant,

comme étant force agissante les distinctiv Mais quand non pour les tés, mais bi qui opère, sur les corps ment, c'est l donc,

L'air est u les corps les Et nous trad par elle-mém les plus solia 1775.

Nous dirons d nr tous les corps les corps (1).

EXPIRAN nous rapporte nous offre po Ces exemples

« c'est une tête tou
« tude d'agir, un
Jusqu'ici il n'y
Harpe ajoute :

« On dirait trè
« plus solides, ag
C'est ici que nou
tant.

(1) Faisons enco
re nous d'attaquer
grimpeuse, on pe
pante sur les roc
dans cette phrase,
les plus escarpés,
indubitablement
grimpants de leur
chèbres, une quali
que grimpan est
en tous lieux, atten
plus question de q

comme étant de sa nature, non une force *inerte*, mais une force *agissante* ; il caractérise l'air par une de ses propriétés distinctives : là, sans nulle doute, *agissante* est adjectif. Mais quand il nous montre l'air, non pour le qualifier, non pour le caractériser par quelqu'une de ses propriétés, mais bien comme une force qui agit, comme un être qui opère, comme un agent dont l'action se fait sentir sur les corps les plus solides même, c'est là du mouvement, c'est là de l'action, c'est là le verbe. Nous dirons donc,

L'air est une force AGISSANTE de sa nature, AGISSANT sur les corps les plus solides même, AGISSANT dans tous les sens. Et nous traduirons ainsi cette phrase : *l'air est une force par elle-même AGISSANTE, une force QUI AGIT sur les corps les plus solides même, une force QUI AGIT dans tous les sens.*

Nous dirons de même : on représente l'air comme une force AGISSANT sur tous les corps, c'est-à-dire comme une force qui exerce son action sur les corps (1).

EXPIRANT. — A propos de ce participe présent, nous rapporterons ici trois exemples que Girault-Duvivier nous offre pour modèles, et les raisons dont il les appuie. Ces exemples sont pris dans Voltaire.

« c'est une tête toujours AGISSANTE, pour dire, c'est un homme qui a l'habitude d'agir, une tête qui a l'habitude de penser. »

Jusqu'ici il n'y a rien à dire, et la question est fort simple. Mais La Harpe ajoute :

« On dirait très-bien : *l'air est une force AGISSANTE sur les corps les plus solides, AGISSANTE dans tous les sens, AGISSANTE par sa nature.* » — C'est ici que nous ne partageons pas son avis. Voyez nos raisons plus haut.

(1) Faisons encore un exemple de tous points analogue à celui que nous venons d'attaquer. Demandons-nous donc si, parce qu'on dit *une chèvre grimpanTE*, on peut dire également *GRIMPANTE dans tous les lieux, GRIMPANTE sur les rochers les plus escarpés*. Par exemple, tout serait-il bon dans cette phrase, *les chèvres sont des animaux GRIMPANTS sur les rochers les plus escarpés, GRIMPANTS dans tous les lieux, GRIMPANTS de leur nature* ? Indubitablement non. Si *grimpanT* est incontestablement adjectif dans *GRIMPANTS de leur nature*, attendu qu'il marque une qualité inhérente aux chèvres, une qualité qui leur est naturelle, il est non moins incontestable que *grimpanT* est verbe dans *GRIMPANT sur les rochers*, et dans *GRIMPANT en tous lieux*, attendu qu'ici, comme dans l'exemple de La Harpe, il n'est plus question de *qualité*, de caractère distinctif, mais d'*action*.

*Nos pères, nos enfants, nos filles et nos femmes,
Au pied de nos autels, EXPIRANT dans les flammes.*

« *Expirant*, nous dit ce grammairien, est un mot en *ant* que, par l'analyse, on considère ici comme participe présent. — *Nos pères, nos femmes EXPIRANT*, cela veut dire *qui expirent*. Puis il ajoute, *expirant* emportant l'idée de la perte de l'existence, prend la nature du verbe. »

*Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourants,
Dans la flamme étouffée, sous le fer EXPIRANTS.*

Je vis nos ennemis vaincus et renversés.

Sous nos coups EXPIRANTS, devant nous dispersés.

Ici, bien qu'il s'agisse de la perte de l'existence, Girault-Duvivier, descendant son premier principe, nous en fait un second, puisqu'il nous dit : « Dans ces vers, *expirant* désignant un état, une manière d'être, une qualité, et non une action, est adjectif. »

Nous ne prendrons pas la peine de rechercher s'il est vrai que *expirant* marque ici l'état, la qualité; nous nous contenterons de faire remarquer qu'il suivrait de là, 1° qu'en disant

EXPIRANT dans les flammes, le mot *expirant* serait verbe, et par conséquent invariable;

2° et que si l'on disait,

EXPIRANT sous le fer,

EXPIRANT sous des coups, le mot *expirant* serait adjectif, et conséquemment variable : telle est du moins la doctrine de Girault-Duvivier.

Mais une telle conséquence blesse notre raison, et nous ne saurions voir qu'une seule et même circonstance dans ces trois exemples,

Des hommes EXPIRANT dans les flammes,

Des hommes EXPIRANT sous le fer,

Des hommes EXPIRANT sous nos coups.

Essayons de faire partager ce sentiment.

Établissons d'abord (et ici est plus de la moitié de la question) que *expirant*, adjectif, signifie qui est près d'expirer, qui est dans un état voisin de la mort, dans la situation d'un moribond.

Hier encore l'état de nos pauvres amis nous laissait quelque espoir, aujourd'hui nous les avons trouvés EXPIRANTS, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

Après sa chute, cette malheureuse femme fut relevée EXPIRANTE, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

Ici *expirant* régulièrement

Mais *expirant* toutes les fois que l'objet qui

EXPIRANT
EXPIRANT
EXPIRANT

En pareil cas, en effet, *EXPIRANT* désignant un état, mes déjà à l'état de vie, peut même, des fois, lement des personnes pleins d'ardeur

Dans tous les états, comme des êtres qui donnent l'exemple, il en est de

Ces criminels, je les ai vus, cet exemple avec ceux qui sont d'un état, mais ne peut, en criminels à l'égard du crime, mais bien d'ici. Encore un fait, une

Or, si Voltaire Nos enfants

*Qu'il efface ma honte, et que mes yeux mourants
Contemplant deux ingrats à mes pieds EXPIRANTS.
(VOLTAIRE, dans Zulime.)*

Ici *expirants* signifiait *rendant le dernier soupir*, est régulièrement employé comme adjectif.

Mais *expirant* est verbe et conséquemment invariable, toutes les fois qu'il est suivi d'une expression énonçant l'objet qui donne la mort, comme quand on dit,

EXPIRANT sous le fer,

EXPIRANT dans les flammes,

EXPIRANT sous nos coups.

En pareil cas, *expirer* est employé pour *périr, mourir*. En effet, des hommes EXPIRANT sous le fer, des hommes EXPIRANT dans les flammes, ne sont nullement des hommes déjà à l'état de moribonds, mais des hommes pleins de vie, périssant, mourant par le fer, par le feu. De même, des personnes EXPIRANT sous nos coups, ne sont nullement des personnes déjà expirantes; et encore moins des personnes expirantes sous nos coups, mais des gens pleins d'ardeur qui périssent, qui tombent sous nos coups.

Dans tout cas analogue, *expirant* n'exprime nullement un état, comme on nous le dit, ne représente nullement des êtres dans la situation de moribonds, mais une action qui donne violemment la mort à des gens bien portants. Il en est de même quand je dis,

Ces criminels qu'une sentence a frappés de la peine capitale, je les ai vus EXPIRANT de la main du bourreau. Dans cet exemple encore, où il existe une analogie parfaite avec ceux que nous venons d'attaquer, il ne s'agit pas d'un état, mais d'une action. Celui qui parle, ne veut ni ne peut, en s'exprimant ainsi, nous dire qu'il a vu les criminels à l'état de moribonds, rendant le dernier soupir, mais bien qu'il les a vus périr, qu'il les a vu supplicier. Encore une fois, il ne peint point un état, il raconte un fait, une action.

Or, si Voltaire a eu raison d'écrire,

Nos enfants EXPIRANT dans les flammes,

Il a péché contre la grammaire en écrivant,

Des hommes EXPIRANTS sous le fer,

Des ennemis EXPIRANTS sous nos coups ; dans ces deux derniers exemples, *expirant* est verbe et non adjectif.

RONFLANT.

Des laquais étendus, RONFLANTS sur le plancher.

(VOLTAIRE, *la Femme qui a raison*.)

L'Académie ne fait ce mot adjectif que lorsqu'il s'applique aux choses ; alors il signifie *sonore* : *instrument RONFLANT, voix RONFLANTE, style RONFLANT, phrase RONFLANTE, vers RONFLANTS*. — Au figuré, *promesses RONFLANTES*, c'est-à-dire grandes et vaines.

Ronflant, appliqué aux personnes, ne peut être que verbe : *des laquais RONFLANT* sont des laquais qui ronflent, qui font l'action de ronfler ; l'esprit se refuse à voir là un état ; aussi n'hésitons-nous pas à condamner l'emploi qu'en a fait Voltaire comme adjectif, nous doutons même que ce grand homme eût dit,

Des femmes fatiguées, RONFLANTES sur le plancher.

CHANCELANT dans, sur, ÉCUMANT de, FRÉMISSANT de, HALETANT de, PALPITANT de, TREMBLANT de, TRESSAILLANT de, VACILLANT sur, dans.

Faut-il écrire, *nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANTS de froid* ou bien *TREMBLANT de froid* ?

Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANTES de joie ou bien *TRESSAILLANT de joie* ?

Nous les avons laissés PALPITANTS de crainte et d'espérance, ou bien *PALPITANT de crainte et d'espérance, etc.* ?

Avant de répondre à ces questions, nous devons dire les considérations qui, sur ce point, ont servi à fixer notre opinion.

De même qu'il y a des verbes que nous conjuguons avec indifférence avec *avoir* ou avec *être*, de même nous avons quelques participes qui, suivant nous, et selon les vues de l'esprit, peuvent assez indifféremment aussi s'écrire variables ou invariables. Cette considération, à laquelle

non ne pense
à nous faire r
santes que
on l'a, pour
sénéral.

Parmi les v
une être, non
asser, déchoi

Quand on d
de l'eau s'est
une action qui
est cause d'un
fait accompli.

De même on
après d'un é
y une action
non DÉGÉNÉRE
tion faite de to

En bien, si, t
doivent se con
l'ai faussé l'em
mouvement. E
verité, attendu
est la transiti
accompli, c'est

Pourquoi de
raison à prop
absolument in
mouvement ou
ne pas laisser
en, soit sous l
nel, quand sur
mer, de me fo
quand il n'y a p
aussi invoquer

Nous consid
adjectifs les p
exemples qui p
nous rencontr
— Nous trouvin
joie. — Nous les
érance.

Que s'il se r
pense, avant to

(1) On sait qu
l'état.

... nous ne pensons pas qu'on se soit jamais arrêté, va beaucoup contribuer à nous faire résoudre certaines difficultés jusqu'ici d'autant plus embarrassantes que, bien qu'elles exigent un examen et même une règle à part, on a, pour les combattre, que les ressources impuissantes du principe général.

Parmi les verbes qui se conjuguent assez indifféremment avec *avoir* ou avec *être*, nous citerons *croître, décroître, dégénérer, expirer, vieillir, cesser, déchoir, échoir, empirer*.

Quand on dit, *la rivière a crû d'un mètre*, on fait entendre que le niveau de l'eau s'est porté d'un point à un point plus élevé : il y a donc là une action qui justifie l'emploi du verbe *avoir* (1). Et si l'on dit, *la rivière est cause d'un mètre*, on signale une augmentation de l'eau, on parle d'un fait accompli, abstraction faite de toute idée d'action.

De même on dit, *cette race a bien dégénéré*, pour faire entendre qu'elle a passé d'un état plus avantageux à un état moins avantageux : là aussi il y a une action qui justifie l'emploi de l'auxiliaire *avoir*; et *cette race est bien dégénérée*, pour parler d'un fait accompli, d'un état actuel, abstraction faite de toute idée d'action.

En bien, si, à l'égard de ces verbes, on eût posé ce principe absolu qu'ils doivent se conjuguer exclusivement avec *avoir*, on en eût limité ou plutôt faussé l'emploi, puisque alors ils n'eussent exprimé qu'une idée de mouvement. En les conjuguant aussi avec *être*, on a cédé à la force de la vérité, attendu que, dans ce qu'ils expriment, l'esprit peut apercevoir, soit la transition d'un état à un autre, c'est-à-dire l'action, soit un fait accompli, c'est-à-dire l'état; en cela on a été conséquent, on a été logique.

Pourquoi donc désertierions-nous cette voie de la vérité, cette voie de la raison à propos de certains participes présents? Pourquoi, lorsqu'il est absolument indifférent pour le cas qu'ils peignent, de l'exprimer par du mouvement ou par un état, ne pas les écrire facultativement, c'est-à-dire, ne pas laisser à l'esprit la faculté de rendre soit ce qui le frappe sous l'un, soit sous l'autre de ces deux points de vue? Est-il bien, est-il rationnel, quand surtout il y a simultanément action et état dans le fait à exprimer, de me forcer à représenter du mouvement plutôt qu'une situation, quand il n'y a pas à invoquer pour l'un une seule raison qu'on ne puisse aussi invoquer pour l'autre?

Nous considérerons donc indifféremment comme verbes ou comme adjectifs les participes présents *tremblant, tressaillant et palpitant* des exemples qui précèdent, c'est-à-dire que nous écrirons indifféremment, nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANTS de froid ou TREMBLANT de froid. — Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANTES de joie, ou TRESSAILLANT de joie. — Nous les avons laissés PALPITANTS ou PALPITANT de crainte et d'espérance.

Que s'il se rencontre quelqu'un qui conteste cette doctrine, nous le prions, avant tout, de nous dire quelle différence il y a entre :

(1) On sait que l'auxiliaire *avoir* sert à marquer l'action, et l'auxiliaire *être*, l'état.

Des enfants qui TREMBLENT de froid et des enfants qui sont TREMBLANTS de froid.

Bien évidemment il n'y en a aucune, bien évidemment il n'existe entre ces deux manières de s'exprimer nulle autre différence que celle qu'il y a entre

La rivière a CRU d'un mètre, et la rivière EST CRUE d'un mètre : or il est indifférent de se servir de l'une ou de l'autre.

De même nous écrirons indifféremment,

Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANT de joie ou bien TRESSAILLANTES de joie. En mettant *TRESSAILLANT de joie*, c'est comme si nous disions *qui tressaillaient de joie*; en mettant *tressaillantes de joie*, c'est comme si l'y avait *qui étaient tressaillantes de joie*. Or, comme ces deux expressions peignent le cas au même degré de vérité, nous nous servirons indistinctement de l'une ou de l'autre.

Et quand, dans le troisième exemple, nous écrivons,

Nous les avons laissés PALPITANTS ou PALPITANT de crainte et d'espérance, l'adjectif *palpitants* et le participe présent *palpitant*, peignent encore le cas à un égal degré de vérité : par l'adjectif *palpitants*, on exprime l'état, on dit *qu'ils étaient palpitants*; par le participe présent *palpitant*, on exprime le mouvement, on dit *qu'ils palpaient* : dans les deux cas on est dans le vrai, dans les deux cas on dit la chose.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, il y a une analogie parfaite et même identité de circonstance entre

Cette race a bien DÉGÉNÉRÉ ou EST bien DÉGÉNÉRÉE, — Cette femme a bien VIEILLI ou EST bien VIEILLIE, etc.,

Et entre

Nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANT de froid ou TREMBLANTS de froid ; — Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANT de joie ou TRESSAILLANTES de joie.

Par identité de circonstances, nous voulons dire que, dans les uns et dans les autres de ces exemples, les circonstances sont telles que, 1^o on peut voir du mouvement ou un état, 2^o et que ces circonstances sont également bien rendues, soit qu'on les exprime sous le point de vue du mouvement ou sous le point de vue de l'état : d'où nous concluons que, dans tout cas analogue, il est indifférent aussi de se servir du participe présent, qui marque le mouvement, ou de l'adjectif, qui marque la situation.

CHANCELANT, VACILLANT.

Nous écrirons donc encore,

Quoiqu'ils eussent pris fort peu de vin pur, ils se levèrent CHANCELANT ou CHANCELANTS. — Nous les rencontrâmes VACILLANT dans leur démarche, ou VACILLANTS dans leur démarche, CHANCELANT sur leurs jambes ou CHANCELANTS sur leurs jambes.

Au figuré
lant et ch
complète
avons trou
ne ni pour
pables n'on
lants, chan
dispositions

BOUI

Près d
d'impatie

Au figuré
éumante, le
d'écume.

FRÉM
SANT de d
joie, ou F

FUMA
l'Etna n'e
FUMANTS.
jours inva
— Je les
fumaient.

HALET
Ils appr
de joie, H

Ce n'est p
moins sortan
exclusivemen
précisément
tiépe présent
Il faut e
les circonstan
Par exemp
teque effréu
et que des
l'impression
dire

Au figuré, cependant, et tant au sens physique qu'au sens moral, vacillant et chancelant sont toujours adjectifs. Ces dames ne sont pas encore complètement convaincues de la nécessité de prendre un parti; nous les avons trouvées VACILLANTES, CHANCELANTES, c'est-à-dire n'ayant d'opinion que ni pour ni contre ce qu'on leur propose. — Les princes mous et incapables n'ont qu'une autorité CHANCELANTE, ne laissent que des trônes VACILLANTS, CHANCELANTS. — Ces témoins se sont montrés VACILLANTS dans leurs dispositions.

BOUILLANT, ÉCUMANT.

Près d'eux étaient leurs coursiers ÉCUMANT, BOUILLANT d'impatience, OU ÉCUMANTS, BOUILLANTS d'impatience.

Au figuré, on dit poétiquement, et seulement avec l'adjectif, la mer écumante, les vagues écumanes, c'est-à-dire couvertes d'écume, blanches d'écume.

FRÉMISSANT. — Nous laissâmes ces dames FRÉMISSANT de dépit, OU FRÉMISSANTES de dépit, FRÉMISSANT de joie, OU FRÉMISSANTES de joie.

FUMANT. — Lorsque je visitai l'Italie, le Vésuve ni l'Etna n'étaient en irruption, mais je les vis FUMANT OU FUMANTS. Fumant, employé comme verbe actif, est toujours invariable : nous les avons trouvés buvant et FUMANT. — Je les ai vus qui étaient FUMANT, c'est-à-dire qui fumaient.

HALETANT, PALPITANT.

Ils approchèrent de nous PALPITANT de joie OU PALPITANTS de joie, HALETANT de colère OU HALETANTS de colère.

Ce n'est pas cependant que quelques circonstances extrêmes ou du moins sortant de l'ordinaire, n'amènent des cas exceptionnels où le faut exclusivement le participe présent, et 2^o d'autres encore où, sans proscrire précisément et absolument l'adjectif, on doit donner la préférence au participe présent.

1^o Il faut exclusivement le verbe, quand il s'agit de l'instant même où les circonstances naissent, se produisent, éclatent.

Par exemple, je suppose que, pour échapper aux fureurs d'une soldatesque effrénée, une mère se soit cachée avec ses enfants en quelque lieu, et que des hommes en armes l'ayant découverte, voulussent rendre l'impression produite par leur présence sur cette femme, ils devraient dire :

A notre vue, cette mère s'élança vers nous les yeux hagards et TREMBLANT de frayeur; je me sera du participe présent tremblant et non de l'adjectif tremblante, parce que ces hommes armés étant aux yeux de la mère comme l'image de la mort, il en résulte immédiatement une surexcitation, un transport qui ne peut être rendu avec vérité que par le verbe. En disent tremblante, outre qu'on n'exprimerait pas l'exaltation du sentiment que l'imminence d'un tel danger fait soudainement naître, on ne rendrait pas ce mouvement qui fait passer la mère d'une situation à une autre; ce serait rester au-dessous de la vérité, et non-seulement amoindrir le fait, mais encore le mal peindre.

NOTA. Tremblant ne saurait être qu'adjectif dans tête TREMBLANTE, VOIX TREMBLANTE, parce qu'ici il exprime un état constant.

AUTRE EXEMPLE. — *Jusqu'à là il était resté calme; mais à cette parole outrageante, ses yeux BRILLANT ou plutôt ÉTINCELANT annoncèrent l'agitation de son esprit.* Ici encore il faut exclusivement le verbe, parce qu'il ne s'agit ni d'un état ordinaire, ni d'un état déjà existant, mais de la transition d'un état à un fait qui se produit, qui éclate.

De là il résulte que, dans certaines circonstances, il est mieux de dire une personne ÉCUMANT de rage, et dans d'autres circonstances, une personne ÉCUMANTE de rage.

On dira une personne ÉCUMANT de rage, si l'on a à peindre soit le moment où la fureur naît et éclate, soit le moment où elle est le plus exaltée; et une personne ÉCUMANTE de rage, si, le moment de l'exaltation étant passé, on n'a qu'à exprimer l'état qui le suit.

À son emportement, à sa colère succéda une fureur telle, que bientôt ÉCUMANT de rage, elle eût déchiré son propre sein, si on ne l'en eût empêchée. Ici c'est un sentiment qui naît, qui éclate, qui cause de l'agitation, or c'est le verbe.

J'ignore ce qui avait ainsi agité cette femme; mais quand j'entrai chez elle, je la trouvai ÉCUMANT de rage. Ici j'emploie de préférence le participe présent, parce que, sans avoir été témoin de la transition du calme à l'agitation, je tiens à faire entendre que cette agitation durait encore, qu'elle existait dans son énergie à mon entrée.

Mais je dirais en faisant écumant adjectif, après avoir cruellement exercé sa vengeance, elle eut le courage de rester assise près de sa victime; c'est ainsi qu'on la trouva encore ÉCUMANTE de rage. Parce qu'ici mon intention est de peindre, non un fait à l'instant qu'il éclate, non un transport dans sa puissance, dans son énergie, mais un sentiment affaibli, un état qui présage le retour au calme.

On dira donc encore, au moment où, selon leur coutume, ces officiers entraînèrent leurs soldats au combat, ils furent atteints l'un et l'autre; nous les vîmes QUANÇULANT sur leurs chevaux, puis tomber et périr. Ici je n'ai plus la liberté du choix entre le verbe et l'adjectif, parce que j'ai à

rendre non
qu'il se pro

Mais je d
plusieurs s
ÉCLANT ou
chancelant
d'ance mixt
chancelaien

Nous les
leurs memb
naire, et c

Dans les
par les circ
y a transiti
permanence
plier le p
mits, ou qu

Mais ce m
circonstanc
la règle, att
ressource q

Que, par
BOILLANT d
doit entendre
son plus ha
que l'émotio
colère.

1^{re} Remar
frémissant,
employés ét
remment va
celui qui par
moncent à c
démarche.
TREMBLANTS,

2^e Remarq
qui portent l
eapes présen
était à demi l

(1) Voyez
extraire les ex
verbaux de m
toute son dier

rendre non un état déjà existant, mais une action que je vois naître, un fait qui se produit.

Mais je dirais, en faisant *chancelant* indifféremment verbe ou adjectif, *plusieurs soldats étourdis par des boissons spiritueuses se tenaient CHANCELANT OU CHANCELANTE sur leurs chevaux*. Ici j'ai la liberté du choix entre *chancelant*, verbe, et *chancelants*, adjectif, parce qu'il s'agit d'une circonstance mixte, c'est-à-dire représentant du mouvement, puisque les soldats chancelaient, et aussi un état, puisqu'une telle situation a eu de la durée.

Nous les trouvâmes TREMBLANT de tous leurs membres. Ces mots de tous leurs membres peignent un cas sinon extrême, du moins qui sort de l'ordinaire, et cela me suffit pour donner la préférence au verbe.

Dans les exemples qui précèdent, les cas sont classés, sont déterminés par les circonstances accessoires; c'est par elles que nous distinguons s'il y a transition d'un état à un autre, c'est-à-dire *action*, ou simplement permanence dans telle situation, c'est-à-dire *état*; aussi est-il facile d'appliquer le principe, soit que nous soyons nous-mêmes les narrateurs des faits, ou qu'ils nous soient narrés par d'autres.

Mais ce moyen d'appréciation manque quand le fait est rapporté sans circonstances accessoires; et c'est ici surtout qu'il importe d'appliquer la règle, attendu que, pour faire comprendre sa pensée, on n'a d'autre ressource que la variabilité ou l'invariabilité du participe présent.

Que, par exemple, je dise, *en entrant chez cette femme, je l'ai trouvée BOUILLANT de colère*, par cela seul que je dis *bouillant*, et non *bouillante*, on doit entendre que je parle de l'instant où la colère de cette femme était à son plus haut degré d'exaltation; et si, au contraire, je n'avais à exprimer que l'émotion vive encore qui suit cette exaltation, je dirais *bouillante* de colère.

1^{re} Remarque. — Si ces mêmes participes présents, *chancelant, écumant, frémissant, haletant, palpitant, tremblant, tressaillant, vacillant*, sont employés étant précédés du verbe *être*, on ne peut plus les écrire indifféremment variables ou invariables: par cela seul qu'à tort ou à raison celui qui parle les emploie avec *être*, il les fait adjectifs: *ces hommes commencent à être CHANCELANTS sur leurs jambes, et VACILLANTS dans leurs démarches*. — Quand nous les vîmes, ils étaient HALETANTS, PALPITANTS, TREMBLANTS, TRESSAILLANTS, FRÉMISSANTS (1).

2^e Remarque. — En pratique, outre beaucoup de formules, de tournures qui portent le cachet d'une époque reculée, il existe bon nombre de participes présents que nous écrivons comme ils s'écrivaient lorsque la langue était à demi barbare. Ainsi les praticiens d'aujourd'hui vont jusqu'à ortho-

(1) Voyez notre *Nouvelle théorie du participe présent*, d'où nous avons extraits les exercices qui précèdent et où chacun des quatre cents adjectifs verbaux de notre langue est rangé par ordre alphabétique et traité dans toute son étendue.

graphier comme du temps que *tous* les participes présents étaient variables : les *AYANTS droit*, les *AYANTS cause* ; les *filles USANTES* et *JOUISSANTES* de leurs droits, etc., etc.

On ne saurait voir dans une telle orthographe que l'effet de l'empire de l'habitude et de la tradition. Effectivement, le langage des lois, des formules judiciaires, de certains actes publics, étant de son essence un langage traditionnel et sacramentel, emprunté à un temps où la langue était en travail et se transformait, il n'est pas étonnant qu'en passant jusqu'à nous il ait conservé dans ses formes les vices de son origine. Mais ce que nous voudrions, c'est que, tout en conservant ces expressions du passé, on leur fît sentir dans leur orthographe l'action commune de la règle : en écrivant les *AYANT droit*, les *AYANT cause*, les *filles USANT* et *JOUISSANT* de leurs droits, etc., etc., on aura satisfait à la grammaire sans rien ôter à l'expression.

CHAPITRE IX.

DU PARTICIPE PASSÉ.

337. — Comme il n'est guère possible d'établir des règles solides sur l'accord des participes passés qu'en basant ces règles sur l'espèce des verbes, nous rentrerons dans cette matière.

338. — Comme on l'a déjà vu, page 34, nous n'avons que cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*.

Du verbe ACTIF.

339. — On appelle *actif* tout verbe qui peut avoir un régime direct.

Or on reconnaît qu'un verbe est actif, quand il peut être suivi de l'un des mots *quelqu'un*, *quelque chose*. Ainsi, *aimer*, *étudier*, *cherir*, *faire*, *concevoir*, etc., sont des verbes actifs, car on peut dire *aimer quelqu'un*, *étudier quelque chose*, etc.

340. — Mais comme le verbe actif peut devenir *passif*, et que cette transformation influe sur l'accord du participe, nous ajouterons :

4° Un
actif (pa
2° Un
tantôt pa
si le suj
J'ai es
Embr
reste act
Ces da
Salué
Il rest
dames o
Ces en
Occup
Il rest
les enfan

341. —
be actif c
mais sup
Les en
Cultu
Ce ver
tion ; ma
tes, qn m
ennemis l
Cette b
Cassée
Ce ver
la boutei
chose, ni
verbe pas

(1) Nous n
mement disti
attendu que l
distinction.

1° Un verbe actif conjugué avec *avoir* reste toujours actif (*pas d'exception*);

2° Un verbe actif conjugué avec *être* est tantôt actif et tantôt passif; il est actif si le sujet fait l'action, et passif si le sujet la supporte.

J'ai EMBRASSÉ ma mère.

Embrassé vient du verbe actif *embrasser quelqu'un*; il reste actif, parce qu'il est conjugué avec *avoir* (1).

Ces dames se sont SALUÉES.

Saluées vient du verbe actif *saluer quelqu'un*;

Il reste actif, parce que le sujet *dames* fait l'action : les dames ont salué elles.

Ces enfants se sont OCCUPÉS.

Occupés vient du verbe actif *occuper quelqu'un*;

Il reste actif, parce que le sujet *enfants* fait l'action : les enfants ont occupé eux.

Du verbe PASSIF.

541. — On appelle *passif* un verbe qui vient d'un verbe actif conjugué avec *être*, et dont le sujet ne fait pas, mais supporte l'action.

Les ennemis ont été CULBUTÉS par nos troupes.

Culbutés vient du verbe actif *culbuter quelqu'un*.

Ce verbe resterait actif, si le sujet *ennemis* faisait l'action; mais par cette expression, *les ennemis ont été culbutés*, on indique clairement qu'au lieu de faire l'action, les ennemis la supportent : le verbe est donc passif.

Cette bouteille s'est CASSÉE.

Cassée vient du verbe actif *casser quelque chose*;

Ce verbe resterait actif, si le sujet faisait l'action. Mais la bouteille ne casse pas; elle ne peut casser quelque chose, ni se casser elle-même : *s'est cassée* est donc un verbe passif.

(1) Nous ne saurions trop engager les maîtres à exiger que leurs élèves sachent distinguer infailliblement chaque verbe par son genre, attendu que l'étude des participes ne consiste guère qu'à savoir faire cette distinction.

La porte s'est OUVERTE.

Ouverte vient du verbe actif *ouvrir quelque chose* ;

Ce verbe resterait actif, si le sujet *porte* faisait l'action. Mais la porte n'a pas ouvert, n'a pu ouvrir : *s'est ouverte*, est donc un verbe passif.

Or un verbe n'est passif qu'autant,

1° *Qu'il vient d'un verbe ACTIF* ;

2° *Que ce verbe est conjugué avec ÊTRE* ;

3° *Que le sujet supporte l'action.*

Du verbe NEUTRE.

542. — Ainsi que le verbe actif, le verbe *neutre* exprime souvent une action faite par le sujet ; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : *je marche, tu cours, il voyage*.

Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de *quelqu'un* ni de *quelque chose*. Or, *dormir, régner, plaire, convenir*, sont neutres, car on ne peut dire, *dormir quelqu'un, régner, convenir quelque chose* (1).

La plupart des verbes neutres se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être*.

Les verbes neutres conjugués avec *avoir* sont invariables au participe (*pas d'exception*).

543. — Les verbes neutres conjugués avec *être* sont tous variables au participe, excepté ceux dont la signification permet de les conjuguer avec *avoir*. *Arriver, par-*

(1) Mais de crainte que cette distinction ne soit encore une difficulté, nous allons donner un moyen infaillible d'éviter toute confusion.

Lorsque, pour découvrir l'espèce d'un verbe, on essaie de le faire suivre des mots *quelqu'un* ou *quelque chose*, il faut bien se garder de le faire précéder d'aucun autre verbe que de *peut-on* ?

Ainsi, pour trouver l'espèce des verbes *périr, mourir, rendre, voyager, lire, naître, tomber, dire, croître*, etc., il faut prendre le verbe à l'infinitif et se questionner de cette manière :

Peut-on *périr* quelqu'un ou *périr* quelque chose ? — Non. (Le verbe est donc neutre.) — Peut-on *mourir* quelqu'un ou *mourir* quelque chose ? — Non. (Le verbe est donc neutre.) — Peut-on *rendre* quelqu'un ou *rendre* quelque chose ? — Oui. (Le verbe est donc actif.) — Peut-on *voyager* quelqu'un ou *voyager* quelque chose ? — Non. (Le verbe est donc neutre.) Etc., etc.

tir, tomb
et font,
partis, et
parce qu
car on n
né, etc.

Mais i
neutres s
elles se s
verbes pe
significat
ils ONT NU
PARLE à n
conjugué

544. —
conjuguer
comme je
visent en

545. —
qui ne per
noms de la
se souveni
s'enfuir, s
qui font je
repens, et
repens.

546. —
qui, toute
personne,
tu te félici
nuisez, ils
dentels, c
nom : je pl
tu vantes,
C'est pour
à l'auxiliaire
l'oreille à dir
est, etc.

tir, tomber, naître, mourir, venir, etc., sont variables; et *font, nous sommes arrivés, elle est arrivée, ils sont partis, elles sont tombées, nous sommes nés, ils sont morts*, parce qu'on ne pourrait conjuguer ces verbes avec *avoir*; car on ne dit pas, *j'ai arrivé, j'ai parti, j'ai mort, j'ai né*, etc.

Mais il faut écrire, sans les faire varier, les participes neutres suivants : *ils se sont NUI, nous nous sommes PARLÉ, elles se sont SOURI, ils se sont SUCCÉDÉ*, etc., parce que ces verbes peuvent être conjugués avec *avoir*, sans que leur signification en souffre : *ils se sont nuï* peut se rendre par *ils ONT NUI à eux*; *nous nous sommes parlé*, par *nous AVONS PARLÉ à nous*, etc.; c'est par euphonie qu'ils sont ainsi conjugués avec *être*.

Des verbes PRONOMINAUX.

544. — On appelle *pronominaux*, les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme *je me console, tu te rappelles, il se flatte*. Ils se divisent en *essentiels* et en *accidentels*.

545. — Les verbes *pronominaux essentiels* sont ceux qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne; tels sont *s'abstenir, s'emparer, se souvenir, se repentir, s'écouler, se réfugier, s'en aller, s'enfuir, s'évanouir, s'empresser, s'envoler, se moquer*, etc.; qui font *je m'abstiens, je m'empare, je me souviens, je me repens*, etc., et non *j'abstiens, j'empare, je souviens, je repens*.

546. — Les verbes *pronominaux accidentels* sont ceux qui, tout en étant conjugués avec deux pronoms de la même personne, peuvent se conjuguer avec un seul. *Je me plains, tu te félicites, il se vante, nous nous engageons, vous vous amusez, ils se parlent*, sont des verbes *pronominaux accidentels*, car ils peuvent se conjuguer avec un seul pronom : *je plains, tu plains; je félicite, tu félicites; je vante, tu vantes*, etc.

C'est pour l'harmonie seule que l'auxiliaire *être* se trouve substitué à l'auxiliaire *avoir*; par là, on évite ce qu'il y aurait de blessant pour l'oreille à dire, *ces enfants se ont frappés, elle s'a occupée, il s'a approché*, etc.

547. — *Remarque.* — Les verbes pronominaux *accidentels* ne sont rien autre chose que des verbes actifs, passifs, neutres ou impersonnels.

Or si je dis, *vous vous êtes BLESSÉ*, j'emploie un verbe pronominal *accidentel*, parce qu'il peut se conjuguer avec un seul pronom, *je blesse, tu blesse*, etc.

Et en disant, *nous nous sommes SOUVENUS de cela*, je me sers d'un verbe pronominal *essentiel*, parce que, pour le conjuguer, il faut indispensablement deux pronoms de la même personne. En effet, on ne dit pas avec un seul pronom, *je souviens, tu souviens*, mais *je me souviens, tu te souviens*, etc.

Des verbes IMPERSONNELS.

548. — On appelle *impersonnels* les verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier, comme *il faut, il pleut, il y a, il neige*, etc.

Mais il est des verbes actifs, des passifs, des neutres et des pronominaux, qui deviennent impersonnels; c'est lorsque étant précédés du pronom *il*, ce pronom ne se rapporte à rien : *IL a été ORDONNÉ que.... IL est SURVENU des événements; depuis lors, IL s'est ÉCOULÉ vingt jours; IL est utile que... IL est vrai que....* etc.

Le participe de tout verbe impersonnel est invariable.

On écrira donc, sans les faire varier, les participes des phrases suivantes :

IL lui fut PAYÉ une somme importante.

IL s'est PORTÉ une infinité de personnes sur la place.

IL est ARRIVÉ trois dames dans cette voiture, etc.

RÈGLE DES PARTICIPES PASSÉS.

Les participes passés ne sont assujettis qu'à deux seules règles, quelle que soit la forme sous laquelle ils soient employés.

PREMIÈRE RÈGLE.

549. — S'accorde avec le régime direct, *Tout participe ACTIF*, quand ce régime est avant le participe : *Voilà les livres que j'ai ACHETÉS.*

550. —

1^{re} Tout

2^{re} Tout

la significa

Elle est AR

3^{re} Tout

en sommes

D'après

qu'il est in

et du régi

son espèce

551. —

pagné d'a

s'accorde

rapporte.

Cette da

dans nos b

TUE auprè

551 bis. —

qui s'emploie

les de pratique

renouvelé l'éc

ginal, etc. Al

placés après

par la cour

copie de sa m

Nous au

La est acti

(1) La Gran

pronom du v

second pron

mots nous no

enfants de di

juer, nous a

facile à prou

toujours de l

SECONDE RÉGLE.

530. — S'accordent avec le *sujet*,

1^o Tout participe PASSIF : *Nous avons été FRAPPÉS* ;

2^o Tout participe NEUTRE conjugué avec ÊTRE, et dont la signification ne permet pas de le conjuguer avec AVOIR : *Elle est ARRIVÉE, ils sont PARTIS* ;

3^o Tout participe PRONOMINAL ESSENTIEL : *Nous nous en sommes REPENTIS, elles se sont ÉVANOUIES*, etc. (1).

D'après ces règles, nous le répéterons encore, on sent qu'il est indispensable de connaître ce qui est dit du *sujet* et du *régime*, et de savoir distinguer chaque verbe par son espèce.

531. — *Remarque.* — Tout participe qui n'est accompagné d'aucun auxiliaire est un véritable adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Cette dame, FRAPPÉE de cette nouvelle, tomba ÉVANOUIE dans nos bras. — Sa vieillesse paraissait FLÉTRIE et ADATÉE auprès de celle de Mentor.

531 bis. — Il faut en excepter *vu, tu, approuvé, collationné, certifié*, etc., qui s'emploient d'une manière invariable et absolue dans certaines formules de pratique et d'administration : *vu par la cour les pièces mentionnées ; renouvelé l'écriture et dûment ; CERTIFIÉ la présente copie conforme à l'original*, etc. Alors ces participes sont les premiers mots de la phrase. Mais placés après le nom, ils en prennent le genre et le nombre : *les pièces vues par la cour sont volumineuses ; l'écriture APPROUVÉE par lui équivaut à une copie de sa main.*

Exercices sur les règles des participes.

Nous avons LU cet ouvrage avec plaisir.

Lu est actif (*lire quelque chose*) ; conjugué avec avoir, il reste actif, il y

(1) La Grammaire considère avec raison comme régime direct le second pronom du verbe essentiellement pronominal, et, en réalité, c'est avec ce second pronom que cet accord a lieu. Mais comme, par exemple, dans ces mots *nous nous sommes aperçus* qu'on s'est trompé, il est aussi difficile aux enfants de distinguer qu'aux maîtres de détacher ce régime et de l'expliquer, nous avons préféré dire que l'accord se fait avec le *sujet*, toujours facile à trouver. Cela est sans inconvénient, le sujet et le régime étant toujours de la même personne.

aura accord si le régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *vous avez lu quoi ?* — cet ouvrage : ce régime se trouvant après le participe, pas d'accord.

Nous avons REÇU les fruits que vous nous avez ENVOYÉS.

Reçu et *envoyé* sont actifs (*recevoir, envoyer quelque chose*), conjugués avec *avoir*, ils restent actifs; il y aura accord avec le régime, si toutefois ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *Vous avez reçu quoi ?* — ces fruits : ce mot étant après le participe *reçu*, point d'accord. *Vous avez envoyé quoi ?* — les fruits : ce mot étant avant le participe *envoyé*, accord.

Plusieurs voleurs ont été ARRÊTÉS.

Arrêtés vient du verbe actif *arrêter quelqu'un*, conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet *voleurs* fait l'action; et passif, si ce sujet supporte l'action. Mais quand je dis *les voleurs ont été arrêtés*, je vois que les voleurs ne font pas mais supportent l'action : le verbe est donc passif, et s'accorde avec le sujet *voleurs*.

Les prix se sont DISTRIBUÉS hier.

Distribués vient du verbe actif *distribuer quelque chose*; conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet fait l'action; mais je vois que les prix ne font pas l'action de distribuer : le verbe est donc passif, il s'accorde avec le sujet *prix*.

Mes tantes sont ARRIVÉES hier au soir.

Arrivées est neutre (on ne dit pas *arriver quelqu'un*).

Ce verbe ne pourrait se conjuguer avec *avoir*; car on ne dit pas *j'ai arrivé* : il est donc variable, et s'accorde avec le sujet *tantes*.

Ces personnes se sont PARLÉ.

Parlé est neutre (on ne dit pas *parler quelqu'un*).

Et quoique ce verbe soit conjugué avec *être*, j'ai trouvé qu'il peut se conjuguer avec *avoir*; car on peut dire *j'ai parlé, tu as parlé, etc.* : ces personnes ont parlé : ce participe reste donc invariable.

Ces messieurs ont toujours VÉCU en bonne intelligence.

Vécu est neutre (on ne dit pas *vivre quelqu'un*); conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Vous vous êtes ENPRESSÉES de vous écrire.

Enpressées est pronominal essentiel, car ce verbe ne peut se conjuguer

strictement qu'avec
l'impersonnel, et

Ses créan

Abstenus est
siens): accord

Il est PASSE

Passé et arr
rapportant

Je leur a

écrit et répo
avec avoir, il
écrit quoi? elle
phrase, point d

Les mau

Fait est ici in
rien : or il est

552. —
des choses
ces pêches é
dire nous a

Le pronon
exprimer qu
quelles il se
rect, p

Ces pêches
avons MANG
non toutes
partie : or,
le régime in

Mais il n
relatif en d
qui le suit

le en disant :
après le par-

entement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je m'empresse, tu t'empresses*, et non *j'empresse, tu empresses*, accord avec le sujet *même*.

ENVYÉS.

Ses créanciers se sont ABSTENUS de le poursuivre.

), conjugués
e. si toutefois
us avons reçu
int d'accord.
participe en-

Abstenu est pronominal essentiel (on dit *je m'abstiens*, et non *j'abstiens*) : accord avec le sujet *créanciers*.

Il est PASSÉ, il est ARRIVÉ deux courriers.

Passé et *arrivé* sont ici impersonnels, le pronom *il*, qui les précède, ne se rapportant à rien : or ils sont invariables.

Je leur ai ÉCRIT, et elles m'ont RÉPONDU.

avec dire, il
jet supporte
que les vo-
ne passif, et

Écrit et *répondu* sont actifs (*écrire, répondre quelque chose*) : Conjugués avec *avoir*, ils restent actifs. Cherchons-en les régimes en disant : *j'ai écrit quoi? elles ont répondu quoi?* Nul régime n'étant exprimé dans la phrase, point d'accord.

Les mauvais temps qu'il a FAIT.

onjugué avec
prix ne font
orde avec le

Fait est ici impersonnel ; le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : or il est invariable.

Remarque importante.

dit pas j'ai

552. — Le régime direct exprime toujours la totalité des choses ou des personnes nommées dans la phrase : *ces pêches étant mûres, nous LES avons cueillies*, c'est-à-dire nous avons cueilli toutes les pêches dont on parle.

ut se con-
ce

Le pronom relatif *en* signifiant DE CELA, ou ne pouvant exprimer qu'une partie des personnes ou des choses auxquelles il se rapporte, ne saurait jamais être régime direct, et conséquemment faire varier le participe :

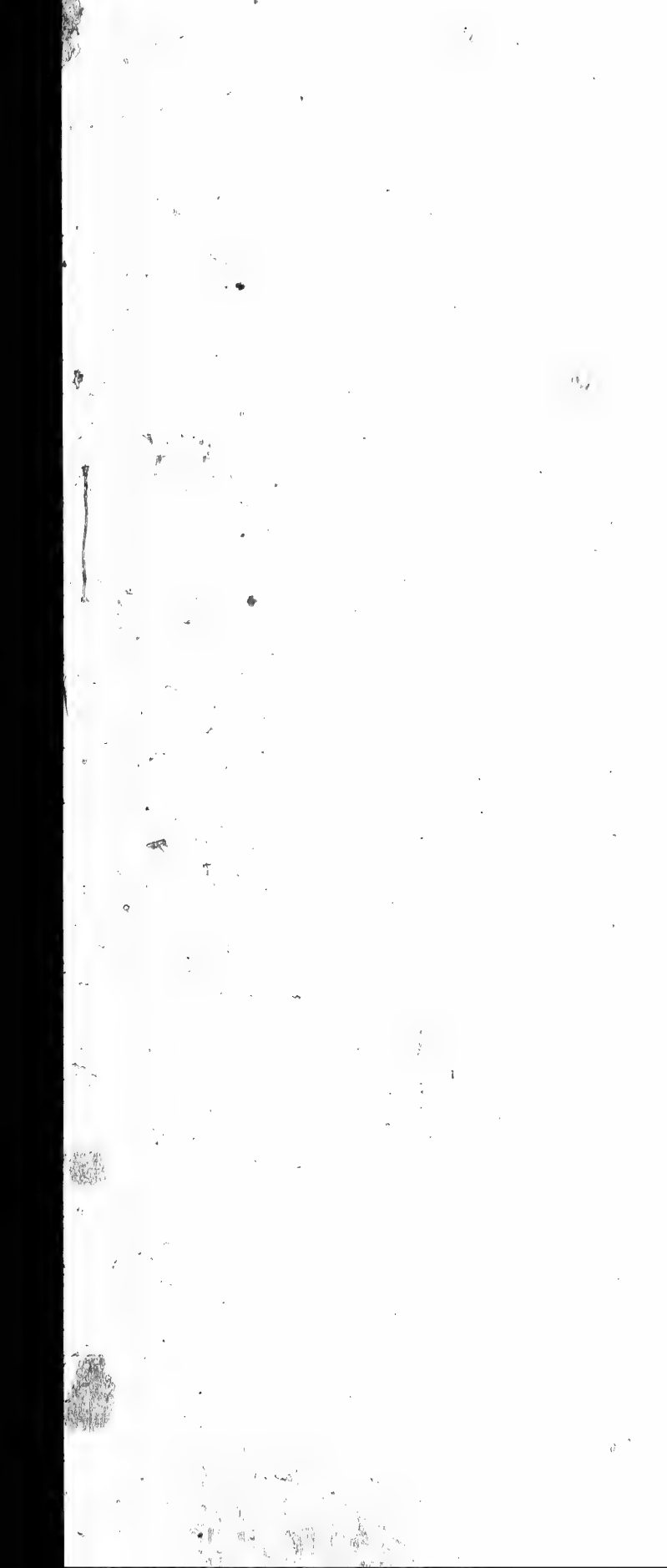
ligence.

Ces pêches étant mûres, nous EN avons CUEILLI, nous EN avons MANGÉ ; c'est-à-dire nous avons cueilli et mangé, non toutes les pêches dont on parle, mais seulement une partie : or, tout participe qui n'a d'autre rapport qu'avec le régime indirect *en* reste invariable.

ve avoir, il

Mais il ne faut pas conclure de là que la présence du relatif *en* dans une phrase suffit pour que le participe qui le suit soit toujours invariable ; car, outre ce régime

conjuguer



indirect *en*, il arrive quelquefois que le participe a, comme dans les phrases suivantes, un régime direct avec lequel il s'accorde.

Je LES en ai REMERCIÉS, je LES en avais PRIÉS, nous NOUS en sommes CHARGÉS, il NOUS en a PRÉVENUS; ils s'en étaient d'abord APPROCHÉS, mais bientôt ils s'en sont ÉLOIGNÉS.

De même on dira, *combien de livres j'ai ACHETÉS! combien j'en ai LU! combien de lettres il a REÇUES! combien il en a ÉCRIT lui-même!*

Suite des exercices sur les participes.

Ces élèves ont OBTENU les premiers prix.

Obtenu vient du verbe actif *obtenir quelque chose*. Conjugué avec *avoir*, il reste actif : accord avec le régime, si ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : les élèves ont obtenu quoi? — les prix : ce mot *prix* étant après le participe, pas d'accord.

Elles se sont TOURMENTÉES.

Tourmentées vient du verbe actif *tourmenter quelqu'un*. Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *elles* fait l'action. Elles ont tourmenté qui? — *elles*, exprimé par *se* : accord.

Quant à ces fleurs, je les ai ARROSÉES.

Arrosées vient du verbe actif *arroser quelque chose*. Avec *avoir*, il reste actif : j'ai arrosé quoi? — les fleurs : accord, parce que ce régime *fleurs* est avant le participe.

A cette nouvelle, ils restèrent ÉTONNÉS et ne sachant plus quel parti prendre.

Le participe *étonnés*, n'étant accompagné ni du verbe *avoir* ni du verbe *être*, fait la fonction d'adjectif : accord avec *ils*.

Les fruits se sont VENDUS cher cette année.

Vendus vient du verbe actif *vendre quelque chose*. Comme il est conjugué avec *être*, et que le sujet *fruits* ne fait pas l'action de vendre, il devient passif : accord avec ce sujet.

Ces jeunes gens se sont REPOUSSÉS.

Repoussés vient du verbe actif *repousser quelqu'un*. Quoiqu'il soit con-

jugué avec *être*, repousser : il

Cette aff

Jugé vient ne pouvant fa sujet.

Nous av

Voyagé est invariable, pa

Les deua ont pas PA

Parlé et p parative, quel avoir.

Ces frui

Mangé est actif. Mais ici fruits, parce quand je n'en partie de cela le participe q

Cette ba

Consumé être, il sera a Mais la bûche supportée, p avec ce sujet

Mes onc

Revenus es pourrait se e variable, et s

Leurs s CIÉS.

Remercie actif. J'ai re

Nous ne sidérée.

Repentie

jugué avec être, il reste actif, parce que le sujet *jeunes gens* fait l'action de repousser : ils ont repoussé *qui* ? — *eux*, exprimé par *se* : accord.

Cette affaire s'est JUGÉE hier.

Jugée vient du verbe actif *juger quelque chose*. Mais le sujet *affaire* ne pouvant faire l'action de juger, le verbe devient passif : accord avec ce sujet.

Nous avons VOYAGÉ en Italie.

Voyagé est neutre (on ne dit pas *voyager quelqu'un*). Ce participe est invariable, parce qu'il est conjugué avec *avoir*.

Les deux heures que ces orateurs ont PARLÉ ne nous ont pas PARU longues.

Parlé et *paru* sont neutres (on ne dit pas *parler quelque chose, paraître quelqu'un*). Ils sont invariables, parce qu'ils sont conjugués avec *avoir*.

Ces fruits étant mûrs, j'en ai MANGÉ.

Mangé est actif (*manger quelque chose*). Conjugué avec *avoir*, il reste actif. Mais ici je ne puis dire *j'ai mangé quoi* ? pour avoir la réponse *les fruits*, parce que ce serait faire entendre que j'ai mangé tous les fruits, quand je n'en ai mangé qu'une partie. Le pronom *en* signifiant de cela *une partie de cela*, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Cette bûche s'est CONSUMÉE.

Consumée vient du verbe actif *consumer quelque chose*. Conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet *bûche* fait l'action, et passif s'il ne la fait pas. Mais la bûche n'a pu faire l'action de consumer ; au contraire, elle l'a supportée, puisqu'elle a été consumée : le verbe est donc passif : accord avec ce sujet.

Mes oncles sont REVENUS de leur voyage.

Revenus est neutre (on ne dit pas *revenir quelqu'un*) ; et comme il ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, puisqu'on ne dit pas *j'ai revenu*, il est variable, et s'accorde avec le sujet *oncles*.

Leurs services m'ont été fort utiles, je les en ai REMERCIÉS.

Remerciés est actif (*remercier quelqu'un*). Conjugué avec *avoir*, il reste actif. *J'ai remercié qui* ? — *eux*, exprimé par *les* : accord.

Nous nous sommes RÉPENTIS de cette démarche inconsiderée.

Répentis est pronominal essentiel, parce qu'on ne peut le conjuguer

autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je me repens, ils se repens, et nous jarepens, tu repens* : accord avec le sujet *nous*.

Les six ans qu'il a RÉGNÉ sont une chaîne de malheurs.

Régné est neutre (on ne dit pas *réguer quelque chose*). Conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Ces demoiselles sont PARTIES ce matin.

Parties est neutre (on ne dit pas *partir quelqu'un*). Comme il ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, puisqu'on ne dit pas *j'ai parti*, il y a accord avec le sujet *demoiselles*.

Ils se sont NUI par leur empressement.

Nui est neutre (on ne dit pas *nuire quelqu'un*). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il est invariable, parce qu'il a un sens qui permet de le conjuguer avec *avoir* : on dit bien *j'ai nui, tu as nui*.

Trois ans se sont ÉCOULÉS, et notre espérance s'est ÉVANOUIE.

Écoulés et *évanouie* sont pronominaux essentiels, parce qu'en parlant du temps, on ne dirait pas *il écoute*, mais *il s'écoule* ; on ne dirait pas non plus *j'évanouis*, mais *je m'évanouis* : accord avec les sujets *ans* et *espérance*.

Ces hommes n'ont pas la qualité qu'ils se sont ARROGÉE.

Arrogée est actif (*s'arroger quelque chose*). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *hommes* fait l'action. Ils se sont arrogé *quoi ? la qualité* : accord.

Remarque. De tous les verbes pronominaux essentiels, *s'arroger* est le seul qui puisse avoir un nom pour régime direct ; aussi le range-t-on dans la classe des verbes actifs en lui en appliquant la règle.

L'eau s'est RÉDUITE.

Réduite vient du verbe actif *réduire quelque chose*. Comme il est conjugué avec *être*, et que le sujet *eau* ne fait pas l'action de réduire, puisque, au contraire, elle est réduite, il devient passif : accord avec ce sujet.

Il est SURVENU des événements fâcheux.

Survvenu est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Quant aux fleurs de ce jardin, j'en ai CUEILLI.

Cueilli vient du verbe actif *cueillir quelque chose*. Mais ici je ne puis dire *j'ai cueilli quoi ?* pour avoir la réponse *les fleurs*, parce que ce serait faire entendre que j'ai cueilli toutes les fleurs dont il est question, quand

je n'en ai
tis de cela
participe

Il a é

Formé e
cette phras

Les tr

Voyagé
avoir, il e

Re a é

Préparé
à rien : or

553.

faut avan

Si l'un
nécessair

Les en

Vus vi

Tombe

Le rég

au partic

Vos sa

TENDUES

Enten

tir est ne

Le rég

au partic

554. -

l'un et l'a

La lett

Faites-

régime a

Je n'en ai cueilli qu'une partie : le pronom *en*, signifiant de *cela*, une partie de *cela*, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Il a été FORMÉ des établissements pour....

Formé est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Les trois mois qu'il a VOYAGÉ ont remis sa santé.

Voyagé est neutre (on ne dit pas *voyager quelqu'un*). Conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Il a été PRÉPARÉ une pièce pour vous recevoir.

Préparé est ici impersonnel, le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : or il est invariable.

Des participes suivis d'un verbe.

553. — Lorsqu'un participe est suivi d'un verbe, il faut avant tout s'assurer de l'espèce des deux verbes.

Si l'un est actif, l'autre neutre, le régime appartient nécessairement au verbe actif.

Les enfants que j'ai vus tomber.

Vus vient du verbe actif *voir* *quelqu'un*.

Tomber est neutre (on ne dit pas *tomber quelqu'un*).

Le régime *que*, représentant *enfants*, appartient donc au participe *vus* : accord avec ce régime.

Vos sœurs ne sont pas dans leur chambre : je les ai ENTENDUES SORTIR.

Entendues vient du verbe actif *entendre* *quelqu'un*. *Sortir* est neutre (on ne dit pas *sortir quelqu'un*).

Le régime *les*, représentant *sœurs*, appartient encore au participe actif *entendues* : accord avec ce régime.

554. — Mais si le participe et le verbe suivant sont l'un et l'autre *actifs*, comme dans

La lettre que j'ai ENTENDU LIRE,

Faites-vous ces deux questions, en plaçant ainsi le régime alternativement après les deux verbes :

Ai-je entendu la lettre lire?

Ai-je entendu lire la lettre?

Le sens est *j'ai entendu lire la lettre*. Ce régime *lettre* appartenant au verbe *lire*, le participe reste invariable. (Le régime appartient toujours à celui des deux verbes après lequel il convient de le placer.)

Les blés que j'ai vu moissonner.

Vu et *moissonner* sont actifs (*voir moissonner quelque chose*). Disons donc :

Ai-je vu les blés moissonner?

Ai-je vu moissonner les blés?

Le sens est *j'ai vu moissonner les blés*. Ce mot *blés* se plaçant mieux après l'infinitif *moissonner*, en est le régime : or le participe est invariable.

Les enfants que j'ai vus étudier sont attentifs.

Vus et *étudier* sont actifs (*voir quelqu'un, étudier quelque chose*). Disons encore :

Ai-je vu étudier les enfants?

Ai-je vu les enfants étudier?

Le sens est *j'ai vu les enfants étudier* : or, le mot *enfants* se plaçant mieux après le participe *vu*, en est le régime : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai vu étudier les enfants*, car la phrase ne dit pas qu'on étudie les enfants.

Voilà les dames que j'ai ENTENDUES chanter.

Entendues et *chanter* étant actifs, disons encore :

Ai-je entendu chanter les dames?

Ai-je entendu les dames chanter?

Le sens est *j'ai entendu les dames chanter*, qui *chantaient* : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai entendu chanter les dames*, attendu qu'on ne chante pas les dames.

Voilà les livres que vous lui avez RECOMMANDÉ d'apporter.

Recommandé et *apporter* sont actifs (*recommander, apporter quelque chose*).

Avez-vous recommandé les livres?

Ave

Le s

Et ce m
ter qu'
invaria

Les

Emp

A-t-

A-t-

Le s

Les

DIASSE.

Dési

chose).

Avez

Avez

Le s

matique

dier, le

533.

entendu

variable

dà; c'es

tiré tou

a voulu

parce q

533 b

tomber,

Lai

Venir.

dire ven

au partic

Sophi

écrire, j

Lai

Ai-je

Ou ai-

Le sen

Avez-vous recommandé d'apporter des livres?

Le sens est *vous avez recommandé d'apporter des livres*. Et ce mot *livres* se plaçant mieux après le verbe *apporter* qu'après le participe *recommandé*, ce participe est invariable.

Les deux ans qu'il a EMPLOYÉS à ÉTUDIER.

Employés et *étudier* étant actifs, dites encore :

A-t-il employé les ans à étudier?

A-t-il employé à étudier les ans?

Le sens est *il a employé les ans* : accord.

*Les mathématiques que vous avez DÉSIRÉ que j'ÉTU-
DIASSE.*

Désiré et *étudiasse* sont actifs (*désirer*, *étudier* quelque chose). Disons toujours :

Avez-vous désiré les mathématiques?

Avez-vous désiré que j'étudiasse les mathématiques?

Le sens est *vous avez désiré que j'étudiasse les mathématiques*. Et ce mot se plaçant mieux après le verbe *étudier*, le participe est invariable.

535. — Mais le second verbe est ordinairement sous-entendu après les participes *pu*, *dû*, *voulu*, qui restent invariables. *Il a fait toutes les démarches qu'il a pu, qu'il a dû*; c'est-à-dire *qu'il a pu, qu'il a dû faire*. — *Il en a retiré tous les avantages qu'il en a voulu*, c'est-à-dire *qu'il a voulu en retirer*. De plus, ces participes sont invariables, parce qu'ils sont neutres et conjugués avec *avoir*.

Exemples sur le participe LAISSÉ.

535 bis. — *Je les ai LAISSÉS venir, je les ai LAISSÉS tomber, je les ai LAISSÉS partir.*

Laisés est actif (*laisser* quelque chose).

Venir, *tomber* et *partir* étant neutres, puisqu'on ne peut dire *venir*, *tomber*, *partir* quelqu'un, le régime appartient au participe *laissé* : accord.

Sophie ayant voulu vous faire une lettre, je l'ai LAISSÉE écrire, je l'ai LAISSÉE répondre seule.

Laisée, *écrire* et *répondre* étant actifs, disons encore :

Ai-je laissé Sophie écrire et répondre?

Ou ai-je laissé écrire et répondre Sophie?

Le sens est *j'ai laissé Sophie écrire et répondre* : or,

Sophie se plaçant mieux après *laissé*, est le régime de ce participe : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai laissé écrire et répondre Sophie*, attendu qu'on ne peut dire *écrire, répondre quelqu'un*.

Il s'est dit le maître de ces objets, et on les lui a LAISSÉ prendre, on les lui a LAISSÉ enlever.

Laissé, prendre et enlever étant actifs, disons encore :

A-t-on laissé les objets prendre et enlever ?

Ou a-t-on laissé prendre et enlever les objets ?

Le sens est *on a laissé prendre et enlever les objets*.

Or le nom *objets*, se plaçant mieux après *prendre et enlever*, en est le régime, et conséquemment *laissé* reste invariable.

Quelquefois chacun des deux verbes a un régime ; alors il ne saurait y avoir de difficulté : *Je les ai LAISSÉS TERMINER leurs travaux*. C'est-à-dire j'ai laissé eux terminer leurs travaux : le participe *laissés* s'accorde donc avec son régime *les*.

Ce cas se présente aussi après d'autres verbes :

Je les ai VUS ETUDIER leurs leçons. C'est-à-dire j'ai vu eux étudier leurs leçons.

Nous les avons ENTENDUS POUSSER des cris. C'est-à-dire nous avons entendu eux pousser des cris.

Des participes EU et DONNÉ.

556. Lorsque les participes *eu* et *donné* sont avant un verbe à l'infinitif, comme dans

Les difficultés que j'ai EUES à COMBATTRE,

Les livres que vous m'avez DONNÉS à LIRE,

On fait de préférence retomber le régime sur le participe, quoique ces phrases puissent se tourner également par

J'ai eu des difficultés à combattre,

J'ai eu à combattre des difficultés ;

Vous m'avez donné des livres à lire,

Vous m'avez donné à lire des livres.

Nous écrirons donc,

*Il s'est ac-
faire et des*

557. — I
avant un v
bes actifs :
a FAITES.

Mais plac
est toujours
signification
avec le ver
faire instru

Les enf
jours FAIT I

Voilà ce
MÉPRISER, l

558. —
tique.

Il est pe
contré ma
ma tante,

L' est pr
bre de ph
point sur

Cette de
c'est-à-dir
instruite,

Cette da
et plus ob
plus aimat
obligeante

L'affair
vous l'av

Il s'est acquitté des commissions qu'on lui a DONNÉES à faire et des devoirs qu'il a EUS à remplir.

Du participe FAIT.

537. — Le participe *fait* est actif, quand il n'est pas avant un verbe à l'infinitif; il suit alors la règle des verbes actifs: *Elle a FAIT ses devoirs. Les belles actions qu'il a FAITES.*

Mais placé avant un verbe à l'infinitif, le participe *fait* est toujours invariable, parce qu'il ne conserve plus sa signification active, *faire quelque chose*. Il ne présente, avec le verbe qui le suit, qu'une seule idée; tels sont *faire instruire, faire souffrir, faire marcher, etc.*

Les enfants que vous avez FAIT INSTRUIRE se sont toujours FAIT REMARQUER par leur zèle.

Voilà ce qui les a FAIT MOURIR; cette action les a FAIT MÉPRISER, les a FAIT DÉTESTER.

Du pronom L'.

538. — *L'* est pronom personnel ou pronom elliptique.

Il est personnel lorsqu'il représente un nom: *J'ai rencontré ma tante, et L'a embrassée. J'ai embrassé qui? — ma tante*, représentée par *l'* pronom personnel: accord.

L' est pronom elliptique, quand il représente un membre de phrase; alors, comme il signifie *cela*, il n'influe point sur le participe:

Cette demoiselle est plus instruite que je ne l'avais pensé; c'est-à-dire plus instruite que je n'avais pensé qu'elle fût instruite, plus instruite que je n'avais pensé cela.

Cette dame est plus aimable que je ne l'avais cru d'abord, et plus obligeante que je ne l'avais présumé; c'est-à-dire plus aimable, plus obligeante que je n'avais cru cela, plus obligeante que je n'avais présumé cela.

L'affaire a été terminée comme vous l'aviez prévu, comme vous l'aviez annoncé; c'est-à-dire comme vous aviez

prévu, comme vous aviez annoncé *cela*, qu'elle serait terminée.

De l'adverbe PEU avant un participe.

339. — L'adverbe *peu* a deux significations : ou il exprime *une petite quantité* ou il signifie le *manque*, l'*absence de la chose* ; c'est dans l'ensemble de la phrase qu'il faut chercher cette différence de signification.

Dans le premier cas, c'est-à-dire si le *peu* signifie *une petite quantité*, le participe s'accorde avec le nom qui suit le *peu* :

Le peu de fortune que nous avons ACQUISE est le fruit de longs travaux. Ici il y a de la fortune acquise, puisqu'on dit plus bas qu'elle est le fruit de longs travaux.

Dans le second cas, c'est-à-dire quand le *peu* signifie le *manque*, le participe demeure invariable.

Le peu de complaisance qu'il a MONTRÉ dans cette circonstance lui a fait tort. Dans cet exemple, il y a *manque* de complaisance ; et c'est ce *manque*, ce *défaut* de complaisance, qui lui a fait tort. (Le participe reste donc invariable.)

Remarques sur les participes de quelques verbes.

360. — Il y a des verbes dont les acceptions différentes font qu'ils se transforment en différentes espèces ; tels sont *accorder*, *courir*, *jouer*, *manquer*, *mêler*, *passer*, *porter*, *rentrer*, *sortir*, *taire*, *tourner*, *valoir*, *servir*, et une foule d'autres.

361. — ACCORDER ou s'ACCORDER quelque chose est ordinairement actif ; ce verbe cependant devient pronominal dans ces phrases : *Ils se sont accordés à dire que... ils ne se sont jamais accordés.*

362. — COURIR est neutre, lorsqu'il exprime une action qui ne sort pas du sujet : nous avons couru pour vous atteindre.

Courir est actif, 1^o quand il signifie être exposé à : les risques, les périls, les dangers que vous avez courus ; 2^o quand il est pris dans le sens de parcourir : j'ai couru la ville et la campagne ; la province que ces troupes ont courue. (ACAD.)

Quand courir se dit des personnes et des choses qu'on recherche avec empressement, il s'emploie particulièrement au passif : ce prédicateur est couru ; il n'y a pas assez de cette marchandise, tant elle est courue. (ACAD.)

363. — JOUER, dans *jouer une somme*, *jouer un rôle*, etc., est actif.

Jouer, dans s...

564. — MA...

565. — MÊL...

566. — PAS...

567. — POR...

568. — REN...

569. — SER...

570. — TA...

571. — T...

572. — SI...

573. — VA...

574. — VO...

575. — VO...

576. — VO...

577. — VO...

578. — VO...

579. — VO...

580. — VO...

581. — VO...

582. — VO...

583. — VO...

584. — VO...

585. — VO...

586. — VO...

587. — VO...

588. — VO...

589. — VO...

590. — VO...

Jouer, dans se jouer des difficultés, se jouer de quelqu'un, est pronominal.

564. — MANQUER est actif dans ce sens : *manquer une chose, la mal faire, ou ne pas l'atteindre, etc.* Manquer est neutre dans ces phrases : *les vires ont manqué; l'expérience lui a manqué; nous avons manqué périr, etc.*

565. — MÉLER quelque chose est actif; *se mêler de quelque chose est pronominal.*

566. — PASSER est actif, quand il signifie *employer ou consumer, intraduire, transmettre ou céder, traverser, etc.* : *les heures que nous avons passées à chasser; les vins qu'il a passés par fraude; les billets qu'il a passés à mon ordre; la rivière que nous avons passée, etc.*

Passer est neutre quand il exprime une action qui ne sort pas du sujet : *les beaux jours sont passés; vos amis sont passés, ne les attendez pas; la loi a passé; la faim lui a passé.*

567. — PORTER quelque chose est actif; *se porter bien, se porter mal, sont pronominaux : ils se sont bien portés, il se sont mal portés.*

568. — RENTRER est actif, quand il signifie *mettre dans l'intérieur d'un lieu un objet qui était hors de ce lieu* : *ce laboureur a rentré ses grains bien secs; ces arbutus auraient péri, si nous ne les eussions rentrés.*

Rentrer est neutre, lorsque l'action ne sort pas du sujet : *nous sommes rentrés à deux heures.*

569. — SORTIR est actif, quand il signifie *mettre hors d'un lieu une chose qui était dans ce lieu* : *il a payé au moyen de deux pièces d'or qu'il a sorties de sa bourse; les marchandises qu'il a sorties au devant de sa boutique lui ont été volées.*

Sortir est neutre, quand il exprime une action qui ne sort point du sujet : *nous sommes sortis ce matin.*

570. — TAIRE est actif dans ce sens : *taire un secret, une démarche; c'est-à-dire ne pas divulguer.* Se taire est pronominal : *il se sont tus.*

571. — TOURNER est actif dans *tourner un objet sur un autre sens, tourner le feuillet, etc.*

572. — SERVIR, ainsi que plusieurs autres verbes encore, est tour à tour *actif, passif, neutre, pronominal et impersonnel*, c'est-à-dire dans toutes les espèces. Servir est actif dans *servir quelqu'un à table, servir un ami, etc.* — Servir est passif dans ces phrases : *ces mets ont été servis trop tôt; ces pièces ont été servies par d'excellents artilleurs.* — Servir est neutre dans les deux exemples suivants : *ces objets m'ont servi dans mon voyage; cette démarche a servi à nous convaincre.* — Se servir est pronominal dans cette phrase : *ces messieurs se sont servis de ce moyen pour découvrir la vérité.* Ici se servir demande à être conjugué avec deux pronoms de la même personne pour conserver sa signification; on ne peut pas dire : *ces messieurs ont servi eux de ce moyen.* — Servir, enfin, devient impersonnel, comme dans *il a été servi à sa table des mets fort recherchés.* Ce verbe est ici impersonnel, parce que le pronom *il* qui le précède ne se rapporte à rien.

Quoiqu'il fût facile de décompter le nombre de ces exemples, ceux qui précèdent suffiront pour montrer combien il importe de ne s'en résorser qu'à la signification d'un verbe pour en déterminer l'espèce, et, conséquemment se fixer sur la variabilité ou l'invariabilité de son participe.

573. — VALOIR est actif quand il signifie *procurer, produire* : *je ne saurais vous dire tous les honneurs que m'a valu sa protection, c.-à-d. que m'a procurés sa protection.* — *La gloire immortelle que ces exploits lui ont valu, c.-à-d. procurée.* — Valoir est neutre lorsqu'il exprime le prix, la valeur des choses : *ces terres ont valu jusqu'à trois mille francs l'arpent.*

574. — *Côûtra*. Voici ce que l'Académie dit du participe passé de ce verbe :

« Le verbe *côûter* étant neutre est invariable au participe ; cependant plusieurs personnes écrivent : *les vingt mille francs que cette maison m'a côûtrés ; les efforts que ce travail m'a côûtrés ; la peine qu'il m'a côûtrés*. L'exactitude grammaticale exige : *les vingt mille francs que cette maison m'a côûté ; les efforts, la peine que ce travail m'a côûté*. » Dans quelque cas que ce soit, l'Académie écrit donc *côûté* sans jamais le faire varier.

Remarque. — Cette décision de l'Académie à l'égard du participe *côûté* a donné lieu à de nombreuses récriminations qui ne sont pas sans quelque fondement. Et malgré tout le respect que nous professons pour cette illustre société, nous oserons le dire, nous ne pourrions pas regarder comme une faute la déclinabilité du participe *côûté* dans la dernière des phrases qu'elle a rapportées, c'est-à-dire que nous ne nous ferions aucun scrupule d'écrire : *les efforts que ce travail m'a côûtrés*.

575. — Les participes *plu*, *déplu*, *complu*, sont tous jours invariables : *elle s'est plu à vous contredire ; ils s' sont plu à me persécuter*. (ACAD.)

CHAPITRE X.

DE L'ADVERBE.

575 bis. — *ALENTOUR* est un adverbe qui ne peut régir la préposition *de* : *toutes les dames étaient à table, et les messieurs ALENTOUR*. Or ne dites pas *alentour de sa maison, alentour de son jardin, mais autour de sa maison, autour de son jardin*.

576. — *AUPARAVANT* et *DAVANTAGE* sont des adverbes qui ne s'emploient qu'absolument : ils ne peuvent donc régir ni *de* ni *que*. Ne dites donc pas : *il a DAVANTAGE DE fortune que moi, AUPARAVANT qu'il parte ; mais il a PLUS DE fortune que moi ; AVANT qu'il parte*.

Remarque. — Si quelquefois *auparavant* et *davantage* sont suivis de l'un des mots *de* ou *que*, ce *de* ou ce *que* sont alors sous la dépendance de quelque verbe ou de quelque adjectif précédent, comme quand on dit : *Quoi qu'il fût content de son premier voyage, il l'est bien DAVANTAGE du second*. c.-à-d. *il est content du second*. — *Je serais satisfait de le voir prospérer, mais je désire encore DAVANTAGE qu'il conserve les principes de vertue que je lui ai inculqués*, c.-à-d. *je désire qu'il conserve*. — *Il veut leur intenter un procès ; mais il serait bon AUPARAVANT qu'il consultât un jurisconsulte*.

577. — *AUSSITÔT* s'emploie quelquefois par ellipse pour *aussitôt que* : *AUSSITÔT votre lettre reçue, je ferai cette dé-*

marche,
(ACAD.)

578.
et les adv
si éloquent

AUTAN
de charg
défiant.

AUSS
que vous

Si et t
est si for
s'est écha

579. —
de aussi
mais seu
vous ; il
vers ; rie
aux mot

580. —
dit l'Ac
beaucoup
BEAUCOUP
coup exi
COUP.

581. —
quelle m
moi ; voi

582.
démie l'e
nitive :
procès EN

583. —
on le che
Mais a
dans de
régimes
prépositi
il avait

marche, c'est-à-dire aussitôt que j'aurai reçu votre lettre. (ACAD.)

578. — Aussi et si n'accompagnent que les adjectifs et les adverbes : *il est AUSSI instruit que son père ; il parla si éloquentement qu'il persuada tout le monde.*

AUTANT et TANT se joignent aux autres mots : *j'ai AUTANT de charges que vous ; on l'a TANT trompé qu'il est devenu défiant.*

Aussi et AUTANT expriment la comparaison : *AUSSI grand que vous ; AUTANT de fruits que de fleurs.*

Si et TANT marquent le plus souvent l'étendue : *le vent est si fort qu'il rompt les arbres ; il a TANT couru, qu'il s'est échauffé.*

579. — Si et TANT, dit l'Académie, ont encore la valeur de *aussi, autant* ; alors ils entrent dans les comparaisons, mais seulement avec la négative : *il n'est pas si riche que vous ; il ne se porte pas si bien ; il ne fait pas de si beaux vers ; rien ne m'a TANT fâché que cette nouvelle.* (ACAD. aux mots *si et tant.*)

580. — BEAUCOUP. Avant un adjectif au comparatif, dit l'Académie, on met indifféremment *beaucoup* ou *de beaucoup* : *vous êtes BEAUCOUP plus fort que moi, ou DE BEAUCOUP plus fort.* — Placé après le comparatif, *beaucoup* exige la préposition *de* : *vous êtes plus fort DE BEAUCOUP.*

581. — COMME se dit quelquefois pour *comment, de quelle manière* : *vous savez COMME il s'est conduit envers moi ; voici COMME l'affaire se passa.* (ACAD.)

582. — EN DÉFINITIVE. On ne trouve point dans l'Académie l'expression *en définitif*, elle n'admet que *en définitive* : *EN DÉFINITIVE, que voulez-vous ? Il a gagné son procès EN DÉFINITIVE.*

583. — DESSUS, DESSOUS, sont ordinairement adverbes : *on le cherchait DESSUS, et il était DESSOUS.*

Mais *dessus* et *dessous* s'emploient comme prépositions dans deux cas, et peuvent conséquemment avoir des régimes ; c'est 1° lorsqu'ils sont précédés d'une autre préposition, telle que *de* ou *par* : *ôtez cela de DESSOUS moi ; il avait un habit PAR-DESSOUS sa redingote ;* 2° lorsque,

allant ensemble, dessus et dessous sont liés par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou* : j'ai cherché inutilement **DESSUS** et **DESSOUS** les meubles ; il n'est ni **DESSUS** ni **DESSOUS** la table. (ACAD.)

584. — **ENVIRON** est un adverbe qui signifie à peu près ; il est **ENVIRON** deux heures ; il me doit **ENVIRON** quatre cents francs ; mais ne dites pas : aux environs de deux heures, aux environs de quatre cents francs. **ENVIRONS** écrit avec *s* est un nom commun pluriel qui signifie les lieux d'alentour : l'armée se logea aux **ENVIRONS** de la place ; il demeure aux **ENVIRONS** de la ville.

585. — **INCESSAMMENT** signifie sans délai, au plus tôt : nous partirons **INCESSAMMENT**. Mais ne dites pas *très-incessamment*, cela signifierait *très sans délai, très au plus tôt*.

586. — **JAMAIS** exige le plus souvent la négative : il ne parle **JAMAIS** inconsidérément. Quelquefois on la supprime : son style est toujours ingénieux, **JAMAIS** recherché. Il s'emploie encore sans négative, quand il n'a point de sens négatif : c'est ce qu'on peut **JAMAIS** dire de plus fort ; c'est un insolent s'il en fut **JAMAIS**. (ACAD.)

587. — **LONGTEMPS**. Ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, l'Académie l'écrit aujourd'hui en un seul mot.

588. — **DE LOIN à LOIN, DE LOIN EN LOIN**. L'Académie dit indifféremment l'un ou l'autre : il ne vient plus me voir que de **LOIN EN LOIN**, ou de **LOIN à LOIN**.

589. — **DEMAIN AU MATIN, DEMAIN AU SOIR, OU DEMAIN MATIN, DEMAIN SOIR, HIER SOIR**. L'Académie sanctionne ces deux façons de parler : je le vis hier au soir ou hier soir ; il arrivera demain matin ou demain au matin.

590. — **MIEUX**, suivi de deux infinitifs, exige de avant le second : nous ne pouvions mieux faire que de prendre ce parti ; il n'y a d'exceptions que quelques phrases proverbiales, comme celle-ci : il vaut mieux plier que rompre.

591. — **PLUS, MIEUX**. **Plus** sert à exprimer la qualité : il est plus aimable que son frère ; ou la quantité : vous avez plus de fortune que lui. Dans ce dernier cas, il doit

toujour
DE cent
PLUS D
d'à moi
son arg

MIEUX
tageuse
Or, on
est donc
de rent

592.
là que :
à se ren
tends. (

593.
rapport
Plutôt e
PLUTÔT

594.
négative
pond à
AUSSI.

595.
gnifie so
tomba.
tune tou
596.

après l'a
SUITE ; i
SUITE sig
(ACAD.)

597.
adverbe
viennen
comme
éloquent
comme

598.
ment, ci
qu'autre

toujours être suivi de la préposition *de* : *il y avait PLUS DE cent personnes ; il est PLUS DE deux heures ; il a mis PLUS D'une heure à faire cette course ; son argent est PLUS D'à moitié dépensé*, et non *il a mis PLUS QU'une heure, son argent est PLUS QU'à moitié dépensé*.

MIEUX signifie *d'une façon plus accomplie, plus avantageuse* : *celui-ci en fait plus, mais celui-là fait MIEUX*. Or, on ne doit pas s'en servir pour remplacer *plus de* : il est donc irrégulier de dire : *il a MIEUX de dix mille livres de rente, il faut PLUS DE dix mille livres*.

592. — *Où*, seul, s'emploie quelquefois pour *le lieu où, là que* : *je meurs où je m'attache*. — *C'est un homme exact à se rendre où son devoir l'appelle*. — *C'est où je l'attends*. (ACAD., aux mots *âme, assidu, attendre*.)

593. — *PLUS TÔT, PLUTÔT*. *Plus tôt*, en deux mots, a rapport au temps : *il arrivera PLUS TÔT que les autres*. — *Plutôt* exprime la préférence : *de ces deux objets, prenez PLUTÔT celui-là*.

594. — *NON PLUS, AUSSI*. *Non plus* répond à une phrase négative : *il ne le veut pas, ni moi NON PLUS*. — *Aussi* répond à une phrase affirmative : *il le veut bien, et moi AUSSI*.

595. — *TOUT A COUP, TOUT D'UN COUP*. *Tout à coup* signifie soudainement, en un moment : *TOUT A COUP la pluie tomba*. — *Tout d'un coup*, en une seule fois : *il fit sa fortune TOUT D'UN COUP*.

596. — *DE SUITE, TOUT DE SUITE*. *De suite* signifie l'un après l'autre, sans interruption : *Faites-les marcher DE SUITE ; il ne saurait dire deux mots DE SUITE*. — *TOUT DE SUITE* signifie sur-le-champ. *Partez, venez TOUT DE SUITE*. (ACAD.)

597. — 1^{re} Remarque. — Il faut écrire par *amment* les adverbes *méchamment, constamment*, et tous ceux qui viennent d'adjectifs dans la finale desquels il entre un *a*, comme *méchant, constant* ; et par *emment*, *prudemment, éloquentment*, tous ceux où cette finale prend un *e*, comme *prudent, éloquent*.

598. — 2^e Remarque. — On écrit aujourd'hui *ingénument, crânement, assidûment, continûment, gaîment*, etc., qu'autrefois on orthographiait ainsi : *ingénûment, crap-*



ment, gaiement, etc. L'Académie écrit encore ce dernier *gaiement* ou *gaiment*.

DE LA NÉGATIVE.

599. — *Non, ne, ne... pas, ne... point*, sont nos seules négatives.

L'emploi des négatives donne lieu aux observations suivantes.

600. — *Non* s'emploie le plus souvent dans un sens opposé à *oui* : *votre frère est-il à Paris?* *NON*.

601. — *Ne* se met toujours après à moins *que*, de peur *que*, de crainte *que* : A MOINS QU'IL NE parte. Cachez-lui votre dessein, DE CRAINTE QU'IL NE le traverse.

602. — *Ne* est de rigueur après les comparatifs formés à l'aide de *plus*, *moins*, *mieux*; après *autre* et *autrement*; après *craindre* et ses synonymes *appréhender*, *avoir peur*, *trembler* :

Il est PLUS RICHE, MOINS RICHE qu'on NE croit.

Il a été MIEUX reçu qu'il NE s'y attendait.

Il agit AUTREMENT qu'il NE parle. (ACAD.)

Je CRAINS, j'APPRÉHENDED, j'AI PEUR, je TREMBLE qu'il NE vienne. (ACAD.)

603. — Cependant, si *plus*, *moins*, *mieux*, *autre*, *autrement*, *craindre* et ses synonymes, étaient accompagnés d'une négative, il n'en faudrait point avec le verbe de la proposition suivante :

Il n'est pas moins aimable qu'il le parait.

Il n'agit pas autrement qu'il parle.

Je NE crains pas qu'il vienne. (ACAD.)

604. — Remarque. — Après ces quatre verbes, *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *trembler*, on supprime *pas* et *point*, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas : *je crains que vous NE perdiez votre procès*. Au contraire, il faut *pas* ou *point* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on désire : *je crains que ce fripon NE soit PAS puni*. Il en est de même après les locutions conjonctives *de crainte que*, *de peur que*.

605. — *Empêcher*, employé sans négative, demande à en être suivi : *la pluie EMPÊCHE que nous n'allions nous promener*.

606. —
compagn
cultatif a
fasse ou
disconvi

Avec dis
des temps
A PARLÉ. (AC

607. —
qu'on la
que cela
ployé imp
à rien qu

608. — De
suivante : je

609. —
tive qui
sans CRAI
m'en fut.
N'ai pas c
avons dit
s'applique
sans.

610. —
il ne faut
parte. —
— J'ai de

De la plac

611. —
doivent to
ne rit PAS
mettent en
(ACAD.)

612. —
dit, il n'a
et embarr
que esprit
pour telle
on ne peu

606. — Mais après *empêcher*, *nier* et *disconvenir*, accompagnés d'une négative, l'emploi de la négative est facultatif avant le second verbe : *je n'empêche pas qu'il ne fasse* ou *qu'il fasse ce qu'il voudra*. *Je ne nie pas, je ne disconviens pas que cela ne soit*, ou *que cela soit*. (ACAD.)

Avec *disconvenir* on peut aussi supprimer la négative, en faisant usage des temps de l'indicatif, et dire : *vous ne sauriez disconvenir qu'il vous a parlé*. (ACAD.)

607. — *DOUTER* étant précédé d'une négative, demande qu'on la répète avant le second verbe : *je ne doute pas que cela ne soit*. — Il en est de même après *tenir* employé impersonnellement et avec la négative : *il n'a tenu à rien que je ne lui fisse affront*.

608. — *Douter* et *nier*, étant sans négative, l'excluent de la proposition suivante : *je doute, je nie que cela soit*.

609. — *Remarque*. — *Sans* est une expression négative qui signifie *et... ne*. Or il faut dire, *j'ai agi ainsi sans craindre qu'on m'en fit un reproche* et non *qu'on ne m'en fit*. C'est comme si l'on eût dit, *j'ai agi ainsi, et je n'ai pas craint qu'on m'en fit un reproche*. Or ce que nous avons dit de certains verbes accompagnés d'une négative s'applique aux mêmes verbes lorsqu'ils sont précédés de *sans*.

610. — Avec *avant que*, *sans que* et le verbe *défendre*, il ne faut jamais faire usage de la négative. *AVANT qu'il parte*. — *Il l'a fait SANS QUE nous nous en soyons aperçus*. — *J'ai DÉFENDU que vous fissiez telle chose*. (ACAD.)

De la place des particules négatives *PAS* et *POINT*, de leur différence et de leur emploi.

611. — Dans les temps simples du verbe, *pas* et *point* doivent toujours suivre le verbe : *il ne souffre POINT* ; *il ne rit PAS* ; au contraire, dans les temps composés, ils se mettent entre l'auxiliaire et le participe : *il n'a PAS ri*. (ACAD.)

612. — *Point* nie plus fortement que *pas*. Quand on dit, *il n'a PAS d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras*, on fait entendre que, tout en ayant quelque esprit, la personne dont on parle n'en a pas assez pour telle difficulté ; mais si l'on dit, *il n'a POINT d'esprit*, on ne peut rien ajouter. Ainsi, *point* de forme une négation

tion absolue; au lieu que *pas* laisse la liberté de restreindre. (ACAD.)

613. — De là il faut conclure que *pas* vaut mieux que *point* :

1° Avant *plus, moins, si, autant*, et d'autres termes comparatifs : *Cicéron n'est PAS MOINS véhément que Démosthène. — Démosthène n'est PAS SI abondant que Cicéron.* (ACAD.)

2° Avant les noms de nombres : *il n'en reste PAS un morceau. — Vous n'en trouverez PAS deux de votre avis.* (ACAD.)

3° Lorsqu'il s'agit de quelque chose de passager et d'accidentel : *il NE lit PAS*, c'est-à-dire *il ne lit pas dans ce moment*. — *POINT*, au contraire, exprime quelque chose de permanent et d'habituel : *il NE lit POINT*, c'est-à-dire *jamais*. (ACAD.)

614. — Quand *pas* et *point* entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens différents. Si la question est accompagnée de doute, on dira : *n'avez-vous POINT été là? N'est-ce POINT vous qui avez écrit cette lettre?* Mais s'il n'y a pas de doute, on dira, par manière de reproche : *N'avez-vous PAS été là? N'est-ce PAS vous qui l'avez frappé le premier?* (ACAD.)

615. — *PAS* et *POINT* peuvent se supprimer ;

1° Après *cesser, oser* et *pouvoir* : *il n'a cessé de gronder. On n'ose l'aborder. Je NE puis le voir.*

2° Avec *autre* et *autrement* : *je n'ai d'autre but que celui de vous être utile.* C'est ainsi que le plus souvent on s'exprime; mais on peut dire aussi : *je n'ai PAS d'autre but.* Quand *autre* est sous-entendu, *pas* et *point* doivent se supprimer : *je n'ai de volonté que la tienne*, c'est-à-dire *d'autre volonté*.

3° Ils se suppriment avec élégance dans ces sortes d'interrogations : *Y a-t-il un homme dont elle NE médise? Avez-vous un ami qui NE soit des miens?* (ACAD.)

616. — *PAS* et *POINT* doivent se supprimer :

1° Après *savoir*, pris dans le sens de *pouvoir* ou d'être incertain : *je NE SAURAI vous le dire; je NE SAIS où le prendre.*

617. — Mais employé dans son vrai sens, *savoir* prend *pas* et *point* : *je ne sais PAS l'anglais. C'est ce que je NE SAIS POINT.* (ACAD.)

2° Qua
d'autres t

guère, pa

qui NE ri

3° Apr

croit. Il

4° Apr

N'êtes-vo

5° Apr

que: je ne

tirai poin

6° Apr

ni ne l'est

neurs ne

618. —

certain es

pas et poi

depuis qu

PARLE (AC

Mais il

et six mo

619. —

ser un qui

quinze à v

A se pla

qu'ils se r

par fractio

lieues. Ma

douze chev

ne se subd

620. —

mairien su

peut éveille

Après c

sinage, la p

la rivière

2° Quand la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes, tels que *nul, personne, aucun, jamais, guère, pas un*, etc. : *c'est un homme qui NE cause guère, qui NE rit JAMAIS.* (ACAD.)

3° Après un comparatif : *il est MOINS FRANC qu'on NE croit. Il écrit MIEUX qu'il NE parle.* (ACAD.)

4° Après *que* ayant la signification de *pourquoi* : *QUE n'êtes-vous arrivé plus tôt?* (ACAD.)

5° Après *à moins que*, et *si*, dans le sens de *à moins que* : *je ne sors pas, A MOINS qu'il NE fasse beau. Je ne sortirai point SI vous NE venez me prendre.*

6° Après deux négations jointes par *ni* : *je ne l'aime NI ne l'estime* ; ou après *ni* répété : *NI les biens NI les honneurs ne valent la santé.*

618. — Après *il y a*, suivi d'un mot qui marque un certain espace de temps, et après *depuis que*, on supprime *pas* et *point*, mais seulement quand le verbe est au passé : *depuis que JE NE L'AI VU. Il y a six mois que JE NE LUI AI PARLÉ* (ACAD.)

Mais il faut *pas* ou *point* si le verbe est au présent : *IL y a six mois que nous NE nous parlons point.* (ACAD.)

CHAPITRE XI.

DE LA PRÉPOSITION.

619. — A, placé entre deux nombres, en laisse supposer un qui est intermédiaire : *vingt à trente personnes, quinze à vingt lieues ; mille à douze cents francs.* (ACAD.)

A se place encore entre deux nombres consécutifs, lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions : *deux à trois livres de sucre ; cinq à six lieues.* Mais il faut dire, *cinq ou six personnes, onze ou douze chevaux*, parce que ni les personnes ni les chevaux ne se subdivisent. (ACAD.)

620. — AUPRÈS DE, PRÈS DE. C'est à tort qu'un grammairien suivi a prétendu que la préposition *auprès de* ne peut éveiller qu'une idée d'assiduité, de sentiment.

Auprès de et *près de*, dit l'Académie, marquent le voisinage, la proximité : *sa maison est AUPRÈS DE la mienne ; la rivière passe AUPRÈS DE cette ville ; il loge AUPRÈS DU*

palais; s'asseoir PRÈS DE quelqu'un; être logé PRÈS DE l'église.

Auprès de exprime aussi le séjour, la présence habituelle et fréquente d'un personne auprès d'une autre : *viure AUPRÈS DE ses parents; ce malade a AUPRÈS DE lui un médecin fort habile.* (ACAD.)

621. — AVANT, DEVANT. Quoi qu'on en ait dit, ces deux prépositions s'emploient souvent l'une pour l'autre : *un mot placé DEVANT, OU AVANT un autre.* (ACAD.)

622. — DE, dans l'énonciation des quantités, peut se supprimer avant les noms de mois : *le cinq DE février ou le cinq février.* (ACAD.)

Dans les phrases analogues à celle qui suit, l'Académie fait une nécessité de répéter *de* avant chaque terme comparé : *quel est le plus habile DE cet homme-ci ou DE celui-là* (1)? (ACAD., au mot *De*.)

623. — EN, DANS. *En* marque la relation d'une chose avec le dedans, l'intérieur : *voyager EN Italie, dîner EN ville.* — *Dans* marque plus exactement le rapport d'une chose à ce qui la contient : *serrer quelque chose DANS un secrétaire; mettre de l'eau DANS un verre.* (ACAD.)

624. — EN, DANS, appliqués au temps, n'ont pas la même valeur : *mon frère arrivera DANS trois jours; c'est-à-dire après trois jours, à partir du moment où je parle, mon frère arrivera.* Ici donc l'époque de l'arrivée est déterminée. *Une fois à tel endroit, on arrive EN cinq heures; ici je parle non d'une action qui aura lieu à tel moment, mais d'une action qui ordinairement demande tel temps pour son exécution.* (ACAD.)

625. — ENTRE, PARMI. *Entre* s'emploie le plus souvent entre deux noms ou deux pronoms, soit qu'il y ait deux ou plus de deux objets : *ENTRE eux et nous, ENTRE les hommes et les animaux, il y a ENTRE le père, la mère et les enfants une grande différence de caractère* (2) *Quelque-*

(1) L'Académie donc ne partage pas l'opinion des grammairiens qui veulent nous faire dire, en supprimant *de* : *quel est le plus brave, ou Alexandre ou César?* Elle dit : *de Alexandre ou de César.*

(2) C'est d'où à tort qu'un grammairien suivi a posé ce principe que la préposition *entre* ne se dit que de deux objets, comme dans cet exemple : *Entre Rome et Carthage.*

fois même
ENTRE les
est point

626. —
il entre plu
collectif :
le bon gra

627. —
expression

l'aide de l
SURE DE l
nous vous
SURE qu'ell
employées
FUT ET à m

628. —

ou jusqu'à
jusques,
sentir la s
parler sen

629. —

quelques
différence
cun de ce
durée du t

630. —

qui signifi
je consens

QUAND
lorsque ou
c'est-à-dire
bien coupé
Quand est
QUAND vie
temps. De
temps. (A

631. —

sonnes et l
désigne ce

fois même *entre* a la signification de *parmi* : *il fut trouvé ENTRE les morts ; ENTRE les merveilles de la nature, il n'en est point de plus admirable.* (ACAD.)

626. — **PARMI** ne se met qu'avec un pluriel indéfini où il entre plus de deux ou trois objets, ou avec un singulier collectif : *PARMI les honnêtes gens ; l'ivraie est mêlée PARMI le bon grain ; PARMI le peuple.* (ACAD.)

627. — **AU FUR ET À MESURE**, à **FUR ET MESURE**. Ces expressions deviennent tantôt locutions prépositives à l'aide de la préposition *de* : *il sera payé AU FUR ET À MESURE DE l'ouvrage* ; tantôt conjonctions à l'aide de *que* : *nous vous ferons passer les marchandises AU FUR ET À MESURE qu'elles arriveront* ; tantôt adverbess, alors elles sont employées absolument : *travaillez et vous serez payé AU FUR ET À MESURE, ou à fur et mesure.* (ACAD.)

628. — **JUSQUE**. On dit également *jusqu'aujourd'hui* ou *jusqu'à aujourd'hui*. Quelquefois on écrit ainsi avec *jusques*, mais seulement avant une voyelle, et en faisant sentir la liaison : *jusques à quand* ; mais cette façon de parler semble affectée.

629. — **PENDANT**, **DURANT**. Malgré ce qu'en ont dit quelques grammairiens, l'Académie n'établit aucune différence entre *pendant* et *durant*. Elle définit ainsi chacun de ces mots : « Préposition servant à marquer la durée du temps : » *DURANT l'hiver, PENDANT l'hiver.*

630. — **QUANT À**, **QUAND**. *Quant à* est une préposition qui signifie *pour ce qui est de, à l'égard de* : *QUANT À MOI, j'y consens ; QUANT À LUI, il s'y refuse.*

QUAND est conjonction, lorsqu'il peut se remplacer par *lorsque* ou *encore que* : *Nous étions à table QUAND il vint, c'est-à-dire lorsqu'il vint ; QUAND cela serait vrai, serait-il bien coupable ? c'est-à-dire encore que cela fût vrai.* — **Quand** est adverbe, lorsqu'il signifie *dans quel temps ?* *QUAND viendrez-vous nous voir ? c'est-à-dire dans quel temps. Depuis QUAND est-il ici ? c'est-à-dire depuis quel temps.* (ACAD.)

631. — **VOICI**, **VOILÀ**, servent pour montrer les personnes et les choses ; mais avec cette différence que *voici* désigne celles qui sont plus proches de celui qui parle.

et voilà celles qui en sont plus éloignées : VOICI mon chapeau, et VOILÀ le vôtre.

632. — VIS-À-VIS, PRÈS, PROCHE, HORS, sont ordinairement suivis de la préposition *de* : VIS-À-VIS DE mes fenêtres; PRÈS, PROCHE, HORS DE la ville; EN FACE DU prince. Si *de* se supprime quelquefois, ce n'est que dans le style familier : VIS-À-VIS l'église; PRÈS, PROCHE, HORS la barrière. — EN FACE veut toujours *de*, en face DE l'église. (ACAD.)

Mais *vis-à-vis* ne saurait signifier à l'égard de : or ne dites pas : il s'est mal conduit VIS-À-VIS de vous, VIS-À-VIS de moi ; mais à votre égard, à mon égard ; ou envers vous, envers moi.

633. Remarque. — C'EST à VOUS à, C'EST à MOI à, signifient *c'est votre tour de*, *c'est mon tour de* : *c'est à vous à donner les cartes*, c'est-à-dire *c'est votre tour de donner*. — C'est à vous DE signifie *c'est votre devoir DE* : ou *c'est à vous qu'il appartient DE* : *c'est à vous DE défendre l'honneur de vos parents*, c'est-à-dire *c'est votre devoir*, *c'est à vous qu'il appartient de défendre*,

De la répétition des prépositions.

634. — A, DE, EN, se répètent avant chaque régime : il aime à s'amuser et à rire ; j'ai besoin DE vous et DE lui ; voyager EN Suisse et EN Italie.

Cependant l'Académie dit : il a perdu son temps EN allées et venues. Et l'usage a presque fait une nécessité de ne les exprimer qu'une fois avant plusieurs adjectifs de nombres : il aura terminé d'ici à cinq ou six jours ; on fait ce trajet EN sept ou huit heures ; il a besoin DE deux ou trois mille francs.

Ce n'est guère que le goût qui décide de la répétition des autres prépositions.

635. — SANS se remplace quelquefois par *ni* avant le second régime ; or on dit indifféremment SANS boire et SANS manger ; SANS force et SANS vertu, ou SANS boire NI manger ; SANS force NI vertu. (ACAD.)

Des prépositions employées absolument.

Presque toutes les prépositions peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans qu'elles soient suivies de

leur régime.
APRÈS, le
nombre

Il n'est p
être ainsi e
gime, mais
encore eu t

636.

que la
qu'il est
tion qu'
QUE sign
rais poin

637.

mais av
proposit
gative.

J'ai a

Je lui

Cet en

Il ne

Il n'es

Il ne

638.

de supp
Ainsi, a
gras le
gras ni

639.

tive, on
force et
place p

640.

être uni
non et

leur régime : *il a parlé POUR et CONTRE ; c'est lui qui vint APRÈS, le palais était fermé, AUTOUR veillait une garde nombreuse ; qu'importe que cela soit DEVANT ou DERRIÈRE.*

Il n'est pas jusqu'à la préposition *avec* qui ne puisse, dans certains cas, être ainsi employée. Avec, dit l'Académie, s'emploie quelquefois sans régime, mais dans le langage familier seulement : *il a été bien traité, et il a encore eu de l'argent AVEC.*

CHAPITRE XII.

DE LA CONJONCTION.

636. — **AUTANT QUE, D'AUTANT QUE.** *Autant que* marque la comparaison : *un prince n'est grand qu'AUTANT qu'il est juste, c'est-à-dire est grand dans la même proportion qu'il est juste, ou selon qu'il est juste.* — **D'AUTANT QUE** signifie *vu que, attendu que* : *à votre place, je n'agis point ainsi, D'AUTANT QUE rien ne vous y oblige.*

637. — **ET, NI,** servent également à lier les phrases ; mais avec cette différence que *et* ne se met qu'après une proposition affirmative, et *ni* après une proposition négative.

J'ai acheté cette maison ET l'ai revendue aussitôt.

Je lui ai écrit, ET il ne me répond pas.

Cet enfant est doux ET poli.

Il ne boit NI ne mange depuis deux jours.

Il n'est NI aimable NI instruit.

Il ne travaille NI peu NI beaucoup.

638. — **Remarque.** — Avec *ni* il est beaucoup mieux de supprimer *pas* ou *point* de la proposition précédente. Ainsi, au lieu de dire : *les catholiques ne mangent pas gras le vendredi NI le samedi*, dites plutôt *ne mangent gras NI le vendredi NI le samedi.*

639. — Quoique la préposition *sans* renferme une négative, on la fait précéder de *et* quand elle se répète : *sans force ET sans vertu* ; quand on la supprime, on la remplace par *ni* : *sans force NI vertu.* (ACAD.)

640. — **Plus, moins, mieux, répétés,** ne doivent point être unis par *et* : **PLUS on le connaît, PLUS on l'estime, et non ET plus on l'estime.**

641. — **MALGRÉ QUE** ne s'emploie qu'avec le verbe *avoir*, et seulement dans ces phrases : *MALGRÉ QU'il en ait, MALGRÉ QU'ils en aient, nous connaissons leur secret, c'est-à-dire en dépit de lui, en dépit d'eux.* (ACAD.)

642. — **PARCE QUE**, écrit en deux mots, signifie *attendu que* : *je le veux, PARCE QUE cela est juste.* — **PAR CE QUE**, écrit en trois mots, signifie *par la chose que*, ou *par les choses que* : *PAR CE QU'il dit, on voit qu'il a tort.*

643. — **QUE**. De toutes les conjonctions, *que* est la plus usitée, et celle dont l'emploi est le plus varié ; on s'en sert : 1° entre deux verbes, pour marquer que le second est régi par le premier : *il faut QUE je parte ; j'ignorais qu'il fût à Paris.* Toutefois, dans la vivacité de l'imprécation, du commandement, du blâme, le premier verbe se sous-entend ; et la phrase, tout en y gagnant de l'élégance, peint encore la pensée avec plus d'énergie :

QUE Dieu foudroie le meurtrier de mon père !

Qu'il parte sur-le-champ ! Qu'il sorte d'ici !

Qu'il se soit oublié à ce point !

2° Pour marquer l'admiration, l'ironie, l'indignation ; et alors il signifie *combien* : *QUE Dieu est puissant ! QUE vous êtes importun ! QUE je hais le mensonge ! Ici que devient adverbe.*

3° Dans certaines phrases exclamatives, entre l'adjectif et le verbe *être* : *insensé QUE j'étais de croire à leur bonne foi ! Ne voyez-vous point, aveugle QUE vous êtes, le piège qui vous est tendu !*

4° Dans l'acception de *pourquoi*, au commencement de certaines phrases interrogatives : *QUE n'adressez-vous votre demande au roi ? QUE ne vient-il avec nous ?*

5° Combiné tantôt avec des prépositions, tantôt avec des conjonctions ou des adverbes, *que* forme certaines locutions conjonctives, qu'en appelle le plus communément *conjonctions* ; comme *afin que, avant que, après que, bien que, dès que*, etc.

Mais quelquefois il s'emploie avec ellipse des prépositions ou des adverbes avec lesquels il est combiné. Ainsi l'on dit : *approchez que je vous parle*, c'est-à-dire *afin que je vous parle* ; *il ne fait point de voyage qu'il ne lui arrive quelque accident*, c'est-à-dire *sans qu'il lui arrive*.

— *Je ne p*
c'est-à-dire

6° *Que*
jonctions,
quoique,
est juste,
il est juste
dire et s'i

7° *La*
d'une con
taire parl

8° Et e
dans cert
que s'il m
se faire to
re... Da
s'il se faci
l'expressi

644. —
que : quon
que, écrit
qu'on fass
caractère,
chose qu'o

645. —
avons dit
pas confor

646. —
mais il es
demande
garde ! et
teur ; on !

647. —
à sentir qu
le sénat en

— Je ne partirai point que mes affaires ne soient réglées, c'est-à-dire AVANT QUE mes affaires soient réglées, etc.

6° Que sert à éviter la répétition de beaucoup de conjonctions, telles que *comme, quand, si, lorsque, puisque, quoique, attendu que*, etc. : *comme Dieu est bon et qu'il est juste, il récompensera la vertu*, c'est-à-dire *et comme il est juste*. — *S'il vient et qu'il veuille me parler*, c'est-à-dire *et s'il veut*, etc.

7° La conjonction *que* sert encore à unir les termes d'une comparaison : *il est aussi modeste qu'instruit; Voltaire parle moins au cœur que Rousseau*.

8° Et enfin *que* est rédundant (c'est-à-dire superflu) dans certaines façons de parler, comme quand on dit : *que s'il m'allègue telle raison; ... que s'il se fâche; c'est se faire tort que d'agir ainsi; c'est se tromper que de croire*. Dans ces exemples, on peut supprimer *que* et dire : *s'il se fâche; c'est se tromper de croire*, etc. Mais alors l'expression ne semble plus avoir la même grâce.

644. — *Quoique*, écrit en un seul mot, signifie bien *que* : *quoiqu'il soit pauvre, il est honnête homme*. — *Quoi que*, écrit en deux mots, signifie *quelque chose que* : *quoi qu'on fasse, quoi qu'on lui dise, on ne gagne rien sur son caractère*, c'est-à-dire *quelque chose qu'on fasse, quelque chose qu'on dise*.

CHAPITRE XIII.

DE L'INTERJECTION.

645. — Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de l'interjection, page 84, sinon qu'il ne faut pas confondre *oh ! ho !* avec *ô !*

646. — *Oh !* et *ho !* marquent l'un et l'autre la surprise; mais il est plus régulier d'écrire ainsi *ho !* Lorsqu'il demande à être prononcé avec promptitude : *ho ! prenez garde !* et *oh !* lorsque l'expression marque plus de lenteur : *oh ! combien j'aimerais à le voir !*

647. — *O* s'emploie dans des circonstances plus faciles à sentir qu'à définir, et comme dans *ô ténies ! ô mortels ! le sénat en est instruit, le consul le voit, et Catilina vit en*

core ! ô DOULEUR ! ô REGRET ! j'ai désolé mon père ! — ô marque aussi l'apostrophe. (On appelle *apostrophe* une figure de rhétorique par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses) : *que ne puis-je, ô MÈRE ! vous voir et vous serrer dans mes bras ! — Ayez pitié de nous, ô MON DIEU ! ô lieux témoins de ce forfait, dénoncez le criminel !*

CHAPITRE XIV.

DES PARTIES DU DISCOURS.

648. — Il y a dans chaque langue une construction qui lui est commune avec toutes les autres langues, car les hommes ayant partout le même fonds d'idées et de sentiments, ont dû adopter la manière la plus prompte de manifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature. Cette construction a été appelée construction *grammaticale*, parce qu'elle est conforme aux règles de la *Grammaire générale*.

649. — Il est à remarquer, 1° qu'on y trouve énoncés tous les mots nécessaires à la représentation de l'idée qu'ils expriment ;

2° Qu'il ne s'y en rencontre aucun surabondant ;

3° Que tous ces mots y ont entre eux une concordance rigoureusement exacte ;

4° Et, enfin, qu'ils y sont classés dans l'ordre naturel de ces idées, dans l'ordre même des faits qu'ils peignent.

650. — Mais, pour abrégér le discours, le rendre plus vif et plus concis, et lui donner encore plus d'énergie et de grâce, plus de clarté et d'harmonie, on intervertit souvent cet ordre ; alors la construction s'appelle construction *figurée*, nom qui lui vient des quatre figures qui s'y rencontrent, et qui sont l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllèpse* et l'*inversion*.

DE L'ELIPSE.

651. — L'*ellipse* est une figure de construction qui nous fait supprimer un ou plusieurs mots, afin d'ajouter à la précision sans rien ôter à la clarté. Il y a donc une ellipse dans la phrase suivante :

Celui
çoit, s'en
qui le re

Appro
de nos f
réforme
tout le p
tes, app

652.

mot ou
ainsi di
à imiter

Vous
parce qu
le mot e

L'elli
dans l'e
actif et

J'AIM

Il fau

653.

plusieur
Mais ce
vent à l

He

Ne

Louis A
peuple.

Je

Je

Les

Je

Il

654.

ni grâc

Dans

s'ENTR

signifia

Celui qui rend un service doit l'oublier ; celui qui le reçoit, s'en souvenir ; car c'est comme si l'on eût dit : celui qui le reçoit doit s'en souvenir.

Apprenons de nos malheurs à jouir des moindres biens ; de nos fautes, à n'en plus commettre ; de nos ennemis, à réformer notre conduite ; et des méchants, à mieux sentir tout le prix des bons : c'est-à-dire apprenons de nos fautes, apprenons de nos ennemis, et apprenons des méchants.

652. — Mais l'ellipse est vicieuse toutes les fois que le mot ou les mots sous-entendus ne se présentent pas pour ainsi dire d'eux-mêmes à l'esprit. Ainsi Voltaire n'est pas à imiter lorsqu'il dit :

Vous régnerez, Londres EST libre, et vos lois florissantes, parce que le mot sous-entendu sont a pour correspondant le mot exprimé est.

L'ellipse est encore irrégulière lorsqu'il y a, comme dans l'exemple suivant, correspondance entre un verbe actif et un verbe passif, et réciproquement :

J'AIMAIS et je me flattais de l'être ;

Il faut dire : j'aimais et je me flattais d'être aimé.

DU PLÉONASME.

653. — Le *pléonasme* n'est que la répétition d'un ou plusieurs mots déjà exprimés, ou d'une idée déjà énoncée. Mais cette répétition, superflue quant au fond, donne souvent à la phrase plus de grâce et plus d'énergie.

*Hélas ! trop jeune encor, mon bras, mon faible bras,
Ne put ni prévenir ni venger son trépas.*

Louis XII, le bon roi Louis XII, mérita le glorieux surnom de Père du peuple.

Je l'ai entendu de mes propres oreilles.

Je lui racontai le fait à lui-même.

Les éclairs sont moins prompts ; je l'ai vu de mes yeux,

Je l'ai vu qui frappait ce monstre audacieux.

Il ne s'occupe que de ses propres affaires.

654. — Mais le pléonasme est vicieux lorsqu'il n'ajoute ni grâce ni énergie ; tels sont ceux qui suivent :

Dans les guerres civiles, des amis, des parents même, s'ENTR'ÉGORGENT LES UNS LES AUTRES. — S'entr'égorger signifiant *s'égorger l'un l'autre*, l'expression *les uns les*

autres est de trop. — Vous n'avez **SEULEMENT** qu'à lui *rire*, et vous serez satisfait. — *Seulement* est un double emploi, attendu que *ne... que* signifie déjà *seulement*.

Sa lettre est **REPLIE** d'une *roule* de *fautes*. — *Foule* est surabondant, parce que *remplie* exprime la même idée.

J'ai été **FORCÉ** bien **MALGRÉ** moi de prendre ce parti. — Comme on ne peut être forcé que contre son gré, *malgré moi* est une superfluité.

Ils s'ENTRAIDENT **MUTUELLEMENT**. — *S'enr'aider* exprimant une aide réciproque, *mutuellement* est une redondance inutile.

DE LA SYLLEPSE.

635. — La *syllepse* est une figure qui permet que l'accord des mots ait lieu plutôt d'après les vœux de notre esprit que d'après les règles grammaticales.

C'est cette figure qui a autorisé Voltaire à dire :

Jeune et **CHARMANT OBJET**, vous n'êtes point **TOMBÉE** en de *barbares mains*. — *Tombée* est au féminin, parce que l'auteur est plus occupé de Palmyre, à qui ces paroles s'adressent, que du nom *objet* par lequel il la désigne.

De même Racine a dit dans *Athalie* :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes *pauvre*, et comme *eux* orphelin.

La régularité grammaticale demande *comme lui* à la place de *comme eux* ; mais le poète, plein de son idée, oubliant le singulier *pauvre*, et ne voyant que les *pauvres* en général, établit ses rapports, non avec le mot énoncé, mais avec les êtres qui occupent son esprit.

C'est encore la syllepse qui nous autorise à dire :

Un grand **NOMBRE** de personnes ont péri victimes de leur *ténacité*, phrase où les mots *ont péri*, *victimes* et *leur* sont mis en rapport, non avec *nombre*, qui est le sujet grammatical, mais avec le mot *personnes*, qui est le sujet rationnel, parce que l'esprit n'envisage que ce dernier

nom.

636.

gement
rangés
Ainsi

Déj
Du

il a fait
maticale
sent pla
l'enferm
Ces v

Déj
All

Mais
La ph

A

Car c
vraient,
se trou
conçue :

637.

qu'autan
d'harmo

638. — A
comme dan

L'Acadé
plais que l
que Dieu a
et, il vous
langage fa
caractère
à l'âme

DE L'INVERSION.

636. — On appelle *inversion* la transposition, le changement de l'ordre dans lequel les mots sont ordinairement rangés dans le discours.

Ainsi quand Voltaire a dit :

Déjà des assassins la nombreuse cohorte,
Du salon qui l'enferme allait briser la porte.

il a fait deux inversions. En effet, la construction grammaticale demanderait : 1° que ces mots *des assassins* fussent placés après *cohorte* ; 2° que ceux-ci *du salon qui l'enferme*, fussent après *allait briser la porte*.

Ces vers donc seraient ainsi construits :

Déjà la nombreuse cohorte des assassins
Allait briser la porte du salon qui l'enferme.

Mais alors l'expression perd son élégance

La phrase suivante contient aussi une inversion.

Ainsi parla cet inconnu.

Car ces mots *cet inconnu*, étant le sujet du verbe, devraient, d'après l'ordre de la construction grammaticale se trouver avant *parla* ; et cette phrase alors serait ainsi conçue : *cet inconnu parla ainsi*.

637. — Du reste, il ne faut faire usage de l'inversion qu'autant qu'elle donne à la phrase plus de clarté ou d'harmonie, ou qu'elle y apporte quelque grâce.

CHAPITRE XV.

REMARQUES SUR CERTAINS VERBES.

638. — **ABIMER.** Ce verbe a-t-on dit, exprime une idée de profondeur, comme dans *abimer sous les eaux*.

L'Académie, plus accommodante et plus large, sanctionne tous les emplois que l'usage a donnés à ce mot. Elle nous autorise à dire : *les villes que Dieu abîma*, c'est-à-dire *renversa* ; *voire ennemi est puissant et vindicatif, il vous abîmera*, c'est-à-dire *vous perdra*, etc. Au figuré, mais dans le langage familier seulement, elle s'en sert même dans le sens de *gâter*, *endommager* beaucoup. Ex. : *La pluie a abîmé ce chapeau* ; *cette peinture a abîmé votre habit*.



Ch. 4

659. — AGIR, EN AGIR. N'imitiez pas ceux qui disent *il en agit bien, il en agit mal avec eux*. *EN bien agir, en mal agir* ne sont pas français; il faut supprimer *en* et dire : *il a bien agi, il a mal agi*.

660. — AIDER *quelqu'un* signifie lui donner du secours, le seconder, le servir : *aider quelqu'un dans ses besoins; aider les pauvres; aider quelqu'un de son bien, de son crédit, de sa bourse*.

AIDER À QUELQU'UN se dit le plus souvent d'une assistance vulgairement appelée *coup de main* : *AIDONS-LUI à remettre sa charge sur ses épaules*; et, par imitation, d'une opération d'esprit : *AIDEZ-LUI à deviner cette énigme*. (Acad.)

661. — AIMER demande la préposition *à*, lorsqu'il signifie *prendre plaisir à* : *IL AIME à lire, à chasser, à se promener; cet animal AIME à être caressé*. On dit de même : *cette plante AIME à être arrosée*. Dans ces exemples, la suppression de *à* serait une faute.

AIMER MIEUX ne veut aucune préposition : *J'AIME MIEUX partir aujourd'hui que demain; J'AIMERAIS MIEUX mourir que de me souiller d'une action criminelle*.

662. — ALLER se remplace quelquefois par le verbe *être* dans ses temps composés. On dit donc, *j'ai été, j'avais été, j'aurais été*, etc., pour *je suis allé, j'étais allé, je serais allé*, mais avec cette différence que, dans cette acception, le verbe *être* marque l'aller et le retour, tandis que le verbe *aller* ne marque que la première de ces actions. Or, si je dis, *il a été à Rome*, je fais entendre qu'il s'est transporté dans cette ville, et qu'il en est revenu. *Il est allé à Rome* signifie que celui dont on parle n'est pas encore de retour. (Acad.)

Mais cet emploi du verbe *être* pour le verbe *aller* n'a lieu que pour les temps composés. Il serait donc incorrect de dire, *JE FUS au spectacle hier; nous fûmes le voir*; il faut dire, *j'allai, j'ai été au spectacle; nous allâmes ou nous avons été le voir*.

S'EN ALLER, sortir, partir d'un lieu, se conjugue dans ses temps composés en conservant la particule en avant l'auxiliaire, et non après : *Il s'en est allé; il s'en sont allés, et non il s'est en allé*, etc.

S'EN ALLER se dit aussi des choses : *ce tonneau de vin s'EN VA; si vous n'y prenez garde, ce lait s'EN IRA; son rhumatisme s'EN EST ALLÉ par les sueurs; sa fortune s'EN EST ALLÉE en procès*. (Acad.)

FAIRE EN ALLER, c'est-à-dire faire que quelqu'un ou quelque chose s'en aille, peut, quoi qu'on en ait dit, s'employer dans les rapports ordinaires, dans le langage familier : *la pluie a FAIT EN ALLER tout le monde des jardins publics, ce secret FAIT EN ALLER les insectes; cette essence FAIT EN ALLER les taches*. (Acad.)

663. — ALLUMER DU FEU. Un excès du purisme a porté quelques grammairiens à dire que ces expressions *allumer le feu, allumer du feu*, sont incorrectes, attendu, ont-ils dit, que le feu est l'objet embrasant, et

non l'objet du feu, et que le mot *feu* ne peut se joindre à *allumer* sans que le point ce n'est pas

664. — et les dr

ENNOR des choses sent à m (Acad.)

665. — n'est que présent apprai

666. — ou ne pr écus ou a

667. — ce maître veut. (Ac

668. — seul : A

669. — vant un vraie, c' jours,

ASSURER comme c ASSUREZ V L'ASSUREUR

670. — point à te jeté son c

PAR TE se maison

Toutel CONTRE T

671. — efforts à

non l'objet qu'on se propose d'embraser. Ils auraient raison, si *allumer du feu* avait l'absurde signification d'*embraser l'élément appelé feu*. Ici le mot *feu* est pris pour le *bois qui est dans le foyer*. On dit également *allumer sa pipe, un bougeoir, une lampe, une lanterne*, quoique ce ne soient point ces objets eux-mêmes qui s'embrasent, mais la matière qu'ils contiennent. (Acad.)

664. — ANOBLIR, ENNORLIR. ANOBLIR, c'est donner à quelqu'un le titre et les droits de noblesse : *cette famille fut ANOBLIE par Henri IV.*

ENNORLIR se dit des actions qui donnent de la dignité, de l'élevation, ou des choses qui donnent du lustre : *ces faits, ces sentiments vous ENNORLISSENT à mes yeux ; les sciences, les beaux-arts ENNORLISSENT une langue.* (Acad.)

665. — APPAROIR est un terme de palais qui signifie *être évident*. Il n'est guère usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, où il fait *il appert*, au lieu que *apparaître* fait *il apparaît*. (Acad.)

666. — APPRÉCIER étant suivi de la somme de l'appréciation, prend ou ne prend pas la préposition *à* : *ce collier de perles a été apprécié à mille écus ou apprécié mille écus.* (Acad.)

667. — APPRENDRE se dit de celui qui étudie et de celui qui enseigne : *ce maître APPREND à écrire en peu de temps ; cet enfant APPREND tout ce qu'il veut.* (Acad.)

668. — ASSUJETTIR. L'Académie écrit ce verbe avec deux *t*, ou avec un seul : *Assujettir, assujétir.*

669. — ASSURER, signifiant affirmer, certifier une chose, prend *à* devant un nom de personne : *il ASSURAIT à tout le monde que la chose était vraie, c'est-à-dire il affirmait. Il leur ASSURA qu'il reviendrait dans huit jours.*

ASSURER, signifiant engager fortement quelqu'un à regarder une chose comme certaine, à y croire, veut le nom de la personne sans la préposition : *ASSUREZ VOTRE FAMILLE de ma reconnaissance, de mon respect ; vous pouvez l'ASSURER que je prendrai ses intérêts.*

670. — A TERRE, PAR TERRE. *A terre* se dit de ce qui, ne touchant point à terre, y tombe ou y est jeté : *votre livre est tombé à TERRE ; il a jeté son chapeau à TERRE ; un cheval jette quelquefois son cavalier à TERRE.*

PAR TERRE se dit de ce qui, touchant déjà à terre, y est renversé : *il a jeté sa maison PAR TERRE ; le vent nous renversa PAR TERRE.*

Toutefois l'Académie, au mot *terre*, dit aussi : *jeter un homme à TERRE, contre TERRE, PAR TERRE ; et au mot jeter, il s'est jeté à TERRE, PAR TERRE.*

671. — ATTEINDRE ne prend la préposition *à* que lorsqu'il indique des efforts à faire pour toucher à une chose qui est à quelque distance,

comme, par exemple, quand on se lève sur la pointe du pied pour toucher à tel endroit : *vous ne pourrez jamais, sans chaise, ATTEINDRE à cette sage, à ce rayon, etc.* On dit également au figuré *ATTEINDRE à la perfection, au sublime, etc.*, parce que, là aussi, il y a des efforts.

ATTEINDRE, dans toutes ses autres acceptions, s'emploie sans préposition, et se dit des personnes et des choses : *Il ATTEIGNIT son ennemi du second coup de pistolet, c'est-à-dire il l'appia : votre ami a manqué d'adresse, il n'a point ATTEINT le but, c'est-à-dire il n'a pas touché, frappé le but; la balle l'ATTEIGNIT au front; il osait se flatter d'ATTEINDRE Racine.* (Acad.)

672. — BÉNIR fait au participe passé, *béni, bénie, et bénit, bénite*. On ne l'écrit avec un *t* que lorsqu'il s'agit des choses bénites par les prières du prêtre : de l'eau *bénite*, du pain *bénit*, des rameaux, des drapeaux *bénits*. S'il s'agissait de personnes, il faudrait, comme dans toutes les autres acceptions de ce verbe, écrire *béni, bénie*. *Cet abbé a été sacré, a été BÉNI, par un saint évêque; les peuples ont toujours BÉNI la mémoire des bons papes.* (Acad.)

673. — CHANGER POUR, CHANGER CONTRE, se disent indifféremment ; *il a changé sa vieille vaisselle pour de la neuve; il a changé ses tableaux contre des meubles.* (Acad.)

CHANGER, signifiant *convertir*, demande la préposition *en* : les alchimistes prétendaient pouvoir changer *en* or toute sorte de métaux ; au figuré : l'intempérance des hommes change *en* poison les aliments destinés à conserver leur vie.

CHANGER, signifiant quitter une chose pour une autre, prend toujours la préposition *de* : *CHANGER de façon d'agir; CHANGER de conduite, de religion.* (Acad.)

CHANGER se dit quelquefois absolument, pour signifier *changer de linge* : *comme j'étais mouillé, je suis rentré chez moi pour changer.* (Acad.)

674. — COLORER, COLORIER. *Colorer* signifie donner de la couleur : le soleil colore les fruits, les fleurs ; un teint colore ; du vin colore. (Acad.)

COLORIER ne se dit que de l'action d'appliquer les couleurs convenables sur une estampe, sur un dessin, sur un tableau : ce sont des estampes, des images colorées ; ce peintre colorie mieux qu'il ne dessine. (Acad.)

675. — COMMENCER A, DE. *Commencer à* désigne une action qui aura du progrès, de l'amélioration, de l'accroissement : le jour commence à fuir ; il commence à pleuvoir ; cet enfant commence à parler, à écrire, à lire, etc. (Acad.)

COMMENCER DE désigne une action qui aura de la durée, abstraction faite de toute idée d'amélioration : lorsque l'orateur commença de parler, il s'éleva dans l'auditoire un murmure approbateur ; quand le tonnerre commença de gronder, il faut s'attendre à un orage.

Cependant, ajoute l'Académie, on dit quelquefois *commencer à* pour *commencer de* : ils commencèrent à jouer ; commençons à dîner.

676. — COMPARER prend indifféremment *à* ou *avec* : je n'en ai pas pleins, quand je compare mon sort à celui de ces infortunés ; gardez-vous de comparer Lucain à Virgile ; on est forcé d'être modeste, quand on se compare avec lui ; comparer la copie avec l'original.

Il s'amp
dant, lorsqu
nature ou
M. Lavaux,
mède au m
les conquér

Par ann
mords à un

677. — F
prennent in
à tel autre,
(Acad.)

678. — C
tion à : con
papier.

SE CONFIE
et la Prov
une raiso
SE CONFIE
se confier a

Avoir con
règle que a

Se vien
quelqu'un,
signifiant e
sur sa forte

679. — C
avec : conf
avec l'autre

680. —
connaissan
médier.

CONNAITRE
tribunal ne
de ce fait.

681. — C
compréhens
encore une
la perfection
en le bon us

Suivi d'un
voir beaucoup

682. —
achever : c
choses qui
provisions

Consommer
le feu consu
for : entre
(Acad.)

Il s'emploie aussi avec la préposition : *comparer Virgile et Homère*. Cependant, lorsque la comparaison se fait entre des personnes ou des choses de nature ou d'espèces différentes, l'Académie, contrairement à l'opinion de M. Lavoix, ne fait usage que de la préposition à : *Homère compare Diomède au milieu des Troyens à un lion au milieu d'une bergerie; on compare les conquérants à des torrents impétueux*. (Acad.)

Par analogie, on dira, *comparer un honnête homme à un fripon, le remords à un ver rongeur, le sommeil à la mort*.

677. — FAIRE COMPARAISON DE; *il n'y a point de comparaison de, préagent indifféremment à ou avec* : IL N'Y A POINT DE COMPARAISON D'un tel à tel autre, ou d'un tel avec un tel, ou encore ENTRE Pierre et Paul. (Acad.)

678. — CONFIER, SE CONFIER. SE FIER. *Confier* demande la préposition à : *confier des titres à quelqu'un, sa destinée au hasard, un secret au papier*.

SE CONFIER prend le plus souvent la préposition en : *se confier en Dieu, en la Providence, en ses amis, en soi-même, en ses forces*. Avant l'article, une raison d'harmonie seule fait que souvent on remplace en par dans : *se confier dans la bonté de Dieu, etc.*, mieux que EN la bonté. On trouve aussi se confier avec à : *se confier au hasard*.

Avoir confiance, prendre confiance, mettre sa confiance, suivent la même règle que se confier.

SE FIER prend aussi indifféremment à ou en : *se fier à quelqu'un, en quelqu'un, se fier en ses forces, à la fortune, au hasard*. (Acad.) — *Se fier*, signifiant compter, prend la préposition sur : *il se fie trop sur l'avenir, sur sa fortune*, c'est-à-dire il compte trop sur.

679. — CONFRONTER prend indifféremment l'une des prépositions à, avec : *confronter les témoins à l'accusé ou avec l'accusé, deux étoffes l'une avec l'autre, la copie à l'original*. (Acad.)

680. — CONNAÎTRE. *Connaître quelque chose*, c'est d'en avoir une connaissance, le savoir : *connaître une langue, connaître son métier*.

CONNAÎTRE *un quelque chose*, c'est avoir autorité pour en juger : *ce tribunal ne connaît que des matières civiles; ce juge ne saurait connaître de ce fait*. (Acad.)

681. — CONSISTER demande la préposition en : *en quoi faites-vous consister la sagesse? son revenu consiste en rentes, en blés, etc.* Mais ici encore une raison d'euphémie fait remplacer en par dans avant un article : *la perfection de l'homme consiste dans le bon usage de la raison, et non en le bon usage*. (Acad.)

Suivi d'un verbe, *consister* prend à : *la liberté consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos*. (Acad.)

682. — CONSONNER, CONSUMER. *Consommer* signifie quelquefois achever : *consommer un ouvrage*. Il se dit plus particulièrement des choses qui se détruisent par l'usage, comme vin, bois et toutes sortes de provisions : *consommer des denrées, du café, des fourrages*.

Consommer se dit particulièrement des choses qui se réduisent à rien : *le feu consuma cet édifice en moins de deux heures; la rouille consuma le fer; cette maladie le consuma; les ennemis, les chagrins le consumèrent*. (Acad.)

683. — CONTRAINDRE, FORCER, OBLIGER. Après ces trois verbes, l'Académie met indifféremment à ou de : on le CONTRAIGNIT DE faire ou À faire *cette chose* ; forcer quelqu'un À faire ou DE faire *quelque chose* ; l'équité nous OBLIGE À restituer ce qui ne nous appartient pas ; la nécessité de le payer m'OBLIGE DE vendre ma maison. (Acad.)

684. — CROIRE À QUELQU'UN est une locution qui n'est plus guère usitée ; en parlant des personnes, on dit ordinairement croire *quelqu'un*. (Acad.)

En croire *quelqu'un*, en croire *quelque chose*, c'est s'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose : je n'EN CROIRAI là-dessus que des arbitres, que des avocats ; j'EN CROIS à peine mes yeux.

Croire à *quelque chose*, signifie y ajouter foi, s'y fier : CROIRE À l'astrologie, À la médiance ; CROIRE AUX rapports, AUX témoignages, AUX promesses de *quelqu'un*. Dans quelques cas, croire à *quelque chose*, c'est être persuadé de l'existence, de la vérité de quelque chose : CROIRE À Dieu ; il n'y a que les sots qui CROIENT AUX revenants, AUX esprits, AUX sorciers, À la magie. On dit dans le même sens CROIRE EN Dieu.

685. — DÉCIDER une chose, c'est la résoudre, la terminer : DÉCIDER une question, un point de droit ; DÉCIDER un différend, une querelle par un combat.

DÉCIDER d'une chose, c'est en disposer : cet événement DÉCIDA DE mon sort ; les juges DÉCIDENT DE la fortune et DE la vie des hommes. (Acad.)

686. — DÉJEUNER prend la préposition avec, seulement avant le nom des personnes en société desquelles on déjeune : j'ai DÉJEUNÉ AVEC mon père, AVEC ma famille ; il prend de avant les noms des aliments qui composent le repas : nous avons DÉJEUNÉ DE volailles, DE poisson, DE gibier.

Dîner, goûter, souper suivent la même règle.

Cependant, au mot *radis*, l'Académie emploie, mais probablement par inadvertance, la préposition avec avant un nom de chose : déjeuner AVEC du beurre et des radis.

687. — DEMANDER A, DE. Demander à, avant un verbe, se dit lorsque c'est la même personne qui doit faire l'action des deux verbes : je DEMANDE À parler au roi ; c'est moi qui demande, et moi qui veux parler.

Demander de ne s'emploie que quand celui qui demande n'est pas la même personne qui fait l'action du second verbe : je vous DEMANDE DE m'écouter, DE m'entendre ; ici, c'est encore moi qui demande, mais c'est vous qui devez m'écouter, m'entendre. (Acad.)

688. — DÉPARLER, quoi qu'on en ait dit, est français, et signifie cesser de parler. Il ne s'em ploie qu'avec la négative : il NE DÉPARLE POINT, il n'a POINT DÉPARLÉ. (Acad.) Gardez-vous d'imiter ceux qui disent : il n'a DÉCESSÉ de parler, DÉCESSER n'est pas français.

689. — DÉSIRER, avec un infinitif, demande la préposition de, seulement lorsqu'il exprime un desir dont l'accomplissement est incertain, difficile ou indépendant de la volonté : DÉSIRER DE réussir ; il y a longtemps que je DÉSIRAIS DE vous rencontrer ; je DÉSIRERAI bien d'être débarrassé de mon rhume.

Et si, au contraire, désirer exprime un désir dont l'accomplissement soit certain ou facile, et plus ou moins dépendant de la volonté, il s'emploie sans préposition : amenez-moi cet enfant, je DÉSIRE le voir ; je DÉSIRE partir ce soir. (Acad.)

690. — SOUHAITER doit nécessairement suivre la même règle que désirer ; toutefois l'Académie n'en parle pas.

691. — dan il a

692. — neutre, dire : ces enfants, s'être dit

693. — QUER un D'AVEC la

694. — conséqu c'est à di chemin : arriver

Il en es tiques m

Mais si mais une corderait particuli les jeunes en parlant les cette c

695. — sens cela descend (Acad.)

696. — à : s'effe

Nous f

697. — EGALER le range ; ce

Egalis souvent i un terrai

EMPRU qu à quel d'Homère autres (1)

Cepend prépositi sa lumie Institut,

(1) Cet malrien donne qu

691. — **DÉSŒBEIR** est neutre : *désœbir à quelqu'un, à la loi.* Cependant il a un passif : *je ne veux pas être désœbi.* (Acad.)

692. — **DISPUTER**, signifiant être en débat, en contestation, est neutre, et ne peut conséquemment avoir de régime direct. Il faut donc dire : *ces chicanes ont longtemps disputé*, et non *se sont disputés* ; *ces enfants, après avoir disputé, en sont venus aux voies de fait*, et non après s'être disputés.

693. — **DISTINGUER DE, D'AVEC**, se disent indifféremment : *DISTINGUER un chien d'un loup, D'AVEC un loup* ; *DISTINGUER la fausse monnaie D'AVEC la bonne.* (Acad.)

694. — **DROIT**, dans *marcher droit, tomber droit*, etc., est adjectif et conséquemment invariable, lorsqu'il marque une circonstance du verbe, c'est-à-dire lorsqu'il signifie en droite ligne, directement, par le plus court chemin : *Mesdemoiselles, allez droit, marchez droit devant vous, et vous arriverez à votre destination.*

Il en est de même au figuré : *avec de tels maîtres, il faut que les domestiques marchent droit*, c'est-à-dire se conduisent bien.

Mais si le mot *droit* devait marquer non une circonstance du verbe, mais une attitude du corps, une manière d'être, il serait adjectif, et s'accorderait avec le nom : *la première règle du maintien exige que les enfants particulièrement marchent droits* ; on ne saurait trop insister pour que les jeunes personnes surtout écrivent en se tenant droites. Et, par analogie, en parlant des choses : *vous vous tachez, si vous ne tenez, si vous ne portez cette chandelle plus droite*, c'est-à-dire moins penchée.

695. — **ÉCLAIRER** à quelqu'un ne se dit plus : il faut dire dans tous les sens *éclairer quelqu'un* : *ÉCLAIREZ monsieur* ; *ÉCLAIREZ la personne qui descend l'escalier* ; *ce jurisconsulte a éclairé votre frère sur ses intérêts.* (Acad.)

696. — **S'EFFORCER**, avant un infinitif, prend indifféremment *de* ou *à* : *S'EFFORCER DE soulever un fardeau* ; *S'EFFORCER À parler.* (Acad.)

Nous ferons remarquer que *de* est plus conforme à l'usage.

697. — **ÉGALER, ÉGALISER**. *Égal* se dit des personnes et des choses : *ÉGALER les parts, les portions* ; *la mort ÉGALE tous les hommes, tous les rangs* ; *ce prince ÉGALA Alexandre* ; *la recette ÉGALE la dépense.*

Égaliser ne se dit que des choses : *ÉGALISER les parts, les lots*. Le plus souvent il s'emploie dans le sens de rendre uni, rendre plan : *ÉGALISER un terrain, un chemin.* (Acad.)

EMPRUNTER prend indifféremment *à* ou *de* : *EMPRUNTER DE quelqu'un ou À quelqu'un* ; *EMPRUNTER une pensée À un auteur* ; *il a EMPRUNTÉ cela d'Homère, de Virgile* ; *cette langue n'a presque rien EMPRUNTÉ AUX autres* (1).

Cependant *emprunter*, signifiant recevoir de, tenir de, ne prend que la préposition *de* : *la lune EMPRUNTE sa lumière du soleil*, c'est-à-dire reçoit sa lumière ; *les magistrats EMPRUNTENT leur autorité du pouvoir qui les institue*, c'est-à-dire tiennent leur autorité. (Acad.)

(1) Cet exemple indique que l'Académie ne pense pas comme un grammairien suivi sur le régime indirect du verbe *emprunter*, auquel il ne donne que la préposition *de*, lorsqu'il s'agit d'un nom de chose.

698. — **ENFORCIR, RENFORCER**, signifient l'un et l'autre rendre plus fort; mais *enforcir* ne se dit que des choses et des animaux; la bonne nourriture a *enforci* ce cheval; ce bœuf *enforcit* tous les jours; il faut *enforcir* ce mur; ce vin s'*enpocit* à la gelée. N'imites pas ceux qui disent *renforcir, renforci*; ce verbe n'existe pas en français.

Renforcer a plus d'extension; ils *appliquent* aux personnes et aux choses: *RENFORCER une armée, un mur, une garnison, cet enfant est bien RENFORCÉ.* (Acad.)

699. — **S'ENFUIR**. L'Académie, qui avait dit dans ses éditions précédentes, *il s'en est enfui*, s'est corrigée en supprimant la particule *en*: on l'avait *mis en prison*, mais *il s'EST ENFUI*, et non *il s'en est enfui*. En était en effet une redondance inutile.

700. — **ENGAGER**. Avec ce verbe, l'Académie ne fait usage que de la préposition *à*: on l'*ENGAGEAIT à continuer*; le beau temps *ENGAGEAIT à la promenade*; je m'*ENGAGE à vous servir dans cette affaire.* (Acad.)

701. — **ESPERER** s'emploie le plus souvent sans préposition: *j'espère gagner mon procès*; et quelquefois avec *de* avant un infinitif, si cet infinitif le suit immédiatement: *peut-on ESPÉRER DE vous revoir?*

702. — *Remarque.* — *Espérer* ne portant à l'esprit que l'idée d'une chose future, car l'espérance n'a pour objet ni ce qui est actuel, ni ce qui est passé, ne peut être suivi d'un verbe au présent de l'indicatif ou au passé, comme dans ces phrases: *j'espère que Pauline se portera bien*; nous *ESPÉRONS que vous AVEZ FAIT la route sans accident*. A la place d'*espérer*, il faut employer *croire, penser*, et dire: *je PENSE que Pauline se porte bien*; nous *PENSONS que vous avez fait un bon voyage.*

Il en est de même des verbes *promettre, compter*. Ne dites donc pas: *je vous PROMETS que je l'ai vu*, mais *je vous assure que je l'ai vu*; *je COMPTE bien que vous êtes maintenant plus laborieux*, mais je *présume, je pense* que vous êtes. (Cette judicieuse remarque est due à Féraud.)

703. — **ESSAYER** prend indifféremment *à* ou *de*: *j'ai ESSAYÉ DE marcher ou à marcher*. Mais employé sous la forme de verbe pronominal, il ne prend que la préposition *à*: *je me suis ESSAYÉ à nager*, nous nous sommes *ESSAYÉS à courir.* (Acad.)

704. — **ÉVEILLER, RÉVEILLER**. *Éveiller* et *réveiller*, quoi qu'on dise, ont divers grammairiens, s'emploient l'un pour l'autre: *quand il est une fois endormi, on ne saurait l'ÉVEILLER*; on m'est venu *ÉVEILLER* ce matin à cinq heures; il a *défendu* qu'on le *RÉVEILLÂT*; il *dormait jusqu'à midi, et on ne le RÉVEILLAIT.*

Conjugués sous la forme des verbes pronominaux, ils signifient l'un et l'autre *cesser de dormir*: *il s'ÉVEILLE tous les jours à la même heure*; *je me suis RÉVEILLÉ trois ou quatre fois cette nuit.* (Acad.)

705. — **ÉVITER** signifie *fuir*: *ÉVITER quelqu'un, les périls, ÉVITER les travaux, les peines, les plaisirs, etc.*

Remarque. — *Éviter* signifiant *fuir*, le sujet de ce verbe ne saurait faire l'action que pour lui-même, sans jamais la faire retomber sur une autre personne, attendu que celui qui *fuit* ne peut *fuir* pour un autre: ce jeune homme *ÉVITE le jeu, les mauvaises connaissances*. Mais ce serait s'exprimer incorrectement que de dire: *je vous ÉVITERAI cette peine*; *je vous vous ÉVITER ce désagrément*; dans ce cas, il faut se servir du verbe *épargner*, et dire: *je vous ÉPARGNERAI cette peine, ce désagrément.*

706. — **EXCUSE**. *Faire ses excuses à quelqu'un*, c'est témoigner le regret de l'avoir offensé, et en quelque sorte lui demander pardon. Mais

ne dites
français
707.

ations à

708.

part des

verbe au

c'est-à-d

c'est-à-d

nouvelle

nous no

Ne fai

être tou

que jou

2^e Il s

et tomb

NE FAIT

(Acad.)

Nr va

vient d'a

c'est-à-d

éveillés

709. —

en d'un

est de to

FAIRE

l'équipa

DE L'EAU

710. —

S'EN FAUT

que ce va

Ailleu

BRACCOR

que je ne

711. —

pour rep

mais je l

Dans c

les yeux

sur quelc

Nous le

gards fl

712. —

FLAIRANT

FLEUR

qui FLEU

comme b

713. —

fleurs, et

cette plan

un état d

puation.

lement à

SAIT sous

sous r

ne dites pas : je vous demande excuse, car demander excuse n'est pas français.

707. — FAILLIR s'emploie sans préposition, ou avec l'une des prépositions à, de ; j'ai FAILLI DE tomber, à tomber ; j'ai FAILLI mourir. (Acad.)

708. — FAIRE s'emploie souvent d'une manière relative avec la plupart des autres verbes ; alors il tient la place, et prend la signification du verbe auquel il se rapporte : *cet homme n'aime pas tant le jeu qu'il FAISAIT*, c'est-à-dire tant qu'il l'aimait ; *il travaille mieux qu'il n'a jamais FAIT*, c'est-à-dire mieux qu'il n'a jamais travaillé ; nous nous entretenons de cette nouvelle, comme nous AURIONS FAIT de toute autre chose, c'est-à-dire comme nous nous serions entretenus. (Acad.)

NE FAIRE QUE, suivi d'un infinitif, a deux sens différents : 1^o il signifie être toujours, ou presque toujours à faire une certaine chose : *il NE FAIT QUE jouer, qu'étudier, que dormir, qu'aller et revenir*, etc. (Acad.)

2^o Il se dit encore d'une action instantanée : *je NE VIS QUE le toucher, et il tomba* ; *il N'A FAIT QUE paraître et disparaître* ; *quand il vient ici, il NE FAIT qu'entrer et sortir* ; attendez-moi, *je NE FAIS qu'aller et revenir*. (Acad.)

NE FAIRE QUE DE indique que l'action exprimée par le verbe qui suit vient d'avoir lieu : *il NE FAIT QUE DE sortir, QUE D'arriver, QUE DE s'éveiller*, c'est-à-dire il y a peu de temps qu'il est sorti, qu'il est arrivé, qu'il est éveillé. (Acad.)

709. — FAIRE EAU, FAIRE DE L'EAU, *Faire eau*, terme de marine, se dit d'un bâtiment dans lequel l'eau de la mer pénètre : *le navire FAISAIT EAU de toute part*.

FAIRE DE L'EAU signifie s'approvisionner d'eau pour les besoins de l'équipage : nous visitâmes le tombeau de Napoléon pendant qu'on FAISAIT DE L'EAU à Sainte-Hélène.

710. — IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP, DE PEU, se disent des quantités : IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP que vous m'ayez tout rendu : IL S'EN FAUT DE PEU que ce vase ne soit plein.

Ailleurs il faut dire, *il s'en faut beaucoup, il s'en faut peu* : IL S'EN FAUT BEAUCOUP que la cadette soit aussi aimable que l'aînée : IL S'EN FAUT PEU que je ne vous blâme. (Acad.)

711. — FIXER. C'est forcer la signification de ce mot que de l'employer pour regarder. Ne dites donc pas *je le FIXAIS* : il n'a cessé de nous FIXER ; mais *je le regardais*, il n'a cessé de nous regarder.

Dans ce sens, il ne se dit qu'autant qu'il est suivi de l'un des mots *la vue, les yeux, les regards* : *fixer les yeux, la vue, les regards* sur quelqu'un, sur quelque chose. (Acad.)

Nous ferons remarquer qu'on dit plutôt avoir *les yeux, la vue, les regards fixés* sur quelqu'un, que *fixer la vue* sur quelqu'un.

712. — FLAIRER, FLEURER, *Flairer*, c'est sentir par l'odorat : *en FLAIRANT le beurrier, on s'assure s'il est frais*.

FLEURER, c'est répandre, exhaler une odeur : vous avez là un bouquet qui FLEURE bon. Il se dit aussi au figuré : sa réputation ne FLEURE pas comme baume. (Acad.)

713. — FLEURIR a un double sens : au propre, il signifie pousser des fleurs, être en fleurs ; les roses FLEURISSENT et se fanent promptement ; cette plante ne FLEURIT qu'en automne. Au figuré, fleurir signifie être dans un état de prospérité, de splendeur ; ou être en crédit, en honneur, en réputation. Dans cette acception, la syllabe *fleur* se change en *flo*, mais seulement à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent : Athènes FLOUSSAIT sous Périclès ; les sciences et les beaux-arts FLOUSSAIENT, ont FLEURI sous le prince ; le commerce FLEURIT dans la paix.

L'adjectif dérivé de ce verbe est *florissant* : *la maison de ce négociant est dans un état florissant.* (Acad.)

714. — AVOIR FOI A, EN, DANS, se disent indistinctement ; c'est le goût qui en décide : *AVOIR FOI à quelqu'un, à quelque chose ; AVOIR FOI DANS les promesses d'une personne ; je n'ai pas FOI EN lui.* (Acad.)

715. — SE DONNER GARDE ou DE GARDE se disent indifféremment : *DONNEZ-VOUS GARDE, ou DONNEZ-VOUS DE GARDE de toucher à cela.* (Acad.)

716. — GUET. Il faut dire : *ce chien aboie à propos ; il est de très-bon GUET*, et non de très-bonne GUETTE. (Acad.) (*Guette n'est pas français.*)

717. — HASARDER DE, A, se disent indifféremment : *HASARDER DE faire une chose ; je me HASARDERAI à faire cette proposition.* (Acad.)

718. — HÉRITER prend ou ne prend pas la préposition de : *j'ai HÉRITÉ d'une somme considérable, ou j'ai HÉRITÉ une somme considérable.* (Acad.) La première de ces façons de parler est la plus usitée.

719. — IMITER L'EXEMPLE. Moins scrupuleuse que quelques grammairiens, l'Académie dit *imiter l'exemple de quelqu'un*, pour signifier prendre la conduite de quelqu'un pour modèle.

Nous rappellerons encore qu'elle dit *imiter un exemple d'écriture*, et non *un exemple*.

720. — IMPOSER, EN IMPOSER. Employé absolument, le verbe *imposer* signifie inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte : *sa présence m'IMPOSE, il IMPOSE par la fermeté de son regard ; notre contenance IMPOSA aux ennemis.*

En imposer, c'est tromper, abuser, suspendre, en faire accroire : *vous voulez EN IMPOSER à vos juges ; vous nous EN IMPOSEZ ; ne le croyez pas, il EN IMPOSE ; il ne faut pas que ses manières doucereuses nous EN IMPOSENT, c'est un homme au fond très-malin.* (Acad.)

721. — INDIURE A ERREUR, EN ERREUR. *Induire à erreur* se dit de la cause volontaire ou involontaire de l'erreur : *il fut INDUIT à ERREUR par une fausse citation.*

INDUIRE EN ERREUR ne se dit que pour *tromper à dessein* : *il voulait m'INDUIRE EN ERREUR ; ce fourbe vous INDIURA EN ERREUR.* (Acad.)

722. — INFECTER, INFESTER. *Infester* signifie gâter, corrompre, incommoder par quelque chose de puant, de contagieux, de venimeux : *ce marais INFECTA l'air ; il nous INFECTA avec son haleine ou de son haleine ; la peste avait INFECTÉ toute la ville.* Et au figuré, *il INFECTA le pays de sa pernicieuse doctrine ; si vous le fréquentez, il vous INFECTERA de ses dangereuses maximes.* (Acad.)

Infester signifie ravager, désoler, tourmenter par des irruptions : *les ennemis INFESTAIENT le pays par leurs courses ; sous ce prince, la France fut INFESTÉE par les brigands.* Il se dit par extension des animaux nuisibles ou incommodes ; *les sauterelles INFESTENT souvent des provinces entières en Orient ; les rats INFESTENT cette maison.* On dit même : *les mauvaises herbes INFESTENT les champs.* (Acad.)

723. — ÊTRE INQUIET DE ou SUR se disent indifféremment. Ainsi l'Académie ne tient point compte des différences de signification établies par Girault-Duvivier entre *la cause* et *l'objet* de l'inquiétude, nuances insaisissables du reste. Elle dit : *il est sans inquiétude DE l'avenir ou SUR l'avenir.*

724. — INSULTER quelqu'un, c'est le maltraiter, l'outrager de faits ou de paroles.

INSULTER à, c'est manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux choses : *n'INSULTONS pas aux malheureux ; INSULTER à ses juges, à la misère, à la raison, au bon sens, au bon goût ; et figurément, leur faire INSULTER à la détresse publique ; leur allégresse INSULTER à ma douleur.* (Acad.)

723. —
Mait act
moi, con

726. —
à un aut
valeur. (

727. —
cela ne v
squit, que

728. —
convient
Elle met
MARIE à
AVEC son
l'ormeau

729. —
ensemble
utiles,

MÈLER
aux plain

MÈLER
une accu
DANS vos

730. —
lorsqu'e
ment du

dans une
chaussée,
règles, ce
local du c
chaussée.

Voilà don
prenant l
dire, je n
l'autorise
trième ; j
chaussée.

Telle es
ter en hau

Remarq
déterminé
indétermi
d'un ballo
guilières ;
montait e
même vici
montait et
ne montait
munément

731. — A
ment, et d
cet enfant
le tabac fa

723. — **INJECTIVER** est neutre ; il ne faut donc pas dire comme s'il était actif, *il m'a injectivé, il nous a injectivés* ; mais *il a injectivé CONTRE moi, CONTRE nous.* (Acad.)

726. — **JOINDRE A ou AVEC** se disent indifféremment ; *JOINDRE un mot à un autre ou AVEC un autre* ; *JOINDRE la prudence à la valeur ou AVEC la valeur.* (Acad.) Toutefois *à* est plus usité que *avec*.

727. — **LAISSER.** *Ne pas laisser DE ou QUE* de se disent indifféremment : *cela ne LAISSE pas d'être embarrassant, d'étonner, ou QUE d'être embarrassant, que d'étonner.* (Acad.)

728. — **MARIER A ou AVEC.** L'Académie n'admet pas que *marié* à ne convienne qu'au propre, comme l'ont prétendu divers grammairiens. Elle met indistinctement *à* ou *avec* au propre et au figuré : *son père l'a marié à la fille* ou *AVEC la fille d'un de ses amis* ; *sa voix se marie bien AVEC son instrument, à cet instrument* : *MARIER la vigne AVEC l'ormeau, à l'ormeau.* (Acad.)

729. — **MÊLER AVEC, A, DANS.** *Mêler avec* se dit de ce que l'on confond ensemble : *MÊLER de l'eau AVEC du vin, des papiers utiles AVEC des papiers inutiles, du blé AVEC de l'orge, du cuivre AVEC de l'argent.*

MÊLER a vent dire joindre une chose avec une autre : *il MÊLE les affaires AUX plaisirs, la douceur à l'affabilité.*

MÊLER DANS signifie inculper, comprendre dans : *MÊLER quelqu'un DANS une accusation, l'y comprendre* : *ne me MÊLEZ point DANS vos discours, DANS vos caquets.* (Acad.)

730. — **MONTÉ EN HAUT, DESCENDRE EN BAS** peuvent se dire, lorsque *en haut* signifie *dans le haut*, et le plus souvent, *dans l'appartement du haut*, et, *en bas*, *dans l'appartement du bas*. Que quelqu'un ait dans une maison un local au quatrième étage, et un magasin au rez-de-chaussée, il emploiera bientôt, et il y est autorisé par l'usage et par les règles, ces mots plus courts et plus commodes, *en haut* pour signifier le local du quatrième, et *en bas* pour représenter le magasin du rez-de-chaussée. Il dira par exemple, *je couche EN HAUT, et mes commis EN BAS.* Voilà donc les mots *haut, bas* sortis de leur signification primitive, et prenant la place de deux substantifs. Or le même principe qui lui fait dire, *je monte sur un arbre, sur un rocher, je descends dans ma cave*, l'autorise à dire aussi, *je monte EN HAUT, c'est-à-dire à mon local du quatrième ; je descends EN BAS, c'est-à-dire à mon magasin du rez-de-chaussée.*

Telle est aussi l'opinion de l'Académie, car elle dit *aller EN HAUT ; monter EN HAUT ; ne laissez monter personne LA-HAUT.*

Remarque. — Mais si *en haut, en bas*, cessaient de représenter un lieu déterminé ; si, au contraire, on les employait pour exprimer un espace indéterminé, comme en parlant de la fumée, de la flamme, de la poussière, d'un ballon, etc., oui, alors, *en haut, en bas*, seraient des expressions irrégulières ; et rien ne pourrait justifier ces phrases : *tour à tour le ballon montait et descendait EN BAS* ; ce serait une superfuité, un pléonisme vicieux, qu'il faudrait corriger en disant, *tour à tour le ballon montait et descendait*, parce que, pour le dire encore une fois, le ballon ne montait, ne descendait plus dans un lieu déterminé, dans un lieu communément appelé *en haut, en bas.*

731. — **MOUCHER**, quoi qu'on en ait dit, s'emploie quelquefois absolument, et dans le même sens que s'il était accompagné du pronom *se* : *si cet enfant pouvait MOUCHER, il serait soulagé, il ne MOUCHE presque pas ; le tabac fait MOUCHER.* (Acad.)

732. — **MOURIR**. Il faut dire *mourir d'envie, de plaisir, d'impatience de faire une chose*, et non *mourir de faire une chose*; les mots *envie, plaisir, impatience, etc.*, sont d'une absolue nécessité.

733. — **MOUVOIR et MOUVER**. *Mouvoir* signifie remuer, faire changer de place, faire aller d'un lieu à un autre : *Il faut plusieurs hommes pour mouvoir les tonneaux de Bordeaux; dix hommes peuvent à peine mouvoir cette pierre.*

Mouvoir a une signification restreinte; il embrasse le contenu et non le contenant. Ainsi, *mouvoir la terre d'un pot, d'une caisse, mouven le vin d'un tonneau*; c'est remuer la terre d'un pot, d'une caisse, le vin d'un tonneau, sans déranger ce pot, ni la caisse, ni le tonneau.

734. — **NOMMER**, dans le sens de revêtir quelqu'un d'un emploi, d'une charge, veut le nom de la personne sans préposition, et à devant le nom de la chose : *le roi l'a nommé à l'ambassade de Rome.* (Acad.)

735. — **OBEÏR** prend la préposition à : *OBEÏR à Dieu, aux lois, à sa conscience.* Il s'emploie aussi absolument : *commandez, et j'obéirai.*

Ce verbe étant neutre, on ne peut dire *obéir quelqu'un*, mais *à quelqu'un*. Cependant il s'emploie au passif : *c'est un homme qui veut ÊTRE OBEÏ.* (Acad.) *Il faut, dans une classe, que le maître SOIT OBEÏ.*

736. — **OBSERVER**, dans le sens de remarquer, faire attention, exprime une action qui ne peut sortir de celui qui observe : *j'ai observé qu'il n'adressait la parole qu'à vous; OBSERVEZ bien toutes ces choses, car elles sont bien intéressantes.* (Acad.)

Mais si nous voulons faire participer une autre personne à nos propres observations, appeler son attention sur un point quelconque, ce verbe seul ne suffit plus; il faut alors qu'il soit précédé du verbe *faire* : *je vous FERAI OBSERVER que vous vous trompez.* (Acad.)

737. — **OUBLIER A lire, à chanter, à danser, etc.** est une expression qui vieillit. (Acad.) Ainsi, au lieu de dire, *il a oublié à lire, j'ai oublié à jouer du violon*, dites : *il ne sait plus lire, je ne sais plus jouer du violon.*

738. — **S'OCCUPER A, DE**. *S'occuper de*, dit Girault-Duvivier, s'emploie avec un substantif, et *s'occuper à* avec les verbes. Ce n'est point ainsi que l'Académie l'entend.

S'occuper, dit-elle, reçoit deux significations bien différentes, selon qu'il est suivi de la préposition *de* ou de la préposition *à* : *s'occuper de quelque chose*, c'est y penser, en avoir la tête remplie, chercher les moyens d'y réussir : *il s'occupe de poésie; il ne s'occupe que de son jardin; il s'occupe de ses affaires; cette femme ne s'occupe que de son ménage, de son mari, de ses enfants.*

S'occuper à quelque chose, c'est y travailler : *il s'occupe à l'étude des belles-lettres; il s'occupe à son jardin; tout le jour, il s'occupe à lire.* (Acad.)

Pour le dire en d'autres termes, *s'occuper de* s'applique à une occupation qui suppose de l'ardeur, du zèle, de la constance; et *s'occuper à*, à une occupation instantanée, à une sorte de passe-temps, à un travail auquel on attache moins d'importance. Ainsi, *s'occuper de son jardin*, c'est en faire une occupation spéciale : *c'est un homme qui s'occupe beaucoup de son jardin. S'occuper à son jardin*, c'est s'y trouver et n'y être point aisi; dans ce moment, mon mari est occupé à son jardin.

739. — **PARLON**
mes crai

Quelqu
ce n'est q
ma franc

Ce ver
phrase h

740. —
ces rufan

Mal pa
que ce so

Mais à
le verbe
ambigu
ma; s'ent
encore su
pères; et
indirect
bienfuite.

PARLER
avocat pu

PARLER
parues :

PARLER
plein e cou
DANCE DE

741. —
CIPÉZ à m
OUV PARTI

PARTICIE
et du chev

742. —
instrumen
et quelque
remarque
première.

743. —
que CE QUI
prenez que
que ce qui

CE QU'IL
qu'il vout
c'est-à-dire
ce qu'il vout
ce que vous

744. —
qu'elle y p

PLANTER

739. — PARDONNER régit les noms de personnes avec la préposition *à* : *PARDONNER à quelqu'un* et les noms de choses sans préposition : *PARDONNER mes craintes, mes soupçons; PARDONNEZ-LUI sa maladresse.*

Quelquefois, cependant, il régit les choses avec la préposition *à*, mais ce n'est que lorsqu'elles sont pour ainsi dire personnifiées : *PARDONNEZ À ma franchise, à mon amitié, les reproches que je vous fais.*

Ce verbe, quoique actif, ne s'emploie au passif que dans cette seule phrase familière : *vous êtes tout PARDONNÉ.* (Acad.)

740. — PARLER MAL, c'est s'exprimer contre les règles d'une langue : *ces enfants PARLENT MAL.*

MAL PARLER, c'est médire : *je n'aime pas à entendre MAL PARLER de qui que ce soit.*

Mais à tout autre temps, qu'à l'infinitif, l'adverbe *mal* se place après le verbe *parler* dans ces deux acceptions, sans qu'il en résulte aucune ambiguïté, attendu que, dans le sens de s'exprimer incorrectement *à parler mal*, s'emploie absolument ou avec un régime direct : *cet étranger PARLE encore fort MAL : les Français, en général, PARLENT MAL les langues étrangères*; et que, dans le sens de médire, il ne saurait se dispenser du régime indirect marqué par *de* : *celui-là est méprisable qui PARLE MAL DE ses bienfaiteurs.*

PARLER D'ABONDANCE, c'est parler sans préparation (Acad.) : *il faut qu'un orateur puisse PARLER D'ABONDANCE.*

PARLER AVEC ABONDANCE, c'est parler avec facilité, sans chercher ses paroles : *les femmes, en général, PARLENT AVEC ABONDANCE.*

PARLER D'ABONDANCE DE CŒUR, c'est parler avec épanchement, avec une pleine confiance : *l'amitié, les chagrins, nous font souvent PARLER D'ABONDANCE DE CŒUR.* (Acad.)

741. — PARTICIPER À, c'est avoir une part à : *je veux que vous PARTICIPIEZ à ma fortune comme vous avez PARTICIPÉ à ma disgrâce; comme moi, vous PARTICIPIEZ à tous les avantages de la société.*

PARTICIPER DE, c'est tenir de la nature de : *le mulet PARTICIPE DE l'âne et du cheval; son système PARTICIPE DE celui des anciens.* (Acad.)

742. — Pincer, en terme de musique, *faire vibrer les cordes d'un instrument*, est ordinairement neutre : *PINCER de la harpe, de la guitare*; et quelquefois actif : *PINCER la guitare, la harpe.* (Acad.) Nous ferons remarquer que cette dernière façon de parler est moins en usage que la première.

743. — PLAIRE. CE QUI PLAÎT signifie ce qui est agréable : *il ne fait que CE QUI LUI PLAÎT*, c'est-à-dire que les choses qui lui sont agréables; *ne prenez que CE QUI VOUS PLAÎRA*, c'est-à-dire que ce qui vous sera agréable, que ce qui sera de votre goût.

CE QU'IL VOUS PLAÎT, CE QU'IL LUI PLAÎT signifient *ce que vous voudrez, ce qu'il voudra* : c'est un jeune homme qui ne fait que CE QU'IL LUI PLAÎT, c'est-à-dire que ce qu'il lui plaît de faire, que ce qu'il veut; *je ferai tout CE QU'IL VOUS PLAÎRA*, c'est-à-dire tout ce qu'il vous plaira que je fasse, tout ce que vous voudrez.

744. — PLANTER, au propre, c'est mettre une plante en terre, pour qu'elle y prenne racine : *planter un arbre, planter des choux.*

PLANTER, au figuré, se dit de certains objets qu'on enfonce en terre, et

dont on laisse paraître une partie en dehors : *planter des bornes, une potence, un pilier, un piquet, des jalons, etc.* ; mais il faut dire *planter, fixer, mettre des clous.* (Acad.)

745. — **PLIER, PLOYER.** *PLIER* signifie plus particulièrement mettre en un ou en plusieurs doubles, et avec un certain ordre : *plier du linge, des serviettes, des habits, une lettre* ; *plier en quatre, en huit.* C'est à cette signification que quelques grammairiens ont limité la valeur de *plier*. Mais l'Académie va plus loin, car elle ajoute :

PLIER signifie aussi courber, fléchir : *plier de l'osier* ; *plier des branches d'arbre, des branches de vigne* pour en faire un berceau ; *plier les genoux*, un bâton qui *plie* ; la *planche*, *pliait* sous lui ; cet *arbre* *plia* sous le poids de ses fruits ; faire *plier* un arc ; la *lame* de cette épée *plie* jusqu'à la garde, etc.

PLOYER signifie, 1^o fléchir, courber : *ployer une branche d'arbre* ; *ployer les genoux en marchant* ; 2^o arranger une chose en la pliant, en la mettant en rouleau, en paquet, etc. : *ployez votre marchandise* ; *ployez votre serviette* ; *ployez vos habits*, etc. (Acad.)

746. — **PRÉSIDER**, occuper la première place dans une assemblée, s'emploie avec ou sans la préposition *à* : *présider une assemblée, une compagnie*, ou *présider à une assemblée, à une compagnie.* (Acad.)

747. — **PRÉTENDRE** quelque chose, c'est l'exiger comme un droit ; partout il *prétend* la première place,

PRÉTENDRE à quelque chose, c'est y aspirer, travailler à l'obtenir : il *prétend* à la première place ; il est si instruit, si versé en tout, qu'il n'y a rien à quoi il ne puisse *prétendre* ; il *prétend* à la main de cette jeune personne.

748. — **PUER** est, ordinairement neutre : cette viande *commence à puer* ; cette eau *pu*. Mais quelquefois il s'emploie activement : cet homme *pu* le vin, *sur l'ail* ; ses habits *puent* la vieille grille. On le dit aussi d'une odeur excessive et incommode : cela *pu* le musc, l'ambre, la civette, etc. (Acad.)

749. — **SE RANGER DE, A. SE RANGER DU CÔTÉ** de quelqu'un, c'est embrasser son parti.

SE RANGER à l'avis de quelqu'un, à son opinion, c'est déclarer qu'on est de son avis, de son opinion : tous les opinants se *rangèrent* à son avis. (Acad.)

750. — **SE RAPPELER** exclus la préposition *de* : *se rappeler un fait, sa jeunesse, le temps passé, etc.* Avant un verbe, il prend cette préposition ; *je me rappelle de vous avoir vu.* (Acad.)

751. — **REFUSER**, avant un verbe, prend la préposition *de* : il *refuse de lui prêter de l'argent* ; il *refuse de payer, de travailler, de venir, de partir.*

SE REFUSER prend la préposition *à* : il *se refuse à conseiller*, il *se refuse à se divertir.* (Acad.)

752. — **RENONCER** est le plus souvent neutre, et signifie quitter, abandonner : *renoncer à une entreprise, aux plaisirs, aux dignités.*

RENONCER est quelquefois actif, et signifie renier, déavouer : *il agit ainsi, je le renonce pour mon parent* ; il était mon ami, mais je le *renonce*.

753. — **REPARTIR, REPARTIR.** *REPARTIR*, signifiant partir de nouveau, se conjugue comme *partir*.

REPAR
REPAR
REPAR
REPAR
REPAR
REPAR

754. —
avant un
verbe.

Cepen
position
RESOLU

Remar
qui n'a p
gent, qui
assés à

755. —
ressons,
RESSON
se conjug
REBORTIS

756. —
1^o L'air
on peut di
2^o Réso
réunis un
sont la Bel
le Portuga

3^o Joins
telle prov
quatre an
2 autres me
REUNIR,
réunis les

757. — S
signifie pas
de courage
DU REZ.

BAIGNER,
de : BAIGNE

758. — S
lorsqu'il
SOUPIER,
soudain et

759. — S
lorsqu'il

(4) C'est à
de verser l'e

REPARTIR, dans le sens de *séparer*, se conjugue dans ses temps comme *partir*, et dans ses temps composés, comme *partir* : je repars, tu repars, il repart, nous repartons ; j'ai reparté, vous repartés, etc.

REPARTIR, signifiant *partager, distribuer*, se conjugue entièrement comme *faire* : aussitôt que je repais les fonds, je les repartis, nous les repartissions, etc.

RÉS. — **RÉSOUTRE**, employé activement, prend la préposition de avant un autre verbe : des intriguants ont résolu de le perdre ; ou a résolu d'agir.

Cependant, lorsqu'il est précédé de son régime direct, il prend la préposition à : on ne saurait le résoudre à faire une démarche ; la me résout à demander ma retraite ; à quoi vous résolvez-vous ?

Remarque. — Ce verbe a deux participes : *résolvant, résolvé*, et *résolus*, qui n'a point de féminin. Ce dernier ne se dit qu'au masculin, qui se changeant, qui se convertissent en d'autres : le brasseur de ce matin s'est résolu en puits. (Acad.)

RÉS. — **RESSORTIR**, *sortir de nouveau*, se conjugue comme *sortir* : je ressort, tu ressorts, il ressort, nous ressortons, etc.

RESSORTIR, être de la dépendance de, du ressort de quelque juridiction, se conjugue comme *être* : s'ie ressortit, tu ressortis, il ressortit, nous ressortissons, etc.

REUNIR prend la préposition à, lorsqu'il signifie :

1° *Unir une chose à une autre* : le cou réunit la tête au corps. (Acad.) On en peut dire : cette parcelle de terre réunit le reste de la propriété au parc.

2° *Réjoindre une chose démembrée au tout dont elle faisait partie* : réunit un fief à la couronne. (Acad.) Or on peut dire : on ne verra de réunit la Belgique réunis à la Hollande, les provinces réunies à la France, le Portugal à l'Espagne.

3° *Joindre pour la première fois une chose à une autre* : ce roi a réuni telle province à la couronne ; cette administration a été réunie à celle qu'il y avait ; on voulait empêcher cette province de se réunir à tel royaume ; l'empereur ne réunit à lui pour le reste de ses jours. (Acad.) (1).

REUNIR, dans le sens de *posséder*, ne demande aucune préposition : réunis les talents et les vertus, le mérite et les grâces.

RÉS. — **SAIGNER DU NEZ** a deux acceptions distinctes : au propre, il signifie perdre du sang par le nez ; et, au figuré, manquer de résolution, de courage dans l'occasion : il fit d'abord la fausseté, puis il saigna du nez.

SAIGNER, tirer du sang en ouvrant la veine, prend indifféremment à ou de : saigner du bras, du pied, à la gorge, à la nuque. (Acad.)

RÉS. — **SOUPIRER** prend indifféremment après ou pour : il soupira longtemps qu'il soupira après cette place ; il ne soupira que tant les richesses.

SOUPIRER, au figuré, est quelquefois actif, mais en poésie seulement : soupirant en peine, ses douleurs, ses ennuis, ses malheurs. (Acad.)

RÉS. — **SUCCOMBER SOUS** se dit des charges, des fardeaux sous lesquels on est accablé : ce truchement succomba sous le poids de son

(1) On ne doit pas confondre ce verbe avec le verbe *réunir*, qui se conjugue comme *unir* : je réunis, tu réunis, il réunit, nous réunissons, etc.

surdeau; ce mulet succombera sous sa charge; et, au figuré, ce ministre succombe sous le faix des affaires; ce vieillard succombe sous le poids des années.

SUCCOMBER à, c'est ne pouvoir résister, c'est céder à : *il succombera à la douleur, à la tentation.* (Acad.)

760. — SUPPLÉER QUELQUE CHOSE, c'est ajouter à un objet ce qui y manque pour faire le compte. Si je paye à un marchand cinq aunes d'étoffe, et qu'il ne m'en livre que quatre, il doit *suppléer* la cinquième aune, c'est-à-dire l'ajouter.

SUPPLÉER à QUELQUE CHOSE, c'est réparer le manquement, le défaut, la pénurie d'une chose par une autre : *ils ont suppléé au nombre par la valeur; son mérite suppléait au défaut de sa naissance.*

SUPPLÉER QUELQU'UN, c'est tenir sa place, le représenter, faire ses fonctions : *si vous ne pouvez venir, je vous suppléerai.* (Acad.) *Suppléer à quel-qu'un* ne se dit pas.

761. — TACHER, TACHERET. TACHER, c'est salir, faire une tache : *vous avez taché votre habit; cette dame a taché sa robe; et, au figuré, il ne faut qu'une mauvaise action pour tacher la plus belle vie.*

TACHERET ne se dit guère que des taches qui sont sur la peau des animaux, et de celles qui composent le dessin d'une étoffe : *la girafe est un animal tacheté de la tête aux pieds; un chien blanc tacheté de noir; une étoffe d'un fond jaune tacheté de rouge.* (Acad.)

762. — TARDER prend indifféremment à ou de; mais l'usage, dit l'Académie, préfère *tarder à* : *on a trop tardé à envoyer ce secours.*

Cependant, employé impersonnellement, il ne prend que *de* : *il me tarde de vous voir; il me tarde d'achever mon ouvrage.*

763. — TENIR À QUELQU'UN, c'est lui être attaché par intérêt, par amitié, etc. *Tenir à ses anciennes connaissances, à quelqu'un par des liens de parenté.*

On dit aussi dans le même sens *tenir à quelque chose.* (Acad.)

TENIR DE QUELQU'UN c'est avoir les mêmes qualités, le même caractère que cette personne : *il fait secrètement le plus de bien qu'il peut; en cela, il tient de son père. Cet enfant tient de sa mère; comme elle, il est doux et bon.*

On dit dans le même sens, *tenir de quelque chose*, c'est-à-dire participer de quelque chose : *cette architecture tient du gothique; ce style tient du burlesque; sa démarche tient de la folie; le mulet tient de l'âne et du cheval.* (Acad.)

764. — UNIR À ou AVEC se disent indifféremment : *unir un mot à un autre ou avec un autre.* (Acad.)

Cependant on l'emploie le plus souvent avec la préposition à : *unir l'Océan à la Méditerranée; unissez-vous à nous; unissez votre voix à la nôtre, etc.*

Remarques particulières sur diverses espèces de mots.

765. — AVOIR L'AIR. L'Académie dit en substance : Si l'adjectif qui suit *avoir* se rapporte à ce nom, il faut mettre cet adjectif au masculin : *elle a l'air bon, elle a l'air méchant.*

Mais si l'adjectif se rapporte à la personne plutôt qu'au mot *avoir*, cet adjectif prend le genre et le nombre de cette personne : *elle a l'air content de ce qu'en lui dit; elles avaient l'air troubles, embarrassées, etc.*

Comme
sauté, m
ce nom
à l'air
une pl
accorde
récuse,
qu'ici on

En pa
voir; et

766. —
applique
contenan
sonnes.

Il se di
n'est pas
résister
concevoir

2^e CAP
ou tel re
maladie
changer
(Acad.)

Suscep
modificat
terre est s
de haine
facile à b

767. —
MENT. C
en ce que
interromp
nuel et co
mois qui r
TARDMENT
c'est un pe
(Acad.)

768. —
commun c
ens; il fa

Différen
auteurs on

769. —
d'estime.

Digne, n
INDIGNE d'

770. —
riens, ces
le même si
ou DÉHONTE

771. —
quant à

Comme c'est précisément dans cette distinction qu'est toute la difficulté, nous ajouterons : l'adjectif ne s'accorde avec le mot *air* que quand ce nom peut être remplacé par *physionomie* : ils ont l'*AIR* SPIRITUEL, elle a l'*AIR* ENJOÛÉ, MALIN, c'est-à-dire ils ont la physionomie spirituelle ; elle a une physionomie enjouée, maligne, etc. Et il faudrait dire, en faisant accorder l'adjectif avec le sujet de la proposition, elle a l'*AIR* MÉCONTENTE, FÂCHÉE, IRRITÉE, ENCRINTE, MAL FAITE, HEUREUSE, MALHEUREUSE, parce qu'ici on parle moins de la physionomie que de la personne elle-même.

En parlant des choses, il faut dire l'*air d'être* : ce melon a l'*AIR* D'ÊTRE MÛR ; cette soupe a l'*AIR* D'ÊTRE bonne.

766. — CAPABLE, SUSCEPTIBLE. C'est à tort qu'on a prétendu que, appliqué aux choses, *capable* ne se dit que quand il s'agit d'une idée de contenance, comme dans *cette salle est CAPABLE de contenir tant de personnes*.

Il se dit encore, 1^o de ce qui est en état de faire une chose : *votre cheval n'est pas CAPABLE de trainer cette voiture* ; *cette digue n'est pas CAPABLE de résister à la violence des flots* ; *l'esprit de l'homme n'est pas CAPABLE de concevoir l'infini*. (Acad.)

2^o CAPABLE signifie encore *qui peut produire tel ou tel effet, amener tel ou tel résultat* ; et, en ce sens, il ne se dit même que des choses : *cette maladie est CAPABLE de le tuer* ; *un pareil événement est CAPABLE de changer la face des affaires* ; *cette démarche est CAPABLE de vous nuire*, etc. (Acad.)

SUSCEPTIBLE signifie capable de recevoir certaines qualités, certaines modifications : *la matière est SUSCEPTIBLE de toutes sortes de formes* ; *cette terre est SUSCEPTIBLE d'améliorations* ; *un cœur est SUSCEPTIBLE d'amour et de haine*. (Acad.) — Employé absolument, il se dit d'une personne qui est facile à blesser : *il est fort SUSCEPTIBLE*. (Acad.)

767. — CONTINU, CONTINUEL ; CONTINUEMENT, CONTINUELLEMENT. *Continu* et *continument* diffèrent de *continuuel* et *continueusement*, en ce que les deux premiers se disent des choses qui ne sont ni divisées ni interrompues, depuis leur commencement jusqu'à leur fin ; et que *continuuel* et *continueusement*, se disent aussi de celles qui sont interrompues, mais qui recommencent souvent et à de courts intervalles : *j'ai écrit CONTINUEMENT de dix heures à quatre heures* ; c'est-à-dire sans interruption : *c'est un pays où il pleut CONTINUELLEMENT*, c'est-à-dire presque toujours. (Acad.)

768. — DIFFÉREND, DIFFÉRENT. Il faut écrire par *d*, *différend*, nom commun qui signifie *débat, contestation* : *il s'est élevé un DIFFÉREND entre eux* ; *il faut vider ces DIFFÉRENDs*.

Différent, adjectif qui signifie *dissemblable*, s'écrit avec *t* : *DIFFÉRENTS auteurs ont traité cette matière*. (Acad.)

769. — DIGNE, INDIGNE. *Digne* se dit du bien et du mal : *il est DIGNE d'estime, digne de mépris*.

Digne, avec une négative, et *indigne* ne se disent que du bien : *il est INDIGNE d'un tel honneur* ; *il n'est PAS DIGNE de votre amitié*. (Acad.)

770. — ÉHONTÉ, DÉHONTÉ. Quoi qu'en aient dit quelques grammairiens, ces deux mots sont l'un et l'autre français. L'Académie leur donne la même signification : *un homme ÉHONTÉ ou DÉHONTÉ* ; *une femme ÉHONTÉE ou DÉHONTÉE*.

771. — ÉMINENT, IMMINENT. *Éminent* signifie *grand* : *il y a un ÉMINENT à traverser la mer dans un ballon*.

780. — PASSAGER, PASSANT. *Passager* signifie qui ne s'arrête point dans un lieu, ou du moins qui n'y a point de demeure fixe : les grues et les hirondelles sont des oiseaux PASSAGERS.

PASSANT ne se dit que d'un chemin ou d'une rue : un chemin PASSANT, une rue PASSANTE. (Acad.)

781. — PORTANT. C'est contre le sentiment de l'Académie, contre l'usage, que quelques grammairiens ont décidé que *bien portant*, *mal portant*, n'ont point de féminin ; ce corps savant dit, *il est bien portant*, *elle est mal portant*.

782. — PRÊT A, PRÈS DE. *Prêt* à devant un verbe, signifie disposé à, *il est prêt à partir* ; c'est un homme toujours prêt à bien faire, c'est-à-dire disposé à partir, disposé à bien faire.

PRÈS DE est une préposition qui, avant un verbe, signifie sur le point de : *il est près de partir*, PRÈS DE mourir, c'est-à-dire sur le point de partir, sur le point de mourir. (Acad.)

783. — SERVIR A RIEN, SERVIR DE RIEN. La dernière de ces locutions exprime une inutilité absolue. On dira donc avec à : *il ne sert à RIEN de se fâcher* ; et, avec de, *il ne sert DE RIEN de se roidir contre les décrets de la Providence*.

784. — SOUTIEN, TÉMOIN, chef, maître, modèle, guide, etc., se mettent au pluriel lorsqu'il se rapportent à un nom pluriel : Dieu donne à l'homme pour SOUTIENS l'espérance et la résignation ; il eut pour TÉMOINS, pour GUIDES, pour MODÈLES son oncle et son frère.

Mais TÉMOIN au commencement d'une phrase, et à TÉMOIN précédé du verbe *prendre*, sont toujours employés adverbialement ; il faut donc les écrire ainsi : *TÉMOIN les blessures qu'il a reçues ; je vous prends tous à TÉMOIN*.

785. — SUSCEPTIBLE (Voir le mot capable, page 245.)

786. — TOUT est adjectif et s'accorde toutes les fois qu'il exprime la totalité : la maison était toute en feu, c'est-à-dire toutes les parties de la maison brûlaient ; cette maison est toute à lui, c'est-à-dire lui appartient en totalité. (Acad.) Il faut donc dire, en laissant le mot tout invariable, elle était tout en larmes ; elle est tout à son devoir (Acad.), parce qu'il ne s'agit plus d'actions qui se manifestent sur tous les points.

Tout est encore invariable, 1^o dans ces sortes d'expressions : ils sont tous dans cette maison ; les Français sont tout flamme pour entreprendre ; 2^o dans tout entier : les grands hommes ne meurent pas tout entiers ; j'ai attendu une heure tout entière.

Tout dans tout autre se s'accorde avec le nom suivant que quand tout peut se remplacer par quel-*un* : demandez-moi toute autre chose, et je vous la donne, c'est-à-dire demandez-moi une autre chose quelconque ; toute autre occupation lui plairait, c'est-à-dire une autre occupation quelconque ; mais si j'ai à écrire, c'est une tout autre place que la mienne, je ne puis plus dire c'est une autre place quelconque que la mienne. Or tout est adverbe et reste invariable.

Tout, *venez indifféremment à tout moment, de toute part, de toute sorte, de tout côté, etc.* ou à tous moments, de toutes parts, de toutes sortes, de tous côtés. (Acad.)

787. — TOUS DEUX, TOUS LES DEUX, tous trois, tous quatre, tous les trois, tous les quatre. La suppression de l'article fait que ces expressions

marquent ordinairement simultanément : *ils se promenaient, ils chantaient* TOUS DEUX, TOUS TROIS, TOUS QUATRE, c'est-à-dire ils se promenaient, ils chantaient ensemble et en même temps.

Tous les deux, tous les trois, tous les quatre, se disent des actions qui ne sont point simultanées : *ils sont venus nous voir* TOUS LES DEUX, TOUS LES TROIS, à six mois d'intervalle ; *ils sont morts* TOUS LES QUATRE dans l'espace de trois ans.

Remarque. — Cependant au delà du nombre quatre, on supprime rarement l'article. On dirait donc de gens qui eussent été ensemble, *ils sont venus nous voir* tous LES cinq, tous LES six, et non tous cinq, tous six.

788. — VENÉNEUX et VENIMEUX signifient l'un et l'autre qui a du venin. Mais venimeux ne se dit que des animaux : *le scorpion est VENIMEUX, la vipère est VENIMEUSE.*

VÉNÉNEUX ne se dit que des végétaux : *plante, arbre VÉNÉNEUX ; la ciguë est VÉNÉNEUSE.*

CHAPITRE XVI.

DE LA PONCTUATION.

789. — La ponctuation sert à distinguer les phrases et les membres qui les composent, et à en rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

Les signes de la ponctuation sont la virgule (,) le point et virgule (;), les deux points (:), le point (.) le point interrogatif (?) et le point admiratif (!).

De la Virgule.

790. — La virgule se met 1° entre les sujets d'un même verbe :

Tôt ou tard la vertu, les grâces, les talents,
Sont vainqueurs des jaloux, et vengés des méchants.

La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour celui qui en abuse.

2° Entre les attributs d'un même nom, ou d'un même pronom : La charité est patiente, douce, bienfaisante.

3° Entre les régimes de la même nature :

On voyait des campagnes fertiles, de riches prairies, des montagnes ondantes, des troupeaux bondissants et des fruits de toute espèce.

Cependant lorsqu'il n'y a que deux sujets, ou deux attributs, ou deux régimes liés par une des conjonctions *et, ou, ni*, il ne faut point les séparer par une virgule, lorsqu'ils ont peu d'étendue :

La mollesse et l'oisiveté tuent les sentiments nobles.

Il faut que je parte ce soir ou demain.

Nous ne vîmes NI votre père NI votre mère.

Mais ces mêmes mots *et, ni, ou* n'empêcheraient point l'emploi de la virgule, s'ils unissaient des parties d'une certaine étendue :

Je porte un cœur sensible, et suis épouse et mère.

Je ne crois pas qu'ils veuillent l'obliger, NI même qu'ils le puissent. Il faut que vous fassiez cette démarche, ou vous ne réussirez pas.

4° Entre les propositions, lorsqu'elles ont peu d'étendue :

L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit.

La musique se fait entendre, les soldats reprennent leurs armes, la foule accourt, et bientôt le roi paraît.

5° On met entre deux virgules toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sens principal de la phrase :

Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.

Ici, le sens principal est : *un ami est le vrai bien du sage*; or *don du ciel* doit être entre deux virgules.

Le héros malheureux, sans armes, sans défense,

Voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance,

Voulut mourir du moins comme il avait vécu,

Avec toute sa gloire et toute sa vertu.

Le sens principal de ces quatre vers est : *le héros malheureux voulut mourir du moins comme il avait vécu.* Or chacune des autres parties a dû être entre deux virgules.

La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation de la mort.

Vous frémissez, madame, à cet affreux récit.

6° Avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

7° Pour remplacer un verbe sous-entendu :

On a toujours raison, le destin, toujours tort.

C'est-à-dire le destin a toujours tort.

Du point et virgule.

791. — On emploie le point et virgule pour séparer des propositions semblables, lorsqu'elles ont une certaine étendue :

Ces assassins songaient vers mon lit à se précipiter ;
Leurs parricides mains devaient moi se leverent ;
Je touchais au moment qui terminait mon sort ;
Je présentai ma tête, et j'attendis la mort ;
Chéri dans son parti, dans l'autre respecté ;
Malheureux quelquefois, mais toujours redouté ;
Savant dans les combats, servant dans les retraites ;
Plus grand, plus glorieux, plus craint dans ses défaites.

C'est par la crainte, disait un jeune roi, que je deviendrai illustre par les nations ; que les vieillards respectent ma jeunesse ; que les rois voisins, quelque redoutables qu'ils soient, me craindront ; que je serai aimé dans la paix, et redouté dans la guerre.

Des deux points.

792. — On emploie les deux points, 1° avant une citation : *Voici les dernières paroles de César : Et vous aussi, ô mon fils !*

Vers les ligueurs enfin le grand Henri s'avance ;
Et s'adressant aux siens, qu'enflammait sa présence :
Vous êtes nés Français, et je suis votre roi ;
Voilà vos ennemis, marchez et suivez-moi.

2° Après une proposition ayant par elle-même un sens complet, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, qui est la conséquence ou la déduction des faits exprimés par cette première.

Les renseignements que j'ai pris confirment malheureusement les rapports qu'on vous a faits sur la moralité de cet homme : il ne faut donc pas balancer à prendre un parti. Ce dernier membre de la phrase, *il ne faut donc pas balancer à prendre un parti*, est la conséquence de la proposition précédente.

Il faut céder à l'usage et à l'autorité : ce sont des devoirs que l'on ne peut récuser. Les deux points, ainsi placés après cette proposition principale, *il faut céder à l'usage et à l'autorité*, semblent dire, *Et voilà pourquoi : ce sont deux pouvoirs que l'on ne saurait récuser.*

Son voisin, au contraire, tient tout sous d'oeil,
Chantait peu, dormait moins encore :
C'était un homme de finance.

Demême ioiens deux points placés après *dormait moins* *encore* semblent dire, ET VOICI POURQUOI : *c'était un homme de finance.*

3° Après une phrase suivie d'une autre qui s'y rattache pour qu'elles ne puissent être séparées par un point, entre lesquelles l'application du point et virgule semblerait indiquer un repos trop faible :

Rien ne pèse tant qu'un secret :
Le porter loin est difficile aux dames.
Son vieux père, accablé sous le fardeau des ans,
Se livrait au sommeil entre ses deux enfans :
Un li seul enfermait et le fils et le père.
Les meurtriers ardens, qu'aveuglait la colère,
Sur eux à coups pressés enfoncent le poignard :
Sur ce lit malheureux, la mort vole au hasard.

Du point.

793. — Le point s'emploie après une phrase entièrement terminée : *On dit que la terre est peuplée de neuf cent millions d'êtres humains. Ce calcul ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Du reste, quand, en pareil cas, on se tromperait de quelques millions, le mal ne serait pas grand.*

Du point interrogatif.

794. — Le point interrogatif s'emploie après une phrase interrogative : *Qu'est-ce ? Rien. Mais encore ? Dites-moi, que pensez-vous faire ? — Ne quitterez-vous point ce séjour solitaire ?*

Du point exclamatif.

795. — Le point exclamatif s'emploie après les exclamations :

O nuit ! nuit effroyable ! ô funeste sommeil !
Hélas ! il n'est plus ! — Quelle horreur dans le vice !
quel attrait dans la vertu !

CHAPITRE XVII.

DE LA PRONONCIATION DES LETTRES DANS CERTAINS MOTS.

796. — AE, ont la valeur d'un o dans *caen* (ville).
AO, ont la valeur d'un u dans *pain, paons, Jean, Eau* (ville).

L'a de **AO** est nul, au contraire dans *aoriste*, *aont*, *aotterou*, *Saône* (rivière), et *aon* (monne)

Al, a la valeur d'un *e* muet dans le participe présent *fa'sant* et *fa'seur*.

797. — **B** final se prononce dans les noms propres *Joab*, *Job*, *Jacob* et dans *radoub* et *rumb*.

798. — **C** se prononce comme *k*, devant *a*, *o*, *u*, *l*, *n*, *r*, *t*, *cabinet*, *colonne*, *client*, *Cnéius*, *croire*, *acteur*, et comme *s* avant *e*, *i* : *ceci*.

C final se prononce encore comme *k*, dans *arc*, *bloc*, *échec*, *Marc*, *sec*, *trictrac*, *sac*, *lac*, *bec*, *avec*, *syndic*, *aqueduc*, *caduc*, *tyrc*, *grec*, *choc*, *duc*, *tillac*, *estoc*, *Languedoc*, *Cognac*, *Isaac*.

C final ne se prononce point dans *blanc*, *broc*, *clerc*, *cotignac*, *estomac*, *franc*, *jonc*, *marc* (poids), *tronc*, *tabac*.

C a le son de *g'* dans *second*, *secondement*, *seconder*, mais ne prononcez pas *segrétaire* pour *secrétaire*, comme le recommandent quelques grammairiens.

C conserve sa véritable prononciation dans *vermicelle*, ne prononcez donc pas *vermichelle*; mais *violoncelle* se prononce *violonchelle*.

CH se prononce *k* dans *Achab*, *Archélaüs*, *Achmet*, *anachorète*, *anachronisme*, *archange*, *archonte*, *archiepiscopal*, *archiepiscopat*, *chaos*, *catéchumène*, *Chersonèse*, *Chalcédoine*, *Chaldéen*, *chirographaire*, *chœur*, etc., *chirromancie*, *chronologie*, *Christ*, *cirétien*, *eucharistie*, *Nabuchodonosor*, *Melchior*, *Melchisédech*, *Michel-Ange*. — Quant au mot *Achéron*, il faut en prononcer *ché* comme la première syllabe de *chérir*.

799. — **D** final, et suivi d'un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet, se prononce souvent comme *t* : *c'est un grand homme*, *j'ai froid aux pieds*, *il nous rend un grand service*.

800. — **E** se prononce *a* dans *indemnité*, *femme*, *hennir*, *solennel*, et leurs dérivés, et dans les adverbes terminés par *emment* : *récemment*, *prudemment*, etc.

801. — **F**, à la fin des mots, conserve sa prononciation, excepté dans *clef*, *chef-d'œuvre*, *cerf*, *bœuf gras*, *œuf dur*, *œuf frais*, et dans les pluriels *œufs*, *bœufs*, *nerfs*.

802. — **G** se prononce dur devant *a*, *o*, *u*, et devient

plus
se re
G
dign
que,
tion,
G
se p
adus
G
mais
doigt
80

Ha !
habler
hache
hachis
haie
hagard
haillon
haïne
haire
halage
halbra
hale
haleine
haletar
hallage
halle
hallebar
hallebr
hallier
halour
houpe
happel
hourda
houri
hourvar
housard
hussard
houspill
houx
houssur

(1) L'a
trouve u
(2) Qu
hérétique

plus doux devant *e, i*; cette différence de prononciation se remarque dans le mot *gagé*.

GN forme une prononciation mouillée, comme dans *digne, s'gna', agneau*, etc. Il faut en excepter *gnomonique, gnostique, Progné, agnation, stagnant, igné, ignition, inexpugnable, régnicole, cognat, cognation*.

G final, suivi d'un mot qui commence par une voyelle, se prononce ordinairement comme un *k* : *un sang aduste, un long hiver, suer sang et eau*.

G final est dur dans *bourg*, qu'il faut prononcer *bourk* mais *g* ne doit pas se faire sentir dans *faubourg, legs, doigt, vingt, étang, coing, hareng, seing*, ni dans *signet*.

803. — H est aspiré dans les mots suivants :

Ha !	halo,	harpeau,	heurt,
*hableur (1),	halte,	harper,	*heurtoir,
*hache,	hamac,	harpie,	hibou,
hachis,	haquenée,	harpin,	hic,
haie,	haquet,	harpon,	hideux,
hagard,	harangue,	harponner,	hiérarchie,
haillon,	haras,	havr,	hie,
*haine,	harasser,	havre,	hisser,
haire,	harder,	hé !	hoquet,
halage,	hardes,	héler,	hoqueton,
*halbran,	*hardiesse,	*hennir,	horde,
*hale,	harem,	*Henri,	horion,
*haleine,	*hareng,	héraut,	hors,
*haletant,	hargneux,	hère,	*hotte,
hallage,	haricot,	*herisser,	Hottentot,
halle,	haridelle,	*hernie,	*houblon,
hallebarde,	harnacheur,	*héron,	houe,
hallebreds,	harnais,	héros (2),	houille,
hallery,	haro,	herse,	*houle,
haloir,	harpe,	bêtre,	houlette,
houpe,	hangar,	*hausse,	hongre,
huppelande,	hanneton,	hausse-col,	honnir,
*hourdage,	hanscrit,	*haut,	honte,
houri,	hanse,	hautbois,	huche,
hourvari,	hansière,	hautesse,	huée,
bousard,	hanter,	hâve,	huguenot,
hussard,	happe,	hobereau,	huit,
houspiller,	happelourde,	hoc,	humer,
*houx,	happer,	Hoche,	humier,
houssure,	hari,	*hochement,	*huppe,

(1) L'Aspiré dans tous les dérivés des mots devant lesquels on trouve un astérisque.

(2) Quoique l'A soit aspiré dans *héros*, il est muet dans *héroïque, héroïquement, héroïsme*.

houssoir,
hoyau,
hameau,
hamppe,
han,
hanche,

hase,
hâte,
hauban,
haubans,
haubert,

hoche-pot,
hecher,
hochet,
Hollande,
holé,
homard,

hur,
hurlement,
hutte.

804. — I ne se prononce pas dans *anon*, mais l'Académie se tait sur les mots *moignon*, *poignant*, *poignard*, *poignée*; par là elle semble, contre l'avis de quelques grammairiens, y admettre la prononciation de *i*; c'est ainsi, effectivement, que prononcent la plupart des personnes.

805. — L ne se prononce pas dans *baril*, *chenil*, *outil*, *fournil*, *fusil*, *gril*, *nombril*, *outil*, *persil*, *soûl*; l est encore nul dans *gentil* signifiant *joli*, et dans le pluriel *gentilshommes*.

L doublé et précédé de *ai*, *ei*, *oui*, se prononce mouillé, et comme dans ces mots *travailler*, *bailler*, *veiller*, *recueillir*, *fouiller*, *grenouilles*. — L se prononce de même 1° dans quelques mots où il n'est précédé que d'un *i* : *fil*, *quille*, *briller*; 2° dans ceux qui finissent en *œil*, *eil*, *ueil* et *ouil* : *travail*, *œil*, *réveil*, *recueil*, *soleil*, *fenouil*, etc.; 3° et dans quelques autres finissant par *il* : *péril*, *mil* (petite graine).

806. — M ne se prononce pas dans *damnés* et ses composés, ni dans *automne*, quoiqu'il sonne dans *automnal*. — M redoublé se prononce comme *n* dans les mots composés de la préposition *en*, tels sont *emmener*, *emmagasiner*, *emmapcher*, *emménager*, etc. Partout ailleurs *m* a sa prononciation ordinaire, comme dans *immédiatement*, *immense*, *commission*, etc.

807. — N, à la fin d'une syllabe ou d'un mot, produit un son nasal, comme dans *bon*, *bien*, *encan*, etc.; mais cette lettre se prononce quelquefois fortement, comme dans les mots *hymen*, *aban*, *eden*, *amen*, *gramen*, le *Tarn*, etc.

La dernière syllabe du mot *examen*, dit l'Académie, se prononce ordinairement comme celle de *chemin*; mais, ajoute-t-elle, quelques personnes font sentir l'*n* comme dans *amen*.

808. — O, comme nous en avons fait déjà la remarque, est nul dans *paon*, *paone*, *saon*, *laon*.

Oi de roide doit se prononcer toujours *e*, tant dans la conversation que dans le style soutenu; très-souvent même on écrit ainsi ce mot : *raide*.

809. — *P* est nul dans *dompter*, *prompt*, *baptême*, *sept*, et leurs dérivés, excepté *baptismal*. Il ne sonne pas non plus dans *exempt*, *exempter*, quoiqu'il se prononce dans *exemption*.

Il faut faire sentir le *p* de *symptôme* et de *symptomatique*.

810. — *Q* ne sonne pas dans *coq d'Inde*, quoiqu'il se prononce dans *coq*. Cette lettre se fait entendre dans *cinq* devant une voyelle ou un *h* muet, ou lorsque *cinq* termine la phrase : *cinq arbres*, *cinq hôtes*, *nous étions cinq*.

Qu se prononce comme *k*, excepté dans les mots suivants, où il a le son de *cou* : *quadragénnaire*, *quadragesime*, *quadrangulaire*, *quadrat* (terme d'astrologie), *quadratrice*, *quadrature*, *quadrifide*, *quadrige*, *quadrilatère*, *quadrôme*, *quadrumane*, *quadrupède*, *quadruple*, *quaker*, et on prononce *couacre*, *in-quarto*, *quartz*, *quaternaire*, *quatuor*, *quintuple*, *exequatur*, *aquarelle*, *aquatinta*, *aquatique*, *équateur*, *équation*, *liquidation*.

Que, *qui*, se prononcent *cué*, *cui*, dans *questeur*, *équestre*, *liquéfaction*, *quadrangle*, *équidistant*, *équilatéral*, *équimultiple*, *équitation*.

811. — *R* se fait sentir, 1^o dans ces monosyllabes : *fer*, *mer*, *cher*, *or*, *mur*, *sieur*, etc.; 2^o dans la terminaison *er*, immédiatement précédée de *f*, *m* ou *v*, *enfer*, *amer*, *hiver*. Excepté le cas où ces mots seraient des infinitifs de la première conjugaison, comme *griffer*, *ramer*, *abreuver*, qui se prononcent *griffé*, *ramé*, *abreuvé*; 3^o dans *magister*, *cancer*, *belvédér*, *frâter*, *éther*, *Jupiter*, *Esther*, *le Niger*, *cuiller*, qu'on écrit aussi *cuillère*; 4^o dans les mots en *ir* : *plaisir*, *loisir*, *repentir*, *soupir*, etc.

812. — *S* se prononce dans *as*, *vis*, *blocus*, *chorus*, *alors*, *bibus*, *choléra-morbus*, *florès*, *dervis*, *gratis*, *jadis*, *laps*, *mais*, *mars*, *orémus*, *ours*, *relaps*, *rébus*, *Rubens*, *Reims*, *Rhodès*, *en sus*, *sinus*, *varistas*, *pathos*, *Bacchus*; à la fin de *palus*, dans *Palus-Méotides*, à la fin de *sens*, excepté dans *sens commun*, et dans *lis*, quoiqu'on prononce une fleur de *li*.

Elle ne sonne pas dans du *Guesclin*, dès que, tandis que, ni à la fin des mots d' *vers*, *avis*, *os*, *alors*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

S'entre deux voyelles se prononce comme *z* : *voisin*, *maison*. Il faut en excepter *d'habitude*, *pusillanime*, *parasol*, *antisocial*, *antiseptique*, et quelques mots composés, où le simple commence par *s*, comme *préséance*, *présupposer*, *coseigneur*, etc., expressions formées de *séance*, *supposer*, *seigneur*.

S'entre une voyelle et une consonne se prononce néanmoins comme *z*, dans *balsamine*, *balsamique*, *balsamte*, *transiger*, *transaction*, *transalpin*, *transit*, *transition*, *transitoire*.

813. — T final se fait toujours sentir dans *abject*, *accessit*, *brut*, *chut*, *contact*, *correct*, *dot*, *direct*, *déficit*, *fat*, *granit*, *indult*, *infect*, *lest*, *luth*, *net*, *rapt*, *strict*, *subit*, *tact*, *transit*, *vivat*, *zénith*, *vent d'est*, *d'ouest*, *toast* (qu'on prononce, et que quelques personnes écrivent *tost*).

814. — U se prononce dans *aiguille*, *aiguillon*, *aiguiser* et leurs dérivés; dans *arguer*, *inextinguible*, et dans *Guise*, nom propre.

815. — V, quoique double, se prononce comme le *v* simple, dans *Warwick*, *Westphalie*, *Wurtemberg*, et comme *ou* dans *wig*, *whist*, *wiskey*, *wiski*, qui se prononcent *ouigue*, *ouist*, *ouiski*.

816. — X a tantôt le son de *cs* joints ensemble, comme dans *Xiphode*, *extrême*; tantôt de *gz*, comme dans *Xercès*, *exercice*, *Xavier*; tantôt le son d'un *c* dur, comme dans *excepter*; tantôt celui de l'*s* fort, comme dans *Auxerro*, *Bruzelles*, tantôt enfin le son d'un *z*, comme dans *deuxième*, *sixième*.

817. — Y n'a que la valeur d'un *i* dans *hymen*, *hymne*, *étymologie*, *physique*, *style*, etc.; mais il a la valeur de deux *i* dans *citoyen*, *moyen*, *employer*, et une foule d'autres mots.

818. — Z a le son d'un *s* dans *Metz*, *Suez*, et quelques autres noms propres.

A, ent
Abime
Accen
Accor
Accou
Adj. cel
Adj. e
Adj. e
Adj. d
Adj. p
Adj. n
cara
Adj. d
Adj. se
Adj. se
Adj. n
posé
Adj. ci
Adj. d
sens
qu'il
Adj. d
Adj. p
jai
Adj. p
plur
adre
Adj. q
ri. l.
Adverb
Adv., s
Adv. en
Agir, e
Aide, s
Acul, s
Aigl.
Aigro-
All. so
Almar
Air, au
Al. nio
Atter,
Allumé
Amour
Analyse
Anobli
Apost
Appar.
A. uru
Appre

TABLE DES MATIÈRES.

A, entre deux nombres,	219	Article,	6, 16, 123
Abolir,	220	Assujettir, Assujétir,	231
Accents et signes orthogr.,	4, 91	Auxer,	ib.
Accorder, son participe,	210	À terre, par terre,	ib.
Accourir, ses auxiliaires,	162	Atteindre,	ib.
Affectif,	7, 17, 129	Auparavant,	212
Adj. en et, eil, ien, on, et,	18	Après de, près de,	219
Adj. en ad, ant, ou ent,	21, 22	Aussi, non plus,	213
Adj. déterminatifs,	23	Aussi, si,	212
Adj. possessifs,	26	Aussitôt,	ib.
Adj. numériques, ordinaires,	26	Autant, tant,	215
Adj. devenant adverb.,	82	Autant que, d'autant que,	223
Adj. se rap. à pl. noms,	130	Avant, devant,	210
Adj. se rap. à des synonym.,	ib.	Bailleur,	21
Adj. nu, demi, excepté, sup-	131	Beaucoup,	213
posé, compris, passé,	131	Bénir,	231
Adj. ci-inclus, ci-joint,	131	Capable,	243
Adj. donnant aux noms un		Ce avant le verbe être,	133
sens différent selon la place		Cent, sa syntaxe,	134
qu'ils occupent,	133	Cesser, ses auxiliaires,	160
Adj. devenant nom com.,	ib.	Chacun,	149
Adj. possessifs redondants ;		Changer pour ou contre.	231
j'ai mal à MA main droite,	133	Châtieur,	20
Adj. poss. leur au sing. ou au		Chasseur,	ib.
plur. : des lettres à LEUR		Ciel, son double pluriel,	16
adresse ou à LEURS adresses,	ib.	Ci-inclus, ci-joint,	151
Adj. qui n'ont point de plu-		Collectifs, de 111 à 120	
riel.	138	Colorer, colorier,	232
Adverbe 10, 81,	212	Comme pour comment, *	213
Adv., sa syntaxe,	ib.	Commencer à, de,	232
Adv. en amment, éamment,	213	Comparaire, son auxiliaire,	163
Agir, en agir,	229	Comparatif,	24
Aide, sa syntaxe,	108	Comparer à, avec,	232
Aidul, son double pluriel	16	Compli, part. invag.,	210
Aigle, sa syntaxe,	108	Compris, non compris,	131
Aigre-doux,	152	Conditionnel, son emploi,	165
Ail, son double pluriel,	16	Confier, se confier, se fier,	232
Aimer à,	230	Confronter à, avec,	233
Air, avoir l'air.	244	Conjonction, son origine,	12, 84
Alentour,	212	Conj. qui veulent le subj.,	168
Alter,	223	Conj. qui veulent tantôt l'in-	
Allumer du feu,	250	dit, tantôt le subj.,	169
Amour,	108	Conjonctions, de 41 à 49	
Analyse logique, de 97 à	103	Conjug. des verbes passifs,	76
Anoblir, ennoblir,	230	Conjug. des verbes neutres,	78
Apostrophe,	93	Conjugaison des verbes pro-	
Apparaître, ses auxiliaires,	162	nom.,	77
Apparoir,	230	Conjug. des verbes impers.,	79
Appréier,	231	Connaitre,	213
Apprendre,	ib.	Consister,	ib.
		Consommer, consumer,	ib.

X Continu, continué, continuellement, continuellement,	243	Ennuigant, ennuyé,	243
Contraindre, forcer, obliger à, de,	233	Entre, parmi,	220
Convenir change de signification en changeant d'auxiliaire,	403	Environ,	ib.
Couter, son part. est invar.	212	Eruption, irruption,	246
Créire à,	253	Espérer,	253
Créire, ses auxiliaires,	161	Essayer,	246
Couleur, LE couleur de,	108	Et, ni,	223
Couple,	ib.	Eu et donné, participes,	209
Courir, accord de son part.,	210	Eveiller, réveiller,	256
Dans, en, leur différence,	220	Eviter,	ib.
Davantage,	212	Excepté, sa syntaxe,	134
De, avant les quantités,	219	Excuse, demander excuse,	256
Débitur,	20	Exemple,	109
Déchoir, ses auxiliaires,	169	Expirer, ses auxiliaires,	161
Décider une chose, décider d'une chose,	233	Faillir,	256
Déjeuner de, avec,	ib.	Faire, les divers emplois de ce verbe,	ib.
Délice,	109	Faire eau, faire de l'eau,	237
Demain au matin, demain matin, demain soir,	214	Fait, participe,	208
Demander à, de,	234	Feu, adjectif,	132
Demandeur,	20	Fixer,	257
Demeurer, ses auxiliaires,	163	Flairer, fleurir	ib.
Demi,	134	Fleurir,	ib.
Départir,	254	Foi, avoir foi à, en, dans,	ib.
Déplu, part. inv.,	212	Fond, fonds, fonts,	246
Descendre, les auxiliaires,	161	Foudre,	109
Descendre en bas,	239	Fur et à mesure (Au),	219
Désirer,	254	Garde, se donner garde ou de garde,	237
Désobéir,	ib.	Gens,	109
Dessus, dessous,	213	Guet, bon guet,	237
Devineur, devin,	20	Habileté, habilité,	246
Différent, différend,	243	Hasarder de, à	ib.
Digne, indigne,	ib.	Hériter,	ib.
Disparaître, ses auxiliaires,	161	Hors,	220
Distinguer de, d'avec,	234	Hymne,	100
Donné et eu, participes,	208	Imiter l'exemple,	238
Droit, marcher droit,	234	Imminent, éminent,	243
Durant, pendant,	221	Imposer, en imposer,	238
S'échapper, ses auxiliaires,	163	Incessamment,	214
Echoir, ses auxiliaires,	161	Indicé, emploi de ce mode,	164
Eclairer quelqu'un,	233	Indigne, digne,	243
S'efforcer à, de,	ib.	Induire à erreur, en erreur,	238
Egal, égaliser,	ib.	Infecter, infester,	ib.
Ehonte, déhonte,	243	Infinif, son rapport dans les phrases,	176
Ellipse,	226	Inquiet de, sur,	238
Eminent, imminent,	243	Insulter quelqu'un, à quelqu'un,	238
Empirer, ses auxiliaires,	161	Interjection,	84, 223
Emprunter à, de,	233	Invectiver,	238
En, dans, leur différence,	220	Inversion,	228
En définitive,	213	Jamais, sans négative,	214
Enfant,	109	Joindre à, avec,	238
Engager à,	233	Jouer, accord de son part.,	210
		Jusque, jusques,	221
		L', pronom elliptique,	208

243	E , euphonique,	57	On , conj. entre deux sujets,	112
220	Laisser , participe,	207	Oh , adverbe,	211
ib.	Laisser , <i>ne pas laisser de ou</i>		Oublier à,	210
246	<i>que de</i> ,	239	On , que,	215
253	Le, la, les , pronoms,	35	Paraître , son auxiliaire,	165
246	Leur , adj. possessif : <i>des lettres</i>	246	Parce que , <i>par ce que</i> ,	225
208	<i>à leur adresse, ou à leurs</i>		Pardonner ,	240
246	<i>adresses</i> ,	156	Parenthèse ,	95
ib.	Loin (de loin à loin),	214	Parler mal,	244
134	Longtemps , en un mot,	ib.	Parmi , entre,	220
256	Lui , leur, pronoms, leur syn-		Participe présent, de 177 à 194	194
109	<i>taxe</i> ,	144	Participe passé,	10, 79, 194
161	L'un l'autre, l'un et l'autre ,	150	Partic. précédé de <i>en</i> ,	204
256	Majuscules ,	89	Partic. suivi d'un verbe,	205
ib.	Malgré que, son emploi,	223	Participe <i>laissé</i> ,	207
237	Manquer , accord de son part.	210	Participes <i>eu et donné</i> ,	208
132	Mariage , avec,	259	Participe <i>suit</i> ,	208
257	Matinal, matineux ,	246	Partic. se rapportant au pro-	
ib.	Mêler à, avec, dans,	259	nom elliptique l'	ib.
ib.	Mêler , acc. de son participe,	ib.	Partic. précédé de <i>peu</i> ,	209
ib.	Membre , membra,	246	Partic. des verbes <i>s'accorder</i>	
ib.	Même , sa syntaxe,	158	<i>écarter, jouer, manquer,</i>	
246	Mesure , à <i>fur à mesure</i> .	220	<i>mêler, passer, porter, ren-</i>	
109	Mieux avant deux infinitifs,	244	<i>trer, sortir, taire, tourner,</i>	
249	Mille , sa syntaxe,	134	<i>servir, valoir, coûter,</i>	
ib.	Mode des verbes,	58	<i>plaire, déplaire, com-</i>	
257	Monter <i>en haut</i> ,	259	<i>plaire</i> , de 209 à 212	212
109	Mort-né ,	155	Participer à, de,	241
257	Moucher ,	259	Partic. ses auxiliaires,	161
246	Mourir ,	ib.	Pas et point ,	217
ib.	Mouvoir , mouven,	ib.	Pésager , <i>pissant</i> ,	246
ib.	Négative , sa syntaxe,	243	Passé , sa syntaxe,	131, 210
220	Né , suivi de l'article,	123	Pendant , durant,	221
100	Ni entre les sujets,	153	Périr , son auxiliaire,	164
258	Ni, et ,	223	Pincer ,	241
243	Nom , 6, 15, 108		Plaire ,	ib.
238	Noms unis par une préposi-		Planter ,	ib.
214	tion : <i>gâteau d'amandes</i> ,	410	Pléonasme,	227
164	Noms propres au pluriel,	ib.	Plier , <i>ployer</i> ,	241
245	Noms collectifs, de 111 à 120	120	Plus , partic. invariable,	212
258	Noms composés,	120	Plupart, <i>la plupart</i> ,	113
ib.	Noms synonymes suivis d'un		Plusieurs ,	113
176	adjectif,	150	Plutôt , <i>plus tôt</i> ,	215
238	Nommer à,	240	Plus et mieux ,	214
214	Nouveau-né ,	132	Ponctuation,	248
238	Nu , sa syntaxe,	151	Portant, <i>bien portant</i> ,	247
228	O! oh! ho!	223	Porter, accord de son part.,	210
214	Obéir ,	240	Préposition, 11, 83, 212,	219
238	Observer ,	ib.	Près de , <i>auprès de</i> ,	219
214	OEil , son double pluriel,	16	Près , <i>près l'église</i> ,	ib.
238	S'occuper à, de,	240	Près de , <i>prêt à</i> ,	247
210	On , sa syntaxe,	151	Présider ,	242
221	Orgé , son double genre,	109	Prétendre ,	ib.
208	Orgue , son double genre,	ib.	Proche, <i>proche l'église</i> ,	221
	Orthographe des mots,	85	Pronom, 7, 27,	142
	Orthog. des verbes, de 50 à 57		Proposition,	97
			Puer ,	242

<i>Que, conj., son emploi,</i>	224	<i>T euphonique,</i>	37
<i>Quelque, sa syntaxe,</i>	140	<i>Tacher, tacher,</i>	244
<i>Quiconque,</i>	151	<i>Taire, accord de son part.,</i>	211
<i>Quoique, quoi que,</i>	223	<i>Tant, autant,</i>	213
<i>Radical,</i>	31	<i>Tarder,</i>	244
<i>Ranger de, à (Se),</i>	242	<i>Tel, tel que,</i>	141
<i>Rappeler (Se),</i>	ib.	<i>Temps des verbes,</i>	39
<i>Refuser de, à,</i>	ib.	<i>Temps (Formation des),</i>	58
<i>Régime,</i>	32, 156	<i>Temps de l'indic. et du condi-</i>	
<i>Renoncer,</i>	242	<i>tionnel, leur emploi,</i>	105
<i>Rentrer, acc. de son part.,</i>	210	<i>Temps du subjonctif,</i>	105
<i>Répartir, répartir,</i>	242	<i>Tenir, à, de,</i>	244
<i>Résoudre,</i>	243	<i>Tomber, ses auxiliaires,</i>	162
<i>Ressortir,</i>	ib.	<i>Tourner, acc. de son part.,</i>	211
<i>Rester, ses auxiliaires,</i>	163	<i>Tout,</i>	141, 247
<i>Résulter, ses auxiliaires,</i>	162	<i>Tous deux, tous les deux,</i>	247
<i>Réunir,</i>	243	<i>Tout à coup, tout d'un coup,</i>	215
<i>Rien,</i>	151	<i>Trait d'union,</i>	93
<i>S euphonique,</i>	57	<i>Tréma,</i>	94
<i>Saigner du nez,</i>	343	<i>Unir à, avec,</i>	243
<i>Servir, accord de son part.,</i>	211	<i>Valoir, acc. de son part.,</i>	211
<i>Servir à rien, de rien,</i>	247	<i>Vendeur,</i>	21
<i>Si, aussi,</i>	212	<i>Vénéneux, venimeux,</i>	248
<i>Soi, sa syntaxe,</i>	144	<i>Verbe,</i>	9, 30, 151
<i>Son, sa, ses, leur syntaxe,</i>	133	<i>Verbe actif,</i>	34, 194
<i>Sortir, ses auxiliaires,</i>	161	<i>Verbe passif,</i>	73, 193
<i>Sortir, accord de son partic.,</i>	210	<i>Verbe neutre,</i>	76, 196
<i>Souhaiter,</i>	234	<i>Verbes neutres se conjuguant</i>	
<i>Soupirer après pour,</i>	243	<i>tantôt avec avoir, tantôt</i>	
<i>Soutien, témoin,</i>	243	<i>avec être,</i>	162
<i>Subjonctif, son emploi,</i>	167	<i>Verbe pronominal,</i>	77, 198
<i>Subj. Règle neuve,</i>	174	<i>Verbe impersonnel,</i>	79, 198
<i>Subvenir, son auxiliaire,</i>	164	<i>Verbe conjugué interrog.,</i>	56
<i>Succomber à, sous,</i>	243	<i>Verbes irréguliers, de 60 à 71</i>	
<i>Suite, tout de suite,</i>	213	<i>Verbes Rem. sur les verbes</i>	
<i>Sujet de verbe,</i>	31, 151	<i>des quatre conjug., de 50 à 56</i>	
<i>Superlatif,</i>	24	<i>Verbes, leur orth., 33 à 33, ib.</i>	
<i>Supplier,</i>	243	<i>Vieillir, ses auxiliaires,</i>	162
<i>Supposé, sa syntaxe,</i>	131	<i>Vingt, sa syntaxe,</i>	134
<i>Susceptible (voir capable),</i>	243	<i>Vis-à-vis,</i>	231
<i>Syllabe,</i>	228	<i>Voici, voilà,</i>	ib.
<i>Syntaxe,</i>	97	<i>Y, pronom,</i>	149

37
244
211
213
244
141
39
58

condi-

164
165
244
162
211
141, 247
247
213
93
94
243
211
21
248

30, 131
34, 194
73, 193
76, 196

quant
tantôt

162
77, 198
79, 198
56
60 à 71
arbes
50 à 56
33, 56
162
134
221
56
449

